

17212

8-45495

1458

9 MZ

STANISLAS MNEMON

L'ORIGINE DES PONIATOWSKI

PARTIE PRÉLIMINAIRE: NOTES BIOGRAPHIQUES ET
APERÇUS PSYCHOLOGIQUES

SUR

STANISLAS PONIATOWSKI

CRACOVIE 1913

VARSOVIE, LIBRAIRIE WENDE ET Co, 9, KRAKOWSKIE PRZEDMIEŚCIE. — LÉOPOL,
LIBRAIRIE GUBRYNOWICZ ET FILS, — PARIS, LIBRAIRIE DE L'AGENCE POLONAISE
DE PRESSE 45, RUE DE RENNES,

1-15495

L'ORIGINE DES PONIATOWSKI

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
1900

STANISLAS MNÉMON

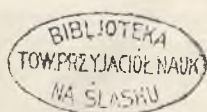
1458.

L'ORIGINE DES PONIATOWSKI

PARTIE PRÉLIMINAIRE: NOTES BIOGRAPHIQUES ET
APERÇUS PSYCHOLOGIQUES

SUR

STANISLAS PONIATOWSKI



17.7.12
/x
M

CRACOVIE 1913

VARSOVIE, LIBRAIRIE WENDE ET Co, 9, KRAKOWSKIE PRZEDMIEŚCIE. — LÉOPOL,
LIBRAIRIE GUBRYNOWICZ ET FILS. — PARIS, LIBRAIRIE DE L'AGENCE POLONAISE
DE PRESSE 45, RUE DE RENNES,

Bz 58662
640343 II

B 15495



407

Table des matières.

Introduction, 1. — Le sujet et la méthode, 2.

I. Les débuts de Stanislas Poniatowski.

La subite élévation de Stanislas Poniatowski. Sa caractéristique, 3. — Son origine est ignorée de ses contemporains. Énonciations diverses à ce sujet, 4. — Lettre du p-cc Charles Radziwiłł: une divinité imaginaire, 5. — Aveu de Kantecki, 6. — Une observation du roi Stanislas Auguste. — Méfiance de la Pologne à l'égard de Stanislas Poniatowski. Sa relation autobiographique, 7. — Ses parents. Une alliance avec les comtes Tyszkiewicz, 11. — Les recherches généalogiques de Mr. Kozłowski. Un milieu arien, 17. — Les frères et la soeur de Stanislas, 18. — L'incompréhensible mutisme. La version généalogique de Stanislas Auguste, 20. — L'éducation de Stanislas Poniatowski à Vienne, 21. — Guerre austro-turque. L'équipée des jeunes Poniatowski: ils s'enrôlent dans l'armée autrichienne, 22. — Stanislas aide de camp de Michel Sapieha. 24. — Frédéric Auguste de Saxe succède à Jean Sobieski. — Poniatowski suit Sapieha en Lithuanie; son mariage, 25. — Il divorce. Troubles en Lithuanie. Tactique d'Auguste II. Hantise du dominium absolutum en Pologne, 26. — La guerre avec la Suède. La rencontre d'Olkienniki. Les Sapieha recourent à Charles XII, 27. — L'oeuvre de Patkul. La Russie se met en retard, 28. — Intrigues de Raphaël Leszczyński. Les Sapieha déclarent la guerre illégale. Poniatowski envoyé par eux à Charles XII. Le roi de Suède veut détrôner Auguste II. Il envahit la Pologne, 30. — Duplicité du primat Radziejowski, 31. — Action de la France. — La bataille de Klissow, 32. — Candidature de Jacques Sobieski au trône de Pologne. Poniatowski agent politique des Leszczyński, 33. — Défiance et infidélité des Polonais envers leur roi, 34. — Auguste II enlève Jacques et Constantin Sobieski. Il propose à Charles XII de démembrer la Pologne, 35. — Charles recommande au trône Stanislas Leszczyński; caractéristique de celui-ci. Cause première de la prédisposition du roi de Suède à son égard, 36. — Une élection imposée. Le rôle spécial de Poniatowski, 37. — Les variations du gr.-général Lubomirski, 38. — La rencontre fortuite de trois rois, 39. — Le patrimoine des Leszczyński: Rydzyna. Les premiers propriétaires de Rydzyna: La maison des comtes de Verbno, 40. — La parenté des Poniatowski avec la maison de Verbno, 41. —

Reconnaissance publique de la parenté des Leszczyński avec les Poniatowski par Raphaël Leszczyński au XVII s., 43. — Poniatowski commandant de la garde suédoise de Stanislas I; son démêlé avec un officier suédois, 44. — Comment Poniatowski prit Kalich, 46. — La dévastation de la Pologne. Mazeppa en Pologne. La train d'Auguste II, 47. — Le mode de Charles XII. Il envahit l'électorat de Saxe. Soumission d'Auguste II, 49. — Les espérances d'Alberoni, 50. — Désorganisation en Pologne, 51. — Mobile de l'expédition de Charles en Russie. — La France et l'ambassade de Besenval, 52. — Malborough à Altrandstadt. L'intermédiaire d'Elisabeth Sieniawska, 54. — L'accord russo-suédois échoue, 55. — Poltawa. La réputation de Poniatowski à l'époque, 56. — Chef par nécessité, 57.

II. Stanislas Poniatowski en Orient.

Mazeppa guide les débris de l'armée suédoise. La steppe et l'antique, 58. — Imprissions comparées de Poniatowski, du chapelain Nordberg et de l'aide de camp Bielke, 59. — Charles se réfugie en Turquie. Tentative antérieure d'alliance turco-suédoise, 60. — Charles XII s'établit à Bender. Il envoie Neugebauer en mission diplomatique à Constantinople, 61. — Poniatowski se rend à Constantinople. Du caractère de ce voyage, 62. — La cour ottomane, 63. — Attitude des diplomates européens; la manière d'être adoptée par Poniatowski. — Les offres du grand vizir Chourli Ali Pacha. Brouille de Neugebauer avec le grand vizir qui renouvelle la paix avec la Russie, 65. — Poniatowski envoyé à Constantinople pour renverser le grand vizir. Dissension entre Neugebauer et Poniatowski, 66. — Le grand vizir est étranglé, 67. — Relation personnelle de Poniatowski avec le grand vizir. De la raison d'Etat en Europe et en Asie, 69. — Trait païens de Poniatowski, 70. — La Turquie fait la guerre à la Russie. Pierre I bloqué au Pruth, 71. — Le grand vizir se laisse corrompre, 73. — Opposition soulevée par Poniatowski, 74. — Signature de la paix. La tentative du gr.-vizir de faire assassiner Poniatowski, 78. — De l'empire que celui-ci sut prendre sur ses meurtriers, 80. — Variabilité de la fortune de Charles XII en orient, 81. — Réaction de la bataille de Pułtawa. La rentrée d'Auguste II, 82. — Vicissitudes finales de Charles XII et de Poniatowski en Turquie, 83. — Alberoni met son espoir en Charles XII, 87.

III. Stanislas Poniatowski au service d'Auguste II.

Retour de Poniatowski en Pologne, 89. — Le rôle et la situation du roi Stanislas. Comment Poniatowski s'assura un bon accueil chez Auguste II, 90. — Indice de l'ancienneté des relations de Poniatowski avec Leszczyński. — Les faveurs d'Elisabeth Sieniawska. Poniatowski envoyé par Auguste à Stockholm pour conclure la paix, 91. — A la cour d'Auguste, 94. — La situation de Poniatowski. La p-sse Casimir Czartoryska et sa maison, 95. — Portrait de la p-sse Constance Czartoryska; portrait de Poniatowski, 96. — Intimité de Poniatowski avec les Czartoryski, 97. — L'amour de Constance. Le surnaturel et l'origine des Poniatowski, 98. — Une nouvelle Desdémone, 99. — Second voyage diplomatique de Poniatowski, 100. —

Rapide reconciliation des Czartoryski avec le mariage de Constance et de Stanislas, 101. — Bienveillance d'Auguste II pour Poniatowski, il appuie sur lui et les Czartoryski ses projets monarchiques. — Du majorat des Ostrogski, 102. — Poniatowski colonel de la garde, 104. — Le p-ce Michel Czartoryski épouse Eléonore de Waldstein. — Vacances des grands emplois. Importance de la fonction de gr.-hetman; désir du roi de la conférer à Poniatowski, 105. — Jalousie des Potocki à l'égard des Czartoryski. Joseph Potocki compétiteur au hetmanat. Les nomination ajournées, 106. — Poniatowski commandant en chef intérimaire. Ses comptes comme grand trésorier de Lithuanie. La Russie hostile à la famille, 107. — Vues de revanche de Poniatowski à la mort de Pierre le Grand, 108. — Les magnats de Pologne et Poniatowski; son ultimatum, 109. — Il est nommé palatin de Mazovie. Le mariage du p-ce Auguste Czartoryski avec Sophie Sieniawska; richesse que cette union procure aux Czartoryski. Poniatowski adversaire de l'anarchie de Pologne, 111. — Son origine — prétexte de haine contre lui, 112. — Une prédiction à la naissance de Stanislas Auguste: la version de Rulhière; celle de la comtesse Potocka, 113. — L'astrologue suédois et le rabin thaumaturge de Koziénice; le but universel de la Cabalistique: le problème de la venue du Messie, 115. — Les Poniatowski et les prophéties messianiques du XVII s. Le secret des Poniatowski, 116. — La version du p-ce Stanislas Poniatowski. Influence de l'occultisme sur Constance Poniatowska et sur l'éducation qu'elle donna à ses enfants, 117. — La brochure du vice chancelier Lipski, 118. — Les magnats de Pologne demandent la garantie des privilèges du pays à Autriche et à la Russie. Le coup d'état préparé par le roi, 119. — Sa mort. Les pourparlers politiques à Crossen qui la précèdent, 120. — Une bagarre chez le Primat, 121.

IV. Stanislas Poniatowski et le roi Stanislas Leszczyński.

De la nécessité pour la France de remplacer son alliance avec la Suède. Influence politique du mariage de Louis XV. Politique tortueuse de la France et de la Saxe, 123. — Timidité de l'appui que la France donna au roi Stanislas, 124. — Ses partisans en Pologne. Les rouages de l'organisation générale en Pologne, 125. — Le Primat. Les adversaires de Leszczyński. Opinion de celui-ci sur Poniatowski, 126. — Diverses candidatures au trône, 127. — Les chances présumables de Poniatowski. Désir de reconciliation des Potocki avec les Czartoryski, 128. — Raisons de la popularité de la candidature de Leszczyński. L'ambassadeur de France Monti, 129. — Les Czartoryski se détachent des Saxons qui les recherchent peu. Monti demande que Poniatowski renonce au hetmanat, 130. — Son triomphe négatif. Une méprise en politique extérieure. Nécessité pour l'Autriche d'assurer la couronne de Pologne à l'électeur. L'alliance austro-russe, 133. — Prévisions erronées à l'égard de la Russie. La succession d'Autriche — question capitale de l'époque. Opposition de la Prusse à la royauté de la maison de Saxe en Pologne, 134. — Auguste II se rapproche de la France et veut attirer la Russie. Projet d'une union matrimoniale d'Auguste II et de la tsarine Anne, 135. — Les amis de l'Autriche en Pologne, 136. —

Poniatowski propose du vivant du roi la nomination de son successeur. Disposition pacifique de Fleury. Faiblesse de la Pologne, 137. — La Russie obligée de chercher ailleurs une occasion de guerre. Loewenwolde à Vienne, à Berlin. Il cherche à attaquer la Pologne. Disposition de l'Autriche et raisons qui paralysent la Prusse, 138. — Explication de l'intervention de la France dans l'élection de Pologne. Groupement définitif des alliances, 139. — Les Potocki désorganisent l'armée afin d'affaiblir Poniatowski, 140. — L'Autriche et la Russie protestent contre les conditions de l'élection. Incursion de l'armée russe. — Démonstration de la solidité du lien qui attachait Poniatowski à Leszczyński, 141. — Michel p-*ce* Wiśniowiecki concentre l'opposition contre Stanislas. Arrivée de Stanislas; enthousiasme, 143. — Election. Poniatowski conseille hardiesse et vigueur; il n'est pas écouté. Son dernier fait d'arme. Il résigne le commandement de l'armée. Opinion publique et sentiment de l'armée sur cette résignation, 144. — Soumission de Poniatowski à l'égard de Leszczyński. Election d'Auguste III, 145. — Stanislas se réfugie à Dantzig qui se met en état de défense, 146. — Hésitations des gouvernants russes. Frédéric Guillaume I, Bühren et la Courlande, 147. — Poniatowski envoyé à Berlin. Retour aux pourparlers de Crossen. Accusation injustifiée contre Stanislas I, 148. — Retour de Poniatowski, 149. — De la possibilité d'une diversion extérieure, 150. — Münich assiège Dantzig. Déportement de la France. Vaillance des Dantzicois, 151. — Alliances de la France: avec la Savoie, avec l'Espagne. La politique de Fleury, 152. — La guerre en Allemagne; en Italie. Le secours militaire de la France à Dantzig, 153. — Piélo, 154. — Attitude du roi Stanislas, 155. — Tableau général de la guerre. Stanislas engage Dantzig à se rendre, 156. — Poniatowski et le centumwir, 157. — Reddition de Dantzig. Leszczyński s'évade à Koenigsberg, 158. — Retour de Poniatowski à la maison de Saxe. Propagande de Poniatowski en faveur d'Auguste III, 159. — La confédération de Dzików. Adam Tarlo, 160. — Leszczyński abandonné par la France, 161. — La guerre civile en Pologne. — Le traité de Vienne et l'exaspération du roi de Prusse, 162. — Le Kronprinz se renseigne sur l'anarchie de Pologne. Une cour d'exil, 163. — Indulgence d'Auguste III, 164; le ministère russe lui conseille la mansuétude. Abdication de Stanislas I, 165; il reçoit la Lorraine et le Barrois, et engage ses partisans à se soumettre, 166. — Jean Tarlo s'adresse à Poniatowski pour ménager sa soumission et n'est pas satisfait de son intermédiaire. Soumission d'Adam Tarlo. — L'amour-propre de la France, 168. — Changement à la cour de France, 169. — Situation navrante des stanislaïstes. Les sentiments de Leszczyński, 170.

V. Stanislas Poniatowski et le règne d'Auguste III.

'Retard de Poniatowski à paraître à la cour d'Auguste III. La haine des Potocki et des Czartoryski continue, 171. — Caractéristique d'Auguste III. La Russie maintient Poniatowski, 172. — Joseph Potocki nommé gr. hetman. Indignation de Poniatowski, 173. — Portrait de Kaiserling; sa liaison avec Poniatowski, 174. — Services rendus par Poniatowski au roi. — Sa retraite

à Dantzig, 175. — Ses relations secrètes hors de Pologne, 176. — Il recherche les bons rapports avec la cour. Ses discours aux diètes, 177. — Poniatowski, Kaiserling et Frédéric II; la politique générale, 178. — Brühl favori, 179. — Accord de la cour, de «la famille» et de Bühren. Les révolutions en Russie, 180. — Kaiserling menacé, 181. — L'avènement d'Elisabeth, 182. — Le pouvoir des étrangers en Russie est amoindri. — La mission de Poniatowski à Paris, 183. — Mme Geoffrin, 184. — Le plan de Kaiserling. Variations politiques, 185. — Situation fautive de Poniatowski, 186. — La politique de la faction Potocki et l'action de Kaiserling, 187. — Frédéric II et les philosophes. Auguste allié de Frédéric, 189. — Défauts de cette alliance. Seconde mission de Poniatowski à Paris. Mécontentement de Frédéric II, 190. — Désarroi dans la faction Potocki. Ad. Tarło, 191. — La campagne de Moravie. Auguste victime de la guerre, 192. — La Prusse et la Pologne comparées. Les valeurs positives en Pologne, 193. — Lutte entre la maison de Saxe et Frédéric II pour s'assurer l'alliance avec la Russie. Philosophes et diplomates hostiles à Frédéric II, 194. — Traités: anglo-russe et saxo-autrichien. La conspiration de Botta, 195. — Disgrâce de la Chétardie. Poniatowski chargé par la cour d'obtenir de la Pologne son consentement à l'augmentation de l'armée et à une alliance avec Marie Thérèse, 196. — Son projet de réforme générale, 197. — Du style de *La lettre d'un gentilhomme polonais*. Analyse comparative, 206. — Des réformes de Marie Thérèse, 207; de Kaunitz; de Joseph II, 208. — Corrélation de la philosophie du XVIII^e s. avec la dogmatique de Bossuet. Sources de la connexion entre les projets de Poniatowski et les réformes en Autriche, 209. — Voltaire, Rousseau et Montesquieu, 210. — Le mentor politique de Poniatowski: Montesquieu, 211. — Maturité et harmonie du génie des Poniatowski, 212. — De l'Angleterre, 213. — De *La lettre*, 214. — Application des principes de Poniatowski par lui-même, 215.

VI. Autour de la diète de 1744.

Débats à la diète au sujet des réformes proposées par Poniatowski. Lutte des partis, 216; de Frédéric II contre la maison de Saxe, 217. — Deux projets de mariage pour le gr. duc de Holstein. Traités: saxo-russe; franco-prussien. La seconde guerre de succession, 218. — La France envoie un ambassadeur en Pologne, 219. — Les trois points recommandés à Saint-Sévérin. Position de Poniatowski, 220. — La politique française, 221. — La discorde, 222. Importance capitale de cette diète pour la Pologne, 223. — L'inactivité de Poniatowski: quelle en fut la cause. 224.

VII. Le duel de Tarło et de Casimir Poniatowski.

Les Tarło, 225. Séjour en France d'Ad. Tarło; ses réclamations, 227. — Inimitié sourde entre les Tarło et «la famille», 228. — Antagonisme exaspéré entre les factions en Pologne.—Annette fille naturelle du p-ce Th. Lubomirski, 229. — Ad. Tarło s'en éprend. Une algarade entre lui et Cas. Poniatowski. Portrait du dernier, 230. — Un duel sans résultat; les passions s'envéniment, 232. — Lubomirski adopte Annette. Tarło accuse Stanislas

Poniatowski d'avoir écrit un pamphlet contre lui et attaque sa naissance, 233. — La réponse de St. Poniatowski, 234. — L'imparitatem, 235. — L'obligation légale de faire ses preuves de noblesse. Désir des Czartoryski d'étouffer cette affaire. Portrait des deux frères Czartoryski, 236. — Parallèle entre les projets de réforme de la famille et ceux du parti républicain, 241. — Cas. Poniatowski relève le défi d'Ad. Tarło, 242. St. Poniatowski se rend à Dresde, 243. — Convention entre Auguste III et le p-ce Th. Lubomirski, 244. — Cas. Poniatowski perd patience, 246. — Le second duel entre Ad. Tarło et Cas. Poniatowski est arrêté sur le terrain par ordre du roi, 248. — Désir de la famille de faire enfermer Tarło à Koenigstein, 249. — Appui du roi aux Poniatowski: bienveillant, mais peu énergique, 250. — Attitude de Constance Poniatowska, 251. — Une rencontre est inévitable; colloque entre Ad. Tarło et les témoins de Cas. Poniatowski, 252. — Popularité de Tarło et impopularité des Poniatowski, 253. — Le duel, 254. — La mort de Tarło. L'opinion, 255. — Les suites de l'affaire, 256. — Le verdict. Les mariages des filles des Poniatowski. Les Czartoryski s'éloignent de Poniatowski, 257. — Poniatowski se retire de la vie publique; ses fils sont voués à l'exode, 258.

Précis.

De l'interprétation du duel d'Ad. Tarło et de C. Poniatowski par les historiens. Des trois familles Poniatowski, 259. — Les premiers Ciolek Poniatowski, 260. — Preuve de l'authenticité et de l'ancienneté de leur noblesse, 261. — Parallèle entre les familles Sobieski et Poniatowski, 265. — La question à résoudre: Quelle était la fatalité qui obligeait le Poniatowski à tenir secrète leur origine? 267.

Errata.

Au lieu de :	lire :
p. 14, note 5. Lumen et Tenebris	Lux et Tenebris.
p. 16, note 2. « « «	« « «
p. 23, ligne 13. princes du Saint-Empire	princes du pape et du Saint-Empire.

La relation que nous donnons ici contient trop de parcelles actives pour être reléguée dans les valeurs expirées, elle vise moins une histoire du passé, qu'un passé encore vivant aujourd'hui, — ce passé dont, avec beaucoup de souffrances le présent s'est graduellement constitué¹.

Cette étude de la continuité des choses, cette scrutation des impressions personnelles a été à celui qui écrit, un besoin impérieux, que quelques-uns peut-être partageront.

Pour nous les recherches du savoir comportèrent des trances grisantes, les prévisions confirmées nous furent un triomphe intime. Lire dans l'invisible, dans l'obscurité des événements. Oh ! induction et déduction et irréfutable logique ! Et la tradition, la traditionnelle légende ! quelle merveille, avec ses révélations qui viennent étayer tout l'échafaudage des hypothèses émises sur un cas mystérieux !

Parfois le doute accable pendant les épreuves difficiles ; en présence des secrets que nul document ne veut lâcher, alors en frémissant on songe aux armoires des archives, encore si tardivement scellées, qui peut-être mettraient à nu les faits, illumineraient nos obscurités, nos incertitudes ; oui les vieux papiers... la preuve morale a beau primer la preuve matérielle, quand à quelques pouces, sous la main on croit pressurer la réalité tangible du fait — on le désire avec une curiosité ardente, comme le désirerait un cerveau hanté.

Parfois, déroutant toutes les prévisions, le cas s'obscurcit, rentre dans le domaine du néant : c'était une piste fausse.

¹ C'est un développement de la pensée de Chamberlain : *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts*. T. I, p. 5.

Mais souvent aussi la science donne sa triomphante réplique, on mène une vie tumultueuse de pensée, de recherches, alors il y a de belles heures.

La nature de notre sujet a déterminé notre méthode. Pour différencier les races distinctes qui ont dû collaborer à la formation d'une famille à tel point exceptionnelle qu'elle représente un type de parias supérieurs : pour reconnaître une origine, nous ne possédons pas de données physiologiques solidement établies ; de ce que les différences cérébrales, les diversités de traits, de teint, nous révèlent peu les modes correspondants de sentir, de penser, de vivre des groupements humains, des races, il résulte que pour nous orienter dans leur assortiment, nous sommes obligés de recourir à l'étude des caractères psychologiques des individualités particulières qui s'y rapportent. Simultanément, nous nous appuyons sur les probabilités des circonstances extérieures, telles que nous les révèle l'histoire¹. — Les raisons sus-dites nous ont fait insister sur l'aspect psychologique de notre question à côté de sa partie strictement historique.

En reliant l'histoire des Poniatowski aux événements de leur époque, nous donnerons un fond de tableau, où les détails ne ressortent qu'autant qu'il est nécessaire pour mettre l'objet principal en valeur.

Toute notre attention s'est appliquée au côté humain de ces personnalités. Dans la mesure de nos forces, nous avons voulu les dégager des buées du temps et les exposer dans leur lumière réelle.

Les Poniatowski, nous semble-t-il, n'ont été considérés, jusqu'à présent, ni à un point de vue juste, ni avec l'attention, à laquelle obligent leurs relations avec les grandes figures de leur temps, leur propre rôle et leur vaste rayonnement.

¹ V. Gustave Le Bon. Les *Les premières civilisations*, p. 150.

I. Les débuts de Stanislas Poniatowski.

C'est par Stanislas Poniatowski, père du roi de Pologne Stanislas Auguste, que les Poniatowski s'élevèrent subitement. — La bataille de Połtawa, où Stanislas sauva la vie de Charles XII, et réunit autour de l'intrépide vaincu, les débris de son armée¹, fut comme le tremplin de cette carrière, qui, un siècle plus tard, à Leipzig, se terminait non moins brusquement, par la mort du prince Joseph Poniatowski sur un autre champ de bataille, celui de la »Bataille des Nations«.

Soldat courageux, diplomate émérite, dans toutes les choses qu'il entreprit, Stanislas Poniatowski fit preuve de capacités remarquables.

Le trait caractéristique qui chez lui, à première vue marquait le plus, était une singulière souplesse, un don particulier, une science spéciale de s'adapter à chaque circonstance, au ton de chaque société dans laquelle il se trouvait. Ce fut un être nuancé et chattoyant — tel le caméléon, et captivant chacun par une couleur différente. Ainsi, pour donner un exemple, les

¹ Serge Goriaïnow. *Le journal d'un frère d'arme de Charles XII*. St. Pétersbourg 1910. (Relation de St. Poniatowski) p. 49. — *Remarques d'un seigneur polonais sur l'histoire de Charles XII roi de Suède par Monsieur de Voltaire*. A La Haye chez André Moetjens. 1741 (Stanislas Poniatowski est l'auteur de cet ouvrage non signé), p. 41 et précédentes. — Voltaire. *Histoire de Charles XII*. 1764, p. 238 et suivantes. — (*Pamiętniki*) Mémoires attribués à Er. Otwinowski. Edités par Raczyński, Posen 1838, p. 148—9. — Fryxell. *Histoire de Charles XII*. Traduction allemande de Jensen-Tusch. 1861. II-e partie, p. 193. — Cl. Kantecki. *Ojciec Stanisława Augusta* (Le père de Stanislas Auguste). Ateneum. Varsovie 1876. T. 3, livr. 7, p. 23—27.

lettres qu'il adressait aux coquettes frondeuses du grand monde sont légères, brillantes, spirituelles, parfois relevées d'un tour cynique, elles font un étrange contraste avec ses autres lettres, posées, redondantes de macaronismes, destinées aux dignitaires et aux ministres. — Ainsi différaient sa manière d'être, ses façons, son mode d'existence.

Ne voulant pas imposer au lecteur un jugement prématuré, nous nous réservons de développer nos aperçus suivant la marche des événements qui se dérouleront en ces pages et qui motiveront nos appréciations.

L'origine de Stanislas Poniatowski était ignorée de ses contemporains. — A sa mort (20 août 1762), Michael Ranfft, historien pédant et consciencieux, devait se contenter d'insérer dans sa biographie posthume: »On n'est pas parvenu à savoir qui étaient, à proprement dire, ses parents«¹.

Matuszewicz que d'étroits rapports d'intérêts politiques placèrent pendant des années à proximité de Stanislas Poniatowski et de ses beau-frères, les p-ces Czartoryski, écrit dans ses mémoires: »Les uns disent qu'il est le fils d'un échanson du palatinat de Cracovie, d'autres, simplement d'un noble héritaire«².

Tel était le bruit qui courait dans le public.

D'autres mémoires du XVIII-e siècle, ceux de Moszczyński, affirment qu'il était hors d'état de prouver ses aïeux³.

Suivant Rulhière: »Son père, bâtard d'un comte Sapięha, n'avait pour toute fortune, que l'emploi d'économe dans une terre de cette maison«⁴. Toutefois, dans les sources polonaises contemporaines, l'assertion de cette naissance bâtarde ne se

¹ M. Ranfft. *Genealogisch-hist. Nachr.* Leipzig 1764. *Nachricht von dem Leben und Thaten des jüngst verstorbenen Castellans von Cracau, Grafens Poniatowski*, p. 609. »Man hat aber nich erfahren, wer eigentlich seine Eltern waren«.

² Mémoires (*Pamiętniki*) de Martin Matuszewicz castellan de Brest en Lithuanie. 1714—1765, édités par Adolphe Pawiński. Varsovie 1870. T. I, p. 20.

³ Adam Moszczyński. *Pamiętniki* (Mémoires). Posen, éd. J. K. Żupański libr. 1858, p. 46.

⁴ Rulhière. *Histoire de l'anarchie de Pologne*. T. I, Paris, 1807, p. 196.

retrouve pas ; nous voyons seulement la fonction d'économiste rural de l'aïeul tournée en ridicule, bafouée dans un distique malicieux¹, à l'époque où Stanislas Auguste devint roi (7 sept. 1764).

L'épigramme disait-elle vrai ? On n'en savait rien.

Néanmoins plusieurs auteurs modernes ont adopté la version de Rulhière et même l'ont enjolivée de détails.

Ern. Swieżawski² soutient que, suivant une tradition conservée chez les princes Sapięha, le père de Stanislas, François Poniatowski fut économiste à Ryki et que sa femme, Hélène Niewiarowska était une juive, favorite d'un des Sapięha.

Pierre Boyé³ dit nettement : » Stanislas Poniatowski fils naturel d'un Sapięha et d'une juive, sa maîtresse «.

Ailleurs, il nous est arrivé de lire que cette maîtresse était cabaretière.

Suivant Powidaj⁴, le père de Stanislas Poniatowski : régisseur du domaine de Rzeszów, propriété de Stanislas Lubomirski, maréchal de la Couronne et général de camp.

Ce serait à Lubomirski que Poniatowski aurait été redevable en grande partie de son brillant avenir. Le maréchal donna pour compagnon à ses fils le jeune Stanislas, qui reçut ainsi, en dépit de sa condition subalterne, un premier vernis d'éducation et eut l'occasion de se faire aux usages du grand monde.

Pour terminer voici encore quelques paroles relatives à la même question, mais de tout autre nature et signification que les précédentes. Le prince Charles Radziwiłł (1734—1790), palatin de Vilna, au moment où Stanislas Auguste brigait la couronne, exprime son opposition à cette candidature, dans une lettre du 14 janvier 1764, adressée, à un destinataire inconnu. Il y affirme, qu'il ne tiendra qu'aux vrais républicains

¹ Przedziwne to jest dzieło Boskiej Opatrzności: Syn królem, ojciec w krzesle, a dziad podstarości. »Ouvrage merveilleux de la Providence: Fils roi, père sénateur, et grand père économiste«.

² Ern. Swieżawski. *Kilka szczegółów o nazwie i rodzinie*. (Quelques détails concernant les noms et les familles). Wędrowiec 1879, Léopol. N. 139, p. 132.

³ Pierre Boyé. *Stanislas et le troisième traité de Vienne*. Paris. Berger Levrault et C^{ie} 1898, p. 101.

⁴ Louis Powidaj. *Ordynacya Ostrogska* (Le majorat des Ostrogski). Dz. Lit. 1863, Léopol, p. 342.

de briser »ces idoles«, bien qu'on soutienne la »divinité imaginaire« de Stanislas Auguste Poniatowski »par la terreur des menaces«¹.

Ces lignes bizarres au point de paraître tout à fait incohérentes, ne proviennent pas d'un étranger, mais d'un proche allié des Poniatowski².

La négation de cette »divinité«, l'allégation qu'elle était imaginaire, impliquent une prétention de la part des Poniatowski — nous la rechercherons.³

»L'arbre généalogique des Poniatowski« lisons nous dans Kantecki, »se perd dans une brume mystérieuse, bien que le passé n'en soit nullement reculé, et qu'au contraire il soit récent — pourtant reconnaissons le sincèrement, dans cette question nous ne dirons rien de nouveau, nous ne débrouillerons pas l'écheveau emmêlé aux deux bouts comme un noeud gordien«³. Effectivement, le mutisme, tactique du premier Poniatowski, de Stanislas, se complique de renseignements faux, donnés au déclin du XVIII-e siècle par Albert Wielądek, héraldiste à la

¹ »...La réponse du comte Kaysersling à la note du Primat n'est rien moins qu'une preuve de l'amitié et de bon voisinage de la Russie à travers le royaume affligé; on voit une certaine hauteur avec laquelle on insulte à nos maux, au lieu d'apporter remèdes efficaces. C'est sans doute de ce principe, que partent toutes les intrigues de nos bons voisins, tendant à nous donner un roi sans mérite, et tiré de l'ordre équestre pour aviliser la majesté du trône et avoir une tête couronnée à leurs ordres. Mais qu'on mette... (mot illisible) à côté de l'arche... (expression incompréhensible), je veux dire à côté des autres candidats infiniment plus dignes de commander à une nation libre, qu'on lui fasse de riches offrandes pour le rendre plus respectable aux yeux du peuple menu qu'on soutienne enfin sa divinité imaginaire par la terreur des menaces, il ne tiendra qu'aux vrais républicains de briser ces idoles de renserver toutes ces mesures à moins que le ciel on courroux ne nous veuille sacrifier à son ambition démesurée. Ernest Łuniński. *Listy Księcia Karola Stanisława Radziwiłła* (Lettres du prince Charles Stanislas Radziwiłł). Varsovie 1906, p. 25—26. Ici, comme par la suite, nous laissons intacte la syntaxe, mais employons l'orthographe actuelle.

² La belle-mère du prince Radziwiłł, la princesse Lubomirska, starostine de Bolimów, née Branicka, était la belle-soeur d'Isabelle Poniatowska, soeur de Stanislas Auguste, mariée à Clément Branicki grand général de la Couronne. Ces belle-soeurs se détestaient.

³ Kantecki. *Ojciec St. Aug.*, livr. 7, p. 12.

solde des familles nobles et qui passait pour être au service des Poniatowski et des Czartoryski¹.

Il résulte des témoignages précédents, que les seuls renseignements sur l'origine de Stanislas Poniatowski, étaient les quelques paroles qu'il laissa surprendre, ou qui lui furent arrachées.

Son propre fils, Stanislas Auguste lui-même fait observer à ce sujet : »Quelques traits (illisible)... nous a raconté de bouche et ce que Voltaire en dit dans l'histoire de Charles XII est tout ce que nous en avons appris«².

Un tel manque d'ascendants devait éveiller la méfiance, des suspensions dans la république noble de Pologne.

En ses entours, Stanislas Poniatowski se trouvait être, »un individu égaré«, »un intrus«.

Cette situation était une entrave à ses ambitions.

Il visait le commandement des armées polonaises, la dignité de grand général, qui, par ses puissants attributs, répondait à la situation de connétable en France.

Déjà il avait été, par intérim, chef de l'armée, sous Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe. Mais il avait dû se démettre après la mort de ce prince (1 février 1733), et l'élection de son successeur d'un moment Stanislas Leszczyński (11 sept. 1733).

En 1734, le roi St. Leszczyński et ses partisans, Poniatowski du nombre, se trouvèrent investis, dans la ville de Dantzig, par une armée russe, qui soutenait au trône de Pologne le fils d'Auguste II, Auguste III.

Désirant incliner Leszczyński à le remettre à la tête des troupes, l'ex-commandant reconnut la nécessité de publier son *curriculum vitae*.

Il donna pour entête à cet écrit: »Mémoire, ou plutôt une relation du Palatin de Mazovie, des événements de sa vie, depuis sa sortie de chez lui, faite à la réquisition de sa famille«. Une notice qui y est jointe, dit qu'il fut fait pour être présenté

¹ Adalbert Vincent Wielądek. *Heraldyka* (L'art héraldique). Varsovie 1795. T. 3, p. 244—276.

² P. 95—96. T. 3. Mémoires du roi Stanislas Auguste Poniatowski ; inédits. Archives de l'Etat. Carton 19. Au ministère des aff. étr. St. Pétersbourg.

au roi Stanislas Leszczyński. Il fut rédigé au commencement du siège car il porte la date du 22 janvier 1734.

Sur ces entrefaites, Stanislas Leszczyński ne s'échappa de Dantzig que pour perdre sa couronne ; le parti adverse ayant triomphé et les conditions politiques étant interverties, la relation manquait de but. — Circonspect, l'auteur jugea son manuscrit superflu ; il l'interrompit, jeta au feu son mémoire et jamais plus depuis, on ne put l'engager à le recommencer : »Je mets«, dit son fils, »au nombre de mes plus grands regrets de ce qu'il ne nous a pas laissé les mémoires de sa vie, si fertile en événement peu ordinaires«¹.

Père et enfants ignoraient que le document avait été transcrit. Il se peut qu'un Czartoryski ait été soncieux de la gloire d'un des membres de sa famille ; c'est du moins des archives de ces princes que la copie en a été tirée récemment².

Avant de puiser à cette source importante il nous faut en souligner quelques traits caractéristiques découlant de la situation et des propensions du mémorialiste.

Ayant rencontré dans Charles XII une témérité qui répondait à son audace, Stanislas lia son sort à la fortune du roi de Suède ; ces deux êtres s'accordèrent d'autant mieux qu'à tous deux rien ne semblait impossible.

Le gentilhomme met au service du maître, qu'il s'est donné une fidélité inébranlable, un zèle sans borne.

Appartenant tout entier au prince, il est en même temps dénué du sentiment de la patrie : disposition diamétralement opposée au tempérament du Polonais, insubordonné, rebelle au chef, mais doué d'un amour ardent pour son pays.

Les institutions politiques de la République avaient développé une vie sociale intense. Les élections des rois, les diè-

¹ *Mémoires* in. du roi St. Aug. Poniatowski. T. 3, p. 95.

² Kantecki ne connaissait pas ce document lorsqu'il publia la biographie intitulée : »Ojciec Stanisława Augusta« (Le père de Stanislas Auguste). Par la suite il l'a traduit du français en polonais et publié en résumé en 1877. *Przewodnik nauk, i liter. Karol XII w Polsce i Turcyi* (Charles XII en Pologne et Turquie). Il s'en est servi dans l'édition augmentée intitulée : *Stanisław Poniatowski* (Posen 1880).

tes, les diétines régionales, les élections juridiques etc., etc. donnaient lieu à de constantes convocations qui favorisaient la vie en commun. Les plus petites gens, pour peu qu'ils fussent nobles avaient des relations étendues. C'était une vie de ruche, bourdonnante, agitée, multipliant les intérêts de chacun au dehors. Ce facteur si marquant dans tout mémoire polonais de jadis, fait défaut à notre narration.

La première partie en est sèche, contrainte, dénuée de détails ; on semble s'être imposé la tâche de divulguer le moins possible et de ne pas laisser la moindre prise aux recherches. Par la suite, le tour s'anime, le ton s'élève, et lorsque Stanislas raconte les épisodes de sa vie noués aux faits et gestes de Charles XII, ses récits deviennent d'un captivant intérêt.

Mais notre paladin a beau traverser et retraverser la Pologne en tous sens, il n'est relié à aucun lieu par quoi que soit d'intime, il ne rencontre nulle part rien qui lui ait été transmis.

C'est son pays qu'il parcourt, et son journal néanmoins donne l'impression d'un compte-rendu de voyage en pays lointain.

Cette situation d'étranger est commune à tous les Poniatowski, avec des caractéristiques diverses on retrouvera ce trait aussi bien dans les volumes de mémoires légués par le roi Stanislas Auguste, dans le fascicule des souvenirs du prince Stanislas, que dans les écrits du prince Joseph. — Stanislas leur ancêtre commun est assez humain pour tempérer dans la mesure de ses moyens les atrocités de la guerre ; ici il obtient de l'inflexible Charles XII la grâce d'un cosaque¹, ailleurs il dissuade un vizir de s'amuser à couper la tête à ses prisonniers et ainsi sauve la vie à plus de cent cinquante misérables Moscovites². Mais on ne le dirait jamais atteint personnellement. Pas un mot sur l'oppression et la dévastation de son pays, que d'autres décrivent avec l'indignation la plus sincère. On serait tenté de croire que personne des siens n'a eu sa maison brûlée, ni ses paysans impunément enlevés et traînés

¹ J. Korzeniowski. *Souvenirs du prince Stanislas Poniatowski*, Revue d'Histoire diplomatique. 9-me année. Paris 1895, p. 532—3. Le p-cc Stanislas Poniatowski était le petit-fils de celui dont il est question ici.

² *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 102.

en esclavage par des soldats étrangers¹. Dans cette première époque de sa vie, aucun sentiment patriotique ne faisait vibrer le coeur énigmatique de celui dont nous traçons ce portrait. L'humiliation de la République, livrée tout ensemble aux Saxons, aux Suédois et aux Moscovites, ne froissait pas son amour-propre, bien que personne n'ait été plus jaloux de son renom individuel, ni gardien plus vigilant du code d'honneur militaire.

La relation à laquelle nous allons recourir se rapporte à une époque infiniment triste et périlleuse pour la Pologne. C'est le début de l'ère saxonne (1697—1764), elle contient des périodes de vraie colère de Dieu, des scènes rappelant les passages devastateurs d'Atilla et les horribles excès de la guerre de 30 ans.

La Pologne ensanglantée, décimée par la peste, flambait à l'orient, en proie aux ravages d'une révolte cosaque²; la Samogitie, la Courlande se trouvaient occupées par les Suédois; Charles XII avançait au coeur du territoire, tandis que les esprits des citoyens étaient préoccupés bien moins de défendre la patrie menacée, que de satisfaire des intérêts et d'assouvir des haines privées³.

»Absolument insensible à l'égard de son pays, Stanislas Poniatowski retrace les annales polonaises de cette époque avec une froideur et un calme qu'un historien de carrière pourrait lui envier; pas une fois sa main ne frémit lorsqu'il touche à des sujets si proches de lui et si douloureux«⁴.

En vérité, il semble, avoir entièrement perdu de vue le sort et l'infortune de sa patrie. Parfois on croirait écouter un guerrier inconnu, à la visière baissée qui fait le récit d'événements dont il est séparé par le temps et l'espace, par des centaines d'années, par les monts et les vaux.

L'oeuvre étant le reflet du naturel de l'auteur, ce journal,

¹ Otwinowski. *Pamiętniki* (Mémoires). P. VII (préface).

² La révolte de Paley, colonel des cosaques (1702).

³ Casimir Jaroehowski. *Z czasów Saskich* (Aux temps Saxons), p. 182. 26. 205.

⁴ Cl. Kantacki. *Karol XII w Polsce i Turcyi*, p. 145.

écrit en français¹, se trouve être aussi étranger à la Pologne par son esprit que par sa langue².

»Stanislas C. de Poniatowski naquit dans le palatinat de Cracovie, des parents François Ciołek Poniatowski et Hélène Ligeza³ Niewiarowska«⁴.

Dans la généalogie de Niesiecki⁵, un François Ciołek est cité, et son nom est suivi de la date 1674.

Les »Suffragia etc.« du palatinat de Cracovie à l'élection du roi Jean III Sobieski, le 1-er mai 1674, sont signés par François Ciołek Poniatowski⁶.

La coïncidence de l'époque, de la contrée et du prénom, nous faisaient présumer que ce François Poniatowski pourrait être le père indiqué par Stanislas.

D'autre part, nos investigations à la bibliothèque des comtes Krasiński⁷, nous ont valu la découverte d'un document manuscrit jusqu'à présent inconnu. C'est un panégyrique en l'honneur de la famille Tyszkiewicz (une des grandes maisons

¹ Il est écrit à la troisième personne.

² Kantecki. *Karol XII w Polsce i Turcyi*, p. 144—145.

³ Prononcez Liguenza.

⁴ St. Poniatowski. *Le journal d'un frère d'arme de Charles XII*, éd. par Goriańnow, p. 8.

⁵ Gasp. Niesiecki. *Korona Polska* (Couronne de Pologne). 1740, t. 3, p. 647.

⁶ *Vol. Legum* 1736. V, 284.

⁷ Mss. de la Bibl. des c-tes Krasiński. Varsovie. »Jaśnie Wielmożni nayłaskawsi M. i Dobrodzieystwo Fundatorowie Nasi Nayszczodroblwsi (p. 1—39).

P. 26. Drugi syn Streta Paweł, sędzia Trocki, a zasz ten ubliżył w czym sprawiedliwości Oycyzny i Imienia Swojego. Ten to Przemyślny Narodu Polskiego y J. WW. Tyszkiewiczów Paweł; a żeby był przyszych nawet pokazał Wiekach, z jaką Dom ten był, jest i będzie dla Oycyzny wiernością, z tym ją J. W. Niewiarowskich przez śluby małżeńskie zprzymierzył Domem (p) z którego Łona gorliwego Praw, Swobod i Sprawiedliwości, obrała sobie Obrońcę Oycyzna: szczęśliwie nam panującego Najjaśniejszego Monarchę Stanisława Augusta z Tey to, Niewiarowski o jak wierną wydał Naprzód Bogu Ofiarę.... Fundatorskiego Imienia Najobowiązani słudzy i Bogomodley Konwentu Berdyczowskiego Karmelici Bosi.

(p) J. O. Poniatowski kasztelan krakowski Ociec Najjaśniejszego Króla z Niewiarowskiej urodzony.

La notice (p) est ajoutée d'une autre main.

de Lithuanie), à titre de fondatrice du couvent des carmes déchaussés de Berdyczew (Berdytychev)¹. Cet opuscule, oeuvre, suivant toutes les probabilités d'un des membres de la communauté, semble remonter au commencement du règne de Stanislas Auguste: Le couronnement de l'image de la S^{te} Vierge de Berdyczew, cérémonie qui eut lieu le 16 juillet 1750, sous l'égide des Tyszkiewicz et des Białozor, multipia les éditions en l'honneur du nom des fondateurs; le comte Joseph Tyszkiewicz (*Tyszkiewicziana*, p. 25, 26, partie bibliographique) en énumère pour les années 1758, 1765, 1767.

Dans le panégyrique que nous produisons il est mentionné incidemment qu'un Tyszkiewicz, du nom de Paul, s'est allié par son mariage avec la famille Niewiarowski, dont est issu le monarque régnant. Une notice d'une écriture différente du panégyrique précise: »Poniatowski castellan de Cracovie² était né d'une Niewiarowska«.

Ce Paul Tyszkiewicz, juge du district de Troki, vécut au milieu du XVII^{me} siècle. Nous avons une dédicace que lui adresse son fils, Josépin, prieur des carmes déchaussés du couvent de Głębock (Glembotsk) et dans laquelle il le remercie de l'éducation qu'il a reçu de lui.

La dite dédicace précède un sermon que le P. Josépin prononça le 13 septembre 1644, à l'inhumation d'Alexandre Tyszkiewicz, juge du district de Polotsk et qui fut imprimé, avec autorisation des supérieurs religieux (Vilnae typ. acad. Soc. J. C. 1645 in 4-to)³.

¹ Ce couvent fut fondé par Janus Tyszkiewicz, palatin de Kief († 1649), par suite d'un voeu qu'il fit étant en captivité chez les Turcs; il y consacra à Dieu sa demeure, un château-fort. (V. la gravure de l'église de Berdyczew et son enceinte fortifiée. (Les tombes des Tyszkiewicz). *Groby Tyszkiewiczów*. Varsovie 1873. La ville de Berdyczew était le centre d'immenses domaines, des plus considérables en Pologne. Ces territoires en bordure de la Wolhynie, dans les steppes de l'Ukraine, avaient été octroyés, comme espaces déserts à coloniser, aux Tyszkiewicz par le grand-duc Swidrygiello à Kief au XV^{me} s. Al. Jablonowski. *Źródła dziejowe* (Sources histor.), XXII, 588.

² Dernière dignité conférée à St. Poniatowski; c'était la plus haute dignité civile en Pologne.

³ Joseph Tyszkiewicz. *Tyszkiewicziana*, p. 34.

Il s'ensuit que notre panégyrique est une confirmation de la Relation.

Tandis que nous poursuivons notre étude de l'origine des Poniatowski, des recherches généalogiques parallèles de Mr. St. Al. Kozłowski¹, viennent de mettre au jour une série d'actes émanant de la juridiction de (Bietch) Biecz, de Cracovie, de Sandetz. Ces papiers démontrent indubitablement, que François de Poniatowa Ciołek (Bouvillon) Poniatowski (c'est ainsi qu'il signait) fut le père de Stanislas, et donnent quelques lumières sur cet ascendant, à partir de l'époque (vers 1672) où il épousa Hélène de Newiarowo Ligeza Niewiarowska, fille d'une fort bonne famille de Petite Pologne; elle avait pour parents Balthazar, propriétaire de Newiarowo et Sophie née demoiselle Czaplińska.

S'il reste à prouver où et quand naquit François, comment il employa sa première jeunesse — toujours est-il qu'aus sitôt marié — on le voit s'établissant dans les biens des Niewiarowski qu'il afferme (palatinat de Cracovie, environs de Bochnia, domaine de Dąbrowica avec terres de Chrostowice, Wieniec et Podgorodzie). Immédiatement après en 1673 il prête à un Lubomirski² 7000 fl. de Pologne. Il s'intitulait veneur de Podlachie (venator Podlachiae). En 1680 pour la première fois il figure comme échanson de Wyszogród (pincerna Visogrodensis).

Depuis 1685 François Poniatowski témoigne dans les actes du châtelet (gród) de Sandetz (Sandecz) à titre de copropriétaire de terres de Dąbrowa, Klimkówka, Gołąbkowice, Olbiadek (Ubiad), Lipki et Nasierow [?] (Nasciszowa) et comme tenancier des biens de Proszówki³. Ses transactions foncières se trouvent consignées dans les actes du Tribunal de Lublin⁴.

Notre attention est particulièrement attirée par une affaire

¹ Stanislas Alexandre Kozłowski. *Przyczynek do rodowodu Stanisława Augusta Poniatowskiego, króla polskiego*. (Supplément à la généalogie de Stanislas Auguste Poniatowski, roi de Pologne). Mies. Herald. Léopol. mars-avril 1911. N. 3-4, p. 48-50.

² Acte du châtelet de Biecz, t. 67, p. 171.

³ Actuellement district de Sandetz, par. de Nouveau-Sandetz et Wiełogłowy.

⁴ En 1685: Décret I. 382, fol. 701 et I. 381, f. 321, 1092. — En 1687:

de partage des terres de Dąbrowa, Klimkówka, Obladek et autres qui eut lieu en 1687¹, entre Schlichting, Strońska, Kawiecki et François Poniatowski; par son affaire avec les Kawiecki au sujet de 5000 fl. de Pologne²; enfin en 1689 par son affaire avec les Kawiecki motivée par le titre de propriété des terres nommées ci-dessus³; avec les Schlichting et les Kawiecki, au sujet du même partage, nous avons aussi des actes passés au châtelet de Sandetz⁴.

Les noms des Schlichting (blason Schlichting) et des Kawiecki se retrouvent dans l'histoire antérieure des Poniatowski, reliant François avec sa souche au commencement du XVII-e et au XVI-me s, et sont un indice de filiation directe, de François aux Poniatowski d'alors en Grande Pologne.

Un Schlichting, notamment Jean Georges (Schlichting Johannes-Georgius... Wschowensis Judex)⁵, était juge à Wschowa (Fraustadt), il siégea dans un procès où le nom des Poniatowski est en cause.

Un autre Schlichting, dont le prénom était Elie, figure dans l'affaire juridique des frères Arciszewski (du blason Prawdzic)⁶. Il était porteur auprès du staroste général de Grande Pologne, de la protestation d'Hélène Wyskota-Zakrzewska, mère des Arciszewski⁷, Elie et Christophe.

Inscr. l. 63, fol. 577-0. — Voir documents relatifs au prêt de la somme à Lubomirski: t. 64, année 1686.

¹ Tribunal de Lublin. Decret, en 1687, l. 386, f. 1155.

² Id., en 1688, l. 388, f. 814.

³ Id., en 1689, l. 390, f. 718.

⁴ En l'année 1691, l. 183, p. 911 et t. 66, p. 1927.

⁵ J. A. Komensky *Lumen e tenebris*. 1665. Deuxième partie. *Revelationes*, portant la date 1664, p. 100.

⁶ C'était une affaire criminelle pour meurtre; les frères Arciszewski avaient mis à mort leur ennemi et persécuteur, le juriste Brzeźnicki. Elie et Christophe prirent la fuite, l'aîné Elie, entra au service du Danemark, le second Christophe, s'illustra dans l'armée hollandaise; il commanda les troupes des Provinces Unies au Brésil, dans la campagne contre les Espagnols et les Portugais. — Avant de quitter l'Europe il fut poursuivi, (1626—1629), pour avoir conspiré sous les auspices de son protecteur, le prince Christophe Radziwiłł, contre le roi de Pologne, Sigismond III Waza. Rappelé en Pologne par Ladislas IV, fils et successeur du précédent, il reçut le commandement de l'artillerie.

⁷ La protestation de Schlichting. Arch. de Posen: Rel. Cost. 1623,

Un Schlichting, dont le prénom ne nous est pas connu, est en relation avec Christophe Arciszewski¹. — Or d'étroits et nombreux liens de parenté unissaient les Poniatowski avec les Wyskota-Zakrzewski et les Arciszewski.

Un Albert Wyskota Zakrzewski, d'une famille originaire de Zakrzewo, dans les environs de Rawitch, propriétaire considérable en Grande Pologne, qui vécut dans la seconde moitié du XVI^e s.², épousa Sabine Konarzewska (du blason Wręby)³,

p. 160, publiée par Al. Kraushar. *Krzysztof z Arciszewa Arciszewski*. Pétersbourg 1892. T. I, p. 311. Annexes.

¹ Chr. Arciszewski le mentionne dans sa lettre du 26 nov. 1629 au prince Chr. Radziwiłł: «...Schl(ichting) disait: Détourne tes yeux des États d'Espagne, garde toi de te montrer dans l'Empire, ne pense pas à la Pologne, méfie toi de la France. (Kraushar. *Arciszewski*. T. I, p. 234).

² Joseph Maximilien Ossoliński. *Wiad. hist. i kryt.* (Informations d'hist. et de crit.). Léopol 1852, t. IV, p. 278. — *Słownik geogr.* (Diction. géogr.) Varsovie. T. X, 1895, p. 319.

³ Les détails ci-dessus sont tirés de deux extractions nobiliaires que Christophe Arciszewski dut produire à Stargard (Starogród) 1618 et à Dirschau (Tzew), 1620, par suite d'un procès avec Brzeźnicki (Actes de Stargard de 1618, actes de Kościany de 1622 et décr. de Piotr. de 1620). L'armorial de Boniecki (*Herbarz*). Varsovie 1899. T. I, p. 50, se base sur ces documents. — Les preuves judiciaires de noblesse de Christophe Arciszewski: Rel. Kościan. 1622, p. 6: Arch. de Posen, sont publiées par Kraushar. *Arciszewski*. T. I, p. 299–304. Annexes:

»Wywód sądowy szlachectwa Krzysztofa Arciszewskiego (1620).

Actum in Costen feria quarta ante festum S. Agnetis Virginis proxima A. D. 1622«.

Ce document fut contresigné suivant l'usage par de nombreux témoins, 24 gentilhommes y figurent. »Na co dla lepszej wiary y pewności przy pieczęci y podpisie JMci Pana Marszałka koła naszego rękoma naszymi podpisałimy się y pieczęci swe przykładamy. Działo się w Starogrodzie, na seymiku Elektyey deputackiey, dnia dziesiątego Września Roku Pańskiego 1618. Samuel Konarski castellanus Gedeanensis Marszałek ziązku teraznieyszego Ellektyey Panów deputatów. Stanisław z Lubieńca Niemojewski Castellan Elbiński, ręką swą. Dymitr Weiher manu propria. Jan Loka, starosta Borzechowski ręką swą. Piotr Kostka z Sztemberku m. pr. Piotr z Bąkowa m. pr. Jan Wiewiowski Stol. Pod. manu propria. Krzysztopf z Bakowa m. pr. Mikołaj Czapski. Chrystoph Czapski mpr. Mikołaj Kos mpr. Jan Werda starosta Nowski ręką swą. Woiciech Kierzyński. Jan Białobłocki Zbinikowski mpr. Jan Stanisław Kiercimski m. pr. Stanisław Barski, Łukasz Wyrzeński, Maciey Szpogowski, Jadam Bożepolski. Ludwik z Gradowic Boroszewski. Gerzy Pierzchna, Gerzy Jasiński,

elle était veuve de Pierre de Verbno Pawłowski¹; Albert devint le beau-père des deux fils et des trois filles que Sabine avait du premier lit. Une de ces filles, Sophie de Verbno Pawłowska, épousa un Ciołek Poniatowski, Julien de Duchniki († 16 février 1628)². — Du mariage d' Albert Zakrzewski avec Sabine

Chrystoph Rembowski, Marcin Pusiński, Wojciech Bochleński, Christoph Splawski mp. Jerzy Czarliński m. p. Piotr Kliński z Radziejowa, Maciej Bochliński m. p. De quarum litterarum originali recepto idem offerens Judicium terrestre Syradiense et Cancellariam ejus quietat Martianus Zaleski notarius Terrestris Siradiensis.

Arch. Posnan. Rel. Kościan. 1622, p. 6.

¹ Les de Verbno Pawłowski étaient de famille comtale d'ancienne date, ils étaient originaires de Bohême ou de Silésie. L'empereur Ferdinand III ratifia le titre de comte (16 avr. 1642) à la branche bohémo-silé-sienne. Kneschke. Grafenhäuser. Żychliński Th. *Złota księga* (Livre d'or). Posen. Ann. X, p. 280.

² *Lumen e tenebris*. Deuxième partie, p. 128–129. — Nous relevons chez Niesiecki (*Korona Polska*, ed. 1740, t. III, p. 647), parmi les Ciołek Poniatowski établis dans le palatinat de Cracovie, André Poniatowski de Duchnik, député juridique et juge président au tribunal d'inter-règne de 1648 (sądy kapturowe); il signa les *pacta conventa* du roi Jean Casimir Waza. («Jędrzej z Duchnik Deputat y Sędzia Generalny kapturowy 1648 podpisał *pacta conventa* Jana Kazimierza Króla). — Dans les *Volumina Legum*; ou Lois, Constitutions, et Privilèges du Royaume de Pologne: *Volumen* III. 1735, p. 918: le roi Ladislas IV Waza, d'après la Constitution du 3 juin M.DC.XXXVII. 4. 3. nommé au tribunal de Radom son secrétaire André Poniatowski de Duchnik (Andrzej z Duchników Poniatowskiego sekretarza naszego). Dans le *Volumen* IV, 1737, p. 186, dans l'acte d'instructions pour le jour de grande élection au champ de Wola, près Varsovie, M.DC.XLVIII, VI octobre, André Poniatowski, secrétaire de S. M. le Roi, se trouve membre du *Compositum Judicium*.

»Rolla ludzi w Artyleryi koronnej Cekauzach ośmiu służących, produkowana na sejmie Anni 1647« ...»Ten Regestr Officerów y inszych ludzi wszystkich w zaciągu Armaty koronnych będących, produkowany był nam z Senatu y Poselskiej Izby Deputowanym na Seimie anno 1647 (nomenclature des hommes servant dans l'artillerie de la Couronne et huit arsenaux, produite à la diète de 1647 ...le Régistre des officiers et autres gens tous enrôlés dans l'artillerie de la Couronne, fut produit à nous députés du Sénat et de la Chambre des nonces à la diète en l'année 1647). Zbigniew z Goraiia kasztelan Chełmski m. p. (gendre de Raphaël Leszczyński palatin de Belz). Andrzej Poniatowski z Duchników, S. K. I. M. Posel Xięstw. Zat. y Ośw. (secrétaire de S. M. et député des principautés de Zator et Auschwitz). Krzysztof z Zale o Zelski, Pisarz Ziemie Bielski m. p.

naquit une fille, Hélène, mariée à Elie Arciszewski, c'est elle que nous avons mentionnée ci-dessus.

Un des fils du premier mariage de Sabine, Pierre de Verbno Pawłowski, épousa Anne Arciszewska, fille d'Elie et d'Hélène; cette Anne était veuve de Mathieu Szreński (blason Dołęga)¹.

Anne Arciszewska, fille de Pierre, un quatrième fils d'Elie et d'Hélène Wyskota Zakrzewska, que mentionne Żychliński, dans son Livre d'Or (*Złota księga*. Ann. 15, p. 6), mais qu'omettent Boniecki et Kraushar, épousa Ladislas Schlichting.

Quant aux Kawiecki, les autres co-propriétaires des domaines de François Poniatowski, s'ils étaient du blason Wyskota, ce que nous n'avons pas pu établir, ils dérivait d'un embranchement de la maison Zakrzewski, sise sur les terres de Zakrzew et Kawcz.

Albert Wyskota Zakrzewski, les Arciszewski, les Schlichting étaient ariens; l'ancienne secte arienne, appelée aussi socinienne, du nom de son réformateur Faustin Socino, niait l'égalité du Père et du Fils, et par là même, la divinité de ce dernier au sens absolu du mot divin². En Pologne elle prit

Andrzej Maximilian Fredro, poseł Woiewództwa Ruskiego m. p. Stanisław Sarbiewski z Sarbiewa, Grabowiecki y Korytnicki Starosta, Marszałek koła Poselskiego m. p. (Arch. de Willanów près Varsovie. Mss. Nro 44, p. 17 publié par Al. Kraushar. *Arciszewski*. T. II, p. 279—282. Annexes). Les comptes de Christophe Arciszewski présentés à la diète de 1647, aux députés du sénat et de la chambre des nonces, après liquidation et vérification, au nombre des signataires André Poniatowski secrétaire de S. M. (Id. p. 326). Au sujet d'André Poniatowski de Duchniki, plus de particularités dans le Mss. 369 de la bibliothèque des c-tes Krasiński à Varsovie, p. 86—99, 162, 105, 109, 110, 111. Ces documents se rapportent aux principautés d'Auschwitz et Zator et aux tribunaux d'interrègne de 1633 et 1648.

¹ Resign. Cost. 1617, fol. 324. Inscr. Nacl. 1651, fol. 690—692. -- Żychliński *Złota księga*. Ann. X, p. 293. Ann. XV, p. 2.

² Jonas Schlichting né à la fin du XVI-e s., à Bukowiec, Grande Pologne, a publié: *Wyznanie wiary polskich socynianów* (L'acte de foi des sociniens polonais), 1642. Ce théologue était le pilier de son église. Certaines de ses oeuvres furent brûlées publiquement par le bourreau sur la grande place de Varsovie. Ne se sentant pas en sûreté en Pologne, il passa en Hollande, toutefois de ce pays de tolérance il fut encore chassé. Ses ouvrages ont été imprimés en latin, en polonais, en allemand, en français, en hollandais.

un grand développement au commencement du XVII^e s. ; la ville de Raków¹, qui en était le foyer principal, reçut le nom d'Athènes sarmate. L'école y compta jusqu'à mille étudiants. — La communauté socinienne ne fut jamais très nombreuse, mais elle se composait exclusivement des intellectuels du pays, fils spirituels des humanistes, et était presque exclusivement une congrégation de noblesse.

Par la suite, avec la réaction catholique, les ariens de plus en plus persécutés, furent finalement expulsés de Pologne (1658). — Une partie des sectaires resta au pays, accédant, du moins extérieurement, soit à l'église protestante évangélique, soit à l'église catholique romaine. Un grand nombre se réfugièrent dans les contrées protestantes, en Prusse, au Palatinat, en Hollande, mais bientôt la secte fut prohibée presque partout. Elle fut exclue de l'acte de tolérance édicté en Angleterre en 1689.

En temps et lieu, nous reviendrons à l'influence que ces circonstances religieuses et politiques exercèrent sur le milieu qui nous occupe.

Vers 1695 François Ciołek de Poniatowa Poniatowski ne vivait plus, car à cette époque, Hélène de Niewiarowo Niewiarowska figure comme veuve, avec son fils aîné Joseph, au nom des fils cadets Stanislas et Michel-Jacynthe².

Les terres ci-dessous dénommées (note 2), devinrent la propriété de Joseph qui ainsi que son père, signait invariablement »Ciołek de Poniatowa«. Il fut colonel, ensuite général des armées de la Couronne ; marié à Hélène Otfinowska, il ne laissa pas d'enfants³.

¹ Raków était situé en Petite Pologne, actuellement Royaume de Pologne (Pologne russe).

² Prot. inscr. Sandec., t. 86, p. 495 et p. 663. »Gen. Joseph Ciołek a Poniatowa Poniatowski olim Gen. Francisci, pincernae Vissogrodensis, bonorum Dąbrowa, Olbiad, Klimkówka, Łązek, Gołąbkowice haeredis, filius, suo et gen. Helenae de Niewiarowo Niewiarowska memorati Francisci consortis, matris suae, suo et Stanislai atque Michaelis Ciolki Poniatowskie fratrum suorum germanorum etc.«.

³ Les Otfinowski (Otwinowski est l'orthographe la plus usuelle) étaient de bonne noblesse (v. Nieszporkiewicz A., Gryphus domus Otwinovianae 1693). De père en fils, cette famille entretenait des rapports avec

Ce n'est qu'en 1732 que Joseph Poniatowski vend toutes ses terres à son frère Stanislas. L'acte fut dressé à Varsovie et enregistré dans la ville de Sandetz. »Joseph y paraît comme général-major de S. M. et Stanislas comme seigneur de Wołczyn et Radwanice, palatin général de la terre de Mazovie, régimentaire général des armées de la Couronne«¹.

A l'occasion de cette vente, les frères Joseph et Stanislas Poniatowski apparaissent encore une fois en l'an 1742 au châtelet de Cracovie².

Nous voyons François Poniatowski passer sa vie dans le palatinat de Cracovie. Il ne semble pas devoir sa fortune à la faveur des Lubomirski ni à celle des Sapieha mais à son propre labeur. Ses relations avec les Lubomirski, à ce que nous savons, se bornent à un prêt qui ne lui était pas restitué entre 1673 et 1686. Quant aux Sapieha il n'y en avait point dans la contrée de Cracovie, ils résidaient en Lithuanie; nous ne les voyons pas en relations avec François, mais avec ses fils, Joseph et Stanislas.

Le troisième fils, Michel-Jacynthe, entra dans l'ordre de saint Dominique.

Une unique fille, Sophie-Agnès se voua à Dieu, devint carmélite et fut ensuite abbesse des carmélites déchaussés de

l'orient; parmi ses membres les plus remarquables, Erazme Otwinowski (XVI-e s.) était un des plus ardents adeptes polonais de la secte socinienne; il habita longtemps la Turquie, et a laissé la description de son voyage, conservée en manuscrit et éditée au siècle passé par J. I. Kraszewski sous le titre: *Podróże i poselstwa polskie w Turcyi 1557 r.* (Voyages et ambassades polonaises en Turquie 1557), Cracovie 1860; ensuite Erazme s'établit à Raków, ce centre des sectes hérétiques, il épousa la fille d'Alex. Radecki imprimeur et fut recteur de l'école du lieu. En un âge avancé il poursuivit une correspondance avec l'hetman Jean Zamoyski. — Jarosz Otwinowski, secrétaire du roi et militaire, fut envoyé en ambassade en Turquie en 1619. Il est l'auteur d'une description versifiée d'une campagne en Moldavie. (*Powodzenie niebezpiecznego ale szczęśliwego wojska...* Cracovie. 1601, in 4-o). — Samuel Otwinowski secrétaire du roi, vers le milieu du XVII-e s. fut le premier traducteur du célèbre poème le *Giulistan* (Le jardin des roses) de Saadi de Chiraz, éd. par J. Janicki d'un ancien manuscrit.

¹ Cet acte est déclaré au châtelet de Varsovie, f. B post festum Assumptionis in Coel. Glorissimae Virginis Mariae proxima 1732. Il fut porté dans les livres de Sandetz, induct. relat. t. 156, p. 1181.

² Inscr. Crac., t. 356, p. 2084.

Wesoła à Cracovie. — Elle adopta le nom de »Christine«, nom fatidique dans la famille des Poniatowski.

Combien tout cela est simple, précis et limpide.

L'étonnant, c'est que tant de versions de l'extraction des Poniatowski aient surgi.

L'incompréhensible, c'est qu'ils n'aient pas proclamé leurs antécédents, qu'ils les aient laissé ignorer, jusqu'à ces publications actuelles faites dans la paix que procure la distance des siècles.

Un point toutefois, concernant François Poniatowski, reste troublant, dans aucun des nombreux actes, passés par lui, il ne mentionne le prénom de son père.

Mr. Kozłowski n'a pas épuisé ses sources et il espère trouver ce nom dans d'autres actes. Il croit possible d'identifier François Poniatowski avec un François Poniatowski, dont l'acte de baptême est enregistré en 1647, dans la paroisse de Chodel (ci-devant district de Puławy, actuellement district de Novo-Aleksandryjsk, gouv. de Lublin). La terre de Poniatowa en relève, c'est une antique demeure des Ciołek Poniatowski.

Ce François était fils de Félix et de Dorothée. Si l'identité des deux François pouvait être prouvée, la branche royale des Poniatowski se trouverait rattachée à une lignée remontant au XV siècle, les actes du châtelet de Lublin en font foi. Mais c'est bien deux personnalités différentes qui sont en cause : la preuve en est que François père de Stanislas, était mort, comme nous venons de l'indiquer en 1695 — l'autre François, le fils de Félix, vivait encore en 1732¹.

Contre l'hypothèse ci-dessus nous avons en outre à objecter une explication différente de l'origine des Poniatowski dans la branche qui nous importe. Nous nous référons à une version écrite de la main de Stanislas Auguste lui-même. Cette

¹ Certains auteurs, Zieliński (*Franciszek Poniatowski podstarości rycki i lubelski* [François Poniatowski intendant de Ryki et de Lublin]. Kłosy. T. XXXII. Varsovie 1881, nr. 826. p. 260), Ernest Swieżawski [*Kilka szczeg. o nazwie i rodz.* Wędrowiec 1879. Nr. 139. p. 132], se basant sur des indices probables, ont qualifié le-dit François, économiste de Ryki et Lublin.

note explicative fait partie des papiers du roi, mis en dépôt aux archives de Moscou¹.

Selon les données de cette généalogie la branche royale des Poniatowski avait pour premier ancêtre Jean Ciołek et celui-ci prit l'appellation de Poniatowski, non à cause de son père, mais d'après le nom d'une terre »Poniatów« qu'il avait héritée de sa mère².

Une indication venant du roi a trop de valeur, pour que nous ne tentions pas de la suivre.

Une médaille que le roi Stanislas Auguste fit frapper à la mémoire de son père, indique que Stanislas vint au monde le 15 Septembre 1676³.

Le journal nous informe consécutivement, que Stanislas »passa sa première jeunesse dans l'université de Cracovie, pour avoir quelque teinture des lettres. Son père qui avait voyagé, l'envoya au sortir des classes à l'âge de 13 ans avec son frère aîné à Vienne, tant pour apprendre la langue allemande que pour leur faire voir le monde«. Peu d'années auparavant (en 1683), Vienne avait été délivrée des Turcs par le roi Sobieski et les Polonais y jouissaient d'une certaine popularité; c'est ce qui porta sans doute François Poniatowski à prescrire à ses fils d'arborer pendant six mois leur costume polonais; comptant qu'ils inspireraient ainsi, à qui les verrait, la curiosité de savoir qui ils étaient, ce qui leur vaudrait peut-être de nouvelles relations.

»Un des points de sa disposition paternelle était d'ordonner qu'on les devait toujours faire manger à l'auberge publique, où des honnêtes gens et des officiers avaient leur table ordinaire, et cela en vue de les rendre plus hardis à hanter le grand monde. Dès qu'il sut qu'ils commençaient à parler l'allemand et un peu de français, il leur a fait changer d'habillement pour leur faire apprendre des exercices convenables aux gentilshommes, qui devaient un jour travailler à faire leur for-

¹ Бумаги Царства Польскаго, carte 5—7.

² Serge Goraiñow. *Le journal d'un frère d'arme de Charles XII*, p. 2.

³ Dzieduszycki. *Książę Andrzej Poniatowski*. Gazeta Lwowska 1875, Nr. 125.

tune. Deux années passées de cette façon, il songea à les faire voyager et leur fit tenir pour ce sujet quelques lettres de change¹.

Ces mandements, le choix à ce moment de la capitale autrichienne, sont d'un esprit sagace et ambitieux qui tend à faire sortir ses fils de la médiocrité de gentilshommes campagnards, à des hauteurs d'ordinaire inaccessibles aux gens de leur condition. Tout cet ensemble trahit un certain plan, conçu à l'avance.

Il est à remarquer que François Poniatowski lui-même, malgré sa disposition ambitieuse et bien qu'assez riche pour tenir longuement ses fils à l'étranger, dut passer ses jours dans l'ombre.

A ce moment l'empereur Léopold I était en guerre avec les Turcs. — Au début des hostilités, en 1689 la fortune avait semblé tourner en faveur de la Porte. En Transylvanie Toekeli battait le général Haesler, et se proclamait prince du pays. Pendant ce temps les Grecs de Morée se soulevaient contre la domination de Venise et les Maïnotes faisaient leur soumission au sultan.

Cependant les impériaux résistaient.

Nos deux jeunes gens, entraînés par l'exemple des officiers dont ils avaient fait connaissance à l'auberge, prirent la résolution de fausser compagnie à l'abbé leur mentor et au lieu de voyager, d'aller faire la campagne en Hongrie. Ils s'équipèrent en proportion de leurs moyens, demandant pardon après coup et sollicitant de leur père la permission de pouvoir suivre leur penchant au service. Une allusion au siège de Petervaradin, indique que ces faits se rapportent à l'année 1691. Koeprili III à la tête des troupes turques passa la Save, marcha audevant du margrave de Bade, qui arrivait de Petervaradin et le rencontra non loin de Salankemen. Dans la bataille livrée le 19 août 1691 Koeprili fut tué et les Autrichiens remportèrent la victoire.

»Comme il y eut plusieurs occasions, où les volontaires se pouvaient faire connaître, les deux gentilshommes acquirent quelque approbation des officiers généraux par leur application au métier«.

¹ *Relation* de St. Poniatowski, 8—9.

Parmi les généraux se trouvait un seigneur polonais, un Sapieha; Stanislas Poniatowski l'appelle comte. — Disons d'emblée et une fois pour toute que, suivant un usage abusif de son temps, on donnait cette qualité en Pologne à chaque gentilhomme de marque, ainsi disait-on: le comte Leszczyński, le comte Tarło. Poniatowski s'arrogera également cette distinction lorsque sa situation se sera élevée. Cependant la plupart de ces titres n'avaient aucune base légitime. La République de Pologne n'accordait à ses citoyens que le diplôme de noblesse; quelques familles lithuaniennes s'étaient réservé leurs titres de princes, avaient reçu le titre de comte en s'incorporant à la noblesse polonaise¹; en outre, un petit nombre de familles de Pologne avaient des titres de comtes et de princes du Saint-Empire². Toutefois, tous les gentilshommes étaient égaux entre eux dans leurs droits et leurs devoirs, et les titres incombants à certaines familles ne conféraient aucun privilège politique.

Michel Sapieha, dont il est question ici, était le fils de Casimir Paul Jean, palatin de Vilna et grand général de Lithuanie, lui-même était grand écuyer de Lithuanie et général-major dans la cavalerie au service de l'empereur; il fut fiancé à une princesse de Salm. Ses relations hors de Pologne étaient étendues car la troisième femme de son père, sa marâtre, fut aussi une étrangère, une Waldstein³. Nous soulignons ces détails, car nous aurons à considérer, par la suite, que ces voies extérieures, ont pû introduire les jeunes Poniatowski auprès de Sapieha,

¹ J. Bartoszewicz. *Tytuły w Polsce* (Les titres en Pologne). Passim.— Michel Tyszkiewicz. *Monografia domu Tyszkiewiczów* (Monographie de la maison des Tyszkiewicz). Varsovie 1900, p. 8.

² *Sapiehowie* (Les Sapieha). *Materyaly* (Matières hist. et géneal.), éd. par la famille, t. I, Pétersbourg 1890, p. VII. Le titre de prince fut octroyé parait-il aux Sapieha par le Saint-Empire, mais ils ne commencèrent à l'employer qu'aux temps du roi Stanislas Auguste Poniatowski. Après le partage de la Pologne, la Commission héraldique de l'empire de Russie, se basant sur l'usage, reconnut aux Sapieha le droit de se servir du titre de prince sans qu'ils aient présenté de preuves.

³ Telle est, comme on le sait l'orthographe exacte du nom du célèbre généralissime appelé populairement Wallenstein. — *Sapiehowie*. *Materyaly*. T. III, p. 206. Vers 1710 Casimir Sapieha épousa la veuve d'André Gielgud, écrivain du Gr. D. de Lith. Antoinette Sibille de Waldstein-Arnau, fille du comte Léopold envoyé de l'empereur à Dresde.

par des raisons plus valables au point de vue historique, que la parenté bâtarde, présumée par Rulhière¹.

Michel Sapieha invita les jeunes Poniatowski à sa table, et les fit camper auprès de lui. Sur la fin de la campagne, il donna à l'aîné une charge d'enseigne dans son régiment d'infanterie qui passa ensuite au comte Solari, de façon que les deux frères furent séparés : l'aîné partit pour Italie avec le régiment, et le cadet, le héros de notre récit, resta comme volontaire auprès du général Sapieha.

Des pourparlers interrompirent la campagne qui languit en 1692—3. Sapieha quitta alors son régiment pour prendre un régiment de cuirassiers à la suite du général Palfi ; il donna »la cornette de la colonelle« à Poniatowski et puis en fit son aide de camp.

Les puissances n'ayant pû se mettre d'accord la guerre recommença ; ce furent les Vénitiens qui en 1694 attisèrent de nouveau la lutte.

Après une bataille livrée près de Temesvar entre le Temesz et la Bega, et où Poniatowski fut blessé à côté de son général, celui-ci lui accorda une compagnie dans le même régiment².

Le belliqueux sultan Moustafa II, à l'automne de 1695, avait pris une offensive énergique en Hongrie. L'année suivante, il battit l'électeur de Saxe à Olasch (20 août). C'est à ce moment que la France s'engageait dans les négociations qui aboutirent à la paix de Ryswick (20 sept. 1697). Louis XIV offrit à la Turquie de l'y faire comprendre : elle refusa.

Un orgueil égal, des scrupules divers mais analogues, chez le »Roi Très Chrétien« et le »Padischah de l'Islam« empêchèrent que la guerre et la paix fussent faites en même temps par la France et la Porte.

Toutes les forces de l'Autriche devenaient disponibles contre la Turquie. Or avant même que la paix de Ryswick

¹ G. Niesiecki. *Herbarz Polski* (Armorial polonais). Leipzig, éd. Bobrowicz. 1841. T. VIII, p. 250—2. —E. Otwinowski. *Pam.* (Mémoires), p. 33—4. — St. Poniatowski. *Relation*, p. 9.

² Id., p. 10.

fut signée, l'empereur avait pu diriger sur le Danube ses meilleures troupes et son meilleur général, le prince Eugène. C'est contre celui-ci que se brisa la fortune renaissante de l'empire ottoman : dans la journée de Zenta, sur la Theiss (11 sept. 1697). Cette écrasante défaite livra de nouveau la Serbie et la Bosnie à l'invasion autrichienne et l'insurrection chrétienne recommença.

Lors du premier partage de la Pologne, pendant les affres des débats, Stanislas Auguste s'efforcera de démontrer à l'Autriche qu'elle agissait à l'encontre de ses propres intérêts en prenant part à la spoliation ; parmi ses arguments, protestant des bons sentiments personnels qu'il avait toujours témoignés à Marie Thérèse, dans les gages de dévouement donnés par sa famille, il rappellera au ministre de l'impératrice à Varsovie¹ que son père avait combattu pour l'empereur Léopold à la bataille de Zenta².

Cette même année 1697 l'électeur de Saxe, Frédéric Auguste quitta le commandement de l'armée impériale : il était élu roi de Pologne après la mort du roi Jean Sobieski († 1696) et prenait le nom d'Auguste II. — Jeune, beau, doué d'une force herculéenne, d'une part il avait fait preuve de bravoure dans la guerre contre les Turcs, de l'autre, il s'était montré chef incapable³.

Poniatowski suivit son général lorsque celui-ci revint en Lithuanie ; peu après, Sapieha lui fit épouser la veuve d'un comte Ogiński porte-glaive de Lithuanie⁴. Ce devait être un parti très considérable par rapport à la fortune, car l'âge de la dame, confesse notre Relation était un peu disproportionné

¹ Le baron Revitzki.

² *Mém.* du roi St. Auguste Poniatowski, inéd., t. V, p. 12—13.

³ Szujski. *Dzieje Polski* (Histoire de Pologne). T. IV, p. 15, éd. Léopol. 1866, p. 172—3.

⁴ Elle était la fille du castellan de Nowogródek Woyna-Jasieniecki. G. Niesiecki. T. VII, p. 377. — *Sapiehowie*. Materyály. T. II, p. 179—180. Casimir palatin de Vilna et Christine née Hlebowicz, sa première femme, époux Sapieha, affermèrent pour 210.000 fl. annuellement les biens de Dubrowna au porte-glaive Charles Ogiński et à son épouse Thérèse née Woyna-Jasieniecka (1693, 1 mai à Dubrowna. Acte du Trib. 1693, 6 juin, p. 703).

avec celui du cavalier. Par surcroît de disproportion les biens de la mariée se trouvèrent surchargés de dettes. Quoiqu'il en soit de cette fortune, sous le rapport des alliances les Woyna étaient apparentés aux premières familles du pays et pour Stanislas, dame Thérèse abandonna un des plus grands noms de Pologne¹. L'union ne fut pas de longue durée; au dire de Matuszewicz², l'épouse était d'humeur pénible et bientôt elle divorça.

Notre héros avait consumé en frais de noce une portion de son patrimoine qui ne devait pas être considérable; il céda généreusement le reste à son frère aîné, fondant ses espérances sur la Providence et sur ses capacités à pousser sa fortune par le service³.

La maison des Sapieha, était alors toute puissante en Lithuanie. Elle cumulait les charges militaires et financières et s'était ainsi arrogé une véritable dictature.

Ces roitelets qui se conduisaient en tyranneaux firent si bien que les gentilshommes de Lithuanie se massèrent contre eux. Grégoire Ogiński était à leur tête.

Auguste II, dans l'intérêt de ses plans monarchiques, soutint la noblesse; celle-ci par crainte de ses oppresseurs immédiats, se jeta dans les bras du roi: elle oubliait pour un instant le cauchemar national, cette hantise du *dominium absolutum* qui dégénérait en insurmontable aversion contre toute domination. Non que les Polonais ne comprissent pas la portée de l'anarchie et en quoi elle menaçait l'Etat, quand même ils ne pouvaient y renoncer et semblaient se vouer sciemment à la perdition. — «Les monarques étrangers, nos voisins,» lit-on dans un manuscrit contemporain⁴ »ne nous

¹ Comp. «*Konwoy honoru senatorskiego*» panégyrique composé en l'honneur de l'entrée d'Eléonore Ogińska née Woyna au palatinat de Vilna. 1730 in-folio.

² Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), t. I, p. 29 et suivantes.

³ St. Poniatowski. *Relation*, p. 11. — J. Korzeniowski. *Souvenirs du prince Stanislaw Poniatowski*, p. 481, 532. Dans ces souvenirs écrits en 1831—1833, à 76 ans passés, le p-ce Poniatowski écrit: «je sais qu'il était ainsi que son frère, domicilié dans le palatinat de Cracovie, possédant chacun un village».

⁴ Académie des sciences de Cracovie. M-ss. N-o 1089, p. 373—385.

laisseraient pas opprimare car ils voient volontiers notre anarchie et ils préfèrent toujours que nous ayons sur le trône un Regem puerum ou un Piast (roi d'origine nationale) impotentem, qu'un maître étranger guerrier et puissant, ainsi l'ordonne leur ratio status et ainsi ils s'appliquent à ce que jamais la Pologne ne leur soit gravis... mais à ce que data occasionis ils puissent butiner». Ils avaient beau comprendre la situation, connaître le danger causé par le désordre, ils ne donnaient pas moins ce désordre comme la base de la liberté¹.

Les troubles du moment furent un prétexte à faire hiverner pour une troisième fois (1699) les troupes saxonnes qu'Auguste II avait amené avec lui en Pologne².

Sur ces entrefaites la guerre de Suède s'allumait presque en même temps que ces troubles de Lithuanie. La noblesse s'était rassemblée sous prétexte d'une levée d'armes générale : »le pospolite«, contre les Suédois; elle était commandée par le prince Michel Wiśniowiecki. Le grand général de son côté, disposait des troupes régulières de Lithuanie. Près de la localité d'Olkienniki une rencontre eut lieu (18 nov. 1700). Elle fut désastreuse pour les Sapięha, ils eurent leurs troupes dispersées, le prince Michel, fils du grand général, fut fait prisonnier et succomba impitoyablement massacré. Poniatowski tombé aux mains des vainqueurs, menacé du même sort, trouva moyen de se sauver.

Chassés entièrement de Lithuanie, en disgrâce auprès d'Auguste II qui leur tenait rigueur, les Sapięha pensèrent recourir au roi de Suède. Celui-ci après avoir vaincu le Danemark et écrasé Pierre I sous Narva (30 nov. 1700), se tournait contre le roi de Pologne, troisième partenaire d'une coalition

¹ Marcel Handelsman. *Studia hist.* (Etudes d'hist.). Varsovie. 1911. Zamach stanu Augusta II (Le coup d'état d'Auguste II), p. 47—8.

² Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 25—27. — Ed. Raczyński. *Arch. tajne Aug. II* (Arch. secr. d'Auguste II). Breslau 1843. T. I, p. 23—43. Au sujet des troubles entre la famille Sapięha et les nobles de Lithuanie: Rapport au roi du général Flemming commandant les troupes de Saxe en Lithuanie. De Grodno, le 22 nov. 1698; le 7 janvier 1699, p. 44. — Lettre de Mr. Ogiński sous-maitre-d'hôtel de Lith. aux nobles.



qui avait cru pouvoir profiter de sa jeunesse pour revendiquer des territoires en litige¹.

Le plan de cette campagne contre la Suède était principalement l'oeuvre de Patkul, meneur de la noblesse livonienne, revoltée par les exactions des rois suédois².

Auguste, en s'alliant à la Russie, s'attendait à reconquérir la Livonie à la Pologne; pour les besoins de cette guerre, il comptait tenir plus longtemps ses troupes saxonnes et établir en Pologne une monarchie héréditaire³. Mais Charles XII qu'on tenait uniquement pour un aventurier, un fantasque, un cerveau brûlé, se révéla génie militaire et d'emblée mit à néant toutes ces combinaisons⁴, d'ailleurs bien conçues, mais mal exécutées⁵. Auguste II traîna, laissa échapper le moment propice; eut-il débuté par une victoire, il n'est pas douteux, que la République aurait été entraînée par ses succès⁶.

La Russie se mit en retard, elle devait faire la paix avec la Turquie et se jeter sur la Suède, mais le parti en Pologne,

¹ Traité offensif et défensif avec le Danemark à Dresde 25 sept. 1699. — Traité offensif et défensif contre la Suède d'Auguste II, uniquement comme électeur de Saxe, avec Pierre le Grand 11 nov. 1699. — La proposition de cette guerre aurait été faite par le tsar au roi de Pologne dès 1698, 31 juillet (10 août) à Rawa près Léopol, lorsque Pierre revenait de Vienne du premier voyage qu'il fit hors de son empire; une révolte des Strelitz, éteinte entre temps, lui avait fait discontinuer sa pérégrination. Dr. Ernest Herrmann. *Gesch. des russ. Staates*. Ed. Heeren et Ukert. T. 4, Hambourg 1849, p. 103, 82, 98.

² Id. T. 4, p. 100, 58—66. Actenstücke aus dem poln. schwed. Kriege 1699. Capitulation zwischen Aug. II und die Liefländischen Ständen. Warschau 1699, Archiv. für Gesch. Liv. Est. Kur. Dorpat 1854. VII. — Raczyński. *Arch. tajn. Aug. II*. T. I, p. 58—70. La Capitulation conclue entre Aug. II et les nobles de Livonie à Varsovie le 24 août 1699. En vertu de cet acte retour de la Livonie à la Couronne de Pologne. La Capitulation est faite volontairement. Relation vis à vis de la Pologne: fief du Roi et de la République (privilèges les plus étendus reconnus à la noblesse). Signé August Rex. Au nom des sénateurs, du maréchal de la province et de tous les nobles comme négociateur, gestor Jean Reinhold Paktul.

³ *Relation* de St. Poniatowski, p. 11.

⁴ Szujski. *Dz. Polsk.* p. 172—3.

⁵ Paix entre les rois de Suède et de Danemark à Travendahl 8 août 1700. Herrmann T. 4, p. 109.

⁶ Raczyński. *Arch. tajn. Aug. II*. T. I, p. 46—58. Expédition des troupes de Saxe en Livonie en 1700 (Mém. du temps).

contraire à la guerre suédoise, par l'ambassadeur de Pologne à Constantinople, Raphaël Leszczyński, mettait des entraves à cet accord, dont pourtant la Porte avait le désir, le calme, depuis sa défaite de Zenta, étant sérieusement son but¹.

Les Sapieha après avoir pris conseil de leurs amis les plus marquants, s'accordèrent à considérer qu'Auguste avait commencé la guerre de Suède à l'encontre des lois et sans le consentement de la République: qu'il la faisait comme électeur de Saxe et non comme roi de Pologne. Le souverain pouvait argumenter à sa décharge que les *pacta Conventa* lui imposaient le recouvrement des provinces aliénées. Une habitude surannée faisait persister cette clause² bien qu'elle ne s'accordât plus avec les intentions archipacifiques de la nation.

Poniatowski nous dit qu'ils l'envoyèrent vers Charles XII en Courlande où le roi avait fait prendre les quartiers d'hiver à son armée victorieuse, et qu'ils le chargèrent de leur assurer la sauvegarde du souverain suédois. Il fut parfaitement bien reçu, sa mission confidentielle lui fut facilitée par la présence, à la première audience, du prince Jean Guillaume de Saxe-Gotha, frère du duc régnant, général-major suédois, qui l'avait connu en Hongrie comme officier.

La mission devait être secrète, pourtant le roi de Pologne en fut averti, et, voyant reparaître Poniatowski à la cour³, il l'interrogea lui-même sur son voyage, mais ne pouvant rien apprendre, par ses réponses, il résolut de le faire saisir et enfermer à Koenigstein, forteresse sur l'Elbe qui dans l'histoire de la dynastie de Saxe joua un rôle analogue au rôle de la Bastille dans l'histoire des Bourbons. Poniatowski eut la chance d'être prévenu. Il se retira chez lui dans le palatinat de Cracovie à dessein déjà de retourner en Allemagne où il avait un protecteur puissant, le prince Salm ancien gouverneur de l'empereur Joseph. Se séparer de leur patrie était un parti promptement embrassé chez les Poniatowski. — D'ailleurs François le

¹ Herrmann. T. 4, p. 102, 105, 88, 110. Le 19 août 1700 un traité de paix pour 30 ans fut conclu entre la Russie et la Turquie.

² V. L. VI, f. 21, 31.

³ Ranfft mentionne qu'il était particulièrement bien accueilli à la cour d'Auguste II. *Gen. hist. Nachr.*, p. 609.

père de Stanislas, n'avait il pas ressenti d'emblée la nécessité de diriger ses fils au dehors.

Toutefois sollicité par le grand général Sapieha et son frère Benoît, le grand trésorier, il changea d'intention et quitta définitivement le service de l'empereur pour entrer dans le corps étranger de l'armée lithuanienne¹ avec le grade de colonel. »Les Sapieha... voyant la cour plutôt contre eux, prirent la résolution haut la main de chercher la protection du roi de Suède... (Mr. Poniatowski) trouva à son arrivée la résolution, prise. Aussi quelques jours après, le grand général de la Couronne, Jabłonowski², ayant donné une escorte de 400 chevaux aux Sapieha, ils partirent en plein midi de Varsovie à la vue du Roi, des Saxons et de toute la Pologne pour se rendre auprès de leur protecteur. Sa Majesté était bien fâchée, mais après coup de ne les avoir pas arrêtés«. Devançant les Sapieha, Poniatowski se rendit de rechef auprès du roi de Suède. Tous y furent reçus à bras ouverts et obtinrent toutes les promesses qu'ils pouvaient désirer, mais en même temps Charles déclarait qu'il fallait être déterminé à détrôner Auguste. Il le considérait comme le plus coupable de ses agresseurs et avait décidé de châtier le »duc de Saxe« en lui enlevant la couronne³. Comme les Sapieha lui exposaient bien des difficultés à l'exécution de ce projet, notre mémorialiste lui fait répondre. »Ego semel dico et fao⁴. »Après ce conseil fort court on se sépara et le roi donna ordre à son armée d'avancer, ayant retenu auprès de lui Mr. Poniatowski qui, depuis ce temps ne quitta plus le roi de Suède«⁵.

Et le roi se mit en marche. Laissant la Livonie derrière lui, il traversait la Lithuanie dans la direction de Varsovie. Son armée n'était pas nombreuse, ses hommes ne payaient pas de mine, demi-nus, hâves, ils étaient montés sur de mai-

¹ Polémique de Jean Lipski sous chancelier »*Rozmowa pewnego ziemianina ze swoim sąsiadem*« (1733).

² En Pologne toutes les fonctions se dédoublaient en charges de la Couronne de Pologne proprement dite et en charges de Lithuanie.

³ Tad. Korzon. *Dzieje Wojen* (Hist. des guerres), Cracovie 1912. T. III, p. 79, 80.

⁴ St. Poniatowski donne ceci pour du latin: Dico et facio.

⁵ *Relation* de St. Poniatowski, p. 12—14.

gres hardelles et se munissaient partout de provisions dans la marche¹. Exact à faire la prière deux fois par jour — Charles, faisait arrêter ses soldats deux fois le jour aux heures destinées à cet exercice après quoi il continuait la marche.

Comme la menace de guerre devenait, de jour en jour, plus sérieuse, le cardinal primat Michel Radziejowski, fils de Gérôme le traître bien connu, sur le désir du roi de Pologne, pria le roi de Suède, dans une lettre (du 26 juillet 1701) de respecter les frontières de la République, vu sa neutralité. Cette lettre se croisa avec une lettre (du 30 juillet) que Charles adressait au primat et aux Etats et dans laquelle il proposait de détrôner Auguste².

Le primat d'accord avec le sénat, puis la diète, séparèrent ostensiblement l'affaire du roi Auguste II des affaires de la République. Ils l'obligèrent à retirer ses troupes saxonnes de Pologne, et, par des députations tentèrent d'arrêter l'invasion de Charles XII. — Parmi les membres d'une de ces députations figurait Stanislas Tarło, Maître-Queux de Pologne; il est un des seigneurs polonais mentionnés le plus anciennement par Stanislas Poniatowski dans son mémoire.

Charles XII exigea catégoriquement la déposition d'Auguste II. S'étant détaché du gros de son armée il arriva avec 6000 hommes³, sans rencontrer de résistance jusqu'à Varsovie (1702). Il fit alors venir le primat afin qu'il convoquât incontinent une diète d'élection. — Le primat et Raphaël Leszczyński, grand trésorier de la Couronne, gendre du défunt grand général de la Couronne Jabłonowski voulaient le ramener à la modération en lui remontrant le peu de forces qu'il avait à opposer contre la nombreuse armée que le roi de Pologne assemblait sous Cracovie, mais ce fut en pure perte; le roi de Suède se fiant à la valeur des siens, était décidé à vider la querelle à la pointe de l'épée⁴.

¹ Er. Otwinowski. *Pam.* (Mémoires), p. 37.

² Szujski. *Dz. Polski.* T. IV, p. 177.

³ En 1700, après la bataille de Narva, Charles XII réunit 45.000 hommes; en 1704 il possédait en Pologne 33.000 soldats d'élite; en 1707 cette armée s'éleva à 44.000 hommes. Szujski. *Dz. Polski.* T. IV, p. 177, 202, 214.

⁴ *Relation* de St. Pon., p. 15-16.

Un certain temps la France avait tenté de ménager la paix entre la Suède et la Pologne (1700). Elle chercha à attirer à soi Auguste qui à son élection au trône de Pologne avait été le véritable candidat de l'empereur.

Lui, restait hésitant du parti qu'il prendrait dans le long duel de la France et de l'Autriche¹.

Mais bientôt on comprit qu'il ne voulait qu'amuser la France pendant qu'il se liait sérieusement avec l'empereur. Le 16 janvier il signa un traité avec ce souverain².

Dès lors à Versailles il ne fut plus question de médiation pacifique. Au contraire on prit des mesures pour s'allier par un traité de subsides avec Charles XII qui venait d'entrer à Varsovie³.

A partir de cette époque les données sur Poniatowski commencent à affluer et sa propre Relation cesse d'être la base de notre étude, pour n'en devenir qu'un auxiliaire. — Ranfft, qui ne peut certifier quelle est la véritable cause qui rangea Poniatowski parmi les adversaires du roi saxon, marque dorénavant avec quelques détails les séjours de Stanislas Poniatowski auprès de Charles XII durant la marche route à travers la Lithuanie⁴.

Lors des escarmouches entre les Suédois et les troupes polonaises, ces dernières trahissaient leur mauvaise volonté. Dans une bataille rangée, près de Klissow (juillet 1702), Au-

¹ V. Herrmann. *Gesch. des russischen Staates* T. 4, p. 128.

² Du Héron, envoyé du roi de France auprès du duc de Wolfenbuttel, chargé d'une mission spéciale à Varsovie, annonçait en ces termes la ratification le 1-er avril 1702: »Le roi de Pologne a enfin ratifié le traité avec l'empereur. L'alliance est défensive pour dix ans et offensive contre le duc d'Anjou et contre la France jusqu' à ce quelle soit réduite dans ses justes bornes et que tous les autres alliés contre elle aient leur sûreté«. L'empereur de son côté devait défendre Auguste contre la Suède. L'invasion de Charles XII en Pologne détourna d'ailleurs le roi Auguste des affaires du reste de l'Europe; la guerre de Succession d'Espagne réclama toutes les forces de l'empereur, et ainsi les parties contractantes furent empêchées, de se secourir. Farges. *Pologne*. T. I, p. 251—253. LVII—LXI. 266.

³ Farges. *Pologne*. T. I, p. LIX—LXI.

⁴ Ranfft. *Geneal. histor. Nachr.*, p. 610.

guste II fut battu par Charles XII¹. — On commençait à songer à un sujet propre à remplir le trône. Un grand nombre tournèrent leurs yeux vers Jacques, prince de Pologne, fils aîné de Jean Sobieski.

Les Leszczyński, Raphaël le père et Stanislas son fils avaient été ses partisans déclarés lors de la dernière élection; ils recommencèrent leurs menées. Charles XII professait un culte pour le roi Sobieski, il y puisait des desseins pour l'avenir du fils².

C'est dans une lettre de Jacques à Ladislas Poniński, staroste de Wschowa (Fraustadt) que se trouve le premier document que nous ayons sur Poniatowski. La lettre est datée de Breslau, 30 décembre 1702; d'un passage assez obscur il ressort que Poniatowski s'employait à recruter des partisans au prince de Pologne³. — De bonne heure le colonel avait cessé d'être chargé exclusivement d'opérations militaires. Les Leszczyński, chefs du parti suédois en Pologne⁴, ayant reconnu son ha-

¹ Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 104—108. Après la bataille de Klissow. Lettre de Lubomirski, gr. hetman de la Couronne au primat Radziejowski. Korczyn 22 août 1702; p. 108—112 réponse du primat au gr. hetman, de Skierniewice du 27 août 1702.

² Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 70—81. Instruction donnée par le prince Jacques Sobieski à Mr. Jean-Jacques Nicki son secrétaire à Wolau le 9 août 1701, afin de témoigner, combien le prince Jacques a d'inclination pour le parti suédois et pour obtenir du roi de Suède sa protection au sujet des prétentions que le prince a envers le roi de Pologne.

³ Cl. Kantecki. *Ojc. St. Aug. At.*, livr. 7, p. 14.

⁴ »Le roi Auguste croyant fermement que le Grand-Trésorier (Raphaël Leszczyński) était ouvertement déclaré pour le roi de Suède... pour le ranger à son devoir de même que les autres seigneurs de la Haute-Pologne, ... y détacha un Corps de huit mille hommes... Les troupes y vécutent à discrétion... Les Polonais, irrités d'un pareil procédé... commencèrent à se mettre en devoir de chasser les Saxons à force ouverte. Un parti de ces derniers entreprit d'enlever Monsieur Leszczyński à Posen... Ce Seigneur qui en fut averti... se mit si bien en état de défense, que les Saxons furent non seulement repoussés, mais contraints d'abandonner la ville avec perte de 60 hommes«. Nordberg. *Hist. de Charles XII*. Traduit du suédois. T. I. à La Haye. Chez Jean-Martin Husson. 1742, p. 676. — »Raphaël qui s'était réfugié avec son fils en Brandebourg mourut bientôt fort subitement« (1703) Id. p. 302. — Il laissait pour héritier son fils unique, Stanislas, palatin de Posen. — Raczyński. *Arch. tajne. Aug. II*, t. I, p. 112—117.

bilité, l'employèrent à des affaires qui exigeaient des aptitudes diplomatiques. Il y était d'autant plus propre qu'à un esprit délié et entreprenant il joignait un extérieur remarquablement avantageux. Sa belle stature, son visage aux traits marqués et expressifs faisaient dire à un mémorialiste que »d'une part il était tenu en estime par les dames pour sa beauté, d'une autre par les hommes pour sa hardiesse et son grand sens«¹.

Le roi de Suède, dont il s'était fait remarquer, comme on le sait, l'envoya à Léopol (1702) au grand-général Lubomirski, réclamer deux cent Suédois faits prisonniers en Poméranie; il réussit, ces hommes furent remis en liberté².

Alors il fut expédié par Charles XII à la diète de relation de Grande Pologne (1703)³; les esprits étaient très aigris dans cette province contre Auguste II. Le colonel avait à attiser ces dispositions, qui secondaient les soins que prenait Stanislas Leszczyński à organiser une confédération »contre l'oppression des lois«; confédération qui devait être hostile à Auguste, sans se déclarer ouvertement à son égard⁴. »Bien que la Pologne eût à nouveau permis à son roi, d'amener des régiments saxons, les Conseils du sénat, les diètes et même les confédérations qui lui étaient favorables au lieu de pourvoir à la défense du pays se bornaient, par méfiance envers lui, à négocier la paix avec Charles XII. Une partie du sénat et le Primat avaient une attitude équivoque; ce dernier toujours ambigu, plein de rancunes et d'une vénalité avérée⁵ affectait de ne pas

lettre du c-te Leszczyński, trésorier de la Couronne et staroste gen. de Grande-Pologne au Roi (il proteste de son innocence); p. 117-121 réponse d'Aug. II du 6 sept. 1702 de Połowa (l'orig. en français).

¹ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), t. I, p. 28.

² *Relation de St. Poniatowski*, p. 16. — *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 9-10. — Comp. Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 46.

³ Province occidentale de la Pologne.

⁴ Le 22 août 1702 à Sandomir confédération en faveur d'Auguste. Cette confédération et celle de Grande Pologne, séparaient la Pologne en deux camps. Par la suite à une assemblée à Varsovie, la dernière publia la déposition d'Auguste. — *Relation de St. Poniatowski*, p. 20, 21. — *Remarques*, p. 10, 11. — Comp. Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 62, 63. — V. Szujski. *Dz. Polski*. T. IV, p. 191.

⁵ Patkuls *Echo*, 1702, p. 41. Bergmann. *Histor. Schriften*, p. 112. — Herrmann, t. 4, p. 101.

nommer le roi et faisait entendre à plusieurs reprises, qu'on devait décider soi-même de son propre sort¹.

Nous voyons alors apparaître Poniatowski comme intermédiaire secret entre le cardinal Primat et le prince de Pologne².

Sentant de ce côté un danger imminent, Auguste II avec la permission de l'empereur se saisit, sur le chemin de Breslau, des princes Jacques et Constantin Sobieski et les fit enfermer à Pleissenburg puis transférer à Koenigstein (27 févr. 1704)³. Mais ce coup de force ne lui reconquit pas les esprits désaffectés que sa mauvaise foi lui avait aliénés. Une tentative secrète faite auprès du roi de Suède, de se maintenir sur le trône de Pologne au prix d'un démembrement du pays, avait été révélée par Charles lui-même au Primat, elle était habilement répandue par les adversaires d'Auguste et décourageait ses partisans⁴.

Alexandre, le troisième prince de Pologne ne s'étant pas décidé à briguer le trône, le roi de Suède, faute d'un Sobieski,

¹ Szujski. *Dz. Polski*. T. IV, p. 188.

² Kantecki. *Ojciec St. Aug.*, p. 14.

³ *Relation de St. Pon.*, p. 21. — Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 82—104, lettre du p-ce Jacques au gen. Flemming, Wolau 1701; id., de la même époque; mémoire de la conduite du p-ce Jacques de juillet 1697 jusqu'à Pâques 1702, dressé dans le cabinet de Saxe; lettre du c-te Hopfgarten commandant de la place forte de Pleissenburg près Leipzig du 18 mars 1706 (sur le mauvais état de santé des deux princes); points présentés par le c-te Stratmann, envoyé de l'empereur au p-ce Jacques et acceptés par celui-ci, au sujet de sa conduite lorsqu'il aura recouvré la liberté. Pleissenburg, 25 mai; déclaration des p-ces de Pologne Jacques et Constantin. Koenigstein, 17 déc. 1706; item, après la paix d'Altranstadt. — Mosbach. *Przyczynki*, p. 184—188. François Poniński Capitaneus Kopanicensis, aux chambres de Silésie, au sujet de l'enlèvement des Sobieski. Cette lettre fut écrite à Breslau le 1 mars, deux jours après l'enlèvement. — Raczyński. *Obraz...* T. XIII, p. 100—102. Copie de l'Assurance que dressa Stanislas Leszczyński au p-ce Alexandre Sobieski; (il s'engageait à l'égard de la maison Sobieski, de déposer la couronne en faveur du p-ce Jacques et de ne la porter qu'à titre de remplaçant pendant la détention de celui-ci). 26 juin 1704, signé Stanislas Leszczyński, m. p.

⁴ Szujski. *Dz. Polski*. t. IV, p. 181, 187.

recommanda Stanislas Leszczyński, le jeune palatin de Posen (1677—1766). Celui-ci se distinguait par les plus aimables qualités. — Un extérieur agréable, des manières charmantes, un caractère noble, beaucoup d'instruction faisaient un ensemble de vertus très précieuses en temps de paix, mais les vertus nécessaires en temps de guerre lui manquaient. Par une vraie ironie du sort il était le contraste même de son protecteur.

Il plut à première vue au roi de Suède, qui lui témoigna une amitié sans défaillance¹.

A cette sympathie qui parut si subite, le prince scandinave était en quelque sorte prédisposé par les relations anciennes et bienveillantes qui avaient existé entre les aïeux de Stanislas et ses prédécesseurs à lui, les rois de Suède. — Car, il faut le dire, de père en fils pendant plusieurs générations, les ancêtres du pieux Stanislas avaient été les chefs des protestants de Pologne et comme tels, en rapports suivis notamment avec Gustave Adolphe, le grand roi protestant. En temps de réaction catholique, pour le meilleur succès de la candidature, il est très compréhensible qu'on ait préféré taire ces circonstances; on n'eut garde de les rappeler, on les oublia: or il a suffi, que les intéressés aient gardé le silence, pour que les nombreux historiens polonais, suédois, français, qui traitèrent ce sujet, négligeassent une particularité d'un intérêt aussi public. Nous insistons: cet exemple indique, à quel point la suggestion peut détourner l'attention, elle a agi à plus forte raison dans un cas plus individuel, tel que l'origine des Poniatowski. Il importait pour la clarté et l'enchaînement des faits que nous réparions ici cette omission.

La recommandation de Charles était une injonction. Il signifia qu'il fallait élire un roi, et élire Stanislas Leszczyński.

¹ Bardili. J. Wend. *Reisen und Campagnen (1703—1709) Maximilians Emanuels prinzen von Württemberg, durch Deutschland in Pohlen, Lithauen etc.*... Stutgard 1730. Frankfurt u. Leipzig 1735, 1739. — Leipz. Zeitung 1730. — Maxim. Em. Württemberg. *Mémoires contenant particularités*. Amsterdam et Leipzig 1740. — *Podróże i wyprawy wojenne księcia Maksymiliana Wirtemberskiego w Polsce, na Litwie, Rusi i na Ukrainie* (Résumé et fragments traduits en polonais). Tyg. liter. 1838, p. 386. Cette première entrevue de St. Leszczyński et Charles XII eut lieu non loin d'Elbing, à Heilsberg, capitale de l'Ermeland (20 mars 1704). — Comp. Relation de St. Poniatowski, p. 22.

Le crédit dont ce seigneur jouissait, dans sa contrée, en Grande Pologne, eut été de peu de conséquence sans la pression de l'armée suédoise qui lui fit arbitrairement descerner la couronne dans un simulacre d'élection (12 juillet 1704)¹.

En Lithuanie et en Pologne, les deux rois Charles et Auguste se poursuivaient sans trêve, dévastant impitoyablement les territoires qu'ils parcouraient.

Auguste resserrait ses liens avec Pierre de Russie² et se faisait venir des renforts cosaques et kalmouques dans un pays déjà assez éprouvé par les Suédois et les Saxons³.

Pendant toute cette période, on voit Poniatowski, attaché étroitement à Leszczyński. Aux côtés de Charles XII, ce n'est qu'à partir de la bataille de Połtava qu'il se distingue véritablement.

Leszczyński portait au colonel une confiance qu'il n'accordait à nul autre, c'est le colonel qui était le transmetteur des secrètes pensées du nouveau roi à son altier protecteur, c'est à lui que Leszczyński avait recours au milieu des embûches, des passes délicates et perilleuses, qu'une situation irrémédiablement fausse faisait naître.

Poniatowski était son homme.

Les bases de la royauté de St. Leszczyński étaient précaires⁴; Auguste avait fait beaucoup de mécontents, mais ceux-ci n'étaient pas animés d'un grand zèle pour Stanislas; parmi les plus marquants il en étaient qui ressentaient du dépit de ce qu'il leur avait été préféré.

Le grand-général Lubomirski tout en faisant montre alors de fidélité ne menait la campagne que mollement. Au cours d'un combat à quelques heures de Varsovie, ses intentions peu suivies furent si évidentes que le roi Stanislas s'en aperçut aisément et, voulant profiter de la bonne volonté de l'armée, donna ordre à Poniatowski de prendre le commandement de

¹ Korzon. *Dz. Wojen*, p. 83.

² En février 1701 rencontre à Birze (Lithuanie) d'Auguste II avec le tsar (V. Herrmann, t. 4. p. 123); le 26 févr. nouvel accord entre les deux alliés. Traité secret du roi de Pologne avec le tsar du 24 octobre 1703.

³ Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 96, 71.

⁴ Election de Leszczyński 12 juillet 1704.

quelques troupes. Pendant que le colonel se trouvait à la tête de ses hommes et loin du roi, le grand-général conseilla d'entrer en pourparlers avec le général saxon Brandt, et fit prévaloir cet avis sur l'opinion du roi. Au retour du parlementaire la résolution du grand-général fut d'abandonner le bagage et les 150 Suédois qui servaient de garde au roi, »sous prétexte de leur pesanteur« et de tâcher de passer du côté de l'ennemi pour suivre la marche vers Léopol où l'on croyait qu'était le roi de Suède. — La nuit tombée, le roi fit venir Poniatowski et lui enjoignit de se rendre au plus vite auprès de Charles pour l'informer qu'il y avait peu à compter sur le grand-général, qu'on l'avertissait qu'il méditait en éloignant la garde suédoise, de se saisir de sa personne et de faire la paix avec Auguste par ce sacrifice.

Le colonel s'en fut au plus vite rejoindre le roi de Suède et parer aux événements.

Le grand-général Lubomirski obtint aisément son pardon du roi Auguste quoiqu'il n'eût pu réussir dans son dessein¹.

L'expédition de Charles XII à Léopol était funeste pour les lieux dont il s'éloignait. Horn ne put soutenir le siège de Varsovie, il capitula le 23 août (1704).

Cependant le roi Stanislas avait continué sa marche vers Lublin. Le chapelain de Charles XII, Nordberg, mande de son côté que, le prince »dépêcha le colonel Poniatowski avec des lettres² pour Charles XII, pour savoir si Sa Majesté voulait que l'armée de la Couronne se rendit au camp suédois? Le roi fit répondre, que le général Renschöld (Rehnsköld), ayant déjà reçu ordre de marcher à Varsovie, il serait à propos que le roi Stanislas allât le joindre avec ses troupes; que Sa Majesté le suivrait bientôt; et qu'elle ne se désisterait en aucune façon de l'ouvrage qu'elle avait entrepris«.

(Septembre 1704) »Cependant, la lettre que Charles XII avait écrite au roi Stanislas, l'ayant manqué, ce prince arriva

¹ *Relation de St. Poniatowski*, p. 27—29; com. Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 79. Nordberg. *Hist. de Charles XII*. T. I, p. 492 (1704).

² Id. Lettre de Stanislas à Charles du 30 août.

en personne à Lemberg (Léopol), lorsqu'on s'y attendait le moins¹.

De Léopol, Charles XII accompagné de Leszczyński se dirigea vers Varsovie; ils trouvèrent le roi Auguste au château de sa capitale et toutes ses troupes aux environs qui faisaient mine de disputer le passage. Les trois rois restèrent quelque temps à s'observer avec leurs lunettes d'approche, chacun visitant son poste {respectif sur les bords de la Vistule. Un jour, le roi Auguste se promenait tout du long de la rivière ayant à sa suite les comtes Vierzthum et Gospod; le roi de Suède qui se trouvait justement sur une île, monta aussi à cheval avec le roi Stanislas, le jeune prince Maximilien Emanuel de Würtemberg et sept ou huit officiers; les compagnies chevauchaient avec la rivière entre elles. A l'endroit le plus étroit, comme les princes se regardaient à loisir, le chambellan Vierzthum éleva la voix et demanda aux Suédois: »Messieurs! ne daignerez-vous venir chez nous?« Charles répliqua. »Nous ne sommes pas si malfaisants«. — Alors Vierzthum demanda »N'y a-t-il pas là votre roi?« — »Le voici! répondit un page du roi de Suède en montrant son maître. Un chasseur qui suivait ordinairement Charles, coucha en joue le roi Auguste, mais le roi de Suède défendit de tirer, de l'autre côté, quoiqu'il y eût cent cinquante Saxons dans la redoute, on ne tirait pas non plus.

Vierzthum continua la conversation, demandant des nouvelles de certaines connaissances qu'il avait parmi les Suédois, on répondit poliment à chaque question, Poniatowski s'en mêla aussi. Enfin Vierzthum dit: »Messieurs, nous vous attendrons ici«. »Parole d'honneur?« s'écria le page sur un ton d'interro-

¹ Id., p. 492—404, 498. — *Podróże i wyprawy woj. ks. Maks. Wirtemberskiego*, p. 386. — Ernst Carlson. *Konung Karl XII: s Egenhändigiga Bref*. Stockholm, 1894, p. 264. Lettre à Till Karl Rehnköld, de Léopol, 31 août 1704. »Poniatofski är och medh Kanifer (Kanefehr) dagh hijtkomen och (de) hatva brakt migh H. Generalens brev. — Id. p. 267. L(e)mb(e)rg d. 3. sep. 1704. I mitt brev., som iagh skrifvernu till. K. Stanislas medh Puniatowski råder iagh Kongen, at han medh sine troppar oc(h) vänder om ad taga den marchen åht Varsau på samma sätt som H. Generalen«. — Poniatowski est mentionné encore dans une lettre du roi de Suède à Arvid Bernhard Horn du 23 juin 1704, des environs de Varsovie.

gation. — »Parole de maître« déclara alors Auguste lui-même, d'une voix retentissante, puis il salua en ôtant son chapeau, et ajouta: »Adieu Messieurs«¹.

En décembre 1704, le roi de Suède prit son campement d'hiver à Rawitsch, propriété de Stanislas Leszczyński. La proximité de la Silésie réagissait avantageusement sur la situation économique de la ville et sur quinze lieues du pays limitrophe; l'allemand était très en usage chez les habitants.

Non loin était située la résidence héréditaire du roi Stanislas, le château de Rydzyna; une grande plaine l'environnait; il y avait là des forêts où le royal châtelain chassait avec ses invités.

Les embellissements de Rydzyna n'étaient pas terminés, mais on pouvait déjà y admirer une belle salle toute laquée d'un travail parfait, un autre appartement était entièrement de glaces et de cristaux; un autre encore en mosaïque dans le goût du temps. Avant que cette résidence qui s'annonçait comme l'une des plus belles de Pologne et des contrées voisines, fût achevée les Saxons la saccagèrent en grande partie.

A travers bois, une large coupe au cordeau ménageait une vue qui s'étendait des fenêtres jusqu'à la ville de Leszno (Lissa), le patrimoine originel, d'où la famille des Leszczyński (blason Wieniawa) tenait son nom².

Le vaste domaine de Rydzyna était entré dans leurs possessions beaucoup plus tard³.

Rydzyna, primitivement, avec les terres de Pawłowice et autres, avait été la propriété des comtes de Verbno (on écrit aussi de Wierzbno, de Würben), qu'on croit originaires de leur château de Würben (Vbrno), en Silésie, aux environs de Schweidnitz (Świnica).

Dans les familles nobles de Pologne, le nom primordial est celui de l'appellation du blason; ce n'est qu'au XV^e siècle que les gentilshommes commencèrent à y joindre des noms

¹ *Podr. i wypr. woj. ks. Maks. Wirtemb.* Tyg. lit. 1838, p. 386. — *Relation* de St. Poniatowski, p. 30.

² *Id.*, p. 33. — *Podr. i wypr. woj. ks. Maks. Wirtemb.* p. 386.

³ *Com. Compte rendu testamentaire des biens de Stanislas Leszczyński, dressé par ce roi pour la reine sa fille. Raczyński. Obraz*, t. XIII, p. 232—243.

formés d'après celui de la désignation de leur terre; ce fut alors que la maison de Verbno se partagea en deux branches: des deux fils de Stéphane (I-re génération), comte de Verbno, acquéreur de Rydzyna, Pawłowice, Kłoda et Dąbcz¹, Jean (II-me gen.), devenu propriétaire de Rydzyna, fit souche des comtes de Verbno Rydzyński, tandis que de Laurent (II-me gen.), établi sur les terres de Pawłowice, sortirent les comtes de Verbno Pawłowski.

L'union de Sophie de Verbno Pawłowska (VI-me gén.) avec Julien Ciołek Poniatowski, dont nous avons parlé plus haut (p. 16), apparentait ces familles. — Dans le système nominal usité en Pologne, les dénominations héraldiques de l'écusson perdent de l'importance avec le cours des âges; on en tenait beaucoup plus compte au XVI-e siècle qu'au XVIII-e, ainsi par exemple, si les familles de Verbno Rydzyński et de Verbno Pawłowski étaient distinctes lorsqu'elles s'éteignirent au commencement du XIX-e siècle — à la fin du XVI-e, et au début du XVII-e, elles se considéraient encore comme maison commune de Verbno.

Stanislas de Verbno Rydzyński (VI-me gen.), copropriétaire de Rydzyna, échanson de Kalich², épousa en secondes noces Gertrude de Brin Opalińska (blason Łodzia)³, fille d'André, maréchal de la Couronne et de Catherine Kościelecka (blason Ogończyk)⁴. — La soeur de Gertrude, Sophie Opalińska, fut mariée à Jean Leszczyński; la descendance mâle de Stanislas Rydzyński s'étant éteinte avec ses fils morts tous fort jeunes⁵, alors la copropriété de Rydzyna par suite des parentés avec les Opaliński, communes aux de Verbno Rydzyński et aux Leszczyński, entra dans cette dernière famille; c'est ainsi qu'au XVII-e s. Przeclaw Paul Leszczyński (1605—1670) palatin de Dorpat, fils d'André (1559—1606) palatin de Brest et de sa troisième femme,

¹ Inscr. Cost. 1422, fol. 126; 1424 f. 102; 1440 f. 170; 1443 f. 296. Żychliński. *Złota księga*. Ann. X, p. 280.

² Inscr. Posn. 1560, fol. 112. Żychliński. Ann. X, p. 290.

³ Resign. Cost. 1585, f. 595; 1593, fol. 24. Id.

⁴ Le père de Catherine fut palatin de Sieradie et staroste général de Grande Pologne.

⁵ Terr. Cost. 1593, f. 269. Żychliński. Ann. X, p. 290.

Sophie Opalińska, fille du castellan de Rogozin¹, se trouva être cohéritier de Rydzyna avec un Lucques de Verbno Rydzyński (VIII-e gen.) échanson de Kalich et avec Pierre Ciświcki, chanoine de Gniesen².

Bientôt le domaine entier de Rydzyna sortit de la maison de Verbno, pour passer aux ancêtres du roi Stanislas. Cette hérédité laissait une marque de parenté indélébile, quelque reculée qu'elle devint avec la marche du temps. Mais de nombreuses unions nuptiales venaient resserrer les liens de ces familles. La soeur de Stanislas de Verbno Rydzyński, Dorothée, épousa Barthélémy de Verbno Pawłowski (V-e gen.) copropriétaire de Pawłowice³.

Les de Verbno Pawłowski, les de Verbno Rydzyński, les Leszczyński, les Bnin Opaliński⁴ avaient tous contracté des alliances avec les comtes Rozdrażewski (vel Rozrażewski, blason Doliwa) une des plus puissantes maisons de Pologne au XVI-e s., mais qui déchet de sa grandeur dès le XVII-e s.; parmi ses membres les plus éminents elle comptait Jacques, palatin d'Inowrocław (Hohensalza), fils de Grizelde Sobieska tante du roi Jean III, marié à deux Opalińskie.

Ils avaient des parentés communes par les Bnin Smigielski (blason Łodzia), les Ciświcki, les Konarzewski (blason Wręby), les Modlibowski (blason Drya); enfin les de Verbno Rydzyński et les de Verbno Pawłowski étaient reliés particulièrement par les Wyskota Zakrzewski, les Marszewski (blason Rogala I-mo),

¹ Adam Boniecki. *Herbarz* (Armorial). T. XI^V, livr. IV, p. 156; livr. X, p. 161.

² Gaspard Happ, archidiacre de Śremsk, fait mention de Pierre Ciświcki, dans la relation qu'il a laissée de sa tournée pastorale en 1610. Łukaszewicz J. *Krótki opis hist. kościołów...* (Courte descr. hist. des églises). Posen. 1859. T. II, p. 79, en donne des fragments. — Anne de Verbno Rydzyńska, fille d'Albert (V-e gen.), cohéritier de Rydzyna, épousa Abraham Ciświcki (blason Wieniawa) castellan de Bromberg (Bydgoszcz), ensuite de Śremsk. Inscr. Bidg. 1621, f. 251. Żychliński. *Złota księga*. Ann. X, p. 281.

³ Resign. Cost. 1618, f. 148. Żychliński. Ann. X, p. 290. — Barthélémy de Verbno Pawłowski est mentionné dans les fragments de la visitation de Happ en 1610, V. Łukaszewicz. T. II, p. 77, 78.

⁴ Nous rappelons que la femme de Stanislas, la reine Catherine était une Bnin Opalińska.

les Chojeński (vel Choiniski blason Habdank) familles dissidentes de l'église catholique romaine.

Les Opaliński, les Leszczyński, les Rozdrażewski, tenaient la tête du pays. Les autres familles que nous venons d'énumérer étaient opulentes et considérées, elles comptèrent parmi leurs rejetons des castellans, qui siègèrent au sénat (la chambre haute de Pologne) et ainsi firent partie de ce noyau, qui constituait pour ainsi dire l'aristocratie du pays.

Dans la première moitié du XVII^e s. les Leszczyński avaient reconnu publiquement les Poniatowski, pour leurs parents¹. Raphaël Leszczyński (1579—1636), palatin de Belz, l'arrière grand père du roi Stanislas, nommait Sophie de Verbno Pawłowska de Nowa Wieś², femme de Julien Poniatowski³, mère de Paul et de Christine, comme la source de cette relation⁴.

Leur noeud le plus récent, était un mariage de la nièce de Sophie Poniatowska, fille de sa demi-soeur Hélène Wyskota Zakrzewska: un mariage d'Anne Arciszewska, disons nous, avec Mathieu Szreński (blason Dołęga). Or la grand'mère maternelle

¹ Höchstwundersame Offenbahrungen... MDCCXI, p. 251. Ni le nom de l'éditeur ni celui de l'endroit où le livre fut publié ne sont donnés.

² Żychliński. *Złota Księga*. Ann. 6, p. 234: Z. R. Pysdr. 1600 f. 35.

³ »Julianus Poniatovius, Johannis de Duchniki Filius, Thomae de Poniaty et Duchniki Nepos, Nobiligenere natus«... Adriani Regenvolsceii: *Sistema historico-chronologicum* etc. (Trajecti ad Rhenum 1652), p. 335—336. Le pseudonyme Adriani Regenvolsceii cachait le nom d'André Węgierski (1600—1649), historien de valeur et fameux prédicateur de l'église évangélique, contemporain de Julien. Il fit ses études à l'école de Lissa au temps où elle était prospère, fut prédicateur dans la maison de Madame Słupska, castellane de Lublin, soeur de Raphaël Leszczyński. Ses frères Thomas et Albert, également ministres évangéliques étaient de même attachés à la maison Leszczyński.

⁴ J. A. Komensky. *Lux e tenebris*. 1665. 2^e partie 1664, p. 100. »Pridie illius dici (18 april) loci dominus illustris. comes Lesnensis Raphael palatinus Bolsensis, magno comitatu e Russia venerat, non tam Lesnam suam (12 annis non visam) visendi, quam hospites novos e Bohemia pro Evangelio pulsos, indultu suo iam ante receptos, modo autem agaminatim convolantes, exipiendi, & de illis disponendi, animo. Huic postquam negotium quoque virginis Poniatoviae (quam sibi cognatam dicebat: eo quod avia sua ex eadem stirpe fuisset, quam Christinae mater Pavlovia) innotuisset...« — Page 14, note 5 et p. 16, note 2, *Lux e tenebris* a été inséré erronément: *Lumen e tenebris*.

de Raphaël Leszczyński, était une Szreńska du même blason, fille de Stanislas, palatin de Plock. En secondes noces Anne Szreńska épousa son demi-oncle, Pierre de Verbno Pawłowski, le propre frère de Sophie.

Sur la part effective que Stanislas Poniatowski prit à la guerre entre les camps suédois et saxon, nous avons peu d'informations.

Un tempérament belliqueux, le poussait en avant, aussi par échappées le distingue-t-on violemment, avec éclat, dans la mêlée.

Mais sa tâche capitale et essentielle était de veiller à la sûreté personnelle du roi Stanislas. — En automne 1705 avant de quitter la ville de Rawitsch, pour se rendre au couronnement dont il était le promoteur, Charles XII lui avait fait choisir deux cent Suédois, parmi les drabans, ses soldats d'élite, afin d'en faire une compagnie de gardes du corps et il lui en avait confié le commandement¹.

C'est dans cette fonction qu'il vint au devant des ambassadeurs de Suède et de leur nombreuse suite, lorsque ceux-ci passèrent par la salle des Gardes du château de Varsovie, se rendant auprès du roi Stanislas le jour de son couronnement² (4 oct. 1705).

Commander une garde suédoise, attachée à un roi de Pologne, était pour un Polonais un poste hybride, d'exception, qui devait se justifier par des titres exceptionnels: il n'en était pas moins malaisé à un Polonais de se faire obéir par des envahisseurs chaque jour plus insolents. Le colonel tenait ses subordonnés en respect à sa manière: Un jour que son lieutenant-colonel lui avait répondu avec quelque aigreur, en bretteur, Poniatowski, plutôt que de le faire passer au conseil de guerre, l'obligea sur le champ de mettre le pistolet à la main, pour vider d'autant plus rapidement le procès qui »autrement aurait

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 34. — *Remarques*, p. 17, 18. — Ranfft. *Gen. hist. Nachr.*, p. 610.

² Nordberg. *Hist. de Ch. XII*. T. II, p. 31—32. La reine Catherine Opalińska fut couronnée en même temps. Peu après le couronnement le 18 nov. Charles XII conclut un traité avec la République contre Auguste II et le tsar.

peut-être tiré en longueur». — Des balles furent échangées et »atteignirent le cheval de l'un, la croupe de l'autre«; le lieutenant se trouva dans la nécessité de demander quartier, il s'y résigna, puis fit ses excuses. L'affaire s'était passée en marche presque sous les yeux du roi Stanislas, elle eut un certain retentissement à cause de cette trop grande proximité. Quelques semaines après le roi de Suède étant arrivé, il trouva mauvais que le colonel n'eût pas mis aux arrêts son subordonné. Forcé par le roi de donner la raison de sa conduite, le colonel répondit que si l'officier n'avait pas été un Suédois et homme de réputation sous le rapport de sa valeur, il aurait agi selon les règles de la discipline, mais ayant remarqué trop de hauteur, il crut plus à propos de lui abattre sa fierté d'une autre façon.— Ce procédé ne déplut point au roi ¹.

La conduite de notre héros offrait un curieux mélange de bravoure et de dextérité. — Un épisode rapporté par un mémoire anonyme du temps et que Poniatowski ne mentionne même pas dans ses écrits, le peint mieux que des appréciations ne le feraient.

Le mémorialiste relate les mouvements militaires de Joseph Potocki. — Etant sorti de Prusse à la tête d'un petit détachement, ce dernier se grossit en route de quelques Suédois et s'arrêta devant la ville de Kalich, défendue par le colonel Swinarski, un ex-jésuite. Les forces des assiégeants étant minimes, on décida en conseil de guerre de se jeter sur une porte de la ville dans l'idée que la soudaineté de l'attaque et le courage des individus, mèneraient à bien ce qui ne pourrait réussir dans un siège ordinaire. Les officiers qui par leur vaillance personnelle désiraient gagner de l'avancement se présentèrent comme volontaires. Lorsqu'on en vint à l'action Poniatowski se conduisit mieux qu'aucun.

Avec l'intrépidité qui le caractérisait et qu'il légua à son petit fils, le prince Joseph — il s'élança à corps perdu, à travers l'entrée, mais ses compagnons n'ayant pas suivi son exemple, car la herse avait été aussitôt baissée, l'agile agresseur se vit soudain coupé et seul en présence des assiégés qui se précipitaient à la défense de la ville. Voyant la retraite fermée et

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 34, 35.

devant lui la masse adverse, il ne pouvait songer à échapper, toutefois, il ne dut pas se rendre du coup, puisque son cheval fut tué sous lui.

Mais quelle qu'ait été l'ardeur guerrière de ce premier Poniatowski, semblable au cheval de Troie, c'est quand il était pris qu'il devenait vraiment dangereux. — Une fois captif, loin de perdre son énergie, il mit en oeuvre son adresse, sa présence d'esprit habituelles et servit la cause suédoise mieux qu'il n'eût pu le faire sur le champ de bataille.

Peu ambarassé de sa situation, il eut vite fait de prendre l'ascendant sur l'esprit de Swinarski. Après avoir fortement exagéré le nombre des assiégeants, il représenta au commandant de la ville, qu'en vain il tenterait d'opposer une plus longue résistance aux forces supérieures de l'ennemi. — Le commandant de Kalich ajouta foi à ses paroles, se laissa effrayer et se promit de profiter des informations obtenues de son prisonnier. — En effet, il prit le parti »d'user de ruse«, pour sortir sauf de l'impasse; ayant perdu l'espoir de défendre la ville confiée à sa garde, il ne chercha plus qu'à s'éviter la capitulation et à enlever les prisonniers qu'il avait fait précédemment. — A couvert de l'obscurité, il s'évada par une autre porte, et eut l'heur d'arriver au camp de Nicolas Sieniawski le grand-général de la Couronne.

Poniatowski ne connut que le lendemain matin à 9 h. le tour imprévu des événements, car, homme de précaution, Swinarski avait posté une garde près de la petite entrée des Jésuites, au quel lieu le prisonnier était détenu et jusqu'à l'heure dite, il n'avait permis de laisser entrer personne.

Dans un imbroglio aussi habilement enchevêtré, le commandant finit par perdre pied: Sieniawski, non seulement le condamna aux arrêts, mais le fit mettre aux fers¹.

Pourtant Swinarski parvint à se justifier. Il obtint son pardon et en outre un corps d'armée régulière assez considérable pour lui permettre la revanche. — Il se rendit maître d'assaut de Kalich et Poniatowski secondé par le célèbre partisan Śmigielski ne put garder sa prise, (1707)².

¹ Cl. Kantecki. *Karol XII w Polsce i Turcyi*, p. 336: Mss. 2085. Bibl. Ossoliński.

² Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 129.

Dans le camp d'Auguste II des querelles sanglantes éclataient souvent entre les Saxons et les soldats de la Couronne. Les abus des troupes de Saxe, leurs violences et leurs rapines pesaient lourd. D'autre part la Suède avait à son service des Valaques, terribles pillards, qui, pareils à »des furies infernales«, brûlaient les villes, les églises, détruisaient les archives et égorgaient sans discernement tout ce qui se trouvait sur leur passage. — Les Cosaques de Mazeppa, alors vassal dévoué de Pierre, pires que toutes — les hordes de Kalmouks mettaient à sac et réduisaient en cendre les villes et les villages, les granges débordantes après la moisson, les meules de foin, le blé en tas si nombreux que de loin on croyait apercevoir un hameau; ils surchargeaient leurs chevaux de butin, enlevant femmes et enfants. Leurs chefs extorquaient de lourdes rançons en argent comptant, qui hélas! ne garantissaient pas aux malheureux habitants un sort moins impitoyable.

Le célèbre hetman des Cosaques zaporogues, Mazeppa pendant ce séjour prolongé en Pologne, se lia avec les seigneurs du pays¹; il forma le projet de se délivrer ainsi que l'Ukraine, de la sujestion au tsar Pierre. Par la suite il se joignit à Stanislas Leszczyński et à Charles XII. Il devait réunir à la Pologne la Petite Russie et la terre de Smoleńsk, lui-même deviendrait duc de Witebsk et Połock, feudataire de la Pologne aux mêmes conditions que les ducs de Courlande².

Dans le nord de la Mazovie, des forêts épaisses, des routes étroites se prétaient aux embûches, là une guerre de paysans, une guerre sauvage s'alluma(1708)³.

Préférant être pillards plutôt que pillés, partout les laboureurs se laissaient enrôler.

Et jusque dans les moments les plus critiques, les fêtes, les bals et les festins se suivaient sans discontinuer là, où le

¹ Accusation contre Mazeppa portée devant Pierre le Grand, 1708. V. Mémoire du p-ce Michel Wiśniowiecki, chez Al. Przędziecki. *Podole, Wołyń, Ukraina* (Podolie, Volhinie, Ukraine). T. I, p. 103.

² Adlerfeld († 1709). *Histoire milit. de Charles XII.* T. IV, p. 8. — Comp. Al. Przędziecki. *O Mazepie* (De Mazeppa). Atheneum. T. I. Vilna. 1842, passim; *Mazepa i jego listy* (Mazeppa et ses lettres), Biblioth. Ossol. T. IV. Léopol. 1864, p. 150—172.

³ *Podróże i wypr. woj. ks. Maxym. Wirtemberskiego*, p. 409.

roi-électeur se trouvait. Le souvenir s'en est conservé dans le dicton: »Quand Auguste boit, la Pologne est ivre«.

Sur ces entrefaites l'extraordinaire »ami« de la Pologne faisait en vérité une propagande bizarre à la cause du roi national.

De long en large par tout le pays retentissaient les sommations des Suédois, commandant d'adhérer à Stanislas sous peine d'être incendié — et à la tombée de la nuit, des colonnes flamboyantes s'élevaient à l'horizon éclairant de fantastiques reflets la marche et les campements de ces étranges alliés en terre polonaise. Spectacle d'une tragique splendeur, du brasier fulgurant dans les ténèbres, s'échappaient en crépitant des miriades d'étincelles, et des flammèches incandescentes ballayées par des bourrasques de vent portaient au loin l'incendie répété.

Dans le déchaînement général Charles agissait partout en personne; ici pour éteindre un incendie il monte sur un toit en feu, là une couche de glace cède sous ses pas; on le retire à grand'peine. »Te skader nittet« (cela n'importe), dit-il aussitôt que la parole lui est revenue. Immédiatement il se met à cheval, bien que l'eau coule de ses vêtements; suivant son habitude il court à bride abattue; un grand char avec du bois est sur son chemin, il tombe de cheval sous les roues, heureusement on réussit à arrêter les bêtes, le voilà de nouveau en selle. Avant d'être rentré, crotté comme un postillon, de sa course fantastique il fit une seconde chute et fort dangereuse¹.

Témoin douloureux et impuissant, le roi Stanislas s'efforçait en vain de faire pénétrer à un esprit roide, logé dans une tête dure, qu'il avait besoin de l'amour du pays, que le sens politique ordonnait dans l'intérêt de leur propre oeuvre de ménager les adversaires, et non de les irriter.

Un foyer détruit avec le maître du lieu, un hobereau, fusillé pour sa résistance; un bourgeois dévalisé sans merci; une chaumière incendiée; le paysan polonais attelé tout à tour à la

¹ Id., p. 393, 394. — Comp. Description de l'envoyé anglais Steppney, citée par Lamberty. *Mémoires*, t. IV, p. 438.

corvée suédoise, saxonne ou moscovite, tel était alors le tableau que présentait la patrie polonaise¹.

Charles XII s'étant convaincu que le point vulnérable de l'ennemi était non en Pologne mais en Saxe, envahit l'électorat héréditaire (sept. 1706). L'effet de cette évolution militaire fut rapide, foudroyant. Auguste après s'être furtivement séparé de son allié le tsar, rejoignit le roi de Suède, non pour combattre, mais pour se soumettre à toutes ses conditions.

Elles furent humiliantes.

Par le traité d'Altrandstadt, il dut reconnaître Stanislas Leszczyński roi de Pologne².

Au loin déjà un futur acteur dans cette pièce épiait les événements. C'était l'abbé Alberoni, plus tard tout puissant ministre de l'Espagne et cardinal, alors encore simple agent diplomatique secret des Farnèse de Parme. Dans la guerre de succession d'Espagne les Farnèse étaient menacés par l'empereur et ses vassaux, par tout ce qui était allemand; en cette situation les attaques dirigées contre eux au nord, captivaient l'atten-

¹ Jaroehowski. *Z czasów saskich*, p. 378, 384, 410, 26, 376. — Jaroehowski. *Zamach na Warszawę przez Augusta II. Opowiadania i studia hist.* (Attentat contre Varsovie d'Auguste II Recits et études d'hist.), Varsovie, éd. Cassius 1877, passim. — Raczyński. *Arch. taj. Aug. II*, t. I., p. 132 et suiv. Dresde 4 juillet 1706, (compte rendu de l'état général pendant les rencontres des parties belligérantes. Concernant la bataille de Fraustadt perdue par les Saxons le 13 février 1706. Lettre du gén. Schulenburg du 10 févr. 1706 au conseiller Pfingsten, critique des troupes saxonnes; à un autre général saxon, de Biadell, du 10 févr. 1706; à Auguste II du 16 février; id. de Sorau; id. sans indication de date ni de lieu; lettre du c-te Flemming à Mr. Manteuffel du 20 févr., au sujet du gén. Schulenburg). — Aug. Mosbach. *Wiadomości do dz. polsk z arch. prow. szałskiej* (Inform. pour l'hist. de Pologne tirées des arch. de la prov. de Silésie) Breslau 1860; p. 185 et suiv. (sur les mouvements militaires en Pologne). L'empereur Joseph, de Vienne, le 9 oct. 1706 au p-ce François Louis évêque de Breslau, électeur de Mayence. Vincelas c-te Kinsky, chancelier de Bohême, de Vienne, 9 oct. 1706 au p-ce Louis év. de Breslau. La réponse de l'évêque au chancelier du 2 nov. de Neisse. Henri Gottfried baron Staetgens conseiller de la chambre suprême de Silésie, le 15 oct. 1706 au baron Tiepoldt résident d'Autriche à Cracovie.

² 18 janvier 1708 ratification du traité d'Altrandstadt.

tion du midi: »Le Roi de Suède s'est rendu maître de toute la Saxe. Il a vu qu'il ne pouvait jamais finir la guerre en Pologne. Il s'est tourné vers un pays où il crois (sic) de mieux réussir«. (Au camp de Condé, le 4 octobre 1706)¹.

Dès 1706, l'Italie se promettait qu'un accommodement surviendrait entre Charles XII et les Moscovites et que le premier soutiendrait Rakoczy, qui soulevait la Hongrie contre l'empereur².

Le pape Clément XI, timide, indécis, effrayé par la présence de l'armée allemande, bien qu'au fond il fut favorable à la maison de Bourbon, cédait à toutes les volontés des Impériaux.

La peur n'était pas la seule raison de sa conduite. Le pape était inquiet et non sans motif des tendances gallicanes d'Amelot et d'Ory, employés en Espagne par Louis XIV; il voyait là un empiétement du pouvoir civil sur les privilèges ecclésiastiques. Le grand danger de l'oeuvre réformatrice dans l'administration espagnole tentée par les Français était de rejeter parmi les partisans de l'archiduc³ tous ceux que le changement atteignait dans leurs principes ou dans leurs intérêts⁴.

L'attitude du pape achevant de ruiner la cause de Philippe V en Italie, l'abbé Alberoni, dans son ardeur patriotique, s'oubliait jusqu'à espérer qu'il pourrait bien voir à Rome le roi de Suède rendre visite au Souverain Pontife. (Le 21 nov. 1707)⁵.

Le renoncement d'Auguste, à la couronne de Pologne, loin de les réunir, divisa davantage les magnats du pays⁶.

¹ Em. Bourgeois. *Lettres intimes de J. M. Alberoni adressées au comte J. Rocca ministre des finances du duc de Parme*. Paris. G. Masson, éd. 1893, p. 34.

² Id., p. 30. De St. Marie Zevio 27 juin 1706.

³ L'archiduc Charles, le futur Charles VI, frère cadet de l'empereur Joseph I.

⁴ Alfred Baudrillard. *Philippe V et la cour de France*. Paris. 1890. T. I, p. 302.

⁵ Bourgeois: *Lettres intimes*, p. 62. Comp. St. Mnémon. *La conspiration du card. Alberoni, la franc-maçonnerie et Stanislas Poniatowski*. Cracovie. Imprimerie de l'Université 1909, p. 46.

⁶ Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 127—130. Lettre du palatin

A Léopol, sous les auspices de l'envoyé du tsar, la confédération de Sandomir (favorable à Auguste) fut confirmée (janvier 1707); elle déclara l'abdication illégale. La Russie ne reconnut pas le traité d'Altrandstadt, les partisans d'Auguste firent de même et contractèrent une nouvelle alliance avec Pierre. Mais irrité de la défection déloyale d'Auguste, le tsar se rendit bientôt à la diète assemblée à Lublin; il soudoya et rudoya les Etats qui subirent sa pression, ainsi que celle du grand général Sieniawski et proclamèrent l'interrègne (8 juillet 1707).

La Russie eut en Pologne un vaste champ pour expérimenter la puissance de l'or¹. La vénalité en Pologne ne surpassait certainement pas la vénalité anglaise à l'époque de Walpole, ce trait du temps commun à l'Autriche, à la Hollande, à la Prusse, au Danemark, à la Saxe etc. était toutefois plus pernicieux dans une république que dans une royauté absolue.— Ce vice public s'étendait largement, la masse des particuliers trempait à la curée et il était plus malaisé de les atteindre que de sévir contre un nombre restreint de dignitaires.

Pierre le Grand songeait à la couronne pour son fils Alexis, Sieniawski pour soi; d'autres aussi. Jacques Sobieski lui-même, se trouvant frustré par Leszczyński s'entendait avec le tsar². — A la fin personne ne savait plus avec qui il devait tenir, ni pourquoi. La Pologne alors était la lice ouverte aux chevaliers de fortune.

Pendant qu'il écrasait Auguste en Saxe, Charles laissait à Pierre la latitude de développer ses forces, la Russie s'affermissait quand la guerre poursuivie en Pologne minait ce pays. Ainsi la gloire dont le roi de Suède se couvrait profitait peu au roi Stanislas; la cause de ce dernier loin de progresser, périssait³.

Jabłonowski (fils du hetman) au p-ce Alexandre Sobieski, du 4 mars (pour réconcilier le roi Stanislas avec le p-ce Constantin Sobieski); p. 130—132, id. 11 mars 1707; p. 132—135, id. 20 mars 1707.

¹ Herrmann. T. IV, p. 155, 223—237, 166.

² V. Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.* (Tableau des Polonais et des Polonaises au XVIII s.). T. XIII, Posen, 1841, p. 100—102, 102—104, lettre de Charles XII aux princes Sobieski du village de Ransstadt 18/29 fevr. 1707 p. 104—110; cette lettre a aussi été imprimée par Stenzel. *Arch. für die Gesch. v. Schlesien.* T. V. p. 133—136.

³ Raczyński. *Obraz*, T. XIII, p. 15. Relation de ce que le roi Stani-

Cet état de choses fit prendre la résolution d'aller droit en Moscovie pour y terminer les affaires, soit par les victoires accoutumées, soit par quelque révolution du pays. Ensuite le plan était de rebrousser chemin, et de paraître sur le grand théâtre en Allemagne, avec une armée victorieuse et très respectée alors de toute l'Europe, pour médatiser la paix entre les alliés et la France, l'ancienne amie de la Suède¹.

Critique était la situation de la France². Une suite de revers faisaient abandonner Philippe V par son aïeul Louis XIV. Accablé devant les maux accumulés sur son peuple³ le vieux monarque jugeait l'Italie irrévocablement perdue pour l'Espagne; en effet les Impériaux s'emparaient de Milan, de Naples; les Français dans le déclin de leur grandeur se croyaient heureux d'avoir repoussé l'invasion sur toutes leurs frontières.

Dans ces conjonctures, le roi de France avait envoyé au roi de Suède un soldat mué en diplomate, un Suisse, Victor de Besenval, qui devait persuader Charles XII, d'entreprendre sans retard son rôle de médiateur.

Quoi! médiateur à vingt ans, entre le Grand Roi, le chef du Saint-Empire et les successeurs de Guillaume III!

»La gloire«, dit Saint-Simon, »lui avait élevé en Saxe, un

slas (Leszczyński) a fait... 1707—1714). Trad. en polonais d'un mss. français se trouvant à la bibl. de Dresde.

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 38. — »Nous sommes à la veille de voir une crise. Le Roy de Suède demeure avec une armée de 60.000 hommes. Il semble qu'il veut voir commencer la danse, pour prendre son party. Il donne de l'inquiétude à tout le monde. Malborough, par son voyage, tâchera de s'éclaircir là-dessus. Voilà un Roy qui tient une conduite tout à fait propre pour devenir un jour un conquérant. Il ne conoit, ny ne veut conoitre aucun plaisir. qui le puisse plonger dans la molesse, et le détourner du métier de la guerre. Il ne conoit l'argent que pour l'employer à récompenser les soldats. Enfin si la mort ne s'en mêle, il peut avec le temps faire parler de lui«. (A Mans, le 22 avril 1707). Bourgeois Em. *Lettres* p. 44.

² Baudrillard. *Philippe V*. T. I, p. 277—319.

³ »Je ne puis ni ne dois faire taire la voix de mes peuples qui s'élève devant Dieu, si je néglige de les soulager dans leurs maux«. Lettre de Louis XIV à Philippe V le 1 août 1707. Archives d'Alcala. I. 2460. Baudrillard. *Philippe V*, p. 30.

tribunal qui imposa des lois à tout le monde.. Il était en posture, d'être dictateur de l'Europe et de faire la paix à son gré sur la succession d'Espagne;... ainsi placé en Allemagne au point d'en passer par tout ce qu'il eût voulu plutôt que de l'y voir avancé avec son armée et se déclarer contre elles«...¹.

Les militaires suédois redoutaient une campagne en Russie, ils eussent aimé beaucoup mieux faire la guerre d'Allemagne et se montraient sympathiques à la France².

La hâte de Charles XII d'aller en finir avec la Russie, ce qui dans la conviction de beaucoup, serait l'affaire d'un petit effort et de peu de jours, le décida à ne pas pousser ses différends avec l'empereur jusqu'à une querelle ouverte³.

Le véritable obstacle, toutefois, qui barrait le chemin au négociateur de la France, était l'influence qu'exerçaient sur les ministres suédois les agents des deux états que dans la langue du temps, on appelle toujours les puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, anciens alliés dont l'amitié était fondée sur la communauté de la religion. »Quand Gustave avait accepté la main tendue par Richelieu, c'était pour venir en aide au protestantisme, représenté alors à un degré éminent par la résistance de la Hollande à l'Espagne, et dont l'Angleterre, malgré la politique incertaine des Stuarts, était pourtant l'un des soutiens. La politique de conquête et de persécution de Louis XIV avait renversé tous les rôles... Convenait-il dès lors à un roi de Suède de se placer dans le camp où il n'aurait plus retrouvé aucun de ses coréligionnaires«? »Là était la vraie différence entre la position de Charles XII et celle de Gustave Adolphe, malgré tant d'analogies«...⁴.

Les ministres anglais et hollandais faisaient échouer l'idée de médiation en déclarant à l'avance qu'elle ne serait pas acceptée.

¹ Ed. Boislile, t. XIV, p. 110.

² Syveton Gabr. *Louis XIV et Charles XII au camp d'Altrandstadt 1707, la mission du baron de Besenval*. Précédé d'une préface du duc de Broglie. Paris 1900, p. 66.

³ Id., Broglie. Préface, p. XIV.

⁴ Id., p. XI.

Le duc de Malborough, ambassadeur extraordinaire de la reine Anne, le héros du jour, arriva à Altrandstadt, le front ceint des lauriers récemment cueillis à Blenheim et à Malplaquet. Il empêcha le rapprochement de la Suède et de la France et gagna le ministre Piper »qui se servit des passions de son maître pour le tirer de la Saxe et le faire courir après le Czar. Rien ne put le détourner d'une si hasardeuse folie. L'objet et le péril qui y était attaché fut pour lui un double attrait¹.

Dans l'intention d'employer le roi de Suède à faire rentrer l'Autriche dans les rangs, Mr. de Besenval pensait rendre son équipée superflue. Il eut voulu faire accepter ou même offrir au tsar des conditions de paix que, vaincu comme il l'avait été, il n'aurait peut-être pas rendues très difficiles. Il ne pouvait guère agir lui-même, n'ayant avec le camp moscovite aucune relation directe, mais d'habiles intermédiaires qu'il avait su se ménager tentèrent des ouvertures qu'on pût croire un moment sur le point de réussir².

C'était une intervention féminine, celle d'une grande dame polonaise, Elisabeth Lubomirska épouse d'Adam Sieniawski, palatin de Belz et grand-général de la Couronne.

Deux moyens se présentaient à Pierre d'éviter le choc redouté, ou faire la paix avec Charles XII ou interposer entre Charles XII et lui un tampon qui serait un anti-roi de Pologne. Le premier exploit de la palatine fut de mettre en avant la chimérique candidature de Rakoczy, prince de Transylvanie, en même temps qu'elle le poussait à soulever les Hongrois contre l'empereur. Mr. de Besenval n'entendait pas laisser accepter au prince Rakoczy la couronne de Pologne, ce projet eut débarrassé l'empereur d'un rebèle dangereux en transportant celui-ci en Pologne et privé la France d'une diversion très utile que constituait pour elle la révolte hongroise.

Par contre, afin de disposer Pierre à faire la paix avec Charles XII, Besenval encourageait les Turcs à déclarer la guerre aux Moscovites.

La palatine de Belz obtint du tsar qu'il envoyât un de

¹ Saint-Simon, t. XIV, p. 110.

² Broglie, p. XV.

ses officiers à Louis XIV pour lui faire connaître ses conditions de paix¹.

Toujours malade, toujours mourante, Elisabeth Sieniawska, trouvait encore moyen du fond de son lit de nouer entre Vienne, Varsovie, Dresde et le camp russe une chaîne continue de trames et d'intrigues². On faisait grand cas d'elle à Versailles³. Sûrement la palatine devait être une femme charmante, car on la disait la plus aimable, spirituelle, polie et bienfaisante dame de toute la Pologne⁴.

Le messenger de Pierre arriva à Paris à la fin d'avril, il fit sa commission et le cabinet de Versailles la traduisit ainsi: le tsar offre de restituer tous les territoires qu'il a pris aux Suédois »à l'exception toutefois de Nöteborg qu'il fait appeler Pétersbourg et qu'il veut garder pour conserver un port dans la Baltique⁵«.

Il est à craindre, écrivait-on à Mr. de Besenval⁶ que le roi de Suède ne veuille rien entendre, mais les offres du tsar doivent lui être soumises.

La réponse officielle de Charles XII fut, ce que tout avait fait prévoir. Elle trahissait son éloignement pour une intervention française dans une pacification entre lui et Pierre⁷.

Nous n'entrerons pas dans les détails universellement connus de la campagne, où Charles XII, égaré par le succès, immodéré dans ses projets, s'en alla en orient détruire la puissance de Pierre.

¹ Syveton, p. 120, 118, 106.

² Broglie, p. XV.

³ Syveton, p. 106.

⁴ *L'heureux Esclave ou Histoire véritable d'un Gentil-Homme Lorrain ci-devant Capitaine des grenadiers à Cheval du Czar. Fait esclave par les Tartares à l'affaire du Prouthe le 30 de Juin 1711, racheté le 24, du mois suivant par le Roi de Suède Charles XII, de glorieuse mémoire.* A Cologne. 1721, p. 47. (Livre dédié à Frédéric I roi de Suède).

⁵ Syveton, p. 10, 110, 111: Le roi à Besenval. Versailles, le 28 avril 1707. A. E. Suède, 110.

⁶ Le baron Victor de Besenval épousa en 1716 Catherine Bielińska. Il mourut le 11 mars 1736. Leur fille Elisabeth, épousa Ch. Guillaume marquis de Broglie.

⁷ Syveton, 112: Besenval au roi, Leipzig le 24 mai 1707. A. E. Suède, 110.

Devançant de quelque cent ans un génie militaire supérieur au sien, il essuya près de Pottava (24 juillet 1709) une déroute, comparable au désastre de Napoléon à la Berezyna.

»Depuis lors Charles XII commença à faire plus de cas des Polonais et à regretter, qu'il ne les avait pas au Dniepr, ainsi que Mazeppa le lui conseillait¹. Il n'avait pas voulu prendre l'armée polonaise, donnant pour raison que les Polonais sont indisciplinés². Napoléon aussi connut dans le même pays des regrets analogues.

Poniatowski suivait l'armée en volontaire, sans avoir de commandement.

La Mottraye, dans ses Remarques sur l'Histoire de Charles XII par Voltaire³, dit que Poniatowski était à ce moment général d'artillerie, et fait tel en Pologne, par le roi Stanislas. Le Suédois Ture Gabriel Bielke, qui, tout jeune, fit cette campagne, donne aussi le rang de général à Poniatowski; Nordberg le dénomme général-major⁴. A cette époque sa réputation était faite: à la bataille qui fut livrée à Holowtchin, le roi, après avoir mis pied à terre, pour séparer les deux ailes de l'ennemi, entama le marais avec le prince Maximilien-Emanuel de Wurtemberg, le général Poniatowski et sa garde ordinaire. Le premier avait un désir si ardent de servir sous les ordres du roi de Suède, qu'il avait obtenu de sa mère de lui être confié et de le suivre, à la manière des chevaliers errants, avant l'âge de 14 ans (1703)⁵. En cette journée de Holowtschin (le 3 juillet 1708), »un officier allemand, au service de Russie, sortant du camp ennemi, vint présenter le défi à qui voudrait se battre avec lui. Comme Mr. Poniatowski s'avançoit pour aller à sa rencontre, le jeune prince brûlant d'envie de se distinguer, le pria en propres termes de lui laisser cet honneur, ajoutant, que sa réputation était déjà assez établie⁶«.

¹ Er. Otwinowski. *Pam.* (Mém.), p. 149.

² Mss. 233, fol. 1282, bibl. Ossoliński. (Notice contemporaine). Aussi nr. 2085, v. Kantecki. *St. Poniatowski*. Annexes, p. VI.

³ De La Mottraye. *Remarques historiques et critiques sur l'Histoire de Charles XII, par M. de Voltaire*. Londres. 1732, p. 27—28.

⁴ Nordberg. *Hist. de Charles XII*, t. II, p. 321.

⁵ Id., t. I, p. 314. — *Podr. i wypr. woj. ks. Maxim. Wirtemberskiego*. Tyg. lit. 1838, p. 370.

⁶ Carl Hallendorf. *Ture Gabriel Bielkes Hagkomster af Karl XII*.

Poniatowski rendit d'inappréciables services au monarque persécuté par le destin. » Les capacités, les mérites et l'extraordinaire succès de Poniatowski brillent dorénavant avec un éclat d'autant plus vif, que la position du guerrier suédois se faisait plus précaire¹. Dans son courage et son esprit d'entreprise, Charles, acculé à la dernière extrémité, grièvement blessé et incapable de commander, trouva, à l'heure suprême, un support. — C'est au milieu de ces péripéties que Poniatowski devint chef par nécessité.

La Mottraye le nomme entre ceux qui portèrent Charles XII à se diriger vers le midi².

Upsala 1901. — A un intervalle de 50 ans des événements, ces mémoires furent écrits sur le désir de la reine de Suède, pour servir à l'histoire de Charles XII. Ils débutent à l'année 1704.

¹ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 22.

² La Mottraye. *Voyages*, t. I, p. 413. — Id. *Remarques*, p. 28. — Voltaire: *Hist. de Charles XII roi de Suède*. Ed. 1764, p. 238, 259. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 23, 24, 27.

II. Stanislas Poniatowski en Orient.

Le vénérable Mazeppa et le jeune Orlik¹ guidaient pour ainsi dire, par la main, vers un refuge bessarabe la phalange venue d'un lointain septentrion scandinave et égarée dans la steppe zaporogue. Poniatowski, Jean Grudziński, staroste de Rawa, quelques partisans de renom avec une poignée d'hommes autour des drapeaux polonais, étaient les seuls survivants de l'escadron, qui avait subi avec bravoure, bien qu'avec insuccès, l'épreuve de Połtawa².

Mazeppa conduisait, mais les Cosaques eux-mêmes, que la chasse amenait souvent dans ces déserts, ne savaient pas bien le chemin. On s'enfonça plus avant dans les terres inhabitées, dans la solitude; à perte de vue l'immensité se déroulait, désert entièrement découvert. C'était le mois de juillet. Un soleil brûlant dardait ses rayons sur la troupe errante, exténuée par les précédentes journées. Une herbe très haute rendait la marche difficile. Le froid pénétrant des nuits n'était pas moins pénible à supporter que la chaleur du jour. Les provisions manquaient, on était réduit à se nourrir de cerises aigres que l'on trouvait de temps en temps sur des arbrisseaux trop petits pour donner de l'ombrage. Le manque d'eau surtout incommo-

¹ Philippe Orlik commandait un corps de Cosaques zaporogues; après la mort de Mazeppa (22 Sept. 1709), il fut le nouveau hetman; attaché à la fortune de Stanislas et de Charles XII, il resta auprès du roi de Suède jusqu'à sa mort. (Nordberg, t. II, p. 339—340. — Farges. — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Pologne.* Paris, 1888. II, p. 29).

² *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 41. — C. Jarochowski. *Opow. i stud. hist.* 1877; passim.

dait dans ce pays chaud. La tête en feu, la bouche parcheminée, les hommes étaient près de mourir de soif. On ne voyait ni villages, ni maisons, ni chemin, ni rien du tout. On rencontrait pourtant dans ces vastes plaines des monuments de terre élevés, sur lesquels il y avait des statues par trois, cinq, jusqu'à neuf, qui avaient l'air d'une grande antiquité.

Le héros de notre histoire, cet être insensible, qui, de sa narration, avait banni tout souvenir émotionnel, et l'avait faite sobre jusqu'à la sécheresse, dans l'instant où la mort semble le marquer avec ses compagnons, nous révèle une face nouvelle. Il perçoit ce que ne perçoivent pas ses compagnons, ce qu'on ne découvre ni chez le chapelain Nordberg, ni chez le jeune militaire Ture Bielke. Il se complait à dénombrer les vestiges des grands empires du monde, épaves de peuples, de religions jonchant les tertres tumulaires de ces contrées. Il s'arrête devant le témoignage de longs siècles d'efforts qui réalisèrent des civilisations bientôt interrompues, désagrégées, instables, et pourtant, jamais totalement abolies; à l'aspect des débris très anciens dont on ne dit plus l'époque historique, qui font penser à des mille et mille ans, et tout ce que peut contenir l'antique, quelque chose parle en lui, son propre antique, on croirait presque qu'il contemple les sépulcres d'amis morts il y a longtemps.

Et comme un *Leitmotiv*, ce thème des ruines, revient dans l'histoire des Poniatowski, faisant passer sous nos yeux, la rare perfection de leur culture, le travail nuancé de leurs âmes ¹.

Mazepa persuada à Charles XII de tourner du côté d'Otchakow, dont le pacha était son ami, plutôt que du côté de Bender: ils y auraient plus de commodités pour passer le Boug, »l'ancien Hyppanis«, qu'en allant tout droit. Après cinq jours de marche, on arriva sur les rives du fleuve, non loin de son embouchure. Pourtant le transport ne s'effectua pas aisément. Poniatowski fut envoyé en avant chez le pacha. Il passa le Boug dans un bateau qu'il trouva après bien des recherches et qui

¹ *Relation de St. Poniatowski*, p. 51—53. — Comp, Nordberg. *Hist. de Charles XII*, t. II, p. 319, 320. — T. G. Bielke, p. 278. — *Le Bon. Les premières civilisations*, p. 6.

n'était qu'un tronc d'arbre creusé. La pacha répondit à ses instances avec froideur. Il ne pouvait permettre la libre entrée des terres du Grand Seigneur sans savoir la volonté de son maître. D'Otchakow à Constantinople il y avait deux cent lieues, le temps pressait: les Moscovites poursuivaient sans relâche. Le roi de Suède était perdu, si le pacha avait été incorruptible. Deux mille ducats sonnans le firent parler d'une autre manière, encore ne tint-il ses engagements qu'à demi, la ruse et la violence firent le reste. Par ces moyens on passa le cours d'eau, pourtant le roi eut la douleur de voir 400 personnes, tant Suédois que Polonais et Cosaques, qui faute de pouvoir s'embarquer, furent saisis par l'ennemi sur le bord.

Sur ces entrefaites, Jussuf pacha, seraskier de Bender, envoya un homme de sa cour complimenter le roi et le prier de venir dans sa ville. Quelques jours après, lui-même arriva. »C'était un vénérable vieillard. Circassien de nation, poli, affable, il avait toutes les qualités d'un honnête homme, au point qu'on ne peut pas s'imaginer«. Supérieur en grade au pacha d'Otchakow, il le réprimanda de n'avoir pas traité le roi assez dignement ¹.

»Les campagnes victorieuses de Charles XII avaient attiré l'attention des Turcs sur le roi de Suède, comme sur quelqu'un pouvant leur être utile, soit contre l'Empereur, soit contre les Moscovites ou autres ennemis. Le pacha de Bender sur l'injonction de sa cour avait envoyé en l'année 1707 un aga au... roi de Suède, lorsqu'il traversait la Pologne se rendant en Moscovie«; l'aga devait complimenter Leszczyński le nouveau roi et »chercher à pénétrer, si Charles XII ne voudrait pas faire une alliance offensive et défensive avec la Porte en même temps on demandait que le roi envoyât un homme de confiance à Stamboul pour arranger cette question si importante. Comme toutefois les instructions de l'aga, bien que dressées par ordre de la Porte, n'étaient contresignées que par le pacha de Bender, pour cette cause, et aussi parce qu'à ce moment les Suédois se croyaient assez forts pour pouvoir se passer d'un semblable traité, il advint, que l'aga fut congédié avec de riches cadeaux, mais ses propositions ne furent pas acceptées«. La considération que le roi de Suède s'était acquise chez les Turcs avait pour effet le ma-

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 53—57.

gnifique accueil que le pacha de Bender faisait au vaincu de Poltava¹.

Le roi se laissa persuader facilement et prit le chemin de Bender², mais il ne voulut jamais entrer dans la ville et s'établit dans un campement de l'autre côté du Dniestr qui coule sous les murs. Il séjourna dans cette installation improvisée, beaucoup plus longtemps que ce n'avait été dans ses premières intentions³.

Par la suite les Polonais, qui pour la plupart étaient des troupes de Joseph Potocki, palatin de Kiowie, se rassemblèrent à une lieue de Jassy; on pouvait les compter à deux mille. La misère parmi eux était beaucoup plus grande que chez les Suédois et les Cosaques⁴.

A Otchakow même, on avait résolu d'entrer en rapport avec le sultan Achmet III et, à cette intention, d'envoyer à Constantinople. Comme les Suédois ne connaissaient point les Turcs, ni leurs coutumes, personne ne voulait se charger de la mission. Aussi le roi accepta-t-il volontiers l'offre d'un certain baron Neugebauer qui après avoir été longtemps précepteur du fils du tzar, avait abandonné les Moscovites. Or le dessein du roi était de détrôner Pierre, et de mettre à sa place le tsarevitch qui serait espérait-il d'un voisinage plus paisible. Croyant pouvoir utiliser les connaissances que Neugebauer s'était faites, il le retenait à sa cour et le pensionnait. Le pédagogue qui avait quitté la Russie sans demander congé, craignant de tomber entre les mains des Moscovites et inquiet de son sort, désirait

¹ Raczyński, *Arch. tajne Aug. II*. T. I, p. 186—192. Lettre de St. Poniatowski au roi Aug. II, expliquant les relations de Stanislas Leszczyński et de Charles XII avec la Porte Ottomane. Stryj 24 nov. 1729. — Comp. N. Jorga. *Storia del Soggiorno di Carlo XII in Turchia scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira*. Bucharest 1905, p. 9.

² Charles et avec lui Poniatowski quittèrent Otchakow le 20 août 1709. Hammer. *Geschichte des Osmanischen Reiches*. T. III, p. 140. Hammer se base sur l'historien turc Rachid.

³ *Relation* de St. Poniatowski, p. 62. — Nordberg. *Hist. de Charles XII*. T. II, p. 321. — T. G. Bielke. *Mém.* p. 79.

⁴ Ludoxiu de Hurmuzaki. *Documente privatoré la Istoria Românilor*. T. VI. Bucharest 1878, p. 72, 73. Relation des espions qui sont partis de Bender le 16 d'août 1710. (Rapport sur l'établissement du roi de Suède près de Bender).

ardemment se rendre à Constantinople où il pourrait s'embarquer pour la Hollande et s'en retourner à Dantzic sa ville natale. — On l'expédia avec une lettre du roi au Grand Seigneur sans toutefois donner au porteur le caractère d'envoyé officiel¹.

Cette manière de procéder se trouva être fausse. Le grand-visir déclara à Neugebauer, qu'aucun chrétien ne pouvait voir le Grand Seigneur, ni lui parler, à moins d'être revêtu de la charge d'ambassadeur. Neugebauer réclama à Bender sa nomination.

Poniatowski se remettait d'une maladie, dans laquelle il était tombé en ces temps là; son envie de voir Constantinople était grande, il demanda la permission d'y faire un tour, par seule curiosité disait-il. Par deux fois il certifie que son premier voyage n'avait pas de but politique, il maintient cette affirmation à l'encontre des paroles de Voltaire: »Le comte Poniatowski accompagnait l'ambassade suédoise dans le but de scruter secrètement le Divan«.

Il est inexact qu'il soit parti simultanément avec l'ambassade, mais bien que son déplacement ait eu un caractère tout à fait privé, néanmoins nous devons dire avec La Mottraye qu'»il avait quelqu'autre dessein particulier que la suite a montrée«².

Le roi lui accorda son consentement et le chargea d'une lettre pour son envoyé, à qui il donnait le titre exigé. Notre général ne resta à Constantinople que vingt jours, »cependant il y fit plus de connaissances qu'un autre n'en ferait pendant plusieurs mois«. Il trouva même moyen d'entrer dans le sérail³, ce dont il tira grand profit dans le second voyage qu'il entreprit.

Quel était ce moyen ou ces moyens?

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 57—8. — *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 56. — Nordberg. *Hist. de Charles XII*. T. II, p. 324.

² La Mottraye. T. I, p. 147.

³ Dans le volume II, p. 636—7 de l'*Hist. de Ch. XII* de Nordberg une note du traducteur français polémise avec Voltaire (*Histoire de Charles XII*, t. I, p. 279), avec Paul Lucas (*Voïage en Turquie*, p. 149), avec de Lumiers (*Histoire de Suède*, t. V, p. 266); des doutes sont émis sur la possibilité d'une correspondance directe, que suivant ces auteurs, Poniatowski aurait entretenue avec la sultane mère. Cette notice n'élucide en rien la question débattue.

Pour toute raison d'un résultat si prompt et si extraordinaire, précurseur de ses succès ultérieurs, il ne nous indique qu'une lettre que la pacha de Bender lui fit l'amitié d'écrire en sa faveur au grand-visir Chourli Ali pacha. En outre il était chargé d'une lettre de compliments du roi pour ce dignitaire¹.

Si notre touriste avait d'autres clefs pour lui ouvrir les portes jalousement closes de Stamboul, elles ne nous sont signalées ni dans sa Relation, ni dans ses Remarques sur l'Histoire de Charles XII de Voltaire.

Le 12 septembre 1683, jour où Jean Sobieski, appelé au secours de Vienne, détermina la retraite des Turcs, marque une date capitale dans l'histoire de l'Orient: c'est l'instant, où la puissance musulmane stationnaire depuis un demi-siècle, commence définitivement son mouvement de recul. La cour ottomane, dans les premières années du XVIII^e s. n'en brillait pas moins d'un éclat particulier. »Ahmed III... enclin à cette tristesse ennuyée qui sert trop souvent d'inévitable compagne à la toute puissance, cherchait le refuge contre lui-même dans les plaisirs; il les voulait ingénieux, variés, réglés avec art«. »Par un mélange singulier ce sultan voluptueux était en même temps thésauriseur; il aimait la vue et la possession de l'or«. Les ministres qui détenaient le pouvoir étaient ceux qui savaient flatter en lui ces deux penchants opposés et empêcher qu'ils ne se contrariassent mutuellement. Pressurant les peuples et diminuant les dépenses d'utilité générale, ils se réservaient par ce moyen l'usage de sommes immenses qui servaient à satisfaire l'humeur du maître. — Le Grand Seigneur se plaisait à peupler Constantinople d'édifices gracieux. Aux portes mêmes de son palais, il érigea la charmante fontaine, à laquelle il donna son nom; chef d'oeuvre de frêle architecture, aux murs incrustés de fine dentelle de marbre, sur l'une des faces elle porte l'inscription, en caractère d'or que le sultan composa lui-même. Les jolies fontaines de Galata, de Top-hané, de Scutari datent de la même époque. Le sultan multipliait autour de la capitale les lieux de plaisance. Des sièges de marbre étaient élevés aux endroits où il aimait à admirer la beauté d'un site, d'élégants pavillons surgissaient de terre, et l'eau disciplinée s'écou-

¹ Relation de St. Poniatowski, p. 58.

lait dans des bassins et des canaux. »Des architectes venus de tous pays... associent dans leurs édifices les styles les plus divers et prennent leurs modèles tantôt à Versailles, tantôt à Ispahan. Peu à peu le Bosphore se borde de constructions légères et disparates... cherchant l'effet, et faisant songer... à un décor improvisé«. Les inventeurs de nouveaux procédés d'illumination, étaient récompensés magnifiquement. Aux fêtes, ordonnées à tous propos, »on voyait, du haut des terrasses... la ville, les jardins, les eaux même étinceler de feux, les coupoles des mosquées s'environner de multiples couronnes de lumière, et entre leurs minarets, grâce à d'invisibles appareils, les versets du Coran s'inscrire sur le ciel en traits de flamme«. »Parfois aussi tous les habitants étaient conviés à de grandioses représentations de batailles navales, combats de lions, joutes entre cavaliers arabes et tartares; pour y assister, la foule de Constantinople se réunissait sous des tentes ou s'entassait sur des gradins qui transformaient en amphithéâtre les flancs creusés d'une coline et par la bigarrure de ses costumes devenait elle-même une partie du spectacle«. »La journée (du sultan et des hauts dignitaires) s'écoulait alors en divertissements de toute sorte. Rien n'y rappelait pourtant les grossières orgies auxquelles les cours du Nord se livraient à la même époque. La loi religieuse des Orientaux et leur goût naturel les en préservaient, en maintenant à leurs plaisirs un air de gravité et de poésie. C'étaient des stations sous des beaux ombrages, des festins entremêlés de prières, des distributions de présents, parfois aussi de subtils passe-temps qui semblaient évoquer l'ancienne Byzance aux lieux où elle avait vécu. On lisait des vers harmonieux sur un sujet menu ou puéril; le culte de la forme était alors poussé en Turquie jusqu'à ses extrêmes limites, une belle écriture, passait pour un don précieux et les calligraphes, étaient estimés à l'égal des poètes. Cette société à la fois cruelle et précieuse, sanguinaire et raffinée, faisait succéder à des scènes de carnage de délicates jouissances et chez Ahmed III, meurtrier de tous ses frères, une passion dominait toutes les autres, c'était celle des fleurs«¹.

¹ Albert Vandal. *Une ambassade française en orient sous Louis XV*. Paris 1887, p. 83-87; Hammer. *Histoire de l'empire ottoman, traduction française de Docher*, t. I, p. 387.

Cantonnés dans les demeures qui leurs étaient assignées, à l'abri de leurs drapeaux respectifs ou protégés par les lys de France, les diplomates européens se tenaient loin du train de vie musulman; ils lui restaient totalement étrangers, incapables de le comprendre, encore moins de le goûter. — C'était de leurs demeures, reflet fidèle de la mère-patrie qu'ils remportaient leurs victoires, qu'ils essuyaient leurs échecs.

Contrairement à l'usage général, Poniatowski prit le parti de s'adapter au milieu qu'il était venu chercher. D'emblée il sut s'assimiler avec une aisance remarquable.

Son premier voyage devint la cause d'un second, qui cette fois-ci fut nettement une mission politique¹.

Lorsque Poniatowski, à son premier séjour, avait présenté ses adieux, le grand vizir lui avait marqué beaucoup de bienveillance et une grande confiance. Il s'était entretenu avec lui des affaires du roi, et avait témoigné dans ses discours, qu'il voulait le servir de tout son crédit et mettre sur pied cent mille hommes pour relever la fortune de ses armes. Le général, le remerciant, demanda s'il pouvait dire tout cela au roi, le ministre l'en chargea expressément.

Cependant Neugebauer, qui était resté, en qualité d'envoyé auprès de la Porte Ottomane, commettait de grandes fautes.

Il eut avec le grand vizir un différent dont les torts lui incombaient et son manque de tact amena une brouille définitive.

Dans ce même temps, le général Volkonski, lequel avec six mille Russes avait poursuivi vainement le roi jusqu'au bord du Boug, tomba sur le corps de Gillenkrok et l'enleva avec tout son monde sur le territoire de la Valachie. Charles XII, en quête d'un prétexte pour exciter les Turcs à armer contre les Moscovites, prit le dessein d'utiliser leur irruption dans les états du sultan. Il fit écrire à son envoyé à Constantinople de porter ses plaintes au Grand Seigneur et au grand vizir; mais comme

¹ *Relation de St. Poniatowski*, p. 58. 60. — *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 58. — Nordberg. *Hist. de Charles XII*. T. II, p. 389. «(le 5 février 1710) Le général Poniatowski et le Baron de Grothusen furent envoyés à Constantinople».

Neugebauer n'avait ni assez de crédit, ni assez de génie pour conduire cette affaire, l'argent du tsar aplanit tout et son ambassadeur fit prolonger la paix, malgré l'enlèvement des Suédois¹. Le ministre de la Suède en écrivit au roi, accusant le grand vizir de trahir ses intérêts et présentant ses autres griefs dans un jour faux².

Le roi ressentit une extrême irritation contre Ali Pacha; aux éloges de Poniatowski sur son compte il répondit: «Vous avez beau le louer, il ne le mérite pas, vous allez le jeter bas». En effet il lui ordonna sur le champ de partir pour Constantinople dans ce but. Les actes seuls existaient pour lui, non les considérants. C'est ce qui a fait dire à de Barante, «Charles XII était tout entier dans les faits». La commission ne laissait pas d'être dangereuse. «Le Grand Seigneur», observe Poniatowski, «est maître du vizir, mais le grand vizir est maître de tout l'empire».

Quand le général arriva à Constantinople, il trouva Neugebauer dans une position fâcheuse, pour les intérêts de son maître. Le grand vizir était tout à fait indisposé contre lui. Au contraire quand il apprit l'arrivée de Poniatowski il envoya le chercher, le reçut fort bien et s'en sépara dans les meilleurs termes et avec beaucoup de démonstrations et d'amitié.

Neugebauer de prime abord regardait le général d'un oeil envieux, il se méfiait de son ascendant croissant, jaloux de ce que sa propre situation en fut surpassée. L'aigreur ne tarda pas à se manifester et dégénéra en lutte ouverte³ (avril 1710).

Par des largesses extraordinaires Charles XII s'était rendu populaire parmi les Turcs qui l'approchaient. Il avait néanmoins si peu d'argent qu'à peine suffisait-il aux dépenses de Bender. Il faut dire qu'il s'était fait le libérateur d'un grand nombre de prisonniers devenus esclaves⁴. La réussite de l'affaire imposée

¹ Le 3/14 janvier 1710, renouvellement du traité de paix de 30 ans. Herrmann. *Gesch. d. russ. Staates*. T. 4, p. 251.

² *Relation de St. Poniatowski*, p. 60-63. — *Remarques*. 71. 72. — *Comp. Nordberg. Hist. de Charles XII*. T. II, p. 391. 392.

³ Nordberg. *Histoire de Charles XII*. T. II, p. 400. 401. — *Amira. Stor. del sogg. di Carlo XII*, 16.

⁴ *L'heureux Esclave*, p. 10, 35.

à Poniatowski, exigeait des fonds considérables; celui-ci ne reçut pourtant qu'une lettre ouverte du roi avec permission de tirer dessus tout ce qu'il voudrait.

Suivant les investigations de Fryxell dans les comptes de Charles XII, en plusieurs années de séjour à Constantinople (1709—1714), le général ne dépensa que 120.000 talers. C'est peu en vérité pour des exploits qui semblent plutôt un épisode fantastique des Mille et une Nuits, que des événements authentiques¹.

Poniatowski ajouta de nouvelles connaissances à celles qu'il avait contractées précédemment. Il avait besoin de gens adroits, avertis, ancrés dans le monde musulman. La connaissance d'un gentilhomme hongrois, nommé Horwat Ferens (François) qui avait été autrefois du parti de Tekeli et s'était réfugié à Constantinople, lui fut d'une grande utilité. Comme le proscrit avait fait plusieurs campagnes avec les Turcs, il connaissait bien leur gouvernement et les moyens sûrs de réussir avec eux; il donna des indications, des conseils, toutefois ce ne fut pas par lui, mais par le sérail que la chose se fit. — Poniatowski était en rapport avec d'autres sphères encore; il connaissait le renégat Goin, premier chirurgien du sérail; Voltaire soutient qu'il employa aussi Fonseca, juif portugais, penseur et philosophe, mais Poniatowski a péremptoirement démenti cette assertion.

Durant quatorze mois, avec persévérance il travailla à la chute du grand vizir². Son succès fut radical, en effet non seulement Chourli Ali Pacha fut déposé, mais, chargé d'aller faire des compliments au roi de Suède de la part du Grand Seigneur, il fut étranglé, à vingt lieues de Bender, par les ordres de son souverain³.

¹ V. Fryxell II, p. 228. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 41. 34.

² *Relation* de St. Poniatowski, p. 64. 65. 67. 63. 66. — *Remarques*, p. 67.

³ Voltaire est d'accord avec la version transmise par la *Relation* de St. Poniatowski p. 67. et ses *Remarques* p. 72. 73. — Hammer t. VII. p. 162. dit qu'il fut condamné le 5 juin 1710 à l'exil et mourut de mort naturelle à Mitylène. Le secret dont fut entouré ce dénouement explique la contradiction: »On n'a jamais pû savoir au juste ce que cet homme devint dans la suite. Quelques uns disent, qu'il fût étranglé peu de temps après avoir été déposé. D'autres prétendent qu'on lui laissa la vie et qu'il vécut ensuite dans l'obscurité. Quant aux biens immenses qu'il possédait, il en fut dé-

Voltaire, même dans ses éditions ultérieures, et modifiées après des dissentiments survenus entre lui et Poniatowski, Voltaire ne peut assez admirer la dextérité et la chance d'un homme arrivé à Constantinople non accrédité, dépourvu de toute charge diplomatique; il est stupéfait qu'un simple envoyé d'un monarque fugitif en Turquie, chrétien et Polonais ait pu se faire aider par des musulmans pour renverser «un serviteur jusque là utile et agréable à son maître», et continuer ce manège pendant plusieurs années envers d'autres vizirs et hauts dignitaires réfractaires à ses visées¹.

Il trouve cela étrange, mais reconnaît la réalité des faits. Une autre opinion corroborante est celle du baron de Fabricce. Son témoignage est d'autant plus probant qu'il accompagnait Charles XII, comme envoyé du duc de Holstein à partir du 1-er octobre 1714 et écrivait sous l'impression immédiate des événements².

D'autres sources encore ayant confirmé l'ascendant de Poniatowski, il est admis avec unanimité par toutes les études se rapportant à ces péripéties³.

Nous avons relevé les recherches qui ont été faites sur les menées de notre héros. Sans y ajouter rien, pour le moment passons simplement à l'examen de sa physionomie morale.

Stanislas Poniatowski avait un sentiment personnel pour

pouillé, et ils servirent à augmenter le trésor du Grand-Seigneur». Nordberg. *Hist. de Charles XII*. T. II, p. 402.

¹ Nordberg. T. III, p. 163-4, confirme ces passages.

² Voltaire. *Hist. de Charles XII*. éd. de 1764. p. 259. — *Anecdotes du séjour du roi de Suède à Bender ou lettres de M-r le Bar. de Fabricce*. Hambourg. 1761. Passim. — Comp. Raczyński. *Obraz*. T. XIII, p. 78. Mss. des arch. de Saxe à Dresde «Les intérêts (du roi de Suède) commençaient à prendre un tour meilleur. Le général Poniatowski y contribua beaucoup, on doit lui rendre cette justice qu'il servait son maître avec zèle».

³ Kantecki. *Ojc. St Aug.*, p. 34. — Fryxell II, p. 227. «L'homme le plus remarquable dans l'entourage de Charles était Stanislas, comte Poniatowski, seigneur actif, plein de courage, spirituel et généreux et portant complaisant, délié, prévenant, doué d'une science particulière de se comporter avec les hommes. L'héroïsme de Charles, le pénétrait d'un sentiment d'admiration confinant presque avec l'idolâtrie... Sans Poniatowski on n'eut à peu près rien fait ici».

Ali Pacha. »Cependant (il) préféra les intérêts de son maître à son amitié particulière et à son propre attachement qu'il ressentait pour le grand vizir«¹.

Avec une infinité de précautions, procédant si secrètement que le ministre n'en pouvait rien savoir, il travailla de toutes ses forces à renverser celui qui lui avait témoigné sa plus haute faveur, accordé des grâces exceptionnelles en Turquie; il rémunéra la bienveillance et la courtoisie par une lutte à outrance, une lutte à mort.

Après avoir amplement expliqué que le vizir avait tenté tout ce qu'il était possible de faire pour ménager l'agent du roi de Suède, et que ce dernier s'était conduit d'une manière intolérable; bien que le vizir qui avait rompu avec Neugebauer² continuât à Poniatowski une affection invariable, ce dernier persista dans la résolution prise.

Et quand à la fin sa victime eut péri, ce fut une entreprise terminée »heureusement«³.

Des violations se sont commises contre le sentiment de la justice à toutes les époques de l'histoire et se commettront encore. Mais façonné par la doctrine chrétienne l'occident a toujours condamné l'acte homicide, nous ne disons pas par la postérité, mais par les contemporains, par les complices, par les auteurs eux-mêmes⁴.

De tous les nationaux de l'Europe le Polonais est le moins prédisposé au fanatisme de la soumission envers un supérieur une fois reconnu, et cependant là où tout autre eut rougi, Poniatowski se glorifie.

L'incident se passe en Turquie, autant dire, on le sait, en Asie; l'inattendu c'est que l'acteur, Stanislas Poniatowski, se révèle moralement non comme Européen, mais comme Asiatique,

L'action de l'épisode est motivée par ce qu'on appelle »une raison d'Etat«. Or c'est précisément la manière de comprendre

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 65.

² Neugebauer partit de Constantinople en avril 1711. Nordberg. *Hist. de Charles XII*, ed. franc. T. II, p. 488.

³ St. Poniatowski. *Relation*, p. 66.

⁴ Gobineau. *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*. Paris. 1900, p. 263.

la raison d'Etat qui distingue essentiellement l'homme d'occident de l'oriental.

Un penseur de premier ordre, observateur pénétrant du fait vivant pris sur place, le comte de Gobineau a analysé les différences de caractère dans les courants d'idées de l'esprit humain ici et là-bas, identifiant les unes avec le christianisme, les autres avec le paganisme. — »Les Asiatiques« enseigne-t-il »ne comprennent pas la raison d'Etat comme nous. Sur ce point, peut-être, éclate plus encore que dans toutes nos autres conceptions juridiques la haute idée que nous nous faisons du droit et de ses exigences. En définissant ce qui autorise un pouvoir à frapper son adversaire comme coupable, on a été amené, dès l'origine des sociétés modernes, à répudier, pour ainsi dire, cette fameuse raison d'Etat, puisqu'on a essayé de la déguiser sous toutes sortes de voiles, dont les plus épais et les mieux brodés de raisons n'ont jamais réussi à tromper, ni à satisfaire la conscience légale... Aux plus horribles périodes de nos annales l'hypocrisie règne, s'étale, nous dégoûte, mais nous honore... Enfin, chez nous la raison d'Etat, lorsqu'elle est seule à assaillir et à frapper un homme, le fait assurément reculer du terrain où il gêne; mais du même coup, elle le transforme infailliblement en martyr...

»En Asie rien de cela n'existe... la raison d'Etat, qui est déjà elle-même une excuse, ou une ombre d'excuse inventée par la conscience en souffrance, n'y existe pas du tout. Là, non plus, pas de traces de ces individualités flétries par le sentiment commun... Il n'y a pas d'hypocrisie non plus, et quand on tue,... on n'a pas de raisons à donner de ce qu'on fait, parce qu'on est le pouvoir..., et l'opinion publique n'en demande pas, et n'en demandera jamais, parce qu'elle pense que le pouvoir, est de sa nature une combinaison née pour l'abus et dont l'unique légitimation est le fait d'exister.

En d'autres termes le pouvoir en Asie n'a pas de moralité. C'est un fait¹.

Forts de ces déductions, nous ne croyons pas nous avancer trop, en attribuant à celui que nous dépeignons une âme plutôt païenne que chrétienne. — C'est n'est pas la vertu qui est son

¹ Gobineau. *Les relig. et les phénos.*, p. 263—266.

fait, mais la valeur. Il va vers la tension, la plénitude des forces. Assoiffé d'éclairs et d'action il fait son bonheur de la résistance surmontée, de la puissance grandie, laissant impitoyablement sur la route, bien loin derrière lui, les débiles¹.

La politique du Divan prenait un tour nouveau, heureux pour le roi de Suède. Les dires de Stanislas Poniatowski, que la puissance grandissante du voisin moscovite, se fera menaçante à la Porte, si de bonne heure on n'y obvie, étaient de plus en plus écoutés². Ses infatigables efforts amenèrent la Turquie à faire la guerre à la Russie³. — Pierre entraîna vers soi les hospodars de Valachie et de Moldavie, et envoya en Albanie des agents chargés de soulever la population chrétienne. Mais déjà la Turquie avait mis sur pied une armée de 200.000 h.⁴ qui rapidement s'était portée par delà le Danube.

Ces forces formidables bloquèrent dans la plaine de Horsta Guesti, Pierre, acculé à un marais et au Pruth. Quinze mille Turcs, Tartares et Polonais, ces derniers commandés par le palatin de Kief, Joseph Potocki, gardaient l'autre rive du fleuve⁵. La situation de Pierre était désespérée, plus critique même que celle de Charles à Połtawa; le tsar terré avec Catherine sa femme⁶ dans une cavité du sol, recouverte d'une tente, se sentait perdu⁷.

Mais bien plus que lui tremblait le grand vizir.

¹ Nietzsche Fr. *Le crépuscule des idoles*, passim.

² La Mottraye. *Voyages*. T. I, p. 418.

³ »Le 21 Novembre 1710, le sultan proclama un manifeste, annonçant des hostilités avec la Russie, entreprises principalement dans l'intérêt de l'allié suédois, car à côté de la restitution d'Azof, était exigé le retrait des armées russes de Pologne, la reconnaissance de Leszczyński comme roi de Pologne, le respect de l'indépendance des Cosaques, et la renonciation à toutes les conquêtes de la Baltique«. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 43. — V. Hammer VII, p. 107. — Herrmann. IV, p. 260.

⁴ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 50.

⁵ Hammer. T. VII, p. 157. — Herrmann. *Gesch. des russ. Staat.* T. IV, p. 269. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 48.

⁶ Le 17 mars 1710 Pierre avait reconnu Catherine Alexieiewna pour sa légitime épouse. Il l'avait épousée secrètement dès 1707.

⁷ »Le Grand Vizir tenait pour ainsi dire les Moscovites entre ses mains« Nordberg. T. II, p. 498. — V. Korzon. *Hist. wojen.* T. III, p. 90.

Le sultan avait mis à la tête de son armée son favori Mehmet Baltadji Pacha, homme totalement incapable et qui n'avait jamais été à la guerre. Comme aide il lui avait donné le receveur des douânes, Osman Aga, avec titre de kiahja¹.

»Le général Poniatowski et quelques officiers suédois suivaient l'armée des Turcs à cette expédition. Comme le général vivoit et parloit fort familièrement avec le Grand-Vizir, un jour, avant qu'ils passèrent le Danube, celui-ci lui demanda, comment il croïoit, que cette entreprise s'alloit finir? Elle ne peut pas manquer de réussir, répondit Poniatowski. Vous êtes à la tête d'une nombreuse armée, qui brûle d'envie de se battre et qui ne manque de rien. Tout cela est fort bon, reprit le Vizir; mais je Vous dirai franchement, que je suis un homme sans génie et sans expérience, élevé dans la mollesse du sérail et qui par conséquent n'entend nullement ni le métier de la guerre, ni les affaires du ministère, et avec cela, il faut l'avouer, j'ai extrêmement peur, de sorte que je ne sçais pas comment tout ceci se terminera²«.

Le grand vizir avait demandé au général Poniatowski, d'inviter le roi de Suède à assister à un grand conseil de guerre.

Malheureusement un orgueil insensé fit croire à celui-ci, »qu'il ne convenait point à une tête couronnée de se mettre de niveau avec un officier d'un prince étranger«, qu'il était au-dessous de sa dignité de se joindre à la suite d'un fonctionnaire relevant d'une puissance étrangère. Poniatowski reçut l'ordre de dire au vizir, qu'il vienne lui-même à Bender afin d'y dresser avec le roi un plan général pour la campagne³.

Cette réponse arrogante indisposa irrémédiablement le ministre.

Poniatowski portait à Charles XII l'admiration la plus fervente; l'intrépidité inébranlable du roi qui comptait pour rien

¹ Nordberg. *Hist. de Charles XII*, éd. allem. in-folio. 1746. T. II, p. 234.

² T. G. Bielke. *Mém.*, p. 81. — Poniatowski restó col Veziro, per attendere agli affari del re di Svezia e di Stanislao. (*Jorga. Stor. del Sogg. di Carlo XII, scr. dal... Al. Amira*, p. 22).

³ *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 95, sq. — Nordberg. *Hist. de Charles XII*, éd. franç. T. II, p. 496.

les obstacles¹, en faisait un être héroïque à ses yeux. Loin de rechercher en lui les côtés faibles qui dégradent le héros et trahissent la petitesse de ce lui qui l'approche, il voyait tous ses actes sous le jour le plus beau, mais son sentiment ne l'aveuglait jamais, et alors, comme à l'ordinaire son jugement sur le parti que prenait Charles, restait intact.

Au soir le neuf juillet, trois heures avant le coucher du soleil, le combat s'engagea².

La nuit, près du Pruth, étant sur le qui vive, Poniatowski perçut un sourd roulement de voitures. On sait comment le grand vizir fut gagné, par les dons de Catherine³.

Les Moscovites enfermés dans leur camp, comme dans un cul de sac, » pour se parer, du ravage que le feu de l'artillerie turque faisait sur eux, furent obligés de se cacher sous la terre, d'où on entendait jour et nuit retentir l'air de leur Poialy prostinas, hospody. Pardonnez-nous seigneur nous vous en prions... D'autres disaient en leur langage, pomiloé hospody Abraham, Isack, Jacob, Greky Polsky naché. Dieu d'Abraham, d'Isack et de Jacob, Ayez pitié des péchés et des iniquités que nous avons commis en Pologne⁴.

Au petit jour, les soldats de Pierre, derrière leurs tranchées, de l'eau jusqu'à mi-jambes, plus morts que vifs, dans la puanteur insupportable causée par la grande quantité de corps morts, n'attendaient plus faute de vivres, qu'une fin certaine⁵.

Poniatowski avait communiqué son ardeur et son assurance aux chefs turcs; à cheval de bonne heure au milieu d'un groupe, il indiquait le point faible contre lequel il fallait porter

¹ *Relation* de St. Poniatowski, p. 38.

² Herrmann. *Gesch. d. russ. St. T. 4*, p. 269.

³ Ainsi le veut la légende, il est pourtant plus exact d'attribuer l'idée de la corruption aux généraux de Pierre et à son vice-chancelier Chafirov. *Mém. pour servir à l'Hist. de Charles XII* par Theyls. Leyde. 1722, p. 21. Theyls était interprète auprès de l'ambassade des Etats généraux de Hollande à Constantinople. Hammer T. VII, p. 161. — Herrmann. *Gesch. d. russ. St T. IV*, p. 270. 273. 262. 263. — Kantecki. *Ojc. S t. Aug.*, p. 48. 50.

⁴ *L'heureux Esclave*, p. 13.

⁵ Nordberg. *Hist. de Ch. XII*. T. II, p. 501.

les hommes, lorsque subitement, en coup de foudre, Baltadji Pacha ordonna la cessation de l'attaque: l'ennemi voulait négocier ¹.

Stanislas qui ne rêvait qu'à faire prisonnier Pierre le Grand et toute son armée, se dirigea avec son ami le kiahja sous la tente du grand vizir. Il lui déclara, que pour peu qu'il le voulût il pouvait se couvrir d'une gloire immortelle en capturant le tsar et son armée et en rendant tous ses états tributaires.

Le vizir exprima le désir de voir ces propositions par écrit, se les fit lire à haute voix et, sans ouvrir la bouche, mit le papier dans sa poche.

Stanislas s'éloigna, et les fondés de pouvoir du tsar furent annoncés.

Ils promirent la restitution d'Azof, l'indépendance des Cosaques, la retraite hors de Pologne des troupes russes et sur le champ, ils se retirèrent dans la tente du secrétaire pour enregistrer ces points.

Mettant à profit l'absence momentanée des envoyés, le général qui n'avait que trop bien compris ce que signifiait le défilé des chars nocturnes, revint à la charge, répéta ce qu'il avait dit, et avec une grande audace, déclara hardiment au vizir, qu'il oubliait honteusement la gloire de son empire et les intérêts de son maître; que, dût personne des présents n'oser témoigner de la vérité, lui le ferait, il présenterait au sultan placet sur placet, pour l'éclairer sur les actes et démarches de son ministre ².

Une irruption aussi ferme, voire menaçante, du général, se produisant devant une nombreuse assemblée, mit en fureur le dignitaire ottoman. En retour des admonestations blessantes, il lança une grêle d'injures et de manaces — Stanislas répliqua sur le même ton et sortit ¹.

Si Charles avait sù se contraindre à être présent, pour participer à la campagne, il est probable que, devant lui, le grand vizir n'eût pas osé se laisser aller à ces pourparlers ².

Les conseillers suédois de leur côté avaient négligé d'informer le général d'une lettre du sultan au roi de Suède (mai

¹ Comp. T. G. Bielke. *Mém.*, p. 81. 82.

² *Remarques*, p. 120.

1711), où le padischah des croyants s'engageait à ne jamais conclure la paix avec le tsar Pierre, sans satisfaire aux intérêts de Charles, autant qu'aux siens propres. Cette omission irréfléchie, priva Poniatowski d'un argument essentiel qui au moment décisif et malencontreux eût pesé peut-être sur la conduite du vizir³.

Alors le général entreprit de révolter l'armée. Les janissaires et les artilleurs acceptèrent bien de l'argent et se répandirent en vociférations contre leur commandant, mais ils ne se résolurent pas à une action spontanée.

Déçu dans ses calculs, ulcéré de voir ses plus belles espérances effondrées, malgré tout Poniatowski ne voulut pas quitter la partie, aussi longtemps qu'il n'aurait pas épuisé le dernier de ses moyens. — Radoucissant son déportement, il retrouva le vizir, mais celui-ci ouvrit l'audience en lui annonçant la conclusion de la paix, et ainsi coupa court à toutes les exhortations. — Pourtant il certifia de sa bonne volonté envers Charles XII et promit d'avertir le général du retour de Chafirow le plénipotentiaire moscovite afin qu'il puisse faire des accommodements — le général était sensé y travailler durant la nuit⁴.

¹ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 51.

² Christian von Sarauw. *Die Feldzüge Karls XII.* Leipzig. 1881, p. 287.

³ Nordberg. *Hist. de Charles XII.* T. II, p. 490. — *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 96.

⁴ *Remarques*, p. 129. — La Mottraye. *Voyages.* T. II, p. 24. — Hurmuzaki. *Documente*, T. VI, 86. »Meldung eines ungenanten Schweden, von Anton Öttl an prinzin Eugen am 16 Sept. 1711 übersandt. Bender am 29 July 1711. Styli Veteris... Den 22-ten langte der Moscovitische Vice-Canzler Schapirnof (Chafirow) selbst im Laager an, beehrte frieden in nahman des Czäars, und offerierte Carte blanche. Es wüste derselbe durch die vom Czäar mitgebrachte Geschenkhé an Gold und Juvelen den Grosz-Vesier dargestalt zu bereden dasz der fride ungeacht des general Poniatowsky vorstellungen denselben abend geschlossen wardt... »Il est incroyable combien le général de Poignatowsky, Polonais de nation, habile ministre et brave comme l'épée qu'il porte, plénipotentiaire de Suède auprès du grand vizir donna la torture à son esprit pour lui persuader de profiter de l'occasion... (*L'heureux Esclave*, 18). — Comp. Fryxell, p. 242. — Kantecki *Ojc. St. Aug.*, p. 51. 44. 52-54.

Rentré dans ses quartiers, Poniatowski guettait les allées et venues du plénipotentiaire. A l'aube, ayant appris sa présence dans le camp, il courut à la tente de Baltadji et mêlé parmi les Turcs, se dressa devant lui, comme il prenait la plume pour signer la ratification, sans même la lire. »A toutes les propositions de la part des Russiens qui lui déplurent, il marqua au Grand-Vizir son mécontentement par des mines«. Dans son désir de l'arrêter sous l'impulsion du moment, il porta la main sur le bras du Turc. »Celui-ci s'en lassa à la fin et détourna la tête avec ce mot de mépris: Heida Ghiaür; va t'en infidèle«¹.

Charles XII appelé de Bender, par le général, arriva en grande hâte, tard dans la nuit. Il descendit chez son ami fidèle, le khan des Tartars, notifia sa présence au grand vizir et lui demanda de venir. Celui-ci envoya immédiatement le kiahja avec une centaine d'agas à sa rencontre, mais le fit inviter dans sa propre tente. — A cinquante pas, le grand vizir avec le khan s'étaient avancés à cheval au devant du visiteur. Sous la tente, un siège sans appui, sur lequel prenaient place les représentants des monarques chrétiens, était préparé; le roi, avec ses bottes à éperons en très fâcheux état, par suite de sa course, s'installa de son propre mouvement sur la place du vizir, un sofa recouvert de riches tapisseries. Baltadji Pacha dissimula son irritation de ce procédé et se mit à parler de la paix avec le tsar. — Charles répondit avec dureté et fit toutes les observations que les circonstances évoquaient. Le vizir dit à son tour qu'il faisait tout avec l'ordre du sultan et qu'au surplus il n'avait de comptes à rendre à personne d'autre. Il ne voulut pas entendre parler de laisser le prince poursuivre avec 20.000 hommes l'ennemi épuisé qui déjà s'éloignait. Dans sa rage il reprocha les dépenses que le roi causait à la Porte, insista pour qu'il s'en aille et offrit de lui restituer les obligations qu'il avait données contre 1000 bourses d'argent emprunté. La-dessus Charles se leva, avertit qu'il se plaindrait au sultan et »partit sans salut de congé, il ne prit ni café, ni sorbet ni autre civilité turque«,

¹ T. G. Bielke. *Memoires*, p. 82, comp. Nordberg. T. II, p. 511.

puis sans s'arrêter davantage dans le camp turc, il se jeta sur la route de Bender¹.

Poniatowski présent à l'entretien, n'y prit part qu'en interprète, seul son silence, un sourire méprisant trahissait son fort intérieur².

Il s'éloigna avec le roi de Suède, »mais le grand vizir, parmi son entourage était si altéré qu'il le fit de suite rappeler; il le blâma rudement de n'avoir pas mis son roi sur ses gardes au sujet du respect qu'il eût dû observer à l'égard du grand vizir. Bien qu'il fût un roi, néanmoins ils se trouvait sur le territoire ture et devait savoir que lui, le grand vizir était le lieutenant de la monarchie turque totale«³.

Le tsar une fois hors du piège et libéré avec son armée, éluda ses engagements, cependant ce fameux traité du Pruth⁴ ne resta pas entièrement sans effet, il gêna les progrès des Russes en Pologne et prolongea l'existence de la République⁵.

Devant ses amis musulmans, surtout devant le belliqueux khan des Tartares, dont la fidélité était éprouvée, le général ne cachait pas son indignation contre le vizir et disait tout haut, que le tsar s'était mis hors de danger en passant par un pont d'or⁶.

¹ Hurmuzaki. *Documente*, T. VI, 114—123 Rapport du résident Talmann au Conseil Impérial... 1711. 19 septembre. Du village de Belgrad à 3 heures de Constantinople. — V. Nordberg. *Hist. de Ch. XII*. T. II, p. 508.

² *Remarques*, 129.

³ Hurmuzaki. *Documente*, T. VI, 107—114 Rapport du secrétaire Franz Fleischmann au Conseil Impérial de 1711. 14 sept. au sujet des négociations de paix concernant la retraite des Russes.

⁴ Ce traité du 23 juillet 1711 est officiellement dénommé traité de Husch d'après le nom d'une petite ville avoisinante.

⁵ Herrmann. *Gesch. d. russ. St.* T. 4, p. 271. — Szujski. *Dz. Polski*, T. IV, passim. — Se rapportant à l'affaire du Pruth et à Poniatowski: Carlson p. 374. 389. 391. *Kansliskrifvelser och andra uppsatser helt eller delvis of konnung Karl XII: s hand. De Bender du 20 juillet, 19 nov. 1711, 20 avr. 1712.* — Les articles de la paix du Pruth furent maintenus jusqu'à la paix de Belgrade (21 septembre 1739). Les clauses concernant la Pologne furent omises dans cette nouvelle entente.

⁶ »Le vizir eut, outre la bourse du Czar, l'équipage des officiers et l'argent destiné pour payer l'armée; une partie de cette armée eut le malheur de perdre la liberté«. *L'heureux Esclave*, p. 20.

Le kiahja attaché à Poniatowski bien que déjà soudoyé par le vizir, voulut le calmer en payant cher son silence¹. Il repoussa l'or et l'avertit de rendre compte fidèlement de l'affaire à son maître, car tôt ou tard la vérité serait connue.

En effet Stanislas informait le sultan de tous les détails du blocus et de la paix; il fit un tableau détaillé de la campagne et envoya son mémorial secrètement à Stamboul par un janissaire dévoué².

Charles XII ne rappelait pas son émissaire.

Le grand vizir, soit qu'il eût vent du mémoire, présenté au Grand Seigneur, soit qu'il fût excédé des récriminations et des plaintes du gentilhomme, prit la résolution de s'en défaire.

Il advint sur ces entrefaites, qu'un des agas ou hommes de cour qui avaient été donnés au général par ordre de la Porte, pour être toujours près de sa personne, se présenta plus matin qu'à l'ordinaire et demanda à lui parler seul. — A l'insu de Poniatowski il était Polonais de naissance, renégat. L'ayant salué en langue polonaise, il débuta par un torrent de larmes, puis déclara que par reconnaissance des politesses et des libéralités dont il avait été comblé, il venait l'avertir, qu'il serait assassiné sur ordre de la cour, avant que la journée ne fût finie; que lui, son camarade et les gardes qui étaient auprès du général, pour sa sûreté, avaient reçu la commandement de se retirer, que douze hommes, contrefaisant les ivrognes, viendraient pour le poignarder dans sa tente et qu'il n'avait qu'à prendre ses mesures pour se sauver au plutôt. — Deux heures après, les informations du renégat commencèrent à se confirmer, car les deux hommes de cour et l'officier qui commandait sa garde vinrent pour prendre congé, disant qu'ils étaient rappelés par le vizir. Ils furent renvoyés, libéralement gratifiés. — Stanislas resta abîmé dans ses réflexions, envisageant »le triste dénouement de la tragédie« — bientôt il eut rassemblé ses esprits³ —

¹ Hammer. T. VII., p. 157. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.* p. 54. 55.

² *Remarques*, p. 134. — Nordberg. *Hist. de Ch. XII*, éd. all. T. II, p. 319.

³ *Remarques*, p. 137—138.

comment l'incident se déroula c'est un sujet qui mérite considération — de telles particularités sont aussi des documents.

Sans faire part de rien aux domestiques, Stanislas se contenta de leur dire d'avoir à tenir prêt le café, le tabac, les parfums et les confitures, parce qu'il attendait des visiteurs; des carreaux de brocart et de velours furent disposés sur ces tapis soyeux et fleuris qui décorent là-bas les tentes somptueuses, aux parois multiples; il mit sur soi deux pistolets de poche, puis recommandant son âme à Dieu, et son temporel à sa bonne étoile il laissa errer ses regards sur les doux objets de bien-être et de luxe qui l'environnaient: tentures lamées aux chatoyants reflets, armes damasquinées aux fourreaux incrustés de cabochons précieux, où le bleu de la turquoise se marie au rose pâle du corail et à la nacre des perles, cassolettes aux ors ajourés exhalant leurs spirales fumeuses et odoriférantes — tout ce que l'orient traîne après soi, jusque dans la vie des camps¹. Avec le regard long des mourants il regardait... il suivait ainsi jusqu'à son apogée les pas du jour sur la splendeur des soies; on eut dit que comme les religions de certains peuples d'Asie, sa mort gravitait vers le soleil.

A l'heure de vie intense où l'astre est au zénith, précisément à midi, comme l'avertissement le portait, une bande titubante et avinée, les prétendus ivrognes se dirigeaient vers la tente du général. — Leur rogne extérieur ne provoqua pas le moindre signe de répulsion ni d'émoi, au contraire, aussitôt entrés ils furent reçus on ne saurait plus poliment. Un maître hospitalier les accueillait avec allégresse, appelait ses domestiques et faisait servir à ses hôtes des boissons et des sucreries.

Le prestigieux seigneur respirait le bonheur, il avait le don du rire²; sa joie semblait une glorification de toutes les

¹ Les amis turcs de Stanislas Poniatowski le faisaient participer dans une certaine mesure à leurs propres mœurs et usages, ainsi Baltadji Pacha, au temps où il était en bon terme avec le général, pour témoigner ses sentiments, lui envoya les deux plus belles perles du sérail, don de grande valeur aux yeux des musulmans. Voir *Remarques*, p. 95. — Le mode de campement des Turcs ne variait jamais et se maintenait avec l'inflexibilité d'un cérémonial traditionnel.

² *Mém.* inéd. du roi Stanislas Auguste. T. IV, p. 9.

joies de la terre. Il pria instamment les Turcs de s'asseoir et les força obligeamment à prendre du café et à fumer. Ceux-ci surpris enveloppés de la vapeur des narguilés, se sentaient envahis par une étrange douceur de vivre dans laquelle se fondaient les desseins meurtriers, et chacun d'eux, suivant son naturel avait envie, l'un de rire, l'autre, dans une détente subite, de pleurer, il y en avait plus d'un qui eût dansé de joie. Et soudain, prenant conscience de leur transformation, ils la reportèrent avec trouble à celui qui l'avait produite. Ces cerveaux, en définitive peu compréhensibles pour les cerveaux des autres peuples, s'ouvrirent aux assertions du préternaturel qui se présentent si naturellement en Asie.

Les affaires d'Orient comportent l'existence du miracle: il s'en fait, on les voit, on les cite, on y croit, d'autant plus facilement, qu'on n'admet »pas de lois naturelles imperturbables«. On ne reconnaît »dans l'univers que des situations pendant la durée desquelles, les phénomènes s'exécutent suivant... tel rapport établi entre les principes et les fins, mais cela en soi n'a rien d'essentiel, et il suffit qu'une influence quelconque s'y applique pour le modifier plus ou moins profondément«¹. Cet état de choses est à observer au point de vue historique, on peut y trouver des indications instructives, qui aident à comprendre beaucoup de problèmes. Le miracle est donc aux yeux des Asiatiques »un fait sans doute anormal, et dont la manifestation révèle une influence au-dessus de l'ordinaire; mais ce qui est au-dessus de l'ordinaire... est loin d'être estimé d'eux, aussi rare qu'il l'est de nous«². »Voilà pourquoi on fait et on demande des miracles en Asie, pourquoi on les admire et on en prend du pouvoir de celui qui les accomplit une idée plus ou moins haute«: et il importe ici de remarquer également »qu'en Asie on se sert du miracle«; »Dieu n'en est pas la source, Dieu n'y prend aucune part«³; c'est l'homme seul qui, par sa science, sa pénétration, ses dons naturels, le concours de quelque puissance supérieure, trouve un joint pour troubler d'une façon quelconque l'ordre prévu des choses.

¹ Gobineau. *Les religions et les philos.*, p. 290.

² Id., p. 296.

³ Id., p. 297.

Les bravi considéraient déjà avec une muette admiration, celui qu'ils devaient assassiner, ils conclurent qu'il disposait à leur égard d'une puissance, que l'on n'a pas communément. Lui-même, enivré de son pouvoir dompteur, emplissait leurs âmes d'une éventualité mystérieuse et formidable : Dieu, c'est moi ! pensée secrète, fréquente là-bas, qu'on ne profère pourtant pas sans sacrilège ¹.

Ils se regardèrent les uns les autres sans exprimer une seule parole. Tout à coup, le premier d'entre eux, celui apparemment qui devait mener l'exécution se leva brusquement et dit aux autres : Heydy gidelem ; ce qui veut dire : Allons nous en. En sortant il se tourna vers le seigneur polonais et lui dit : Ne kiasir sen ; ce qui signifie : Tu es un païen extraordinaire ².

Nous renverrons ceux qui voudront suivre les hauts et les bas de la fortune de Charles XII pendant les années suivantes de son séjour au levant à Nordberg, au Charles XII de Voltaire, aux Remarques de Poniatowski sur cette Histoire, à La Mottraye, à Theyls, aux auteurs, Hammer (t. VII), Soloviev (Istoria Rossii, t. VI), Kantecki ³ etc. qui d'après ces sources ont déjà traité ce sujet.

Le baron Fabrice répète : »Le général Poniatowski a agi avec le plus grand zèle du monde pour les intérêts du Roy, et il a cent fois couru risque d'être noyé ou assassiné dans le temps, que j'étais avec lui à Constantinople« ⁴.

— La confiance et le bon espoir lui revinrent : il y avait toujours quelque chose qui n'était pas assez au point pour rendre valables les conditions de paix avec la Russie ; par ses soins, la Porte rassembla une nouvelle armée à Andrinople. — Deux fois après la conclusion du traité au Pruth, la Turquie déclara la guerre à la Russie (déc. 1711 et déc. 1712), mais par deux fois l'intermédiaire de l'Angleterre et de la Hollande empêchèrent un éclat définitif. ⁵ — »Les vues de la Porte n'étaient

¹ Gobineau, p. 125. 10. 295—297. 68.

² *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 139, 140.

³ Kantecki. *Stanislas Poniatowski*, T. I, p. 23—69.

⁴ Fabrice. *Anecdotes... ou lettres*. Fabrice à Goertz le 10 nov. 1712,

⁵ Herrmann. *Gesch. des russ. St.*, t. 4, p. 274. — Hurmuzaki. *Documente*, t. VI, 132, 133 : Archives de France à Paris, Section historique,

basées sur aucun traité, ni avec Stanislas, ni avec le roi de Suède. Celui-ci, notamment avait repoussé l'alliance avec la Porte que le pacha de Bender lui avait autrefois proposée, maintenant il ne pouvait la demander sans honte, bien que les Turcs l'eussent acceptée s'il l'avait exigé... La plus grande partie des papiers et correspondances à ce sujet fut perdue à Bender ou brûla à Stralsund¹.

Kantecki fait observer que les Remarques d'un seigneur polonais omettent bien des détails donnés par Nordberg, sur la base de documents authentiques² qui démontrent à quel point Poniatowski contribua à modifier la politique de la Porte pour faire tomber le vizir du moment et quelle était l'étendue de la confiance que le sultan lui octroyait³.

Lorsque la nouvelle du désastre de Połtava parvint en Pologne, on se refusa longtemps à y donner créance, puis, comme on le voit dans les sources contemporaines, l'impression fut indescriptible. Avec la chute de Charles XII tomba la royauté de Leszczyński, que d'ailleurs les cours voisines Vienne et Berlin, avaient toujours traitée légèrement⁴. — Auguste déclara l'accord d'Altrandstadt non valable et, avec l'aide de la Russie, rentra en Pologne⁵.

k. 1464. »Traduction du Commandement Circulaire envoyé par le Grand Seigneur à tous les Vésirs, Paschas et Beys de l'Empire Ottoman par lequel sa Hautesse leur explique les raisons qu'elle a de recommencer la guerre contre le Czar de Moscovie et leur ordonne de se rendre avec leurs Troupes au camp Impérial dans la pleine d'Adrianople le 21 Mars de l'année 1713... Ecrit au milieu de la Lune de Chewal 1124, 1712 c'est à dire le 20 Novembre«.

¹ Lettre de St. Poniatowski au roi Auguste II. De Stryj 24 nov. 1729. Raczyński. *Arch. tajne Aug. II.* T. I, p. 186.

² Nordberg. *Hist. de Charles XII*, t. II, p. 602—3. Ces documents sont de février 1712.

³ Cf. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 59.

⁴ Jaroehowski. *Opisy i studya*, p. 144, 145. — Après Połtava, le roi Stanislas avait sur pied 20.000 h., le grand hetman Sieniawski toutefois en avait 40.000 (Korzon. *Dz. wojen*, t. III, p. 88).

⁵ Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 192—246. Mesures du roi Auguste pour remonter sur le trône de Pologne après la paix d'Altrandstadt; p. 247—264: Griefs mutuels des Sapieha et de leurs adversaires en

Fatigué d'une lutte inégale et prolongée, Leszczyński eût volontiers renoncé à la couronne. De Poméranie il se rendit à Bender, dans l'espoir de décider le roi de Suède à faire la paix, mais il se trouva assujéti à une volonté plus forte que la sienne; Charles impérial ne lui permit pas de profiter de la ratification du traité de Carlowitz (22 avril 1714), qui assurait à l'ex-roi de Pologne l'impunité pour le passé, au roi de Suède le libre passage à travers la Pologne¹.

Le sultan Ahmed III dominé par des impressions et des influences variables, tantôt inclinait vers Charles, tantôt s'en détournait. Maintenant les affaires de ce dernier se gâtaient, grâve indice de défaveur, les deux émissaires de la Suède, Poniatowski et Funck reçurent l'injonction d'abandonner au plus vite Constantinople, la Porte ayant décidé de faire une paix durable avec Auguste et la République² (17 août 1713). Il fut défendu à Stanislas de s'habiller plus longtemps en Turc, il serait jeté à la mer sans autre forme de procès au premier indice de ces intrigues auxquelles la métropole de l'orient se prête si merveilleusement par sa situation, ses rues finissant brusquement: le sol manque, un ravin profond se creuse; tel ravin est une forêt poussée en pleine ville, des cimetières aussi sont là sous les arbres centenaires. Pardessus la forêt sombre il y a le bras de mer; des pentes raides, toutes hérissées de cyprès descendent jusqu'à la Corne d'Or, qu'on aperçoit léchant le pied de Stamboul couleur de nuit dentelé de minarets et de coupoles.

Nous ne nous arrêterons pas à la lutte homérique que

Lithuanie après le retour du roi Auguste II en Pologne 1709. — Mosbach. *Wiadomości*, p. 400. Copie de la lettre du gr. chancelier I. Jabłonowski au lieutenant-général de Ritterhelm. Se rapporte aux mouvements militaires en Pologne en 1709.

¹ Nordberg, t. III, p. 76.

² Id., p. 107. — Bibl. Ossoliński. Mss. 1477, fol. 42 et 43. — L'ambassadeur d'Auguste II auprès du sultan Ahmed III était Stanislas Chomętowski palatin de Mazovie. Nous avons de cette ambassade un journal versifié, oeuvre du P. Fr. Gosiecki Soc. Jezu. *Poselstwo Wielkie Stanisława Chomętowskiego...* Léopol. 1732. — Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. I, p. 265—278. Procès verbal des conférences entre les ministres polonais, ceux de la Haute Porte et ceux du Khan des Tartares, 18 oct. 1713.

Charles XII, refusant d'obtempérer à l'ordre du sultan de quitter incontinent la Turquie, livra alors (1 février 1713) avec quelques centaines de Suédois à plusieurs milliers de Turcs. Il fut mené de force (6 févr.) à Salonique, puis (17 mai 1713) à Demotica¹ petite ville avec un vieux château situé sur une hauteur, à six ou sept lieues d'Andrinople. »Ce fut un cortège bien lugubre que celui qui suivait le Roi de Bender. Lui et tout son monde étaient sans armes et absolument dépourvu (sic) de tout. M. Poniatowski avec l'assistance du trésorier Anglais Kook procura enfin de la petite vaisselle au Roi et des habits fort simples avec un peu de linge aux autres, dont toutes les richesses consistaient en un cheval mal équipé et quelques petites provisions dans des flacons de cuir, qui pendaient des bâtons mis dans les fourreaux au lieu de pistolets²«. Dans le château de Timurtasch³ aux environs d'Adrianople, le roi de Suède⁴ passa des longs mois, étendu sur son lit, pré-

¹ Nordberg. *Hist. de Charles XII*, éd. franç. T. III, p. 68—77.

² *Mém. de T. G. Bielke*, p. 89. — Pendant la route à la petite ville d'Aï-clos, le général Poniatowski vint trouver le roi de Suède. A Karnabad, où on s'arrêta quelques jours, celui-ci fit dresser une relation de l'affaire de Bender et quelques dépeches pour l'envoyé Funck avec lesquelles Poniatowski partit le 1^{er} mars.—Mr. de Fabrice, envoyé du duc de Holstein, se chargea de racheter tous les gens de Charles XII des mains des Turcs et des Tartares, Mr. Jeffreys, ministre d'Angleterre se joignit à lui pour le même effet, aussi bien que la Mottraye, marchand français, qui avait été quatorze ans en Turquie (l'auteur des *Voyages* et aussi des *Remarques*). Nordberg. T. III, p. 68, 67. — Encore alors le destin de Charles XII sembla incertain. »On commanda même au général Ponjatouski, à l'envoyé Funk et à ceux de leur suite de se retirer à Demirdes auprès du roi de Suède. Ces ordres furent d'abord exécutés, et le jour suivant une partie des personnes de la suite du Roi, entre lesquelles étaient Mrs Rank et Fabricius envoyés de Holstein et quelques autres de distinction se retirèrent à Caragal village proche d'Andrinople et à Demirdes; parce qu'on jugea que c'était le seul moyen de couper toute correspondance et d'empêcher toutes les intrigues... Le mufti qui avait fait paraître trop de partialité en faveur des Moscovites, fut déposé et banni dans une maison qu'il avait sur le Canal de la mer Noire; cet événement fit reprendre courage à Mr. Crispin, envoyé de Stanislas...« Theyls, 142, 144.

³ Espèce de maison de plaisance du Grand Seigneur, à un quart de lieue d'Andrinople. Nordberg. T. III, p. 81.

⁴ Id., p. 68.

textant la maladie, pour recevoir le vizir couché et ne pas avoir à aller le trouver. La hauteur du roi se heurtant à la superbe du vizir Ibrahim Motna, finit par combler la mesure. Le temps et la force de l'inertie orientale eurent raison de l'obstination du prince scandinave¹.

A la dernière audience que Grothusen, ministre de Suède à Constantinople, eût du grand vizir, contrairement à la coutume, ce dernier retint la suite du Suédois et son propre entourage, afin de donner la publicité au discours »fort long et pathétique« qu'il prononça. Bien que Poniatowski ne fût pas nommé, c'est contre lui que la harangue portait de tout son poids. »Il (le grand vizir) débuta à peu près ainsi: Le Grand-Vizir ne parle pas en public; mais je vous ai fait rester tous tant Suédois que Turcs, pour vous déclarer nettement, comment je trouve vos affaires«. »(Il) finit... en disant: Je suis le septième Vizir depuis que le Roi est chez nous... Mes prédécesseurs ont tous été malheureux et vous avez causé leur perte. Vous pourrez peut-être réussir à me faire subir le même sort. Mais je vous avertis d'avance, que vos affaires n'en iront pas mieux, avec un nouveau ministre. Vous aurez toujours à recommencer. Il vous faudra faire des nouvelles dépenses pour mettre ses gens dans vos intérêts, et au bout du compte vous serez également trompés... Je vous conseille pour le bien de votre patrie de partir au plus tôt: ou bien restez, si vous le voulez, mais je vous déclare, que le Sultan n'entrera plus en aucune négociation avec vous. On vous fournira le Thaim², sans que cela nous incommode, mais on ne veut plus entendre parler de vous à la Cour«³.

Le roi de Suède demanda à la Porte un emprunt de mille bourses, mais il ne les obtint pas et dut les prendre chez les marchands français et anglais.

¹ Dans l'entourage du roi, plusieurs s'efforçaient à le disposer au retour: »Le Roy paraît être déterminé de partir à la fin tout de bon; à quoi les révolutions à craindre en Suède et les remontrances de Mr. Müllern, Feiff, Liewen et Poniatowski ont beaucoup contribué«. Fabrice d'Andrinople mai 1714 à Goertz. Fabrice. *Anecdotes*, p. 203.

² Don périodique attribué par le sultan au roi de Suède.

³ Hallendorf. *Mém. de T. G. Bielke*, p. 90, 91. — Comp. Nordberg. T. III, p. 160.

A l'audience publique de congé qui eut lieu à Ingerli-Kiosque, le Grand Seigneur, régala les présents, du nombre Poniatowski, d'un atroce spectacle dans les moeurs des lieux. — Il fit tirer de prison le prince déposé de Valachie, Constantin Brîncoveanu avec trois petits enfants et un gendre. et en présence des invités il les fit décapiter et jeter leurs corps à la mer ; ce devait être sûrement une démonstration amicale, à l'adresse de Charles XII, la victime ayant été très dévouée à la Russie.

Sous prétexte de sommes à restituer à la Turquie, le roi voulut laisser un résident à Constantinople, ceci cependant lui fut refusé¹.

Soucieux du sort de Stanislas Leszczyński, Charles XII chargea Poniatowski de le conduire à Deux-Ponts, duché héréditaire de Charles en Allemagne; il destina ce petit état au prince fugitif comme lieu de séjour et en affecta les revenus à sa subsistance. Le général mena heureusement Leszczyński avec une suite de 40 personnes, par la Transylvanie, la Hongrie, l'Autriche et toute l'Allemagne, le précéda d'une journée à Deux-Ponts², puis s'y étant reposé trois jours, retourna en Turquie. — Il trouva le roi de Suède à Demotica; tout son monde y était assemblé; ce débris d'une armée comptait environ 1500 hommes, valets y compris. Le 23 octobre (1714) le roi les répartit en cinq divisions, commandées par autant de généraux. Le jour d'après, Charles appela de ces troupes quelques officiers pour le suivre, ce qui avec les gens de service faisait en tout 27 personnes, dont seize furent renvoyés à leurs troupes pour aller par des chemins différents. Les divisions eurent l'instruction de se mettre en marche, un jour après l'autre. Le même jour que la seconde division entra en marche, le roi partit de Pitest avec sa suite et s'arrêta à une vigne, qui n'en était éloignée qu'à une demi-heure. Pendant deux jours qu'il y resta, il se livrait à mille jeux d'exercice corporel qui tenaient de son caractère enfantin par certains côtés³. Enfin il

¹ Jorga. *Storia del Segg. di Carlo XII dal Al. Amira*, 74.

² 4 juillet 1714 entrée du roi Stanislas à Deux-Ponts.

³ Voir caractéristique de Charles XII chez Christian Scheffer. *Charles XII*. Paris. Extrait de la Nouvelle Revue du 1-er novembre 1895. Passim.

trouva bon de se séparer de sa suite, se déguisa et prit les devants sous le nom de capitaine Petter Frisk avec Mrs. Durning et Rosen; aux autres il ordonna de le suivre à distance de 24 heures, sur la même route, où il voulait commander des chevaux pour eux.

En arrivant à Somlyo en Hongrie, les officiers de la suite trouvèrent de la part de l'empereur le feld-maréchal comte Wilczek demandant où était le roi, à qui il se disait avoir ordre de faire tous les honneurs imaginables. Sur la réponse des officiers qu'ils ne le savaient pas, ayant quitté Sa Majesté sur les frontières, il demanda Poniatowski, pour qui il avait une lettre de Vienne. Celui-ci la reçut après s'être fait connaître. Le 22 novembre le roi de Suède était à Stralsund¹.

Les sujets de Charles XII n'étaient pas seuls à attendre, à appeler son retour.

L'abbé Alberoni, l'envoyé du duc de Parme, résident à Madrid, considérait avec tristesse, les renonciations faites par le roi d'Espagne de ses provinces d'Italie (traité d'Utrecht 11 avril 1713) et la péninsule livrée en partie aux Allemands. — Les Farnèse, la Savoie, s'inquiétaient des encouragements donnés par les puissances maritimes et le Régent, aux Habsbourg et à leurs ambitions. Quel serait le sort des princes italiens, si l'Europe s'accordait plus que jamais à mettre la péninsule à la discrétion de l'Autriche. Les méfaits de la cavalerie allemande en Lombardie, les quartiers d'hiver que prenaient dans le Parmesan les Prussiens, les Saxons, arrachaient à Alberoni des cris d'angoisse: »Cette maudite race, ces infâmes ostrogoth«. Dans sa tête s'élaboraient déjà les projets qu'il essayera de réaliser plus tard, contre eux et pour la délivrance de l'Italie. »Dieu fasse«, écrivait-il le 27 février, »que le roi de Suède fasse rendre gorge à tous ces malheureux Prussiens et les punisse de leurs cruautés«. »Il y a apparence que le roi de Suède va ravager toute l'Allemagne. Peut-être notre père le Turc,

¹ *Mém. de Bielke*, p. 91—93. — Comp. *Remarques d'un seigneur polonais*, p. 183, 184. — Nordberg. T. III, p. 156—7, 167.

pourrait bien s'en mêler un brin. Ah! si le bon Turc pouvait donner à cette maudite race de l'occupation¹.

Pour plusieurs années, à partir de l'époque où Charles XII quitta la Turquie, les données historiques sur Stanislas Poniatowski étaient très succinctes²; nous avons tâché précédemment de mettre au jour la part par lui prise à la conspiration du cardinal Alberoni qui remplit ce laps de temps³. Nous n'en refaisons pas le récit.

¹ Lettres d'Alberoni à Rocca du 20 et 27 février et 6 mars 1713. Em. Bourgeois. *Lettres intimes*, p. 202 et 203. — Em. Bourgeois. *Le secret des Farnèse. Philippe V et la politique d'Alberoni*. Paris. Libr. Arm. Colin. 400 p. — P. 125, 248, 127.

² Voir id., p. 313 et suiv.

³ Voir Stanislas Mnémon. *La conspiration du cardinal Alberoni, la Franc-Maçonnerie et Stanislas Poniatowski*. Cracovie 1909. Léopol. libr. Gubrynowicz et fils. Paris. libr. Alph. Picard et fils. Les particularités de cette conspiration et les suites de son échec furent la pierre d'échoppement de la carrière ultérieure de Stanislas Poniatowski.

III. Stanislas Poniatowski au service d'Auguste II.

La mort de l'aventureux roi de Suède sous Frédérickshald (10 dec. 1718) en Norvège, fait époque dans la vie de notre héros; elle subdivise sa carrière en deux grandes phases, fort différentes de caractère.

L'événement l'avait fait revenir en Suède; il trouva la reine Ulrique Eléonore soeur du roi, et entendit d'elle ces paroles: »Comte Poniatowski, tout est donc entièrement fini entre nous et la Pologne; il convient à tous égards que Vous y rentriez«. Il répondit: »Après ce qui s'est passé, cela serait difficile«. La reine repliqua: »Mais je crois avoir le moyen et il sera efficace, comme il est honorable. Vous porterez à Auguste II ce diplôme d'élection, que la nation donne à ses rois, et qu'Auguste a été contraint de remettre à mon frère, au temps de son abdication«¹. La reine y ajouta une sorte de plein pouvoir pour négocier la paix². Par là elle couvrait Stanislas en Pologne de la qualité d'envoyé étranger. En conséquence de cette sollicitude d'Ulrique Eléonore, il suspendit le

¹ *Souvenirs du prince Stanislas Poniatowski*. Ed. par J. Korzeniowski, p. 532. 533.

² Niesiecki. *Herbarz*. T. VII, p. 577. — Les arch. de Saxe à Dresde, contiennent le vestige d'une négociation politique tentée par Poniatowski entre son camp et la Saxe peu de temps avant la fin de Charles XII. C'est le brouillon d'une réponse du ministre Flemming: Mss. nr. 700. Loc. nr. 661. Vol. CLXXX VIII. Corr. du feld-maréchal comte de Flemming avec le gr. trésorier Poniatowski, p. 1 a. »Dresde 25 avr. 1718. Je ne veux pas vous détourner de votre voyage; mais je vous dirai en peu de mots que nous nous *en tenons* au plan de G. et je pris (les mots en italiques sont biffés). — Voir Lelewel. *Panowanie St. Augusta*. (Le règne de St. Auguste). Bruxelles, p. 190. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.* p. 69.

projet qu'il avait d'acheter Coppay (?) (peut-être Coppet), pour lequel il était déjà en marché¹.

Certains historiens associant le patriotisme avec la royauté de Leszczyński, ont cru devoir reprocher à Poniatowski son abandon de la cause de ce souverain. — Mais si des années plus tard, comme duc de Lorraine, celui-ci mérita bien de sa patrie, par les soins qu'il prodigua à l'éducation de la jeunesse polonaise, qu'il appelait auprès de lui, le triste rôle qu'il joua dans son pays, à l'époque en question, oblige à séparer les intérêts de ce prince d'avec ceux de la Pologne. — D'ailleurs à ce moment il n'avait pas de parti, il était en quête, non d'une couronne, mais d'un toit.

Non content d'avoir sa sécurité garantie, et d'être introduit de façon à pouvoir compter avec certitude sur le bon accueil du roi-électeur, le général, pour mieux s'assurer la réussite, décida mettre à profit l'un des côtés faibles d'Auguste, il recourut à sa royale clémence.

Il lui écrivit une lettre noble et ferme, à laquelle le roi répondit fort bien. A la suite de cette réponse, Poniatowski arriva à Varsovie et alla chez le prince tout droit, comme il était, en habit de voyage vert, à petit galon d'or, une espèce de coutéau de chasse au côté. Les portes de la chambre s'ouvrirent et le général dit: »J'étais trop jeune pour faire choix d'un parti quand le roi de Suède Vous faisant la guerre me demanda au seigneur à qui j'étais attaché; depuis ce temps ma fortune fut de lui plaire, mon devoir de le servir; aujourd'hui que sa mort me rend à moi-même, je ne reconnais plus d'autre maître que Votre Majesté«. Le roi le reçoit dans ses bras, au grand étonnement des courtisans qui ne connaissaient pas cet étranger; il le presse sur son coeur et lui répond: »C'est un grand bonheur d'être servi par homme tel que Vous.« — La généreuse confiance avec laquelle Poniatowski sans asile se présenta au monarque, naguère ennemi, prit d'assaut sa faveur et depuis ce moment, le prince le combla constamment de bienfaits².

¹ *Souv. du p-ce Poniatowski*, p. 533.

² Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 197. — *Souv. du p-ce Poniatowski* p. 533. — *Teka Gabr. Junoszy Podoskiego* (Portefeuille de Gabr. Junosza Podoski arch., de Gniesen), éd. par Cas. Jarochowski.

Le »seigneur« auquel Poniatowski se disait »attaché« lorsque le roi de Suède le demanda à son service, ne pouvait être que le roi Stanislas Leszczyński. Lui seul importait encore à Auguste; le traiter de seigneur, impliquait au surplus un discret désaveu de sa royauté. Par ces mêmes paroles le général reconnaissait, que c'était sous les auspices de Leszczyński qu'il avait commencé sa carrière, il lui était »attaché« avant qu'il ne fût roi, ou candidat pour le devenir.

Il est permis de croire que des personnes influentes du pays, dont Poniatowski avait su conquérir les bonnes grâces, parlèrent chaleureusement en sa faveur à la cour.

Il en est une surtout qui dut mettre en oeuvre tous ses moyens, une puissante dame, de haute lignée¹, habile entre toutes, ferrée à l'intrigue, la femme du grand général Sieniawski. Elle menait une politique à elle, souvent en désaccord avec celle de son mari, auquel d'ailleurs elle était très supérieure; elle possédait, nous le savons, de vastes relations, beaucoup d'ascendant et pouvait très bien préparer le terrain (v. p. 54, 55).

Les lettres échangées par elle avec Poniatowski témoignent de services nombreux et importants, rendus mutuellement². Cette correspondance d'après Kantecki, donnerait droit de présumer, qu'il existait entre eux une liaison secrète³.

Revenu au pays le général fut promptement employé. Auguste l'envoya à Stockholm, pour négocier la paix avec la

Posen. 1857. T. V, p. 323. Journal le 24 avril (1719) »Le général Poniatowski, qui jusqu'à présent servait le roi de Suède, est arrivé ici, il fut reçu clementissime par S. M.«

¹ Elisabeth Sieniawska, née princesse Lubomirska, était la fille de Sophie de Bnin Opalinska et du grand maréchal de la Couronne, Stanislas Héraclius l'auteur des «Causeries d'Artaxès et Evandre» (*Rozmowy Artaxesa i Evandra*), par les femmes elle était la descendante et l'héritière des Tenczyński, une des plus puissantes et des plus anciennes familles de la Pologne.

² Arch. des p-ces Czartoryski. Cracovie. Vol. 2859. Lettres de Poniatowski à Elisabeth Sieniawska: du 30 sept. 1707, du camp suédois à Słupca, près de la Warta; du 27 nov. 1718, de Fériol à Deux-Ponts; sans date de Varsovie. — Otwinowski, Mém. p. 133.

³ Cl. Kantecki. *Ojc. St. Aug.* At. T. 4, livr. 10, p. 34.

Suède¹. — Craignant qu'il ne fût arrêté en route, le roi l'avait muni d'un passeport contresigné par Georges d'Angleterre². Ces craintes étaient justes, mais la précaution se trouva insuffisante, car les Danois le saisirent comme prisonnier de guerre (juin-juillet 1719)³. Le roi Georges intervint et après quelque temps de détention, il put se rendre à Stockholm⁴. Le traité dont il était chargé avait pour but, non seulement d'établir de bons rapports entre la Pologne et la Suède, mais aussi des garanties contre les empiètements de Pierre⁵. Les relations en-

¹ Les instructions pour Poniatowski se rendant à Stockholm, ainsi que les négociations elles-mêmes se trouvent dans les Arch. secrètes de Dresde. La liasse est intitulée *Friedenspreliminaria zwischen der Cron Polen und Schweden...* (1719-1721).

² Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 2, Poniatowski à Flemming: »Cassel le 25 mai 1719. L'assurance de l'arrivée du roi d'Angleterre à Hannover dans quelques jours, m'a fait différer mon départ, mais si la poste de demain ne la confirme point, je cherchera (sic) les moyens et les routes pour passer, sans m'arrêter davantage.

³ *Gazette d'Amsterdam*, n-o 55. Corr. de Copenhague, 4 juillet. La poste de Königsberg informe de Copenhague, avant le 13 juin que Poniatowski, a été fait prisonnier. — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc., 661. Vol. CLXXXVIII, p. 4, 5. Poniatowski à Flemming, de Copenhague, 7 juin 1719... »Il est bien vrai, que mon arrêt est adouci par beaucoup de civilités, mais ne pouvant ni avancer ni retourner sur mes pas, gardé d'ailleurs et accompagné partout d'un officier, contraint de montrer au conseil mes lettres avant que de les cacheter, je me trouve de pareilles politesses très mortifié«.

⁴ *Teka Podoskiego*. T. 6, p. 471. (Rapport du 2 juillet 1719 au sujet du traité de la cour d'Angleterre avec celle de Berlin). Mr. Poniatowski est encore détenu à Copenhague comme prisonnier de guerre. Le roi d'Angleterre sollicite qu'on lui rende sa liberté, puisque c'est avec son passeport qu'il s'est rendu en Suède. — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII. Flemming à Poniatowski. »Vienne, le 22 juillet 1719... Comme le Roi a déjà écrit en votre faveur au Roi d'Angleterre et au Roi de Danemark, je ne doute point que vous ne soyez bientôt remis en liberté. Je le souhaite de bon coeur étant...«

⁵ Id. p. 7. Poniatowski à un des ministres de Saxe. »Stockholm, 30 août 1719. Monsieur. Quoique je n'aie pas l'honneur de votre connaissance, mon devoir m'oblige de me donner celui de vous écrire pour vous avertir, Monsieur, de ce qui se passe, afin que les intérêts de Sa Majesté le Roi notre maître, ne soient point négligés faute de savoir les choses à temps...

tre Auguste et lui s'étaient notablement refroidies. Les préliminaires concertés par le général¹ se maintinrent longtemps et ne furent modifiés que dix ans plus tard à la signature d'une paix définitive², mais les avantages en furent anihilés par suite de la paix de Nystadt (30 août 1721) qui fut faite par la Russie et la Suède sans la participation de la Pologne et à son détriment. — Des pourparlers d'Auguste avec Leszczyński eurent lieu par l'intermédiaire de Jean Tarło et Poniatowski, sur l'initiative de ce dernier³.

l'habileté de cet ambassadeur (Carteret) jointe aux conjonctures favorables pour sa négociation, fit condescendre la Suède à tout ce qu'il voulait et accorder à la Prusse, moyennant deux millions la cession de Stetin et de la partie de la Poméranie qui est entre ses mains, comme tout fut remis au roi d'Angleterre, c'est à vous Monsieur, d'insister sur la part au gâteau...« — Le premier soin des puissances coalisées dans les guerres du Nord, fut de restreindre les profits de la Russie, victorieuse de la Suède. Déjà en janvier 1719, par un traité conclu à Vienne, l'empereur, le roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre et le roi de Pologne, électeur de Saxe se garantirent mutuellement la paix sous la sauvegarde de leurs possessions actuelles. An nom de la République, Auguste promit 8000 h. de cavalerie, ainsi que la ratification de cette promesse par la diète dans l'espace de 3 mois. Il ne put tenir ses engagements. Herrmann. T. IV. p. 338. — J. Szujski. *Dz. Polski*. T. IV, p. 264, 266.

¹ Les préliminaires furent signés le 7 janvier 1720. Cette entente était un pas de plus contre les Moscovites. Pour Stanislas Leszczyński le titre de roi et un million furent exigés et reconnus. Herrmann. T. IV, p. 338. — Szujski. *Dz. polski*. T. IV, p. 267.

² Förster Fr. *Die Höfe und Cabinette Europa's im achtzehnten Jahrhundert*. Potsdam, 1839. T. III, p. 206. — *Teka Podoskiego*. T. II, p. 471. — Bötticher. *Gesch. des Kurstaates und Königreiches Sachsen*. T. II, p. 256. — Heinrich's *Deutsche Reichsgeschichte*. T. VII, p. 735. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 45.

³ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 2, 3. Poniatowski à Flemming: »Cassel, 25 mai 1719. Monseigneur. Je me donne la liberté de faire mon très humble rapport à Votre Excellence de l'entrevue avec le comte Tarło, comme c'est un honnête homme et qu'il n'abusera jamais de la confiance, je lui ai communiqué Monseigneur Vos généreux sentiments et le projet sur la Cour de Rome...« «Il s'en est retourné, pour faire prendre une résolution finale, de laquelle il espère lui-même rendre compte à Votre Excellence encore à Vienne, surtout si sa santé lui permet de faire ce voyage». — Flemming à Poniatowski (brouillon sans indication de lieu, ni de date). «Vous pouvez assurer Mr. le c. de Tarło qu'il trouvera en moi un honnête homme, et en faveur de

Nous manquons de détails sur l'existence de Poniatowski pendant les premiers mois après son retour en Pologne. Ce n'est qu'après un certain temps qu'il quitta officiellement le service de la Suède. En novembre il vint à Fraustadt où Auguste s'était rendu, la Petite Gazette de l'endroit, publia »qu'il était totalement libéré du service suédois«¹. Ulrique Eléonore et son époux Frédéric l'avaient muni de chaudes recommandations². Il semble avoir vécu exclusivement à la cour, dans l'entourage immédiat du monarque, charmé des qualités personnelles de son nouveau serviteur. Une lettre de l'année suivante à Madame Sieniawska³, nous le montre partageant les amusements privés. C'étaient dans un cadre magnifique et surchargé, pastichant un peu lourdement le train du Roi Soleil⁴, des joutes de force et d'adresse où le prince excellait et surpassait tous ses rivaux⁵, c'étaient de pentagreulliques repas, d'in vraisemblables buveries, appropriées à la nature exubérante d'Auguste dit le Fort.

Il y avait là un contraste extrême avec le genre de vie du roi Stanislas, sa simplicité, les concerts de la petite cour de Deux-Ponts, dont Poniatowski savait goûter la bonne musique; les offices multiples, auxquels il se faisait un devoir

votre recommandation un bon ami«. — Personnellement, le roi Stanislas, avait gardé toute sa confiance à Poniatowski, ainsi dans une lettre à Ladislas Poniński, référendaire de la Couronne, du 13 juin 1723, dans ses affaires pécuniaires et privées, il le renvoie à Poniatowski (Raczyński. *Obraz*. T. XIII, p. 133—136).

¹ *Teka Podoskiego*, t. II, p. 8.

² Id., »Je recommande ce brave gentilhomme aux bonnes grâces de Votre Majesté, puisque personne n'en aurait plus digne que lui«. Id. Le roi Frédéric s'exprime non moins favorablement à la même date.—La reine renouvelle ses instances le 7 novembre. Arch. secrètes de Dresde.

³ Lettre de St. Poniatowski du 20 oct. 1720, Arch. des p-ces Czartoryski, vol. 2859.

⁴ Auguste avait lui-même longtemps séjourné en France. Farges. *Pologne I*, p. LVIII.

⁵ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 157. Poniatowski à Flemming: 24 janv. 1722. »Sa Majesté m'ayant ordonné d'être de la course de bague samedi prochain, je ne sais si j'ose prendre la liberté de me servir Monseigneur de vos chevaux, c'est pourquoi je supplie Votre Excellence de me le permettre«.

d'assister, augmentant le nombre des fidèles — sinon des croyants.

Les étroites relations qui avaient uni Poniatowski à Charles XII, la considération dont il en avait été distingué, le bonheur de ses entreprises, avaient apporté au pays sa renommée, qui passant bientôt de bouche en bouche, grandissait au centuple. L'affinement acquis au cours orageux de sa vie, parmi des sociétés brillantes, durant de longs voyages; l'attrait de ses manières et de ses discours qui lui avaient valu déjà tant de succès — son charme joint à sa mine martiale et à une beauté peu commune, tout cela en faisait un homme des plus recherchés. Et sans autant d'atouts, du moment qu'on le savait commensal d'Auguste, il se trouvait rehaussé aux yeux du public et devenait dorénavant un invité désirable dans les premières maisons polonaises. Mais entre tous, la princesse Casimir Czartoryska, qui réunissait chez elle l'élite de la société, devait avoir dans son salon un pareil personnage.

Elle était la fille cadette d'André Morstin trésorier de la Couronne, littérateur distingué, qui pour avoir conspiré contre le roi Sobieski, avait quitté la Pologne et s'était établi en France. Sa mère Catherine de Huntley Gordon, était de famille écossaise. Son frère prit un nom français, le nom de Châteauvillain et épousa la fille du duc de Chevreuse¹. Isabelle Morstin avait été élevée en France dans un temps où la cour resplendissait des succès de Louis XIV. Ayant épousé le prince Casimir Czartoryski sous chancelier de Lithuanie (plus tard vers 1722 nommé castellan de Vilna), par ses manières séduisantes et ses moeurs faciles, elle porta dans sa maison de Varsovie le ton des plus agréables sociétés françaises, sa politesse devint le charme et le modèle de la cour de Pologne. »Pre-nant pour exemple les dames françaises elle se mêla comme celles-ci par la galanterie, la séduction et l'intrigue, dans les mouvements de la cour et dans les plus grandes affaires de l'état«².

¹ Il fut tué devant Namur ayant le grade de général. La soeur ainée de la p-sse Cas. Czartoryska avait épousé Bieliński, grand maréchal de la Couronne. Niesiecki. *Herbarz*. T. VI, p. 469.

² Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 194, 195.

L'histoire s'occupe peu de Casimir prince Czartoryski, prince de Klewań et Żuków (1674—1741). Sa famille était selon l'opinion commune une branche latérale de la dynastie des Jagellon, qui après avoir régné sur le duché de Lithuanie donna une suite de rois à la Pologne et la Lithuanie réunies (1386—1572). Toutefois, en dépit d'une si haute origine, les Czartoryski étaient assez peu accomodés des biens de la fortune. Maintenant au commencement du XVIII-me s., grâce à une femme aimable ils prenaient de l'éclat — le désir de plaire, de la princesse Casimir, cachait la plus haute ambition.

Deux fils, Michel et Auguste faisaient bien augurer de l'avenir par leurs capacités, ils n'avaient que vingt et quelques années¹. — Michel que son génie destinait aux affaires, y était instruit par le vieux Flemming, ministre éprouvé dans les vicissitudes de la fortune d'Auguste II². Un troisième Théodor entra dans l'église.

La quatrième enfant, Constance était une jeune fille d'une grande beauté; la noblesse de caractère se peignait sur les traits droits, classiques de son visage, son port était celui d'une reine. Un portrait signé par Bacciarelli la représente telle qu'elle dut être quelques années plus tard; il nous a conservé son apparence peu ordinaire. — Une autre toile, propriété du prince André Poniatowski, nous la montre de profil, le regard intense, perdu dans l'espace, dans l'infini³. — Sa famille la destinait à un grand parti.

C'est à ce foyer qu'il fut donné à l'Inconnu de s'asseoir.

Poniatowski avait alors quarante quatre ans, mais grâce à un organisme de fer, la maturité n'appesantissait pas ses robustes épaules. Un portrait bien plus tardif nous montre un front vaste, dominant de beaux yeux pénétrants; dans un visage un peu plein, une bouche tourmentée qui pourrait être amère; la lèvre frémissante et dédaigneuse, la lèvre de l'Apollon, est barrée par une moustache très noire, courte et relevée;

¹ Ils étaient nés en 1696 et 1697.

² Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 194—6.

³ Le musée Ossoliński possède un portrait de la p-sse Constance; il y en avait un dans la sacristie de l'église paroissiale de Janów, qui devint par la suite, propriété du comte Gołuchowski.

le nez est grand mais proportionné. Une olympienne sérénité est épandue sur cette face, fermée aux passions qui ravagent en dedans. Toute la physionomie a grand air, on se la figure aisément vivante, éclairée d'un sourire ensoleillé, au charme irrésistible.

Le prince et la princesse l'aimaient, leur fils aîné, le prince Michel, un tout jeune homme, se lia avec lui d'une amitié plus sérieuse; ils l'invitaient souvent. Sans répit on le questionnait sur l'histoire de sa vie, année par année, sur les batailles, les sièges où il s'était trouvé, les hazards qu'il avait courrus. Il repassait sa vie, jusqu'au moment actuel: c'était un défilé long et mouvementé d'aventures brillantes et désastreuses, de poignantes infortunes dans les camps et la steppe, de périls imminent où incliné sur la brèche meurtrière il n'échappait que d'une ligne à la mort. Il lui fallut dire sa part dans des événements importants, conter les rapports qui le liaient avec le roi de Suède et Leszczyński. Connaissant trop bien les hommes pour s'enfermer dans un silence orgueilleux et rébarbatif, il se prêtait à l'insatiable curiosité qui s'attachait aux pérégrinations de son passé. Et dans cette odyssee, avec le souffle chaud des tropiques, il passait une faune ignorée, bizarre pour cela, une florescence multicolore et fulgurante.

La jeune princesse sérieuse et attentive, se penchait pour écouter celui qu'on désignait communément par cette strophe: »C'était lui, qui était l'ami, le compagnon et le rival d'Alcide«¹. »Car c'était bien lui, qui durant tant d'années... avait lutté avec constance pour une même cause, tant sur les champs de batailles que sur l'arène diplomatique, la plupart du temps aux côtés du héros, qui si longtemps remplit l'Europe de sa renommée«² et dont la récente mort violente occupait tous les esprits. Mais les devoirs envers des hôtes nombreux venaient sans cesse distraire Constance. Dès qu'elle s'était libérée à la hâte de ses obligations, elle revenait aussitôt bien vite et dévorant les paroles du conteur, tâchait d'en reprendre le fil. —

¹ Lettre de M-me de Brancas à la c-sse de Brühl du 8 décembre 1753. Archives de la famille Poniatowski.

² Cl. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 8.

Il s'en aperçut et en profita pour lui raconter à elle seule ses pérégrinations. Bientôt il vint à lui parler des contrastes de son sort, des succès convertis en déceptions, de ses efforts énormes, suivis de résultats minimes, il lui laissa entrevoir le fond des choses, sa solitude, son isolement. Il se taisait — elle restait émue de sa touchante destinée. Ingénument elle s'écriait que son sort était digne de la plus tendre pitié et le voile humide de son regard, son souffle oppressé, ses soupirs, furent l'aveu de son cœur. Il parla et ensorcela sa tendre jeunesse.

Elle l'aima pour les dangers qu'il avait courus; lui, l'aima pour la pitié qu'elle donnait à ses peines.

Mais Constance »était une fille d'un caractère altier et d'une imagination romanesque«¹ — Il prit aussi sur elle l'ascendant du mystère. Un passé fantastique pesait sur le ravisseur, émanait de lui et la subjuguait. Quelqu'armé qu'il fût contre toute espèce de superstition il ne pouvait se soustraire entièrement à l'envoûtement qu'exerçait sur lui sa propre tradition; certaines relations, l'avaient mis au fait des idées cabalistiques². Le ciel avait pour lui, ou pour ceux qui porteraient son nom, d'extraordinaires promesses; pour lui, pour eux, l'avenir devait contenir tout l'absolu, l'impossible³ — Mais ne devait-il pas croire tout possible ayant déjà éprouvé les fortunes les plus singulières⁴. En ouvrant à Poltava, un passage à Charles XII il eut le justaucorps percé dix-sept fois sans recevoir aucune

¹ Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, 196.

² »Quoiqu'au fait des idées cabalistiques... Quelqu'armé que fût Mr. de Cracovie (St. Poniatowski) contre toute espèce de superstition, sa fille nous assura qu'il...« *Mémoires de la comtesse Potocka*, publiés par Casimir Stryeński, p. 31. — Elle fut l'arrière petite fille de St. Poniatowski.

³ *Zwey wunder Tractätlein*. 1632, sans indication de lieu, anoté au crayon sur mon exemplaire: Frankfurt a/M., p. 174.—Herrmann Kopp. *Die Alchemie*. Heidelberg. 1886. T. II, p. 11: »Von dem König Stanislaus August II von Polen berichtete im Mai 1785 der damals in Wilna lebende G. Förster an Heyne in Göttingen, dass Derselbe, einen Alchymisten in Geheim beständig — auf den Stein der Weisen fortarbeiten lässt — vermuthlich weil eine Tradition in des Poniatowski'schen Familie sagt, der Vater des Königs habe ihn besessen, dass man also die Möglichkeit desto weniger in Zweifel zieht. (*Joh. Georg Förster Briefwechsel*, herausgegeben von Th. H. Leipzig. 1829. I Theil, p. 517)«.

⁴ Rulhière. *Histoire de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 238.

blessure¹, en vérité c'était un événement étrange! des plus étrange!

Un charme magique agissait sur l'impressionabilité chimérique de la jeune fille et lorsque sa rêverie exaltée eut le secret formidable de l'amant, le mystère dangereux et précieux d'où il tirait son origine², Constance puisa dans la hauteur de son propre caractère, dans le sublime, une irrésistible passion³; la princesse, si jeune, si belle, si chaste, osa braver l'opinion publique, faire violence aux usages, qui soumettaient l'hymen des demoiselles aux volontés toutes puissantes des parents. Au mépris de son âge, de son nom, de son pays, de tout enfin, elle se prit d'amour pour un individu problématique et nouvelle Desdémone, se détourna des bras maternels pour s'élan- cer sur le sein basané du guerrier à l'errante renommée.

Les biens de Stanislas Poniatowski, libérés par le roi de la confiscation⁴, ne pouvaient constituer d'aucune manière une fortune plus notable⁵. Malgré qu'il y eût lieu de s'attendre à ce que

¹ Goriaïnow. *Le journal d'un frère d'arme de Charles XII*. (Relation de St. Poniatowski), p. 49.

² Voir la littérature cabalistique du XVII-e s. citée à la fin de cet ouvrage.

³ Comp. Rulhière. *Hist. de l'anarch.* T. I, p. 196.

⁴ Niesiecki. *Herbarz.* (Armorial). T. VII, p. 377 et suiv.

⁵ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. LXXXVIII, p. 35. Flemming à Poniatowski. »A Dresde 15 mai 1720... A l'égard de l'avance que vous me demandez, je vous fais bon et je ne manquerai pas de tenir ma parole, je ne doute pas que vous ne songiez aussi à la sûreté qu'il me faut donner«... Id., p. 42, 43. Poniatowski à Flemming. Berlin 16 juin. »Quant à mes intérêts, je suis pénétré Monseigneur, de la continuation de Vos gracieuses promesses, c'est aussi dans la confiance de secours de Votre Excellence que j'ai commencé à songer et à parler de mes intentions. Pour des sûretés, je suis fâché Monseigneur de ne Vous point donner d'autres, sinon des engagements *in habitis et habendis* tellement écrites et conditionnées, comme Votre Excellence le désirera elle-même. C'est donc, Monseigneur, à Vos généreuses bontés que j'appelle, assurant Votre Excellence en homme d'honneur, que lui tiendrai parole au point nommé, pour peu que Votre Excellence me fasse la grâce de me donner un peu de temps. Vous avez, Monseigneur, comblé de Vos bienfaits (des) milliers de personnes, ne me refusez point aujourd'hui Votre assistance...» Id., p. 74. Poniatowski à Flemming. »Vous m'aurez fait la grâce, Monseigneur, d'acquiescer de vous contenter de mes obligations en

la faveur royale lui frayât la voie des fonctions et des dignités, il n'était pas jusque là sénateur, ni n'occupait dans son pays aucune situation éminente, tout son sort reposait entre les mains du roi, il dépendait de la grâce du maître; et que l'humeur d'un prince souvent varie, est dicton proverbial... Mais une autre considération pénétrait les Czartoryski d'une répugnance plus forte encore, contre cette union avec Stanislas. Fiers de leur ancien titre de prince, de leur descendance incontestée des Jagellon, du noble sang coulant dans leurs veines, ils ne pouvaient consentir à entacher l'honneur de leur blason en introduisant dans la famille le sang d'un homme sans nom... d'extraction interlope — un vagabond, étranger ici et dans le reste du monde. »Les princes Czartoryski«, sontient Rulhière, »désapprouvèrent hautement le mariage de leur soeur avec cet homme«¹. Ceci toutefois ne doit pas être rapporté aux dispositions de Michel; avant les autres membres de sa maison, il comprit les avantages que le concours des capacités et des relations de Poniatowski pouvait conférer à ses proches. Lorsqu'au printemps de 1720 le général avait été envoyé une seconde fois en mission secrète dans un but diplomatique mal établi et qui probablement devait paralyser Pierre de Russie², le jeune prince l'avait accompagné en Allemagne et en Hollande, et dès lors s'était fait une conviction de la puissance qui pouvait être acquise et exercée par la jonction de leurs forces communes; dès lors tous deux avaient formé un plan d'étroite alliance mutuelle. — Stanislas, déjà distingué par le premier ministre de Saxe Flemming, poussa Michel dans la faveur de celui-ci,³ il cimentait les liens en assurant au jeune

attendant que mon mariage soit fait, pour ne pas faire éclater l'indigence de mon état».

¹ Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 197.

² *La poste de Koenigsberg*, n-o 15, 29 mars 1720, écrit de Varsovie que, le général »se dispose à partir à Brunswick« — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 33. Poniatowski à Flemming d'Amsterdam du 6 mai 1720. — Lettre de Poniatowski à Flemming d'Aix la Chapelle, du 27 mai 1720. Id. de Berlin, du 16 juin, Kantecki. *St. Poniatowski*. T. I, p. 82.

³ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.) T. I, p. 30. — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 24 Poniatowski à Flemming. »Pour obéir aux ordres de votre Excellence je me donne l'honneur de lui écrire

homme pour épouse dans l'avenir, la parente du ministre, Eléonore de Waldstein, à cette époque âgée seulement de huit ans. De son côté l'aîné des Czartoryski, accepta le mariage de sa soeur comme un fait accompli¹, et Poniatowski, par sa prise, avait cette fois jeté l'ancre pour toujours. — La rancune de la famille Czartoryski ne dura pas; voyant que ce qui était fait, ne pouvait être défait, ils décidèrent de saisir le bon côté d'un mal irréparable. Les intérêts du moment avaient rendu Poniatowski nécessaire, ses connaissances militaires, la profonde étude qu'il avait faite de la politique, lui conféraient tant d'importance, que de l'aveu de tous les nobles, on n'avait personne dans l'état d'aussi propre à la conduite des affaires. En conséquence, quels qu'aient été leurs sentiments de prime abord, la réconciliation ne se fit pas attendre et ils prirent le parti de mettre ses talents à profit².

Et pourtant, en dépit de tous les raisonnements, le père, le prince Casimir, ne se décidait pas à lever sa défense; tous les jours c'étaient des obstacles renaissants; sur les instances de celui à qui elle s'était promise, Constance demanda à être mariée de suite, le lendemain. On remit le terme à une semaine et sous un prétexte quelconque, le mariage eut lieu incognito³ (14 sept. 1720).

celle-ci et de vous rendre compte, Monseigneur, des sentiments de Mr. le prince Czartoryski qu'ils sont entièrement pour Mademoiselle la comtesse votre consine, comme votre Excellence aura reçu directement de ses nouvelles la-dessus, je ne lui en ferai point de détails...« — Id., p. 50. Fleming à Poniatowski. «Surtout la religion fera naître encore une terrible difficulté» (brouillon sans date).

¹ Żychliński. *Złota księga*. Posen. 1888, p. 50, 63.

² Rulhière. *Hist. de l'anarchie de Pologne*. T. I, p. 197.

³ Lettre de Poniatowski, écrite de Varsovie, une semaine plus tôt, à son «seul protecteur et bienfaiteur», ainsi qu'il qualifie Fleming: «A mon retour de Hollande je trouvai une modification marquée dans les sentiments du prince (le père); afin d'éviter des nouvelles difficultés qui surgissaient chaque jour, je priais la jeune princesse de tâcher, de son côté, de hâter notre mariage. Effectivement ses efforts amenèrent le résultat désiré: j'obtins la promesse que notre mariage aura lieu demain, et cela incognito pour éviter les dépenses et l'embarras; toutefois le terme est encore remis à une une semaine». (Żychliński. *Złota Księga*. Ann. 8, p. 50, 51). — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 93. Fleming

L'union fut des plus heureuses.

En ces temps Stanislas obtenait d'une manière toujours plus marquée, des preuves, de la bienveillance du monarque. — Auguste comptait trouver en lui et les Czartoryski, l'appui le plus énergique pour les desseins qu'il formait de convertir l'anarchique republique, en monarchie dynastique¹. Poniatowski fut nommé général des troupes relevant du roi et reçut la mission d'entrer en accommodement, au nom du souverain (1721), dans la question du majorat des Ostrogski.

Les propriétés, circonscrites par le droit d'aînesse étaient très peu nombreuses en Pologne. Ce majorat des Ostrogski, au cas où les lignées, désignées à succéder viendraient à s'éteindre, devait par son règlement, passer aux chevaliers de Malte, sous condition qu'ils défendraient la Pologne des incursions tur-

à Poniatowski. Dresde 14 sept. 1720. »J'ai été bien aise de voir par votre lettre du 7 septembre que par l'assistance de Mads: la Princesse Czartorysky vous ayez surmonté les difficultés que vous aviez trouvées dans l'affaire de votre mariage et dont je vous félicite de bon coeur, et dans cette situation je ne vous conseille pas de différer vos noces encore«.

¹ Arch. de Saxe à Dresde, Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 16, 17. Poniatowski à Flemming. Varsovie 23 déc. 1719. »Monseigneur. L'opinion (de l'évêque) et celle du grand maréchal est qu'on commencera par des criaileries contre le traité de Vienne et qu'il les faudra détruire dans leurs naissance; vous pouvez être persuadé. Monseigneur, qu'on ne négligera rien pour rectifier les esprits séduits. Sa présence (de Flemming) néanmoins, fera plus d'effet que tous nos arguments. L'entretien que j'ai eu avec Mr. l'évêque consiste en premier lieu... Que... la faction moscovite imposait déjà au public, que la Cour depuis les mesures prises avec l'empereur ne se souciait plus d'aucune loi,... ni constitution... Qu'il était fort aise de savoir les sentiments de Sa Majesté et celles de Votre Excellence pacifiques, qu'il fallait d'abord donner cette impression au public, pour ôter le venin déjà trop malicieusement répandu, parmi les esprits, comme si la Cour n'ayant pas pu venir à son but, ni par la guerre de Suède, ni par l'alliance avec le czar, elle avait fait celle avec l'empereur pour sous la faveur de la guerre, introduire des troupes étrangères inonder la Pologne avec et achever ce qu'il fût (sic) il y a longtemps projeté..

Qu'il fallait nager avec le courant au commencement de cette diète, consentir à tout *Salva autoritate Majestis* et l'immunité *libertatis*, jusqu'à ce qu'on se voie maître du pavé«. — Comp. Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. II, p. 1—9. Projet, comment rendre le trône de Pologne héréditaire et introduire en ce pays la vraie liberté; dressé par le Général Flemming 1714.

ques et tartares. — Bien que non compris dans le nombre des consanguins capables d'hériter, le prince Paul Lubartowicz Sanguszko, grand maréchal de Lithuanie, prétendait avoir des droits à faire valoir. — Le prince Auguste Czartoryski était entré depuis peu dans l'ordre de Malte, moins pour guerroyer contre les infidèles que pour être possesseur viager du majorat, à titre de représentant des chevaliers. Il accusa Sanguszko d'usurpation. Le roi favorisa ses démarches, préférant que son partisan s'enrichît, plutôt qu'un seigneur mal disposé.

Pour prévenir des difficultés Auguste II voulut occuper le fort lithuanien de Dubno (Doubno), faisant partie du majorat, et à cette fin envoya Poniatowski. Jean Tarło, palatin de Lublin, ancien partisan et parent de Leszczyński, associé de Poniatowski dans ses pérégrinations passées, son compagnon à Deux-Ponts, était de la même délégation.

Le prince Paul Sanguszko, prévenant les émissaires du roi, se saisit du fort. Les généraux de la Couronne, les princes Wiśniowiecki, le palatin de Russie, et Ledóchowski »l'oracle de la Wolhinie«, eurent beaucoup de part à son opposition; il prétendit n'admettre jamais ni commission, ni administration. »Si cette manifestation intimide« avertit Poniatowski (Nowosiolki, 23 janvier 1721), »tous nos passes, soins, et mesures iront en fumée, par où et l'autorité du Roi et la commission et l'administration souffriront«¹. La commission se rendit dans le voisinage de Dubno, à cinq lieues du fort Tarło et Poniatowski trouvèrent un émissaire de Sanguszko, l'abbé Szweykowski. »Comme il vit que nous poursuivions notre chemin, après s'être servi de quelques menaces sans réflexion, mêlant même l'appui du Czar, il prit sa route à Dubna...« Le lendemain matin il y eut des menaces d'en venir aux voies de fait et des commencements d'émeute². Voyant tout le monde contre eux³, les commisaires revinrent bredouille et déclarèrent que les nobles tenant pour Sanguszko, mieux valait ne pas entamer de guerre.—Auguste n'était pas habitué à rencontrer

¹ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n^o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 97. Poniatowski à Flemming; id., p. 113. Klewań 5 févr.

² Id., p. 102. De Pelcza le 28 janv.

³ Id., p. 97.

une opposition arrogante. C'est avec peine que certains seigneurs obtinrent qu'il retirât l'ordre de prendre la ville d'assaut. Poniatowski dut signer un accord contraire à la volonté du monarque et aux intérêts de son beau-frère¹. En définitive, la future diète devait régler la question, mais cette diète fut rompue et Sanguszko garda l'administration de ces biens jusqu'en 1753, c'est à dire jusqu'à la transaction de Kolbuszew, entente qui causa plus tard une extraordinaire agitation.

Stanislas Poniatowski fut député de Livonie à la diète de 1722.

En peu d'années (1719 — 1724) il devint successivement général-leutenant de l'infanterie, grand trésorier de Lithuanie², colonel de la garde (22 déc. 1724)³. Cette dernière charge lui fut transmise, sur le désir du roi, par le feld-maréchal saxon Flemming. Le public voyait de mauvais oeil un étranger occuper ce poste, et le mécontentement se manifestait par la rupture réitérée des diètes⁴. Le grand-général Sieniawski, froissé de ce que Flemming par une astucieuse interprétation des règlements militaires, se dérobat à sa suprématie, clamait que suivant l'ancien usage, toutes les troupes de la République devaient être subordonnées aux hetmans (A savoir: le grand hetman, ou grand-général, et l'hetman de camp, ou petit-général).

Poniatowski devait cette place importante non seulement à ses connaissances militaires, mais aussi à la confiance qu'il avait inspirée au roi par un constant attachement⁵.

Il était à prévoir que sa nomination ne satisferait pas non plus le vieux grand-général et il en fut ainsi. Mais Poniatow-

¹ *Teka Podoskiego*. T. II, p. 160—162.

² Pour l'année 1724 des directives douanières ont été émises pour la Lithuanie par St. Poniatowski (*Instruktarz celny W. X. Lit. za wolą Stan. Poniatowskiego* 1724).

³ Le corps était de 2000 h. Szujski. *Dz. Polski*. T. IV, p. 276.

⁴ *Teka Podoskiego*. T. II, p. 33. Points contre le commandement des régiments de la Couronne par le feld-maréchal Flemming (1720); comp., p. 112—122, 152—157. Journal abrégé de la diète de Varsovie. T. VI, p. 436 (30 déc. 1719), p. 440, 441 (16 févr. 1720).

⁵ Lengnich. *Geschichte der Lande Preussen, polnisches Antheil unter dem Könige August II*, t. IX, p. 349. — *Gazette d'Amsterdam*. N-o 5, 1725. Corr. de Varsovie du 31 déc. 1724.

ski agissait d'intelligence avec sa protectrice Elisabeth Sieniawska, dont l'influence aplanit des difficultés considérables¹.

En janvier 1726 Poniatowski reçut un poste marquant dans la maison de Frédéric Auguste prince de Pologne. »Pour servir le Prince Royal en qualité de ministre assistant«².

En 1726, le prince Michel Czartoryski, sous chancelier de Lithuanie, épousa la comtesse de Waldstein; âgée de 14 ans, elle était richement dotée; il faisait de toutes façons un beau mariage.

L'année 1728 ouvrit la lice des concurrences pour les grands emplois, car presque simultanément moururent: (2 août) Stanislas Doenhoff, hetman de camp de Lithuanie, gendre d'Elisabeth Sieniawska, (3 septembre) Stefane Chomętowski, hetman de camp de la Couronne et palatin de Mazovie, (4 novembre) Stanislas Rzewuski grand-général de la Couronne successeur de Sieniawski qui était mort en 1726. Le quatrième hetman, le grand-général de Lithuanie mourut en 1730³. L'occurrence paraissait favorable à Auguste, et semblait lui offrir l'occasion de s'attacher de puissants seigneurs dans son royaume; en réalité elle ne produisit que des troubles qui durèrent jusqu'à la mort du monarque.

Auguste désirait passionnément conférer à Poniatowski la fonction de grand-général; c'était une situation si haute, que Sobieski devenu roi, regretta souvent les attributs qu'il avait comme grand-général, et Auguste, au commencement de son règne après avoir mesuré toute l'importance de cette charge, affectait de déclarer, que s'il eût connu plus tôt l'état des choses en Pologne, il eût plutôt brigué le bâton de commandement du généralat, que la couronne⁴. Auguste doublait son autorité en remettant l'armée entre les mains d'un fidèle. Mais déjà la fortune croissante de la famille Czartoryski et de Po-

¹ Matuszewicz. *Fam.* (Mém.). T. I, p. 31. — Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXIX, p. 171. Copie de la réponse du grand-général de la Couronne au grand trésorier de Lithuanie (4 janv. 1725) traduite du polonais en français. (Félicitation au sujet de sa nomination comme colonel dans les gardes et l'armée).

² *Gazette d'Amsterdam*, corr. de Varsovie du 21 janv. 1726.

³ Lengnich. *Gesch. der Lande Preuss.* T. IX, p. 370 (Gottfried Lengnich depuis 1737 fut le précepteur des trois fils aînés de Poniatowski).— V. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, livr. 10, p. 15—18.

⁴ Stanislas Leszczyński dit dans son *Głos wolny* (Voix libre), 1733,

niatowski qui en faisait partie, éveillait la jalousie de la maison des Potocki, accoutumée à avoir la situation prépondérante. Joseph Potocki surtout, palatin de Kief, qui avait pris Stanislas en haine, trouvait son élévation odieuse. Lui-même se considérait le plus qualifié pour occuper la charge de grand-général, d'autant plus qu'il l'avait déjà eue au temps de Leszczyński. La pensée qu'il pouvait être évincé par »un vagabond«¹ le mettait hors de lui. Semblables étaient les sentiments des autres grand seigneurs de Pologne, des Radziwiłł, des Sapieha, des Lubomirski; ils se disaient blessés de la préférence donnée à un homme, sur les ancêtres duquel ils ne savaient rien. — A l'occasion on laissait entendre ce qu'on ne pouvait préciser — eux sont les fils, lui, seulement serviteur de la République (*filius — servus Republicae*)².

Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas, consciemment ou inconsciemment, on repoussait moins le nouveau venu que l'adversaire du régime en vigueur.

Le roi n'osa agir à l'encontre d'un courant aussi fort. Pour concilier les sympathies à son fils, pour assurer à son héritier de Saxe sa succession de Pologne, il avait aussi des ménagements à garder; d'ailleurs la distribution de ces hautes charges vacantes, ne pouvait être faite que pendant la diète et pour éluder la nomination de Poniatowski, les diètes étaient invariablement rompues³. Espérant que le temps aurait raison de la violence des passions, Auguste remit à plus tard les dispensations, ce qui en Pologne n'était pas chose nouvelle, et pour l'heure il fit son favori »régimentaire général« (regimentarz gen.) des armées de la Couronne. — Par une habile interprétation des lois, on avait astreint le vieil hetman Sieniawski à remettre toutes les troupes étrangères, c'est à dire la plus grande partie des armées de la Couronne, sous un commandement séparé et indépendant; ce troisième chef, qui disposait

p. 32: »La puissance exorbitante des chefs militaires, inclue un pouvoir absolu, en ce qui concerne le commandement même de l'armée«.

¹ »Przybłęda«. Cité par Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 18.

² Relation de Kinnern von Scharfenstein, ministre résident d'Autriche: Son entretien avec le Primat du 13 déc. 1728. Kantecki. *St. Poniatowski*, p. 103. Annexes, p. XX.

³ *Teka Połoskiego*. t. III, p. 312; t. IV, p. 146—7. — Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), t. I, p. 9.

d'un grand revenu, était par le fait, à ce moment là, la seule autorité militaire véritable dans le pays. En outre Poniatowski prélevait le revenu de deux hetmans¹ et avait le commandement par intérim; c'était un jalon sur la voie qui devait le mener au grade militaire le plus éminent².

Etant devenu régimentaire gén., Poniatowski céda sa charge, de trésorier de Lithuanie; ses comptes furent acquités, ce qui mérite d'être relevé, si on se souvient que la plupart des grands trésoriers faisaient rompre les diètes tout exprès pour se soustraire à la rigueur des examens³.

La Russie, persévérant dans les principes de Pierre le Grand et peu désireuse de voir le gouvernement royal renforcé en Pologne était par cela même mal disposée envers Poniatowski et les Czartoryski.

Cependant Poniatowski, une fois régimentaire, s'employait avec zèle à maintenir le bon ordre intérieur et la sécurité des frontières⁴.—Volontiers il eut reconquis les provinces enlevées

¹ C'était une somme considérable pour l'époque: 280.000 fl. de Pologne, dont 80.000 devaient être distribués à l'armée.

² Poniatowski succéda au feld-maréchal Flemming qui mourut en 1728.— Arch. de Saxe à Dresde. Loc. 2099 Polnische Briefschaften aus dem 18 Jahrh. n-o 32. Poniatowski à Auguste II. Varsovie 9 févr. 1729. »Sire. Dès que j'ai appris la mort du grand-général défunt, j'ai d'abord envoyé les universaux de V. Maj. pour tout le royaume, pour faire connaître à chacun sa volonté et sa disposition, j'ai fis en même temps publier innotescences (?) parmi les régimentaires dans la Couronne pour leur faire savoir l'autorité dont Votre Majesté m'a fait la grâce de m'en revêtir. Chacun a reçu les ordres de V. Maj. avec respect et résignation digne d'un fidèle sujet...«—Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). T. I, p. 31. — Poniatowski se rendit en nov. 1728 à Léopold pour prendre possession de son commandement. *Gazette d'Amsterdam*. N-o 98, 22 nov. 1728. Corr. de Dantzig. V. n-o 1, 3, 1729; se rapporte à l'activité militaire du nouveau régimentaire.— Au sujet des pensions: Relation de Kinnern. Kantecki. *St. Poniatowski*, p. 103, annexes, p. XX.

³ Arch. de l'Etat au min. des aff. étr. Pétersb. carton 19. Mém. du roi St. Aug. Poniatowski, t. 3, p. 287, 288.

⁴ Bibl. du majorat des c-tes Krasinski, à Varsovie. Mss. 453. Lettre de Mr. Ciolek Poniatowski, régimentaire général, trésorier du Gr. Duché de Lithuanie, aux diétines précédant la diète pour les palatinats de Grande Pologne 1730: »Fortec Pogranicznych antemuralium, Państw Rzeczypospolitey reperacye, magazyny puste, Garnizony szczupłe, Artylerya słaba bez żadnych amunicyi, merentur instam animadversionem a osobliwie na lep-

à la Pologne. Pierre le Grand avait à peine fermé les yeux, (8 févr. 1725) que, prévoyant l'ère des révolutions russes, il avait écrit à Flemming: »Les révolutions infaillibles en Moscovie nous pourront faire ravoïr l'Ukraine, et comme j'ai entendu des Moscovites avisés, raisonner autrefois sur un pareil cas, j'ai aperçu que le gouvernement de la République est fort de leur goût; l'attention de ce qui se passera à présent chez eux, je souhaite que donne le motif aux pensées pénétrantes de V. Ex. la dessus¹. — »Il est certain«, répondit Flemming, »que le Czar est mort, et les pensées de V. E. sont justes à cet égard; mais nous n'avons personne là, pour s'y prendre comme V. E. marque; peut-être aussi aura-t-il aucun lieu de le faire, puisque la czarine a été reconnue régente et souveraine« (7 mars 1725)².

Il captait l'armée par ses bons procédés »un traitement libéral, sa générosité³. Si bien que Dolhoruki, l'envoyé de Russie, pendant la diète de 1729, dut reconnaître, dans une lettre à la tsarine Anne, que non seulement la cour, mais la généra-

sze opatrzenie Kamieńca Podolskiego trzeba mieć bacność, bo to mieysce krwi Staropolskiej *proetcum et ubi nullum sine nomini saxum* zostanie bez Artyleryi pro porcyonalney, bez amunicyi dostateczney, bez Prowizyi wojenney, do tego znaczney reperacyi potrzebuia; a strażnica Chocim nad Kamieńcem, który i teraz fortyfikuią znacznie y widzą na Oko defekta Fortec naszych; Ten że *status* Okopów S. Troycy...« — Les palatins avaient des sommes en dépôts, qu'ils pouvaient placer contre garantie. Les plus grands capitaux se trouvaient en Grande Pologne. — Lettre du Primat à Poniatowski du 24 févr. 1729. Bibl. Ossoliński. Léopol, fol. 326 - 329.

¹ De Varsovie 28 févr. 1725. Arch. de Saxe à Dresde. Kantecki. *St. Poniatowski*. Annexes, p. XX.

² Arch. de Saxe à Dresde. Mss. n-o 700. Loc. 661. Vol. CLXXXIX, p. 180.

³ En septembre 1729 l'évêque de Smoleńsk Gąsiewski, projetait de s'attaquer par des persécutions religieuses aux Tartares musulmans, établis depuis plusieurs siècles en Lithuanie, ils recoururent à la protection du régimentaire, celui-ci s'adressa par écrit au chancelier Michel prince Wiśniowiecki et au sous chancelier Michel prince Czartoryski, »comme gardiens des lois«, il attira leur attention sur le danger que présenterait l'émigration en Turquie, d'une population si bien accoutée avec le pays qu'une attaque menaçait justement de ce côté. (Arch. des p-ces Czartoryski vol. 487, n-o 82. Kantecki *Ojc. St. Aug.*, p. 25).

lité, sauf les Potocki, Sanguszko, quelques autres, désirent enfin voir Poniatowski grand hetman¹.

Le nombre de ceux qui rendaient justice aux mérites de Poniatowski avait beau augmenter, ses ennemis ne désarmaient pas, et la constitution de la République leur donnait la latitude de persister dans leur entravante opposition, ils attendaient des changements favorables espérant faire pencher le roi de leur côté, ou survivre à ce maître malade et vieillissant.

Dans sa correspondance avec l'archevêque Théodor Potocki, Poniatowski trouva bon de se défendre des visées trop hautes qu'on lui reprochait, bien que, ajoute-t-il »à personne qui est né dans l'égalité, l'ambition ne soit interdite en Pologne«².

L'égalité dont il est question, est évidemment une égalité nobiliaire. Publiquement les Poniatowski n'ont jamais prétendu à autre chose qu'à l'égalité entre nobles. Seulement, un instinct vague, un sentiment sourd faisait tenir Stanislas, pour quelque chose de moins et quelque chose de plus qu'un simple gentilhomme³.

Longtemps Poniatowski laissa passer en silence la clameur hostile, puis devant le retentissement croissant il s'adressa directement au roi et dans une lettre (du 11 janvier 1730), tout en marquant que c'est à son attachement au trône qu'il devait son impopularité, il delimita ses prétentions, posa son ultimatum, et s'y tint dans l'avenir.

Ici encore il répète: »Votre Majesté sait mieux que nul autre, que jamais je ne lui ai demandé le généralat, ni directement, ni indirectement«. Puis il ajoute: »D'ailleurs j'attends de la grâce de Votre Majesté qu'elle n'exigera pas de moi une chose préjudiciable à mon honneur: qu'après avoir eu le commandement en chef de l'armée, je devienne par la suite

¹ Solowiew. *Istoria Rossii*. T. XIX, p. 221, 222. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 19, 20.

² Mss. de la Bibl. Ossoliński (Ex libris Caroli de Wielopolskie M. Myszkowski) Nr. 259, p. 69. Kantecki. *St. Poniatowski*. T. I, p. 116, ann., p. XXI.

³ Sz. Askenazy. *Dwa stulecia* (Deux siècles), p. 100.

un subordonné — je ne m'attends pas à ce que Votre Majesté m'ordonne de céder de grade à un homme qui y ait moins de droit que moi. J'aurais été très heureux en restant à mon poste de trésorier, je suis même prêt à me démettre du régimentariat, auquel je ne puis et ne pourrais jamais me maintenir sans la grâce de Votre Majesté¹.

En définitive il est difficile de trancher si les amis du »parvenu« primaient ses ennemis, ou si c'était le contraire². On le chicanait, on lui cherchait noise: *les pacta conventa* ne permettent pas de conférer des dignités lithuaniennes aux Polonais, ni des dignités polonaises aux Lithuaniens, or Poniatowski est trésorier de Lithuanie et régimentaire général de la Couronne; il a levé les armes contre sa patrie, et sans aucune amnistie de la diète en sa faveur, il exerce les plus hautes fonctions³. Quoiqu'il en soit, certainement il était un des principaux personnages du pays, dépassant de beaucoup ses deux beau-frères qui bientôt allaient être si puissants. Ayant pris leur parti du mariage de leur soeur, ils se soumettaient à une supériorité pleine de profits et d'avantages pour eux. L'armée surtout était acquise à Poniatowski, il se l'était attachée, en attirant fréquemment sur elle, les faveurs royales, et ses recommandations, ne restaient jamais inefficaces⁴.

L'envoyé de Russie à la cour de Varsovie, Frédéric Casimir comte Loewenwolde informe son gouvernement que Poniatowski obtiendrait l'hetmanat plus aisément qu'Auguste Czartoryski, moins aimé que lui⁵.

L'an 1731 fut fructueux pour »la famille«;⁶ Auguste II lui attribua deux palatinats devenus vacants. Le prince Au-

¹ Arch. des p-ces Czartoryski, vol. 646. Kantecki *Ojc. St. Aug.*, p. 31.

² Comp., p. 26 et 30. Kantecki. *Ojc. St. Aug.* At. T. IV, livr. 10.

³ Relation de Kinnern: Son entrevue avec le Primat du 13 déc, 1728. Kantecki. *St. Poniatowski*. T. I, p. 103. Annexes, p. XX.

⁴ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). T. I, p. 31.

⁵ Fragment d'une relation du comte Frédéric Casimir Loewenwolde écrite à partir du 20 août 1731; ces relations sont rédigées en allemand. Waldemar Guerrier. *Борба о польскій престолъ* (La lutte pour le trône de Pologne. 1733). Moscou 1862. Annexes, p. 5.

⁶ «La famille» désignation courante des Czartoryski et des Poniatowski réunis.

guste Czartoryski choisit celui de Russie, Stanislas prit l'autre, celui de Mazovie.

En outre, cette année là, le prince Auguste, après une cour longue et assidue, obtint la main de la plus riche héritière de Pologne, la jeune et belle veuve de l'hetman de camp de Lithuanie Doenhoff, fille d'Elisabeth Sieniawska et du défunt grand-général¹. Ici encore Poniatowski s'était mis en oeuvre. Ce mariage fut son ouvrage dit Matuszewicz². Les bons rapports de Poniatowski avec la mère de la jeune femme, facilitèrent une union inappréciable pour »la famille«. Le désir du roi de voir cette alliance s'accomplir et renforcer ses partisans, dut être un puissant argument dans la bouche de Stanislas. Une fortune immense passait entre les mains des Czartoryski; le moyen indispensable à la réalisation de leurs ambitions leur était acquis.

Stanislas Poniatowski une fois bien ancré en Pologne, père d'une famille de plus en plus nombreuse, ne pouvait dans l'intérêt de sa postérité rester indifférent à la situation de sa patrie. Il se prit pour son pays d'un attachement qu'il n'avait pas eu au commencement; dont au contraire, nous l'avons vu, il était dépourvu totalement. — Mais doué d'une mentalité différente de ses compatriotes, il percevait l'état des choses avec une acuité que n'émoussait ni la routine ni le respect aveugle de la tradition. Emu de la décadence et du désordre du pays, il en vint à sentir la nécessité de le tirer de l'anarchie. Par leur tempérament dominateur et leurs tendances politiques du moment, ses beau-frères Czartoryski se trouvèrent d'accord avec lui.

»La famille« a-t-elle réellement voulu rendre le trône héréditaire au profit de la dynastie de Saxe?

Il est probable qu'elle en eût sincèrement le désir, du moins un certain temps; puis, la possibilité d'une telle révolution dut paraître douteuse, le fils d'Auguste II, le futur Auguste III était un prince nonchalant et ne faisait pas présager un monarque avisé. Le roi Auguste II lui même, était un souve-

¹ Ce mariage eut lieu le 11 juin 1731. Sophie Sieniawska avait épousé Doenhoff le 30 juillet 1724.

² Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). T. I, p. 30 et suiv.

rain inquiétant; ne se sentant pas suffisamment soutenu en Pologne, il tentait secrètement à réaliser ses projets avec l'aide des voisins, en laissant espérer à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, des agrandissements aux dépens de la République; sans aller jusqu'à promettre un partage, il en provoquait la perspective, probablement ce n'était là qu'une tactique, mais cette tactique était fort périlleuse et coupable¹.

L'opinion de l'ambassadeur de Russie, le comte Frédéric Casimir de Loewenwolde, était qu'avant tout et à aucun prix il ne fallait permettre que Poniatowski devint grand-général, car jusqu'à présent il ne travaillait pas dans l'esprit de la cour de St. Pétersbourg et ne le ferait certainement pas lorsque son pouvoir serait agrandi. »Il serait dans l'intérêt de S. M. I. de se faire appuyer la dedans secrètement par cette majorité de grands seigneurs qui eux-mêmes cherchent à enrayer sa fortune.« Il dit aussi »que la bassesse de son extraction et l'excès de son attachement au roi font tort à son crédit dans la nation. il a pourtant beaucoup de sens et de rouerie et possède assez d'argent pour arriver à ses fins. L'ambition le guide plus que l'intérêt«².

C'est une chose certaine que par la suite, la nation considérait les deux Czartoryski et Stanislas Poniatowski comme des prétendants au trône, toutefois les chances de réussite qu'on leur prêtait étaient inégales.

Le comte de Loewenwolde fait encore observer avec justesse dans son rapport: »Poniatowski également rêve de la couronne, sa fortune y serait suffisante, très rompu aux affaires, expérimenté en matières de guerre, plein d'ambition, ferme et aimable dans sa manière de procéder, mais hait pour son origine et sa dévotion envers Auguste... Pourtant au fond de l'âme il recèle des sympathies suédoises et avec le temps sûrement, il agira en commun accord avec la Suède et France«³.

¹ V. Thadée Wojciechowski. *O powtórnej elekcji Leszczyńskiego* (De la seconde élection de Leszczyński). Kwart. hist. Léopol. 1888, p. 537.

² Waldemar Guerrier. Annexes p. 5.

³ »Aber verhasst, wegen seiner Herkunft«. Guerrier. Annexes, p. 17.

Dans ces circonstances il n'y a vraiment rien d'extraordinaire, que la couronne ait été prédite à son fils Stanislas Auguste, lorsqu'à cette époque il vint au monde (17 janvier 1732). Le père se trouvant sur les marches du trône, on pouvait augurer sans être grand prophète que l'enfant serait roi. Si la conjoncture a paru si singulière à Rulhière c'est qu'il connaissait imparfaitement la situation du moment.

Il raconte :

« Il y avait parmi les domestiques de la maison (Poniatowski) un aventurier italien, nommé Formica, moitié astrologue, moitié alchimiste, et qu'on y entretenait à titre de chirurgien. Il était chéri du vieux sénateur, dont l'esprit romanesque fut toujours épris de ces chimères et qui croyait tout possible parce que lui-même avait éprouvé les fortunes les plus extraordinaires. Cet Italien s'était trouvé présent au moment de la naissance de Stanislas Auguste; et soit par un hasard qui approchait du merveilleux, soit qu'il eût seulement dessein de flatter cette maison, dont il connaissait les idées ambitieuses, il annonça que l'enfant qui venait de naître serait roi. Le secret de cette prédiction soigneusement gardé entre un petit nombre de personnes, servit à régler leur conduite¹.

La comtesse Potocka, arrière petite fille de Stanislas, raconte l'incident quelque peu différemment; voici le récit qu'elle tenait de sa grande tante, Madame de Cracovie, (Isabelle Branicka) la propre fille de Stanislas :

« Poniatowski était déjà père de quatre enfants;² au moment où se passait le singulier incident que je vais rapporter, on attendait le cinquième. L'agitation qu'entraîne un événement de cette nature régnait au château... Dans le désarroi, les enfants amenèrent à leur père un étranger demandant à parler au maître de la maison. » Sa mise extraordinaire et les façons

¹ Rulhière. *Hist. de l'anarch.* T. I, p. 237—239.

² Plus exactement ils étaient cinq: Casimir né le 15 sept. 1721; Alexandre né probablement en 1722; François né en 1723; Louise en 1728; Isabelle en 1730. Après la naissance de Stanislas Auguste, André vint au monde en 1735, il fut général au service de l'Autriche; Michel naquit le 12 oct. 1736, il mourut Primat le 12 août 1794.

distinguées de cet homme étaient bien propres à exciter l'attention... Dès que les domestiques se furent retirés, l'inconnu raconta simplement qu'étant Suédois de naissance et astrologue de profession, il voyageait dans l'intérêt de la science; il désirait s'aboucher avec un rabin célèbre qui demeurait à Kozieniec, petite ville située non loin de Wołczyn¹.

Pour vaincre l'incrédulité que trahissait le palatin de Mazovie et laisser un souvenir de sa visite et de la reconnaissance que lui inspirait l'accueil bienveillant qu'on lui faisait, il proposa de tirer l'horoscope des enfants. »Le devin, après avoir demandé les renseignements les plus précis sur le jour et l'heure de la naissance de chacun des enfants, prédit aux filles les établissements les plus brillants et aux garçons la gloire militaire, les honneurs, les richesses.

A cet instant le silence fut troublé par les cris du nouveau-né que la sage-femme venait présenter à son père; tous l'entourèrent.

L'astrologue, ayant jeté un coup d'oeil rapide sur l'enfant, parut en proie à une nouvelle extase.

»Je te salue roi des Polonais, s'écria-t-il avec force, je te salue roi dès aujourd'hui tandis que tu ignores encore et l'élévation à laquelle tu es prédestiné, et les malheurs qui en seront la suite...«

Le roi Stanislas ne parlait jamais de cette prophétie².

Le petite ville de Kozieniec, que la comtesse Potocka écrit Kozieniec, n'est pas située dans le voisinage de Wołczyn. Cette résidence du palatin de Mazovie, se trouvait dans le palatinat de Brest en Lithuanie sur un territoire qui fait partie actuellement du gouvernement de Grodno, tandis que Kozieniec est dans une autre contrée, dans le gouvernement de Radom, à quelques kilomètres de la Vistule. sur la grande

¹ Wołczyn, propriété appartenant pendant un certain temps à Poniatowski et qui était sa résidence. Il l'avait achetée de Flemming (1721). Voir à ce sujet: Archives de Saxe à Dresde. Mss. 700. Loc. 661. Vol. CLXXXVIII, p. 123, 128. — Démêlés de Poniatowski avec les Sapieha, à qui cette terre avait précédemment appartenu. Id. Vol. CLXXXIX, p. 90, 92 (1723). Ce fut ensuite la propriété et la résidence du p-ce Michel Czartoryski.

² *Mémoires de la comtesse Potocka*, p. 33—36.

route qui mène de Varsovie à Puławy, et non loin de cette dernière localité, alors somptueuse résidence du prince et de la princesse Auguste Czartoryski.

Située dans des terres peu fertiles, Kozienice ne devait une prospérité intermittente qu'à des circonstances fortuites; quelques uns des rois de Pologne y venaient à cause de l'abondance de gibier dans les grandes forêts adjacentes; on y chassait l'élan, le cerf et l'ours — sauf le vaste pavillon royal qui était en bois, quelques bâtisses plus importantes autour de la grande place: l'église et la cure, des auberges — il n'y avait là qu'un péle mêle de maisonnettes exigues et sâles, formant des ruelles boueuses, où l'on circulait sur des madriers jetés de part et d'autre. Les juifs pullulaient plus que dans d'autres petites villes, car Kozienice était de fondation le siège d'un rabin thaumaturge. Ces faiseurs de miracles n'étaient nullement rares parmi les juifs de Pologne, il y en avait une quantité de plus ou moins estimés. Leurs fidèles, sillonnaient les routes en dévots pèlerinages pour aller déposer les dons qui devaient leur rendre le ciel propice. — Les plus fervents restaient à demeure aux côtés de ces élus; puis l'un des adeptes prenait la succession du maître, qui était de bon rapport. On ne saurait toutefois considérer ces officines miraculeuses exclusivement comme une exploitation du surnaturel. Certains de ces thaumaturges étaient très charitables; vivant dans le renoncement ils distribuaient entièrement aux pauvres le flot d'or qui passait par leurs mains; ils satisfaisaient à leurs besoins spirituels par d'interminables disputes théologiques qui s'étaient violemment accrues à la suite des convulsions religieuses et nationales de l'Asie mineure et centrale, dans les 30 premières années du XVII^{me} s. — Le mage de Kozienice était »un saint« de premier ordre; on cultivait auprès de lui, la science du Talmud et de la Cabalistique et même ce foyer de science atteignit à une certaine élévation d'éthique et de philosophie, recherchant le perfectionnement moral afin de se rapprocher du divin. On s'occupait aussi avec prédilection de politique et la puissante maison de Puławy, réagissait sans s'en douter sur les vaticinations de l'oracle du lieu. — Mais par-dessus tout le noyau secret ecclésiastique s'était assigné le problème de la venue du »Messie«; avec une insistance importune, il en sollici-

tait du ciel la réalisation immédiate. D'après d'inaffiables calculs, ce suprême événement était lié directement avec certaines combinaisons politiques qui se modifiaient d'âge en âge.

L'attente et la recherche du Messie, but universel de la Cabalistique, étaient les mobiles qui guidaient les pas de l'astrologue de Suède par Wołczyn à Kozienice;¹ il obéissait dans sa marcheroute à d'anciennes et illustres prophéties².

Stanislas Poniatowski avait-il l'esprit romanesque? nous ne le croyons guère et ne l'affirmerions pas à la suite de Rulhière. — Nous nous bornons à noter, que le palatin de Mazovie, maintenait un lien avec l'occultisme; qu'il avait chez lui un docteur en sciences hermétiques, qu'il lui arriva d'être visité par un autre cabaliste. Nous soulignons le fait que des prophéties avaient cours dans la famille Poniatowski sur une future élévation qui leur était destinée et que ces promesses étaient un secret soigneusement gardé par un petit nombre de personnes, qui réglèrent leur conduite suivant ces oracles auxquels elles ajoutèrent foi, ou du moins qu'elles voulurent réaliser.

Le roi Stanislas Auguste resta fidèle jusqu'à la fin à cette loi de silence et ne parla jamais des prophéties, mais ses aînés³ finirent par les raconter chacun à sa manière. C'est ainsi que si nous avons une version de Rulhière, nous en avons une autre de Madame Branicka, transmise par sa petite nièce la c-sse Potocka et une troisième du p-ce Stanislas Poniatowski fils de Casimir, l'aîné du palatin de Mazovie.—C'est en Silésie

¹ Dawid Kandel. *Żydzi polscy w dobie Królestwa kongresowego*. (Les Juifs polonais pendant l'époque du Royaume de Pologne). Kwart. poświęcony badaniu przeszłości Żydów w Polsce. An. 1, livr. 1. Varsovie, 1912, p. 104—107. — Dembowski. *Wspomnienia* (Mes souvenirs). Pétersbourg. 1898. T. I, p. 54—55. — Smoleński Wl. *Stan i sprawa żydów polskich w XVIII w.* (L'état et la cause des juifs polonais au XVIII s.). 1876. Passim. — *Encykl. powsz.* (Encycl. univ.) T. 15. Varsovie. 1864. Kozienice.

² V. la littérature cabalistique du XVII-e s. citée à la fin de cet ouvrage.

³ Casimir et Isabelle Branicka; Alexandre, général au service de l'empereur Charles VII (l'électeur de Bavière Charles-Albert) et l'abbé François moururent jeunes.

que se place l'aventure: »Dans un petit bourg (Stanislas Poniatowski) rencontra une bohémienne, et pour passer le temps il se fit dire la bonne aventure; des trois choses qu'elle lui prédit il s'en vérifia si complètement deux, qu'il ne voulût jamais faire connaître la troisième. On a cru que la bohémienne lui avait prédit que son fils serait roi. Il y avait aussi d'autres prédictions sur ce même fils, qu'il serait superflu de citer, mais alors on faisait encore quelque attention à ces choses«¹.

En effet toutes ces historiettes sont bien puérides et nous ne les rapportons qu'à titre de déformation d'un seul et unique fait véridique, de caractère prophétique. C'est à ce même fait que se rapportaient les paroles mystérieuses, par lesquelles Stanislas Poniatowski avait achevé de conquérir Constance; le secret redoutable et précieux d'où il tirait son origine, s'était gravé dans l'esprit de sa jeune femme et était devenu sa ligne de conduite; il déterminait l'éducation qu'elle donnait à ses enfants et qu'elle rapportait à un point de vue unique. Elle même s'occupait toute entière de ces soins, dévolus exclusivement à son entendement, d'ailleurs très supérieur². Elle s'appliquait à sa tâche en vue d'une haute destinée, à ses yeux immanquable. Elle cherchait à »proportionner l'esprit, le caractère et les forces de tous ses enfants à la grandeur et à la difficulté des conjonctures qu'elle prévoyait pour eux«³. »Elle voulait munir ses enfants d'un air de majesté, leurs fronts devaient pour ainsi dire rayonner de l'auréole du miracle, ils devaient être reconnaissables entre tous. Avant que d'avoir gagné le premier échelon d'illustration dans la République, de par l'éducation maternelle, les jeunes Poniatowski avaient une foi invétérée dans leur bonne étoile«⁴.

¹ *Mém. du p-cc St. Poniatowski*, p. 534.

² *Pamiętniki Stanisława Augusta* (Mémoires de Stanislas Auguste). Dresde. 1870, éd. de J. I. Kraszewski. Traduits en polonais de l'autographe français par Br. Zaleski, p. 3: Citation de Jean Bernouilli (*Reisen in den Jahren 1777 und 1778*. Leipzig, 1780. T. VI, p. 138).

³ Rulhière. *Hist. de l'anarch.* T. I, p. 239.

⁴ J. Bartoszewicz. *Znakomici mężowie polscy. Książę Podkomorzy.* (Les grands hommes de Pologne. Le prince chambellan). Pétersbourg. B. M. Wolff. 1856. T. II, p. 166.

L'émoi qu'avait provoqué la question du généralat ne s'apaisait pas

Une brochure curieuse circulait en faveur de Poniatowski; »La conversation d'un gentilhomme avec son voisin« (Rozmowa pewnego ziemianina ze swoim sąsiadem)¹, était écrite par le vice chancelier Lipski, plus tard cardinal. Répandue en janvier 1733, à l'intention de la diète, elle motivait les raisons qui devaient faire mettre Poniatowski à la tête de l'armée. L'auteur, comme de raison explique la conduite de notre héros, réfute les reproches formulés contre lui, prône ses qualités, en outre fort adroitement, il tâche d'identifier sa nomination avec la cause de toute la noblesse. Si cette nomination est si vivement combattue, c'est que les grands seigneurs écartent les nobles des grâces royales, si la fortune de Poniatowski blesse les puissants, c'est que ce candidat n'est que simple gentilhomme héréditairement. Il ne s'agit point dans ce cas de l'intérêt de Poniatowski, mais du mépris témoigné à l'ordre équestre.

En réalité les attaches héréditaires de Stanislas n'étaient pas établies, il n'avait avec la noblesse aucun lien moral. La vraie raison de l'opposition qu'on lui faisait, était sa tendance gouvernementale, la lutte qu'il engageait contre l'anarchie, mais cette lutte recontraît une telle impopularité dans tous les ordres de la nation qu'on ne pouvait la mener ouvertement, on devait la masquer, ainsi que le faisait Lipski. Dans la biographie concise que donne la polémique, la question de l'origine de Poniatowski est éludée par une généralité circonspécte.

L'alarme était donnée; quelques magnats, redoutaient que le roi ne suivît les désirs exprimés publiquement²: qu'il ne distribuât les charges vacantes en dehors de la diète. »Par

¹ Cet opuscule fut édité in-4. Le cardinal évêque de Cracovie Lipski le fit réimprimer à Leipzig en format in-folio.

² La noblesse assemblée à Léopol en été, 1730, décida unanimement d'envoyer une députation au roi, le priant de nommer le régimentaire gr. hetman de la Couronne. (*Gazette d'Amsterdam* 1730 de Dresde le 1 août.) Le 30 sept. la diète pria le roi de nommer Poniatowski hetman de la

crainte, de la grande faveur et confiance dont le Roy honorait le comte Poniatowski et ceux qui lui étaient unis« et qu'avec leur concours il ne mît fin aux privilèges républicains, les seigneurs de Pologne, les Wiśniowiecki, Sanguszko, Radziwiłł, Lubomirski, Potocki, n'hésitèrent pas à recourir aux puissances étrangères. Ils demandèrent à l'Autriche et à la Russie la garantie de leurs libertés et au besoin du secours¹.

On était certain que le roi allait nommer Poniatowski grand-général² et Tarło petit-général, ce serait le prélude d'un coup d'état; à en croire le comte Wilczek ambassadeur d'Autriche, cent cinquante militaires, du commandement de Poniatowski se trouvaient dans la salle; on attribuerait la couronne au fils d'Auguste II et la souveraineté héréditaire résulterait de la diète rassemblée en janvier de cette année 1733.

Depuis longtemps le roi se préparait à une grande crise. Surtout il s'était armé. Il avait habilement employé à cet effet des subsides considérables, obtenus de divers alliés. Il avait élevé l'armée de Saxe à 30.000 h., en outre avec de nouveaux

Cour., toutefois à ce moment la diète était déjà rompue (*Gazette d'Amsterdam* N-o 82; journal de la diète). — Brochure en faveur de Poniatowski: *Dyalog między Polakiem a Francuzem* (Dialogue entre un Polonais et un Français).—Ecrits contraires à Poniatowski: *Dyskurs na pokojach, wolności polskiej z kilku senatorami ex ratione buław.* (Discussion de la liberté à propos du hetmanat). Bibl. Ossoliński à Léopol. N-o 254, p. 58; comp. n-o 1387, p. 24 et 79; n-o 349, p. 32; mss. 259, p. 122; pamphlet contre Poniatowski: *Propozycje braterskiej ukrzywdzonej w honorze szlachcie.*

¹ Massuet. *Hist. T. V*, p. 96. — Ranfft. *Leben Stanisłai*, p. 770 et 787. *Historja życia Stanisława*, p. 364. — V. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 40—42. Cl. Kantecki. *Po zgonie Augusta II* (Après le décès d'Aug. II). Przewodnik nauk. i liter. 1877, Léopol, p. 786. — Ce fut entre la diète rompue en octobre 1732 et celle qui commença en 1733 que les seigneurs ci-dessus mentionnés recoururent aux puissances étrangères. — Comp. Askenazy. *Dwa stul. Przedostatnie bezkrólewie.* (L'avant dernier interrègne), p. 25, 26.

² *Teka Podolskiego*. T, IV, p. 330. Journal de la diète en l'an 1733, 30 janv.: «Mr. Tarło staroste de Goszczyn... démontrant quo fine cette diète est rassemblée, spécifiait les personnes qu'il faut recommander ad ministeria, ainsi il citait pour le duché de Lithuanie le prince Michel Wiśniowiecki chancelier et régimentaire, Mrs. Sapieha, le prince Radziwiłł. Pour le bâton de hetman de la Couronne: Mr. Potocki, palatin de Kief, Mr. Humieniecki, palatin de Podolie, Mr. Tarło, palatin de Lublin, Mr. Poniatowski, palatin de Varsovie».—Id. p. 336. »Mr. Suski priait Mr. le maréchal de recommander Mr. le palatin de Mazovie pour le bâton d'hetman«.

fonds, reçus de la France¹, il enrôlait 16.000 h. de troupe supplémentaire. Jamais encore Auguste à titre d'électeur n'avait été aussi bien équipé qu'à ce moment².

Les troupes commandées par Poniatowski et exercées à l'allemande étaient sous les armes, l'armée saxonne, prête à marcher sur la Pologne.

Les voisins de leur côté n'entendaient nullement laisser Auguste se faire souverain héréditaire. L'ambassadeur Loewenwolde veut sous n'importe quel prétexte faire entrer les soldats russes³. En Prusse on est sur le qui-vive. »Nos régiments«, lit-on, dans le rescrit royal adressé à Mardefeld (déc. 1732)«, se tiennent préparés et peuvent marcher en dix jours«⁴.

Un événement subit, bien qu'escompté, coupa court aux espérances des uns et aux appréhensions des autres.

Le 1 février 1733 Auguste II mourait brusquement. »Coquins! oh coquins«, telles furent ses dernières paroles, l'imprécation suprême qu'il proféra à l'adresse dit-on des magnats polonais⁵.

On dit encore qu'il s'écria: »Toute ma vie ne fut qu'un seul péché«, et aussi qu'il protesta n'avoir rien à se reprocher à l'égard de la Pologne.

Le prince avait quitté Dresde avec des plaies à la jambe, dédaigneux du danger. A Crossen, en Silésie, il se rencontra avec le confident de Frédéric Guillaume, le général Grumbkow; autour de la table on délibéra. Il s'agissait de faire accepter l'ordre nouveau en Pologne, au prix d'une réduction territoriale de la République à l'avantage de la Prusse; le champagne coulait à flots. Six heures dura la bacchanale, au cours de laquelle le roi vidait les hanaps comme en son plus bel âge.

¹ En septembre 1732, convention secrète préliminaire franco-saxonne, assurant à Auguste, de même qu'à la Bavière, un subside français de trois millions de livres. Le 7 octobre 1732, par l'entremise de la France, traité de paix polono-suédois.

² Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 45.

³ Relation de Wilczek du 24 janvier 1733. Kantecki. *St. Poniatowski*. T. I, p. 140.

⁴ Droysen. *Joh. Gust. Gesch. der preuss. Politik*. 4-er Theil. *Friedrich Wilhelm I König von Preussen*. Leipzig 1869, p. 183.

⁵ Relation de Loewenwolde, à partir du 2 février 1733. Guerrier. Annexes, p. 19.

Quand, les jambes mi-dénudées, avec tous les signes du déclin, il s'appuyait contre la cheminée flambante, ses desseins à longue haleine, juraient avec l'état qu'il exhibait.

Quelques années avant, une fois que suivant sa coutume il avait soulevé une lourde table de pierre, la dalle de dessus bascula et écrasa son orteil du pied gauche; la jambe enfla, le mal prit des proportions effrayantes. L'ablation de l'orteil, sauva à vrai dire le malade, mais dorénavant sa santé exigea des ménagements auxquels il ne se soumettait pas, les libations avec Grumbkow outrepassèrent la mesure; une infection gangréneuse se produisit¹.

On répétait tout haut que c'était Poniatowski, qui avait amené le roi, pour se faire investir enfin à la diète du suprême commandement militaire et qu'ainsi il était cause de la mort du souverain.

Lorsque le jour même du décès les sénateurs et les nobles s'assemblèrent chez le Primat pour délibérer sur le sort de la monarchie devenue orpheline, ce prétexte frivole servit à provoquer l'éclat inévitable. — On venait de dîner, c'était encore tôt, à cette époque on dînait de fort bonne heure, alors le prince Wiśniowiecki grand chancelier et régimentaire de Lithuanie, vieux seigneur d'humeur superbe et impérieuse et de plus, pris de vin, attaqua le palatin de Mazovie, régimentaire de la Couronne. Il se déchaîne en reproches, en invectives furieuses, et lâche enfin le cri de son coeur »désormais de concert avec la famille qui lui était alliée, avec les princes Czartoryski — et fort des faveurs royales, il ne commanderait plus dans la patrie«.

Un seul se rangea du côté de Stanislas, ce fut Tarło, son ancien compagnon le palatin de Lublin; bientôt après les appartements du Primat devinrent le théâtre d'une bagarre, chaque militaire prenant le parti de son chef respectif.

Bien que l'attaque eût été grossière et blessante au suprême degré, Poniatowski ne laissa rien paraître de ses sentiments: Comme le Primat s'interposait, il sortit impassible,

¹ Kantecki. *St. Poniatowski*, t. 2, p. 136, 149.

abandonnant le champ à son adversaire¹. — Jusqu'alors Auguste l'avait couvert et appuyé, maintenant ce bras vigoureux, robuste et puissant n'était plus là².

¹ »J'ai cru avec le reste du monde, que la mort du Roy, renverserait entièrement Mrs. Poniatowsky et Czartoryski.« (Lettre de Darewsky, agent russe à Ostermann. Varsovie, 12 févr. 1733. Guerrier. Annexes, p. 126). — Matuszewicz. *Pam.* T. I, p. 9. — V. Kantecki. *Ojc. St. Aug.* At. T. 4, livr. 10, p. 42—43.

² »Sans (l'accident de la mort du Roy) suivant toutes les apparences, le Roy aurait fait (à la diète) tout ce qu'il aurait voulu, le parti républicain agissant lâchement et le sien avec la dernière vigueur et fermeté.

Les republicains m'ont dit à la vérité, que le parti du Roy agissait avec trop de violence et qu'ils ne pouvaient pas résister à leur force et qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que de faire la confédération après. Mais leur conduite dans la suite ne fait voir que trop, qu'ils n'ont jamais assez de résolution pour cela.« (Lettre de Darewsky à Ostermann. Varsovie, 12 févr., 1733. Guerrier. Ann. p. 119). — Mss. de la Bibliothèque Ossoliński. Nr. 299, p. 2. — Massuet, t. III, p. 382.

IV. Stanislas Poniatowski et le roi Stanislas Leszczyński.

Dès l'instant, où la Suède ruinée et vaincue, manquait à la France, pour faire échec à l'Autriche, il fallait de toute nécessité au cabinet de Versailles une puissance qui pût la remplacer et cette puissance ne pouvait être que la Saxe, désormais unie à la Pologne.

Une entente pareille n'avait de poids toutefois, que si ces alliées étaient renforcées: en l'espèce, l'hérédité de la couronne de Pologne dans la maison de Saxe, aurait dû être le fondement de la politique française. — Malheureusement, le mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska (5 sept. 1725), faisait de l'adversaire de l'électeur de Saxe, le beau-père du roi de France. La tendresse de Louis pour la femme qu'il venait d'épouser et un amour-propre enfantin, portaient la cour de Versailles à désirer la réélection de Stanislas: c'était le moyen de justifier rétrospectivement et relever dans l'opinion un mariage modeste.

Leszczyński, de sa part ne renonçait pas à régner à Varsovie, il entretenait dans son pays de relations et des espérances. Ces raisons de sentiment entrainèrent la France à une conduite aussi peu conforme au bien de la Pologne, qu'à ses propres intérêts.

Longtemps avant l'inter-règne on préparait à Versailles le retour au trône du roi Stanislas et l'on travaillait contre la succession du fils d'Auguste II. — Le roi-électeur essaya toutefois de s'entendre avec la France, il s'en rapprocha ainsi que des autres cours opposées à celle de Vienne. Dans ce même esprit on mit en avant que le prince héritier de Saxe, comme mari de l'archiduchesse Marie Joséphe, fille aînée de l'empereur Joseph I, aurait droit à l'héritage autrichien et pour le moins à une part dans la succession de Charles VI: à la Bo-

hème, la Moravie et la Silésie. A dire vrai, le prince héritier et sa femme l'archiduchesse avaient solennellement reconnu la pragmatique sanction¹ et renoncé à toute prétention, mais le cabinet de Saxe jugeait que le plus avantageux pour le pays, était de laisser la Pologne à Stanislas et de se faire appuyer par la France dans un partage de l'Autriche.

Jusqu'à la fin on ne put savoir au juste l'intention, ni le véritable désir du roi Auguste. Avait-il en vue la Pologne ou la succession d'Autriche, ou peut-être les deux?².

Dans sa lutte avec l'Autriche, Leszczyński, au fond n'était pour la France qu'un prétexte. Auguste II, comme électeur, comme vicaire du Saint-Empire, et son fils, comme prétendant à la succession des Habsbourgs, importaient en réalité davantage³.

Recherchant de son côté l'amitié saxonne, Versailles exagéra la circonspection; les hésitations, la timidité affaiblirent la portée de l'appui donné à Leszczyński et néanmoins on ne se prémunit pas contre les tendances autrichiennes de la maison de Saxe, qui finirent par prédominer⁴.

Les instructions que l'abbé de Livry, allant à Varsovie, en qualité d'ambassadeur auprès du roi et de la république

¹ D'après l'ordre de succession établi en Autriche par Léopold I en 1703, faute d'héritier mâle des deux fils de cet empereur, de Joseph et de Charles, les filles de l'aîné, de Joseph succédaient. Dix ans plus tard, Charles modifia ce règlement. Par la pragmatique sanction, acte dressé en 1713, Charles VI n'ayant pas d'héritier mâle, transféra la succession des Habsbourgs, des filles de son frère aîné et prédécesseur Joseph I, à sa propre fille aînée à Marie Thérèse. Ce n'est qu'après l'approbation des diverses provinces de la monarchie, que cet acte fut solennellement promulgué comme loi organique, le 6 décembre 1724. sous le nom de *pragmatique sanction*. L'Espagne (1725), la Russie (1726), le Brandebourg (1727), la Hollande et l'Angleterre (1732) garantirent successivement la pragmatique. Le traité de Vienne de 1738, assurera de plus l'adhésion de la France.

² Wojciechowski, p. 539.

³ Raczyński. *Arch. tajne Aug. II*, t. 2, p. 174—185. Tableau des relations intérieures et étrangères dans le cabinet d'Auguste II. A l'époque de la maladie de ce monarque, compte rendu du comte Hoym envoyé de Saxe à Paris. Au roi Aug. II, Paris, 20 janv. 1727. — Lettre du c-te Hoym au c-te Wackerbarth remplissant les fonctions de ministre des aff. étr. à Dresde, sans date. — Lettre du c-te Hoym à Aug. II, Paris 10 mars 1727.

⁴ Louis Farges. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Pologne*, t. I, p. XVI, LXX, LXVI, 299, LXVII.

de Pologne reçut de Versailles, le 30 avr. 1726, portent l'empreinte des préoccupations multiples de ceux dont elles émanent¹.—Les mêmes règles de conduite furent renouvelées et amplifiées pour Monti².

Le mémoire dressé pour l'abbé de Livry contient le détail des personnes sur qui l'on pourra compter et de celles dont on doit se défier. On considérait plus particulièrement comme adhérents du roi Stanislas le prince Michel Wiśniowiecki, Tarło et son entourage, la famille Potocki; ces derniers étaient de beaucoup les partisans les plus marquants. Apparentés avec Leszczyński (les Tarło de leur côté étaient parents des Potocki et du roi Leszczyński)³, ils laissaient connaître leur intention de lui attribuer la couronne; Leszczyński les ayant dans son entourage immédiat ne gouvernerait sûrement qu'avec leur coopération.

Dans la lutte engagée il s'agissait moins pour la Pologne, du choix d'Auguste ou Stanislas, que de la répartition future du pouvoir entre les familles prépondérantes du pays.

Le labeur des paysans asservis et non soutenus par l'industrie urbaine en décadence, devenant de moins en moins productif, les revenus des biens fonciers diminuaient et la noblesse s'en trouvait appauvrie. Cette noblesse puisa d'autant plus activement ses ressources matérielles dans la concurrence aux fermages, bénéfiques et emplois relevant de quelques puissantes familles soit directement, soit surtout par leur situation à la cour. — D'autre part, le droit d'aînesse n'existant pas en

¹ Farges. *Recueil. Pologne*, t. I. Instructions de l'abbé de Livry, p. 300—323. Pologne, t. CLXXV, fol. 67.

² Id., t. 2, p. 2. Mémoires pour servir d'instruction au sieur Marquis Monti, chevalier de l'ordre militaire et royal de Saint Louis brigadier des armées du Roi allant en qualité d'ambassadeur extraordinaire près le Roi et la République de Pologne. A Compiègne le 5 mai 1729.

³ La première femme de Joseph Potocki était une Leszczyńska, elle mourut en 1729; sa seconde femme était une Mniszech, née d'une Tarło. Niesiecki, T. VII, p. 440. — La connaissance des parentés des grandes familles polonaises est de rigueur pour comprendre l'histoire de la Pologne dans sa dernière époque.

Pologne et les dignités n'y étant pas héréditaires, l'appui des gentilshommes, la popularité, la poussée donnée par la clientèle, et en retour la satisfaction de celle-ci, étaient pour les magnats d'une importance souveraine. Ainsi se déterminaient dans cette oligarchie les liens reserrant les partis et les forces motrices mettant aux prises les rivalités et tenant lieu d'une politique plus large et plus prévoyante¹. — C'était un engrenage sans fondement propre: qui reposerait sur une bonne organisation de travail; une déviation progressive forgeait une chaîne de parasitisme, dont les pistons de mouvement allaient se trouver en dehors des frontières du pays.

La France considérait tout particulièrement le Primat Théodor Potocki, comme l'arbitre des événements présumés. »Il s'en faut cependant beaucoup« lisons nous dans les instructions de Monti, »que l'on doive littéralement s'abandonner au Primat sur ce qui peut regarder le rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne... Bien des gens sont persuadés que par un intérêt plus réel il sera favorable au palatin de Kiovie (Joseph Potocki), qui est regardé généralement comme un prétendant de la couronne«. Et le soupçon devait être juste car il existait également dans le parti adverse².

Pour Versailles — les Czartoryski, Poniatowski, étaient des adversaires, et Livry devait se méfier non seulement des hommes, mais encore extrêmement des femmes: de la princesse Casimir Czartoryska, de sa soeur Madame Bielińska, femme du maréchal de la Cour, de sa fille Poniatowska³.

Relativement à Poniatowski, Leszczyński faisait ses réserves, il persistait à le considérer comme »son bon ami«. Il l'affichait à tel point, qu'un Potocki, le sous maître d'hôtel (podstoli), neveu favori du Primat, fit des représentations à Monti (fin novembre 1732) au sujet de l'inconcevable faiblesse du roi pour le régimentaire. Il se référait à une lettre adressée au

¹ Wojciechowski, p. 544—5.

² »Der Primas Regni, ob er gleich (Leszczyński's) Freund möchte dennoch lieber einem aus seiner Familie behilflich seyn«. (Relation de Fr. C. Loewenwolde à partir du 2 août 1731. Guerrier. Annexes, p. 8). — Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.* T. XIII, p. 149—156. Mémoire que le confesseur du p-cc Primat apporta au confesseur du roi Stanislas.

³ Farges. T. I, p. 319.

général Urbanowicz¹, et dans laquelle le roi demandait des ménagements à l'égard de Poniatowski. Sur l'observation d'Urbanowicz, que celui-ci était tout acquis aux Saxons, Leszczyński répliquait: »quoi que fasse le palatin de Mazovie, cela a pour but mon bien«².

De toutes façons les ménagements, voire les avances mutuelles étaient indiquées; mais les instructions de la cour de Versailles ne s'arrêtaient pas là, elles abondaient en réticences sur la manière de procéder. On hésitait devant l'attitude hostile de l'Europe. On voulait éviter »de faire un éclat qui, sans remettre réellement le roi Stanislas sur le trône de Pologne, ne feroit que mieux assurer la guerre«, on faisait même des restrictions sur les intentions définitives qu'on avait à l'égard de Stanislas — sa royauté en Pologne devait être subordonnée à l'intérêt de la France, lors du prochain interrègne³; jusque là l'envoyé devait laisser entendre à chaque interlocuteur, que lui seul serait l'homme écouté; jusqu'au moment suprême, il fallait faire miroiter l'espoir, mais réserver le don⁴.

Pareillement procédait l'autre parti. Ses agents allumaient les plus bas appétits de la tourbe; ils faisaient sonner des chiffres et les gentillâtres avides d'or, appelaient en vain à des engagements adroitement éludés⁵.

Loewenwolde, l'ambassadeur de Russie, qui observait les Czartoryski, de son côté était plein de soupçons à leur égard et convaincu qu'en tous temps ils entretenaient des accointances secrètes avec la France⁶.

Il faut encore tenir compte du fait que chaque seigneur quelque peu influent, avait la couronne en tête, d'où mutuelle jalousie et suspicion; il y avait au bas mot 24 candidats nationaux⁷. Loewenwolde énumère huit prétendants plus mar-

¹ Ancien partisan de Leszczyński, passé au service de la Russie.

² Arch. du minist. des aff. étr. à Paris. Kantecki. *Po zgonie Aug. II*, p. 667.

³ Farges. T. I, p. LXIX: A. E. Pologne, t. CCV, fol. 158. 3 juin 1733.

⁴ Id. (1726—1736), passim.

⁵ V. Lettres de Darewsky agent de la Russie au ministre Ostermann. Guerrier. Annexes, p. 119—136.

⁶ Id., p. 23. Relation de Loewenwolde à partir du 2 févr. 1733.

⁷ Une étude de Kantecki: *Stronnictwo saskie w Polsce r. 1733* (Le parti saxon en Pologne en 1733), traite de ces différentes candidatures. Elle

quants¹. Parmi ceux-ci Théodore Lubomirski, fidèle adhérent de la Russie², était un des pires boute-feus et un des êtres les moins estimables de son époque. La politique russe le maintenait dans l'expectative ainsi que plusieurs autres seigneurs également leurrés; le prince Michel Wiśniowiecki était le plus marquant de tous

Au sein de la »famille«, à côté du prince Auguste Czartoryski, se dessina un moment une seconde candidature, c'était celle de Stanislas Poniatowski, mais l'esprit pénétrant et sagace de cet homme, qui incontestablement était alors la tête la plus forte de Pologne, lui fit promptement rejeter des aspirations que d'ailleurs il n'avait jamais produites ouvertement³.— Eût-il agi autrement, une vive opposition se serait certainement produite. Aux premiers bruits le Primat déclara que, fut-il élu par toute la République à l'unanimité, il préférerait se faire tuer que de le proclamer⁴.

Pour mener à bien leur intention de mettre Leszczyński sur le trône, les Potocki cherchèrent à réconcilier leur famille avec ses ennemis, la famille Czartoryski et surtout le palatin de Kief avec le palatin de Mazovie, les deux concurrents acharnés du bâton de grand-général.

L'attribution du commandement était si importante que tout reposait sur ce point, l'ambassadeur Monti y revient à tout bout de champ et ne parle, ou peu s'en faut, que de cela⁵.

est basée sur les relations de Wackerbarth et Baudissin, envoyés de Saxe. Arch. secr. de Dresde.

¹ Rel. de Loewenwolde à partir du 20 août 1731. Guerrier, Ann., p. 14—17; id., p. 22, rel. à partir du 2 févr. 1733; p. 128, lettre de Darewsky à Ostermann 4 mars 1733.

² Lettres de Lubomirski à la tsarine, de Cracovie 4 juin 1733; de Varsovie 24 août 1733; de Varsovie le 6 nov. 1733. Guerrier, ann., p. 150, 151, 153.

³ Relation de Loewenwolde du 2 févr. 1733. Hoffmann, 28 févr., 1 avril, 20 juin. Wackenbarth, 7 mai, 3 juin, 3 juillet, chez Askenazy. *Dwa stul*. Annexes, p. 390, 391.

⁴ Relation de Loewenwolde du 14 févr. 1733. Kantecki. *St. Poniatowski*, p. 166, »sich auf der Stelle schiessen lassen«. Annexes, p. XXV.

⁵ Kantecki. *Po zgonie Augusta II*, p. 1068.

Sur ces entrefaites la voix publique s'élevait de plus en plus en faveur de Leszczyński. Il bénéficiait de l'aversion de race invétérée contre l'Allemand, des griefs faits au roi défunt, du défaut de popularité de son compétiteur actuel, le nouvel électeur; presque toute la Pologne et la Lithuanie exigeaient un roi national — la crainte que la succession du fils à son père, ne fit d'une royauté élective une royauté héréditaire, était encore, en faveur du roi Stanislas, un motif des plus considérables¹.

Restait le danger d'une élection divisée, d'une élection donnant un résultat contestable et contesté. — Le Primat Théodor Potocki poussait ardemment à une entente entre sa maison et celle des Czartoryski, il voulait les porter à appuyer la candidature de Stanislas Leszczyński et à marcher tous de concert dans une action commune. Poniatowski figurait là comme le chef de sa faction².

L'ambassadeur de France secondait le Primat avec un zèle extrême; des circonstances personnelles lui facilitaient singulièrement la réussite. Le marquis Antoine-Félix Monti, Bolognais, avait suivi d'abord son penchant pour la carrière des armes. Aide-de-camp des armées du roi (1703) il s'attacha au duc de Vendôme; plus tard il prit du service dans la diplomatie française et déploya un réel talent. Brigadier depuis 1719, il fut fait durant son séjour en Pologne, lieutenant-colonel du Royal-Italien, régiment étranger au service de la France. — Cet ami intime de Vendôme fut de tout temps celui d'Alberoni qui l'employa dans toutes les circonstances critiques de sa vie; Il avait été un des principaux intermédiaires entre la cardinal alors premier ministre d'Espagne et Poniatowski, chargé des intérêts de Charles XII. Monti et Poniatowski s'étaient livrés maintes joutes diplomatiques et étaient toujours sortis bons amis des passes échangées³.

¹ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), t. I, p. 11.

² Kantecki. *Po zgonie Aug.* II, p. 1061, 1059.

³ Pinard. *Chronologie historique et militaire*, t. V, p. 189. — Farges. *Recueil. Pologne*, t. II, p. 1. — Pierre Boyé, *Stanislas Leszczyński et le troisième traité de Vienne*, p. 102. — Em. Bourgeois. *Lettres intimes de J. M. Alberoni*, p. 691. — Em. Bourgeois. *Le secret des Farnèse*, p. 125. — St. Mnémon. *La conspiration du cardinal Alberoni*, p. 40.

Les négociations avançaient vivement.

Les Czartoryski ne s'obstinaient nullement dans leurs premiers engagements avec les Saxons¹; à ce moment souvenons-nous en, l'Autriche et la Russie ne s'étaient pas encore déclarées pour le nouvel électeur Frédéric Auguste². Toutefois l'inclination et les intentions de Poniatowski restaient secrètes, on ignorait encore quel parti il prendrait³. Le fait est que les ministres chargés d'affaires de Saxe à Varsovie, Wackerbarth et Baudissin craignaient de s'allier trop étroitement avec »la famille«, se souvenant que c'était contre Poniatowski et les Czartoryski que les magnats de Pologne avaient appelé les puissances avoisinantes. Wackerbarth avait bien écrit à propos du régimentaire »mieux vaut gagner un homme si remarquable que dix autres«, mais il l'avait fait de Dresde avant de bien connaître les circonstances locales et l'impopularité de la maison⁴.

Dans le parti de Leszczyński la rivalité de Stanislas Poniatowski et de Joseph Potocki au sujet du commandement de l'armée était un obstacle insurmontable. — Alors Monti entreprit la princesse Casimir Czartoryska, belle-mère de Poniatowski, il lui insinua qu'immédiatement après l'élection de Leszczyński, son gendre devrait renoncer à sa prétention au grand-généralat, en échange de quoi il recevrait d'importants avan-

¹ Les Czartoryski, Poniatowski, Branicki et quelques autres avaient signé un acte formel par lequel ils promettaient de contribuer en cas de mort du roi à l'élection du prince de Pologne son fils. Cette promesse à dire vrai était rédigée en termes très circonspects. L'original se trouve aux Arch. de Dresde, il n'est pas daté, mais a dû être dressé en déc. 1726. Publié par Askenazy. *Dwa stul.* Annexes, p. 377. Un exemplaire signé par Michel p-ce Czartoryski sous chancelier de Lith., par Poniatowski trésorier de Lith. et Flemming a été publié par Raczyński. *Arch. tajne Aug. II.* T. II, p. 185—7.

² Le traité saxo-autrichien de Vienne, est du 18 juillet, les préliminaires datent de fin avril. Convention de Varsovie et traité saxo-russe: 19, 25 août; ratifié le 1 sept. 1733.

³ Kantecki. *Po zgonie Aug. II.*, p. 1061. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 1. — Comp. Wojciechowski, p. 539—540.

⁴ Relation du 10 août 1733 de Wackerbarth et Baudissin chez Kantecki. *Stan. Poniatowski*, t. I, p. 206—7. — Lettre de Manteufel ministre de Saxe au p-ce Michel Czartoryski de Berlin, 27 juillet 1734: »J'ai été le premier... à donner le tort à ceux, qui ayant besoin de Vous, ont manqué de Vous rechercher«. Id. Annexes, p. LXX.

tages pour lui et la famille Czartoryski. Au commencement la princesse ne voulut rien entendre, elle se montrait fort rébarbative aux concessions, mais à la longue après quelques semaines d'atermoiements et quelques conférences Monti réussit à la gagner à ses propositions. Les jeunes membres de la famille, les princes Michel et Auguste partagèrent les sentiments de leur mère et le premier promit de s'appliquer à faire accepter la combinaison au palatin de Mazovie et à sa femme, Constance Poniatowska, qui prenait part à tout ce qui se faisait. Monti raconte que Poniatowski fut d'abord assez surpris que l'ambassadeur lui demandât de résigner ses droits à une charge en vue de laquelle il avait déjà dépensé tant d'effort et d'argent et qu'il croyait devoir lui revenir¹.

Dans un premier mouvement il soutint ne pouvoir abandonner des amis qui s'étaient dévoués à lui, qui, aux diétines, avaient bravé le palatin de Kief et seraient maintenant livrés à sa vengeance: Potocki était capable de tout, il avait même essayé de soulever une partie de l'armée contre son chef, le régimentaire. »Monti tâcha de convaincre son interlocuteur qu'il ne pouvait en être autrement; qu'il devrait faire taire son ressentiment personnel et se soumettre à une inévitable nécessité. Il lui démontra qu'un parti sans l'autre ne serait pas à même de mettre Leszczyński sur le trône, car toute la Pologne était divisée entre les Czartoryski et les Potocki et par suite toute la République pouvait être troublée à nouveau par le conflit des deux maisons au sujet du commandement militaire, que la guerre intestine pouvait éclater au moment où le plus grand danger menacerait du dehors«. Seule l'assurance donnée à Joseph Potocki avant l'élection, qu'il deviendrait grand-général et la certitude que Poniatowski immédiatement après cette élection se désisterait de ses prétentions, pouvait unir les deux partis et éviter la dissension. Il suppliait le régimentaire d'avoir égard au danger auquel la République serait exposée. Les paroles de Monti, exprimées ainsi qu'il l'assure avec force et sincère conviction, produisirent une certaine impression sur celui à qui elles étaient adressées; au lieu de se défendre plus longtemps il demanda deux jours, après lesquels

¹ Kantecki. *Po zgonie Aug. II*, p. 1062, 1063. Relation de Monti.

il donnerait à l'ambassadeur sa réponse définitive » en même temps il certifiait que lui et toute la maison des Czartoryski se déclaraient pour le roi Stanislas et ne l'abandonneraient jamais, sauf à la dernière extrémité, s'ils voyaient que toute la nation ait changé de sentiment à son égard.«

L'habitude qu'avait la cour de France et que Leszczyński lui empruntait, d'agir non au moyen d'un seul chargé d'affaires officiel, mais aussi par des agents accessoires, prolongea les hésitations. Indirectement Leszczyński fit espérer à Poniatowski, qu'il obtiendrait le grand hetmanat, celui-ci renouvelant ses assertions de fidélité, répétait avec insistance qu'il ne pouvait renoncer à ses droits sans faillir à ses devoirs.

Appelé par le Primat, le régimentaire se rendit chez lui, là encore il assura, que lui ainsi que les Czartoryski et leurs amis prendraient parti en faveur de Leszczyński »qu'ils voulaient agir de concert avec lui sur les moyens de la prochaine diète«¹.

Le Primat en était dans le ravissement, lorsque Poniatowski l'interpela ouvertement au sujet de son avenir.

»Que voulez-vous faire de moi la lutte terminée? les peines que je me suis données pour me maintenir à mon poste actuel, mes droits sont connus, il me serait fort pénible qu'un autre reçût le bâton de grand hetman«. — Mis au pied du mur, Théodor Potocki, qui par-dessus tout était le chef suprême de sa famille, ennemi de la subite grandeur des Czartoryski et de Stanislas, ne donna, comme à son ordinaire, qu'une réponse évasive².

Monti ne cessait de démontrer à Poniatowski que s'il avait des amis, il avait aussi des ennemis, la preuve c'est qu'effectivement on avait demandé à l'ambassadeur de donner de l'argent pour soulever l'armée, à quoi il avait refusé d'acquiescer. — Poniatowski eût pu répliquer par des arguments mieux fondés encore, mais il resta désarmé lorsque les jeunes princes Czartoryski appuyant le marquis, se joignirent à lui pour combattre les raisonnements du régimentaire et contredire leur soeur qui soutenait son mari et exerçait sur lui un grand ascendant³.

¹ Kantecki. *Po zgonie Aug. II*. p. 1061—3, 1964, 1065. Relation de Monti.

² Id. p. 1069.

³ Kantecki. *Po zgonie Aug. II*, p. 1065, 1063.

Dans ces conditions, quelque grande qu'ait été la tenacité de Poniatowski, Monti forcément dut avoir gain de cause; seulement sa réussite n'était pas un gage de victoire pour le roi Stanislas; ce prince échangeait un commandant de valeur, contre un commandant d'incapacité notoire. — Joseph Potocki avait beau être le seigneur le plus riche de Pologne, comme chef d'armée, sa valeur était nulle. Si quelque vingt ans plus tôt il avait fait preuve de hardiesse et de courage, sa vigoureuse activité était chose du passé et depuis longtemps on s'était convaincu que sur le champ de bataille il n'était pas heureux¹. Mais Monti avant d'entrer en accord avec la famille Czartoryski, s'était entendu avec ses rivaux et avait pris des engagements envers eux², en outre, et là était la principale méprise, on était persuadé dans le parti de Leszczyński que la bonne intelligence des deux factions, se partageant le pays, suffirait pour assurer au roi Stanislas un accès paisible au trône.

C'était négliger de mettre en compte la politique des cabinets diplomatiques de l'Europe.

L'Autriche s'était engagée à assurer la royauté à l'électeur Frédéric Auguste. Par une entente secrète des deux cours, la Pologne devait servir de compensation à la maison de Saxe pour la renonciation de Marie Josèphe épouse de l'électeur laquelle abandonnait ses droits à la succession d'Autriche, en faveur de Marie Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI.

D'aucune façon d'ailleurs Leszczyński ne convenait aux Habsbourgs à cause de ses attaches avec les Bourbons.

Les liaisons que l'empereur avait récemment contractées avec la Moscovie³, faisaient des Russes, comme des instruments

¹ Matuszewicz. *Pam.*, t. I, p. 29. — Voir Jarochoowski. *Za czasów saskich*, p. 524, 256, 285.

² Kantecki. *Po zgonie Aug. II*, p. 1070. Relation de Monti.

³ Alliance conclue à Vienne en août 1726 entre l'Autriche et la Russie. La Russie promettait un corps de 30.000 h. à l'empereur contre ses ennemis: restreinte et défensive à l'égard des autres états, l'entente avait un caractère général et offensif contre la Turquie, ce qui permettait à la Russie d'espérer une revanche du traité du Pruth; l'Autriche et la Russie marcheraient d'accord à l'avenir dans toutes les affaires polonaises etc. (Dumont, t. VIII, part. II, p. 131. Le texte du traité dans Martens. *Traité de la Russie avec l'Autriche*. St. Pétersbourg, 1874. T. I, p. 34 et

entre les mains de la cour de Vienne; elle se proposait de les employer.

Louis XV toutefois et le parti de son beau-père, étaient persuadés que la Russie resterait inactive; ce point de vue avait été justifié par l'état de cette contrée durant le règne du tsar Pierre II (1727—1730). En proie aux revirements les plus inattendus, la Russie, ombre à peine de ce qu'elle avait été à l'époque du grand-père, semblait livrée au jeu des flots. Elle devait sortir de sa prostration rétrograde avec l'avènement d'Anne Ivanovna¹ (1730—1740), souveraine dont les étrangers furent les seuls conseillers²; ce changement de sceptre était à l'avantage de ces nombreux individus, superflus dans leur pays: exilés jacobites, épaves de la conspiration d'Alberoni, chercheurs de fortune germaniques, attirés par Pierre le Grand et devenus les instructeurs de son empire. — Nous avons exposé comment des liens rattachaient le héros de notre récit avec beaucoup d'entre eux³.

Tous ces étrangers désiraient la guerre: par la guerre ils devaient remonter à la surface, grâce à la guerre ils seraient indispensables à ces mêmes vieux Moscovites qui les regardaient d'un mauvais oeil⁴.

La politique de l'Europe à ce moment gravitait autour de la future succession d'Autriche. La cour de Vienne s'était efforcée dès 1728 de gagner le roi de Pologne à la pragmatique sanction; comme à cette condition on promettait de soutenir l'élection de son fils, Auguste II eût acquiescé si l'Autriche avait pu lui assurer le soutien de la Prusse, mais la chose était impossible⁵. Frédéric Guillaume I protestait avec véhémence contre des propositions qui eussent rendu plus puissante sa voisine et sa rivale, la Saxe. Il serait vraiment trop

suiv.). — Par la convention de Varsovie, 19 août 1733, les deux cours impériales s'engagèrent à faire élire Frédéric Auguste (v. Dumont).

¹ Anne Ivanovna fille du tsar Ivan V frère aîné de Pierre le Grand.

² Herrmann. T. 4, p. 553.

³ St. Mnémon. *La conspiration d'Alberoni*. Epilogue, passim.

⁴ Herrmann. T. 4, p. 551—2.

⁵ Droysen. *Gesch. d. Preus. pol.* part. 4-me, p. 13, 50.

bon de se laisser une seconde fois enclaver depuis Magdebourg jusqu'à Memel¹.

Les pourparlers s'arrêtèrent net.

Bientôt Auguste II prit un rôle prépondérant dans les plans de guerre des Bourbons. Il semble avoir poussé plus qu'aucun à entrer en campagne et à attaquer la pragmatique sanction. De toutes ses forces aussi il travaillait à incorporer la Russie dans une coalition française. Dès que la tsarine Anne eût amené un nouveau régime, il s'entendit avec les gouvernants. Münnich entra dans ses plans. Au favori d'Anne Ivanovna, Bühren, il est censé avoir offert la Courlande (fief de la Pologne). Quant à la tsarine elle-même, il tenta de s'en assurer par un projet de mariage, puis par d'autres propositions, non moins inusitées et hardies.

L'ébauche géniale de cette alliance matrimoniale venait de Stanislas Poniatowski². — «Ce projet est certainement le plus brillant, que l'on puisse imaginer, et le plus convenable aux idées de grandeur et de gloire, naturelles à Sa Majesté», déclarait le cabinet de Dresde³.

Tout le septentrion oriental de l'Europe devait être transformé. L'oeuvre, au moment de l'avènement d'Anne, répondait au désir de ceux qui soutenaient son trône. — Tandis que les couches inférieures étaient plongées dans une torpeur passive et neutre, les hautes sphères aspiraient de toutes leurs forces à limiter l'absolutisme de leur souverain. Bestoujev, qui venait d'arriver à Varsovie, assurait, écrit Poniatowski, «qu'il ne tiendrait qu'à Votre Majesté de joindre leur monarchie à la Pologne aux mêmes conditions et avec les mêmes lois où nous sommes, si V. M. voulait épouser leur souveraine».

Bestoujev offrait ses services pour réaliser le dessein : il se disait «Parfaitement bien dans l'esprit de la czarine», «pas mal avec Mr. Ostermann, aussi bien qu'avec les autres ministres»⁴. Fré-

¹ Boyé. *St. Leszczyński*, p. 106.

² Lettre de Poniatowski du 26 février 1730 de Varsovie, au roi Auguste II. Arch. de Saxe à Dresde Mss. 31767 (Genealogisches).

³ Sentiment préalable sur l'affaire proposée par Mr. Poniatowski; chez Kantecki. *St. Poniatowski*. T. II. Annexes, p. LXII.

⁴ Arch. secrètes de Dresde. Fascicule intitulé : »*Einen von Ponia-*

déric Guillaume prit peur; Grumbkow, envoyé en toute hâte à Dresde pour sonder le roi fit un rapport peu rassurant. Poussé sur le terrain des confidences pendant une séance prolongée à table, Auguste ne répudia qu'à moitié les véleités matrimoniales qu'on lui attribuait: Hé, hé si j'avais seulement dix ans de moins!¹ — Des modifications aussi profondes allarmèrent une partie des aventuriers étrangers qui régissaient la Russie, en particulier les cercles allemands, les frères Loewenwolde. Surtout à Bühren la proposition ne pouvait convenir — elle échoua. Auguste n'épousa pas la princesse qui avait eu pour amant Maurice de Saxe, le fils naturel du roi. — Il n'en était pas moins entendu qu'on laisserait la Courlande à la disposition de l'impératrice en faveur du comte Bühren, si seulement la Russie acceptait de ne pas garantir la pragmatique sanction. Les offres Auguste II et de la France à la Russie, annonçaient un système de bouleversement dirigé contre l'Autriche et la Prusse. Le roi de Pologne sentant la vie le quitter et ne connaissant que trop bien la mesure des capacités de son fils était impatient d'atteindre l'un ou l'autre de ses deux buts: rendre la couronne de Pologne héréditaire dans sa maison, ou augmenter la Saxe par les contrées autrichiennes limitrophes, d'ailleurs la réussite d'un de ces desseins eut peut-être amené la réalisation de l'autre ².

En Pologne le système anti-autrichien que nous venons d'exposer avait des adversaires déclarés: en première ligne, il ne s'accordait pas avec les inclinations des gens bien pensants. Le grand chancelier de la Couronne se prononce par un intermédiaire, «il ouvre son coeur étant du sentiment que V. M. ménage la cour de Rome et toutes les cours catholiques plus, que les dissidents».

»A cette occasion, Sire, le grand chancelier m'a ordonné de faire rapport d'un bruit, qui a frappé ses oreilles. Un certain gentilhomme qui se nommait Gedroyé, allant trouver Urbanowicz, débita à quelques uns en confidence, comme si V. M. aye fait quelque traité avec la France et ses alliés, promettant d'abdiquer la couronne en faveur de Stanislas, pourvu que la

towski verslagenen Plan in Betreff polnischer Angelegenheiten betreffend Droysen, l. c. p. 121.

¹ Relation de Grumbkow 29 octobre 1731. Archives secrètes de Berlin. Waliszewski. *L'Héritage de Pierre le Grand*. Paris. 1900, p. 239.

² Droysen. 4-me partie p. 135, 182.

France, avec ses alliés prête la main à conduire S. A. Royale, Votre fils à la couronne impériale etc. etc.

Le gr. chancelier bien qu'il n'ajoute pas foi en ce bruit..., cependant il (y) entrevoit un grand venin!«¹ (1730).

De leur côté, les frères Loewenwolde, l'ambassadeur Frédéric Casimir et le grand écuyer, n'entraient pas dans les combinaisons de Münnich et Bühren; tandis que de leur connaissance approfondie de la Pologne ils tiraient une inimitié prononcée pour la République; contre le roi ils étaient pleins d'animosité et particulièrement hostiles aux Czartoryski et à leurs alliés².

L'ambassadeur épiait Poniatowski qui dans les conjonctures que nous venons d'indiquer se trouvait plus indispensable que jamais, »fit au Primat une proposition de *nominando successore in vita regis*, mais par là il se rendit suspect«. — Loewenwolde découvrit qu'il était en correspondance secrète avec la cour de Stanislas; ce qui ne pouvait être qu'au su du roi Auguste³.

En France on entreprit de formidables armements, on parut se préparer à une grande guerre imminente⁴. Toutefois l'action pacifiante, voire réprimante du ministère du cardinal Fleury ne laissa pas sortir le pays de la position expectative.

Des relations de Kinnern, ministre résident (20 nov.) et de Wilczek envoyé d'Autriche (8 et 12 déc. 1730) il s'en suit qu'une attaque de la part de la Pologne ne fut pas réellement à craindre. La République n'avait personne qui pût être mis à la tête d'une armée, sauf la régimentaire de la Couronne, mais à ce moment il eût été le premier à s'opposer à une telle entreprise⁵. — A ses yeux, pour un pays dépourvu d'alliances chez les puissances limitrophes, dénué d'argent, sans véritable

¹ *Teka Podoskiego*. T. IV, p. 34. Au Roy.

² Les relations de Loewenwolde. Guerrier. Annexes, p. 1—118.—Relation de Wilczek ambassadeur d'Autriche, du 10 janvier 1733, chez Kantecki. *St. Poniatowski*. Ann., p. XXIII.

³ Relation de Loewolde à partir du 20 août 1731. Guerrier. Annexes, p. 10.

⁴ Droysen. 4-me partie, p. 76.

⁵ »Ausgenommen der einzige Kron-Regimentarius Poniatowski, so aber am ersten diesem Vorhaben sich widersetzen würde«. Kantecki. *St. Poniatowski*. Ann., p. XXII.

force militaire, c'eût été courir à une perte certaine que d'avoir à se mesurer avec un voisin armé jusqu'aux dents comme par exemple la Prusse.

Ce n'est qu'à la mort d'Auguste II que la France se jugera contrainte d'entrer en lice, mais alors, les alliances seront comme nous le verrons, autrement combinées.

Pour l'heure, les sphères dirigeantes de Pétersbourg, qui trouvaient indispensable de se livrer à une action extérieure, afin d'empêcher un retour de l'ancien régime moscovite, durent porter ailleurs leur dévolu; on pensa à une guerre avec la Porte (1732), puis subitement la politique de la Russie fit une nouvelle évolution. Le grand écuyer, comte Loewenwolde, se fit l'instigateur d'une attaque contre la Pologne; il se rendit d'abord à Vienne (janvier 1732) puis à Berlin, on y discuta la prochaine élection au trône de Pologne; à la cour de Vienne il semblait indifférent qui serait élu, pourvu que ce fût un Polonais, mais non Stanislas Leszczyński ni aucun »autre adhérent ou créature de la France¹«.

En septembre 1730 déjà, la Prusse s'était engagée à n'admettre comme héritier de la couronne de Pologne ni Leszczyński ni un prince de la maison de Saxe².

Une attaque contre la Pologne flattait les plus chers désirs du roi de Prusse, mais il était retenu par l'incertitude du résultat d'une lutte à outrance. L'anarchique République était encore préservée par le souvenir des vaillants escadrons de Sobieski, par la mémoire de la vigoureuse défense de Czarniecki contre Charles Gustave et la coalition suédoise, et puis une campagne contre la Pologne, faite de concert avec l'Autriche, ne promettait rien qui vaille. L'empereur eût-il participé à l'entente proposée, n'aurait pourtant pas toléré un démembrement de la République qu'il considérait comme le contrefort de l'Allemagne contre les Turcs; il n'eût pas davantage consenti à un agrandissement de la Russie ni de la Prusse; la cause religieuse à elle seule suffisait pour l'empêcher de laisser périr l'état menacé³.

¹ Kantecki. *St. Poniatowski*, t. I, p. 130, ann. p. XXII.

² F. de Martens. *Recueil des traités*, V, 275.

³ Droysen. 4-me partie, p. 143—5.

Cette constante attitude produisait son effet sur Auguste II et sur la Pologne. Bien des écrits émanant de la cour sont nettement impérialistes (1730). »Parmi tant de puissances voisines dont la République est entourée, il n'y a à cette guerre que l'Empereur sur lequel la République peut avec fondement jeter les yeux«. »(L'Empereur) ayant une connexion d'intérêt avec nous, c'est la puissance la plus désintéressée à notre égard et de qui nous pouvons espérer le plus d'avantage sans en craindre aucun mal«¹.

Nous avons rendu compte de la tension générale que la diète de 1733 amena en Pologne. A la mort d'Auguste II, malgré toutes les entreprises diplomatiques, auxquelles le roi s'était adonné, aucune mesure, nous l'avons vu, n'était arrêtée en faveur de la succession de son fils. Bientôt la politique de ce dernier prit une orientation définie.

Ce n'était plus un secret que la pragmatique sanction impliquait le mariage subséquent de l'héritière d'Autriche et du prince de Lorraine dont le duché serait entré dans les possessions de la maison impériale. Or cette annexion menaçait la France à l'endroit le plus exposé de sa frontière orientale, à l'unique brèche ouverte à l'incursion. — Il fut aisé au cabinet de Versailles de se convaincre, qu'à Dresde le nouvel électeur recherchait l'amitié de l'empereur². Lorsque toute la nation française se prononça en faveur des droits du roi Stanislas, du père de la reine, ce fut l'instinct des intérêts majeurs de la France qui élevait la voix: il s'agissait d'établir la suprématie militaire de la France sur le versant de la Moselle. A Vienne on ne s'y trompa pas, comment n'eût-on pas reconnu que l'intervention française dans l'élection polonaise était à proprement parler un contrecoup de la pragmatique³.

En définitive la politique de l'Autriche s'établit sur les alliances russes et anglaises.

¹ *Teka Podoskiego*. T. IV, p. 31, 32. Pro Memoria et au sujet des alliances (en français).

² Dès le 22 avril 1733, à Vienne on reçut la déclaration de l'électeur, témoignant de son entière soumission et reconnaissant la sanction pragmatique (Droysen 4-me partie, p. 192, 198).

³ Le baron Jean de Chambrier ministre de Prusse à la cour de France, 16 févr. 1733. Droysen 4-me partie, p. 192—3.

Pendant un temps assez long, après le décès d'Auguste II, on n'entendit mot de Stanislas Poniatowski.

Après avoir donné son assentiment à la carte forcée, il semblait plongé dans une sourde immobilité. — Certainement de part et d'autre, entre lui et les Potocki, il n'y avait ni sincérité ni confiance¹.

Le Primat avait donné sa parole de maintenir le régimentaire à son poste durant l'inter règne et jusqu'à ce que le futur roi eût nommé les hetmans². Poniatowski procéda à quelques mesures sans conséquence; de concert avec le Primat, il s'occupa de l'ordre et de la sécurité publique, ce qui rentra dans son service; comme on disait avec appréhension que les Moscovites s'assemblaient et menaçaient la frontière par hostilité envers l'ancien banni, le roi Stanislas, en réponse, on se mit à parler avec ostentation de préparatifs de guerre, les autorités ordonnèrent des armements en toute hâte. Le sénat sous la présidence du Primat commanda au régimentaire de couvrir les frontières du Brandebourg et de la Silésie³. La suite hélas! prouva péremptoirement que la plupart des dispositions étaient paroles vaines, lettre morte⁴. Kantecki reproche à Poniatowski d'avoir laissé pénétrer l'ennemi, et lui impute la mauvaise direction militaire⁵.

Mais le régimentaire avait-il sa liberté d'action? en réalité lui était-il permis d'étendre son autorité? tenait-il véritablement en main la défense du pays?

Loin de là. — Kantecki qui recourt abondamment aux mémoires de Matuszewicz aurait dû s'y convaincre du contraire⁶.

La promesse du Primat n'était qu'un fallacieux engage-

¹ V. Rel. de Loewenwolde, à partir du 2 févr. 1732. Le Primat donnait à Stanislas Poniatowski des marques de sa faveur par l'intimité familière qu'il lui témoignait. Guerrier. Annexes, p. 24.

² Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 77.

³ Droysen, 4-me partie, p. 187.

⁴ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 7, 9, 12, 13.

⁵ Id., p. 16, 22.

⁶ Dans une œuvre ultérieure au «*Ojciec Stanisława Augusta*», dans la biographie notablement amplifiée, intitulée «*Stanisław Poniatowski*», Kantecki reconnaît que son premier jugement a été fait sous l'empire de la prévention; une étude générale des événements politique amena dit-il «un changement dans mon opinion». (Preface, p. I, II).

ment, le commandement était enlevé à Poniatowski d'une façon détournée, Joseph Potocki en particulier, obtenait de la France des subsides pour enrôler des troupes parallèles à l'armée de la couronne. Or la loi militaire de Pologne ne permettait pas de lever des soldats à l'encontre du régimentaire et celui-ci considérait cette infraction comme un outrage des plus sensibles¹.

Cependant la diète de convocation (réunie le 27 avril 1733) constituée en confédération prescrivait des exclusions et des conditions telles, pour être élu roi, que seul Leszczyński pouvait y répondre.

L'Autriche et la Russie cherchant un prétexte pour intervenir dans l'élection, prétendirent voir dans ces restrictions une oppression de la noblesse, une diminution de ses privilèges².

Simultanément avec cette menace de l'extérieur il se formait à l'intérieur un noyau d'opposition contre Leszczyński; cela commença par une dissension entre deux personnalités jusque là des plus unies; par une querelle entre le prince Michel Wiśniowiecki, régimentaire et chancelier de Lithuanie et le Primat. Le fait prit de la gravité avec l'entrée de l'armée russe forte de 20.000 h. et commandée par Lacy (août 1733)³.

Les ambassadeurs de Russie, les frères Loewenwolde, au fait de toutes les situations particulières et recherchant des adhérents tentèrent d'attirer Poniatowski. Ils lui offrirent de préserver ses terres situées en Lithuanie; il répondit ne désirer pour lui-même aucune mesure d'exception et au contraire vouloir partager le sort de ses concitoyens et de la République⁴.

Quelque chose de plus fort que l'amertume de sa ran-

¹ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). T. I, p. 29.

² Les ambassadeurs Wilczek et Loewenwolde remirent au Primat leur note diplomatique portant la date du 14 avril. Szujski. *Dz. Polski* T. IV, p. 292.

³ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 14, 15, 22. — Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 117.

⁴ Massuet. *Hist.* T. IV, p. 307, 308. — On connut les noms des partisans de la Saxe en premier lieu, en voyant les armées russes épargner les domaines des Branicki, des Lubomirski, des Radziwiłł, des Sanguszko, des Sapieha (Soloviev. *Istoria Rossii*, XX, 10—11).

coeur liait Poniatowski à Leszczyński — et ce dernier en était parfaitement conscient¹.

Sous ses auspices son palatinat de Mazovie se montra des plus zélés à reprimer les incartades, sa diétine promulgua de traiter comme des rebelles tous ceux qui, sans l'autorisation de la République, oseraient assembler des troupes et fomenter des factions pour choisir un roi². — Ceci visait les désordres causés par le prince Théodor Lubomirski.

Par le fait sauf dans la partie militaire Poniatowski montrait partout la plus grande activité.

Encouragé par Mehmet Effendi envoyé turc, allant en Suède, pour annoncer l'avènement du nouveau sultan et réclamer les paiements promis par Charles XII³, Poniatowski s'adressa à la Turquie pour demander son intervention auprès de la Russie⁴.

Au sénat nous le voyons prendre une part ardente aux délibérations.

Dans le même esprit stanislaïste il fit entrer à Varsovie une nombreuse députation tartare⁵.

¹ Antoine Potocki disait, »qu'il ne comprenait pas la passion, que le roi Stanislas avait pour Mr. Poniatowski«. Relation du marquis de Monti de Dresde, 10 déc. 1732. Arch. du ministère des aff. étr. à Paris, p. 1232.

² Lettre de Poniatowski aux diétines, du 3 mars 1733. Bibl. Ossoliński à Léopol., Mss. n-o 299, p. 59. N-o 302, p. 108. *Gazette de France*, n-o 19 de Varsovie le 12 avr. 1733. Kantecki. *St. Poniatowski*. Annexes, p. XXVII.

³ Amira. *Stor. del Segg. di Carlo XII*, 77.

⁴ Le régimentaire dans sa démarche se réclamait du traité du Pruth dont une clause interdisait à la Russie l'immixtion armée en Pologne. Comp. Guerrier. Annexes, p. 59, 61, 66. Relation de Loewenwolde à partir du 2 mars 1733.—Id. p. 100 rel. à partir du 18 juin. — Le 24 janvier 1734 le grand vizir protesta devant les ambassadeurs d'Autriche et de Russie contre l'entrée des Russes en Pologne. Hammer VII, p. 445, 448. — Nous faisons remarquer ici, qu'à notre regret, il ne nous a pas été possible de prendre connaissance des documents concernant l'activité de Poniatowski en Turquie qui se trouvent aux Archives de l'Etat à Stockholm: C. Turcica. *Svenska Beskickningars till Turkiet bref och archiv* (Lettres et actes se rapportant aux ambassades suédoises en Turquie). N° 188. *Generalmajoren Stanislaus Poniatowski bref till Kongl. Maj.: och Hofkansleren von Müllern*, 1710—1714.

⁵ Massuet. *Histoire*. T. V, 36.

Le premier jour de la diète d'élection (25 août 1733), dans un chaleureux discours il en appela à la valeur de la noblesse, rassemblée en nombre imposant et recommanda de ne pas se laisser apeurer par les menaces des puissances voisines.

En attendant, l'invasion dans le nord-est provoquait des murmures grandissants contre les chefs. Le prince Michel Wiśniowiecki en particulier, soupçonné d'avoir attiré les Moscovites, était en but à la colère de la masse.

Ici encore Poniatowski s'efforça de ramener celui qui l'avait si cruellement offensé quelques mois plus tôt; mais l'accord ne put être rétabli entre le Primat et le régimentaire de Lithuanie. — Ce dernier, lançant à l'avance son opposition contre le choix de son parent Leszczyński, s'écria »nie pozwalam« (je le défends) et prit la fuite au-delà la Vistule à Praga faubourg de Varsovie, suivi par 3000 hommes seulement¹.

Une partie des seigneurs les plus considérables, les Radziwiłł, Théodor Lubomirski, d'autres encore, le rejoignirent un jour après; d'autres, son frère le prince Janus, un des Radziwiłł portèrent devant le Primat leur solennelle protestation contre l'élection de Leszczyński, »l'oppression de la liberté et du liberum veto«.

La prompt arrivée du roi Stanislas à Varsovie compensa ce désastre (9 août 1733)². Le prince fut médiocrement satisfait au spectacle de la scission³, mais la nouvelle de sa présence s'étant répandue à travers la ville, comme une traînée de poudre, un brûlant enthousiasme éclata dans la plaine de Wola, lieu de rassemblement des gentilshommes électeurs. L'accueil que le roi fit au palatin de Mazovie fut des plus affectueux; mettant de côté l'étiquette il étreignit sur son coeur cet ami d'ancienne date.

Le Primat profita de l'heureuse surprise de la nation pour s'assurer plus avant des bonnes dispositions. Sur le champ de l'élection à Wola, précédant le Primat en qualité de régimentaire du royaume, Poniatowski haranguait la noblesse; avec une éloquence tantôt douce et et persuasive, tantôt enflammée,

¹ Massuet. *Histoire*. T. V, p. 23.

² Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.* T. XIII, p. 163—174. Voyage de Stanislas Leszczyński roi de Pologne de Versailles à Varsovie.

³ *Życie Stanisława* (La vie de Stanislas). 1744, p. 402—6.

il recommandait Stanislas comme le seul prince capable de maintenir la tranquillité dans la République et de veiller à ses libertés, il jouait du prestige de la France, faisait vibrer les sentiments nationaux¹.

Une acclamation unanime de Stanislas Leszczyński au champ d'élection fit du groupe des récalcitrants de Praga une simple bande de mutins. »On pouvait, on devait même la détruire. Tel fut le hardi conseil de Poniatowski; l'entourage du roi Stanislas, n'osa toutefois le mettre à exécution, s'attendant sans doute à une salution pacifique avec les adversaires«². On jugeait même paraît-il avoir à reprocher aussi bien au Primat, qu'à Poniatowski, Tarło, Joseph Potocki et au marquis Monti une conduite trop impérative³.

Le bon monarque croyait se concilier les mécontents par sa douceur souveraine et sa mansuétude royale⁴. — Au lieu de se servir de la noblesse réunie on la laissa se disperser et ainsi on facilita la victoire au parti opposé⁵.

Lorsqu'enfin on se résolut à combattre, Wiśniowiecki était déjà loin, pressé de rejoindre ses amis les Russes. Poniatowski courut après lui, ne l'atteignit que pour se convaincre de l'insuffisance de ses propres forces et se retira sans que l'engagement eût été décisif. Ce fut son dernier fait d'arme, le dernier d'une existence qui devait se poursuivre longtemps encore⁶.

Deux jours plus tard le 19 septembre, après que le roi, sous de bien tristes présages, eût prêté le serment de fidélité aux *pacta conventa*⁷, Poniatowski résignait »volontairement«⁸ le régimentariat entre les mains du souverain⁸.

¹ Ranfft. *Leben Stanislaï*, p. 682—683.

² Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 116.

³ Massuet, t. IV, p. 312—313.

⁴ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). T. I, p. 19.

⁵ *Życie Stanisława* (1744), p. 408. — Kantecki donne le nombre de 60.000 gentilshommes électeurs, Wojciechowski le réduit à 30.000. D'après des calculs récents de M. Askenazy, 20.000 h. prirent part à cette élection.

⁶ Ranfft. 702—703. — *Życie Stanisława*, p. 407. — Massuet. T. IV, p. 387.

⁷ *Pacta conventa*, serment solennel de maintenir les immunités et d'observer les lois de la République.

⁸ *Kuryer Polski* (Courier de Pologne), n-o 190 de Varsovie 23 sept. Spontanea resignatione in manum du roi. *Gazette*, n-o 42 de Varsovie, le 26 sept. 1733: »Démis volontairement«.

Que cette démission ait été librement consentie, c'est ce qu'on n'entendit qu'avec scepticisme.

Un contemporain s'élève contre ceux qui »prétendent qu'il ait abdiqué le commandement de son plein gré«. »Il y fut engagé, ou plutôt forcé par le Primat; pour diminuer son déplaisir, la cour de France, par la médiation du roi et du marquis de Monti, lui fit des offres considérables...«¹. »L'armée« qui l'estimait et l'aimait« déplorait ce changement; beaucoup soutenaient, que ses grands mérites envers la patrie et le roi étaient dignes d'une autre récompense...« Même les officiers ne voulaient pas se soumettre au nouveau chef, déclarant qu'ils abandonneraient le service s'ils devaient être privés de leur ancien commandant.

Mais Poniatowski lui-même les exhorta à l'obéissance, représentant qu'il ne s'agissait point là de personnalités, mais du profit du roi et de la République².

Kantecki s'est longtemps refusé à croire qu'un homme doué d'une volonté aussi forte que Poniatowski ait pu être réduit par un prince aussi débonnaire que le roi Stanislas; il lui a fallu un monceau de documents irréfutables pour admettre la réalité³.

Offrir le bâton de commandement à Potocki, punir la félonie de Wiśniowiecki, en lui retirant sa charge, telles furent les seules manifestations que l'infortuné Leszczyński eût le temps de donner, de sa souveraineté.

L'avant-garde de Lacy, depuis longtemps annoncée, finit par se montrer en vue de Varsovie (29 sept.).

Des escarmouches ne changèrent rien aux événements.

A couvert des fusils étrangers Frédéric Auguste fut élu roi le 5 octobre 1733.

Leszczyński qui depuis son avènement, passait son temps en oraisons avait quitté quelques jours plus tôt (22 sept.) sa ca-

¹ *Życie Stanisława*, p. 409.

² Massuet. *Hist.* I. IV, p. 320.

³ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 23. — Kantecki, *Po zgonie Aug. II*, passim.

pitale, une ville ouverte. Il la confiait au nouveau régimentaire Joseph Potocki et à Jean Tarlo vice régimentaire¹.

Dans toute la Pologne il n'eut pas trouvé une place assez forte pour en faire un centre de résistance.

Poniatowski »ne sut donner (au roi Stanislas) d'autre conseil que celui de se réfugier à Dantzig«².

Cette ville libre, appartenant à la Pologne et sa protégée, se recommandait par sa richesse, les dispositions parfaites de ses habitants, d'excellentes fortifications de terre et de mer, et la facilité de communiquer avec la France.

Le roi quittait Varsovie accompagné par l'ambassadeur de France, le palatin de Mazovie, les princes Czartoryski, et beaucoup d'autres. — Un vif mouvement de fédération se propagea de toutes parts en sa faveur³.

Le séjour de Stanislas à Dantzig au dire de ses partisans, n'était que momentané »jusqu'à ce qu'il puisse se mettre à la teste de l'armée de la Couronne«⁴.

Les bourgeois pourvurent à la défense avec une ardeur et un zèle extraordinaires; leur fortitude était grande, ils avaient du gendre de leur roi, de Louis XV la solennelle assurance par écrit, qu'il leur ferait sentir, »les effets réels et prompts de son affection«⁵.

¹ Jaroehowski. *Z czasów saskich*, p. 458. — Boyé. *St. Leszczyński*, p. 158.

² Ranfft. *Leben Stanisłai*, p. 705.

³ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 24. 25. 31—2.

⁴ *Gazette de Dantzick*, le 11 oct. 1733.

⁵ Dans une lettre d'encouragement à ses »très fidèles et bons amis les Magistrats et Conseils de la ville de Dantzig« qui, inquiets de l'état des choses, lui avaient envoyé le 18 octobre, une adresse pressante, Louis XV promettait de ne rien négliger pour leur venir en aide de ce qui pouvait dépendre de sa puissance et de sa bienveillance: »Plusieurs puissances donnent déjà des marques de l'intérêt qu'elles prennent à Votre conservation, mais aucune n'y pourra porter les témoignages si loin que nous désirons le faire, puisque nous regardons vos intérêts comme les nôtres propres et que nous nous proposons de rien négliger de ce qui peut dépendre de notre puissance pour Vous faire sentir les effets réels et prompts de notre affection et bienveillance«... Cette lettre datée de Versailles, le 15 décembre 1733, signée Louis, et contresignée, Chauvelin, est conservée aux Archives municipales de Dantzig (XXXIa — 28a, n° 137). La *Gazette d'Amsterdam* l'ayant publiée dans son numéro du 2 février 1734, elle est reproduite

Monti reitérait de pompeuses promesses, il se surpassait d'énergie et d'activité.

Pendant ce temps, les 33.000 baïonnettes saxonnes, dont Auguste III disposait, pénétraient dans le palatinat de Posen, les Russes se dirigeaient vers Dantzig.

Leur marche était fort lente, ce qui provenait d'une part des retards et de l'indécision du général Lacy, d'autre part de l'embarras du gouvernement moscovite, malencontreusement pris au dépourvu par l'empereur qui lui notifia¹ ne pouvoir faire entrer ses troupes en Pologne en même temps que les troupes russes. En outre, à la nouvelle de la victoire de la Porte sur les Perses au Tigre (19 juillet 1733), par crainte des Turcs et des Tartares, les Russes se sentaient paralysés, ils perdaient toute envie d'une incursion en Pologne. Il y eut des luttes parmi les gouvernants. Cette poignée de gens, qui se tenait en Russie, comme en pays conquis — toujours sous les armes, toujours en danger — par nécessité était fédérée contre les nationaux. Mais en même temps, ces terribles hommes obéissant à la férocité de leurs instincts, se disputaient entre eux le butin, silencieux et acharnés comme des loups. »Il fut question de prendre d'autres mesures«, de se mettre avec le parti français, seul Bühren, le favori d'Anne Ivanovna, inspiré comme d'habitude par les Loewenwolde, entrava une pareille décision². La maison de Saxe s'était acquis son dévouement en promettant de ne pas s'opposer au désir de la tsarine concernant la Courlande; Bühren comme on le sait, devint duc de Courlande. — Frédéric Guillaume I, à ce moment déjà plus rapproché de Leszczyński et de la France, contrecarrait ces projets; il désirait installer son second fils Auguste Guillaume dans ce même duché, et commit la maladresse d'offrir 200.000 rs. à Bühren s'il procurait le fief au prince de Prusse³.

dans un certain nombre d'ouvrages. Toutefois, les mots importants: »pour Vous faire sentir des effets réels et prompts de notre affection« ont toujours été omis. Boyé. *Stanislas Leszczyński et le troisième traité de Vienne*, p. 184.

¹ L'extrait de cette notification a été publié par F. Förster: *Die Höfe und Cabinete*, II, p. 18.

² Droysen. 4-me part., p. 211. — Herrmann. T. IV, p. 565.

³ Lettre de Frédéric Guillaume I au comte Bühren du 11 déc. 1732. Guerrier Waldemar. Annexes, p. 1.

Lorsqu'en définitive les troupes moscovites eurent fait leur apparition en Pologne, le roi Stanislas se mit en quête d'une alliance par voie diplomatique; dans l'espoir de se procurer l'appui du roi de Prusse, vers la mi-novembre, il lui envoya Poniatowski¹.

Frédéric Guillaume, âpre convoiteur du bien d'autrui, aspirait à s'agrandir aux dépens de la République et la couvait comme une proie. La mort d'Auguste II avait interrompu des pourparlers² (v. p. 120), qui sous la dynastie saxonne devaient tirer la Pologne de l'anarchie, mais réduisaient considérablement son territoire au profit des voisins.

Quelques tentantes que semblent avoir été les conditions insinuées à la Prusse, elles ne suffisaient pas pour gagner Frédéric Guillaume I à une jonction stable de la Pologne avec la Saxe. Le roi résistait, disant pour s'expliquer: » Mon brave, mon fidèle Ilgen m'a dit des milliers de fois au sujet de l'hérédité de Saxe en Pologne: Si la Pologne devait nous céder tout le pays d'Ermeland (Warmia), et la Poméranie avec Dantzic et Marienbourg, encore pourrait-on douter de l'avantage de la Prusse, car quand le Saxon sera devenu Souverain héréditaire en Pologne, toutes ces petites acquisitions ne suffiront pas pour lui tenir tête³.

Quand l'avènement d'Auguste III parut à Frédéric Guillaume une catastrophe inévitable, il se résigna à traiter avec lui et lui demanda tout au moins quelques districts saxons. Auguste III, moins doué que son prédécesseur, mais plus probe et fort de l'appui impérial, ne donna pas de réponse satisfaisante, par suite, le roi de Prusse resta en suspens entre les deux camps, tactique dont il ne sut jamais se départir.

Ranke prétend sans preuves valables et Roepel le répète après lui⁴, que le roi Stanislas d'accord avec les seigneurs rassemblés à Dantzic, proposa, par Poniatowski, à Frédéric Guil-

¹ *Gazette*. N° 50. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 25.

² Pourparlers de Crossen du 14 janv. 1733 d'après le rapport de Grumbkow, v. Droysen 4-me part., p. 184.

³ Droysen. 4-me part., p. 236.

⁴ Ranke Léop. *Neun Bücher preussischer Gesch.* (Berlin 1875). T. I, p. 488. Roepell. *Polen in der Mitte des XVIII Jahrh.*, p. 43.

laume I de lui céder la bande de terre qui séparait la Prusse ducale de la Poméranie: territoire dont la possession donnerait de l'homogénéité à ce royaume, le même que Berlin s'adjugera en 1772.

Un acte d'avènement semblable eût soulevé le pays contre Leszczyński, tout d'ailleurs dément l'assertion de Ranke.

Quand peu après, le roi Stanislas, accablé par le malheur, se trouvera réfugié dans les états de Frédéric Guillaume, ce prince, revenant à la charge, offrira bien son aide en retour du litoral de la Baltique, mais son hôte repoussera la tentation avec horreur: »Je préfère être perdu que de consentir à une ignominie pareille« sera sa réponse¹.

Kantecki a copieusement réfuté Ranke dans son écrit: »Quelques mots en réponse à Ranke pour la défense de Stanislas Leszczyński«².

Quant à la mission de Poniatowski à Berlin, ce que nous en savons, c'est qu'en outre de son but général d'alliance, elle devait obtenir du roi de Prusse, l'interdiction du passage des armées russes par ses possessions³.

Mais malgré que le roi Stanislas offrit à Frédéric Guillaume I de reconnaître son titre de roi et promît à son second fils la souveraineté de la Courlande, l'envoyé, tout habile qu'il était, revint sans avoir pu rien conclure⁴.

A son retour de Berlin (5 décembre) le palatin de Mazovie partagea le pouvoir avec le commandant de la ville, le général Withinghofen Courlandais, et reçut le commandement des fortifications extérieures de Dantzic. Avec son beau-frère, le prince

¹ 21 juin 1735, lettre du roi Stanislas à Ossoliński trésorier de la Couronne: »Nous croyons aisément que le roi de Prusse ne tient pas autant à Berg et à Juliers qu'au morceau de terre en question que Dieu garde de reprendre à la Pologne, ce serait la prendre à la gorge«. 30 août 1735. Ossoliński à Ożarowski. Mss. de Pierre Małachowski, palatin de Cracovie, t. VI, n° 101, IV, bibl. des Jagellons. — Szujski. *Jerzy Ożarowski i kardynał Fleury*. Przewodn. nauk. i liter. 1876 avril, p. 321.

² *Kilka słów odpowiedzi Rankiemu w obronie Stanisława Leszczyńskiego*. Czas 1875. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 26-31.

³ Ranft. *Leben Stanisłai*, p. 748.

⁴ Droysen. 4-me part., p. 234. — Soloviev. *Istoria Rossii*, t. XX, p. 32. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 31.

Auguste Czartoryski, il était parmi les plus actifs à préparer la défense¹.

C'était l'époque où il rédigeait le journal dont nous avons si souvent parlé.

Le 17 janvier, le général Lacy était sous les murs de Dantzig².

La Turquie et la Suède par une action simultanée, auraient pu dégager Stanislas; la diplomatie française essaya de les émouvoir et de faire la guerre à la Russie par leur entremise, par procuration.

Il parut très vite que la Suède se trouvait hors d'état d'agir avec promptitude.

La Turquie, grâce à ses forces concentrées, à son avant-garde de 200.000 Tartars — toute une population sous les armes — paraissait destinée à jouer vis-à-vis de la Pologne le rôle défenseur que la France lui déléguait. Un texte formel légalisait son intervention: le traité du Pruth.

La Porte, quoique gênée dans ses mouvements, par sa guerre avec la Perse, se montra disposée à agir, mais réclama une garantie, un traité d'alliance qui stipulât les obligations réciproques.

Cette exigence avait été suggérée aux Turcs par un Français renégat, le fameux comte de Bonneval qui jouissait à Constantinople d'un crédit intermittent, et était à ce moment au faite de sa puissance. Les Turcs l'employaient surtout comme ministre consultant, ils en faisaient leur éducateur politique. Pressentant le progrès de la Russie, il voulait l'endiguer par un pacte de défense mutuelle entre la Turquie, la Pologne et la Suède, sachant qu'elle n'attendait qu'une occasion, ou un prétexte pour déchirer le traité du Pruth³ — tel était aussi le rêve des politiques français. — Mais bien que depuis deux siècles la France se servît des Turcs, elle s'était gardée jusque là de signer un traité avec eux. Par scrupule de conscience et par

¹ Ranfft. *Leben Stanislai*, p. 749. — *Gazette*. N^o 4, de Dantzig 2 janv. 1734. — *Życie Stanisł.* p. 455.

² Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 32.

³ Vandal. *Une ambassade française en orient*, 242.

respect humain, les rois de France n'entendaient pas se lier ostensiblement avec l'infidèle; Fleury timoré de son naturel, était en outre seul, à l'encontre de tout Versailles, foncièrement opposé à la guerre; il s'effaroucha. Son ministère procéda par demi-mesures. Des concessions tardives rendaient méfiants les Ottomans. Tandis que les conseillers de Louis XV discutaient les demandes des Turcs, ceux-ci restèrent dans une immobilité qui permit aux Russes de poursuivre leur oeuvre en Pologne. Grâce à cette inaction, ils purent rappeler des confins turcs 70.000 h. et les employer à renforcer l'armée qui cernait Danzig. En mars les troupes réunies passaient sous le commandement du feld-maréchal Münnich, le meilleur général de la tsarine, dont le nom seul semait l'effroi. — Avec sa violence ordinaire il poussa l'attaque; dans ce cas-là, toutefois, les assauts n'aboutirent guère qu'à un grand carnage de ses troupes. Il essaya d'un bombardement, le succès ne fut pas meilleur.

Un instant, en janvier, la ville avait faibli. Ses représentants avaient été envoyés par Leszczyński vers Monti, dont les manières polies et la confiance affectée, leur en avaient toujours imposé. Le diplomate eut l'habileté de les reconforter et de les ramener à la confiance.

Un courrier de France arriva à propos.

En prévision des événements, Louis XV demandait à la ville de signer avec lui une convention précise dont il soumettait en même temps le texte¹.

Persuadés que cette fois, on ne pouvait mettre en doute des affirmations aussi formelles, le Conseil de la ville accepta l'alliance et résolut de garder l'hôte royal.

Scrutant l'horizon, et sans se décourager de ne rien voir paraître, les bourgeois de la bonne ville, faisaient preuve d'une vaillance surprenante et d'une incomparable endurance. — Le siège fut alors transformé en blocus, les opérations traînèrent, cependant les ressources de la défense s'affaiblissaient graduellement.

Sous la contrainte de l'opinion, Fleury s'était résigné à un essai d'intervention militaire en faveur de Stanislas; seulement

¹ Convention entre S. M. T. C. et la ville de Danzig. XXXI A-29, chez Boyé. *St. Leszczyński*, p. 207, 208.

il avait restreint ce secours à un effectif dérisoire, un petit nombre de navires portaient en tout 2040 hommes.

Désormais Stanislas était voué à un échec complet, et malgré l'héroïsme inutile d'un peloton de soldats, l'influence française en Pologne reçut un coup¹, dont elle ne devait se relever de longtemps.

Bien qu'il cherchât à esquiver le conflit, Fleury, cédant à l'entraînement général avait déclaré la guerre à l'Autriche en octobre 1733.

En même temps pour s'assurer des auxiliaires actifs on s'était adressé aux voisins consanguins, à l'Espagne et à la maison de Savoie. — A l'ambitieux Charles-Emanuel III roi de Sardaigne, la France promit le Milanais². — A la reine Elisabeth Farnèse qui régnait à Madrid sous le nom de Philippe V, elle garantit les Deux-Siciles pour son aîné don Carlos, qui céderait au cadet Parme et Plaisance, avec ses droits à la succession de Toscane. A ce prix, le concours de l'armée et de la marine espagnoles fut assuré à la France³.

Ces conventions multipliaient les états secondaires; on voulait arracher la péninsule à l'empereur, qui y conservait le Milanais, les présides de Toscane, les Deux Siciles, et partout, substituer à la domination autrichienne, de nouveaux états. — Cela faisait partie intégrante du système qui comprenait la régénération de la Pologne, de la Suède, de la Turquie. Par ce moyen, Chauvelin, ministre entreprenant et hardi, subordonné à Fleury, poursuivait l'abaissement de l'Autriche; il se modelait sur Richelieu et Mazarin; mais la maison d'Autriche d'alors n'était plus celle de Charles Quint.

L'octogénaire Fleury aspirait à une politique nouvelle; par appréhension de la Prusse, de la Russie, dont la jeunesse vigoureuse, présageait une redoutable maturité, il eût préféré une réconciliation et même une alliance avec l'Autriche vieillie; son but eût été de fortifier la monarchie sur le retour et de maintenir partout le régime établi.

¹ Farges. *Recueil. Pologne*, t. I, p. LXIX.

² Traité de Turin du 26 septembre 1733.

³ Traité de Madrid 25 octobre 1733.

Vaincue dans la personne de son protégé, la France prenait sa revanche par ailleurs.

Dès la fin de 1733 elle avait entamé la guerre. Berwick passa le Rhin avec 100.000 h. Le duché de Lorraine encore fief de l'empire fut occupé; le 28 octobre le fort de Kehl fut pris: l'Allemagne était ouverte, mais cette campagne était surtout une diversion et une prise de gages; les grands coups se portaient en Italie. Là, 40.000 Français étaient descendus des Alpes. L'empereur avait négligé de mettre le Milanais en défense; rien ne résistait à l'entrain du vieux maréchal Villars. Avec l'impétuosité d'un jeune homme il avait conduit d'une traite les soldats français et 20.000 Espagnols; Pavie céda, Pizzighettone et Crémone font de même; bientôt Milan capitule (29 décembre).

Toutefois le résultat des opérations divergentes de Charles-Emanuel et de don Carlos, fut de laisser aux Impériaux avec Mentoue, les passes du Bas Tyrol, c'est à dire un chemin pour rentrer en Italie.

Au printemps de 1734 l'armée autrichienne (environ 40.000 h.) franchit les cols et se dirigea sur Mantoue.

Mais en même temps le pays des Deux Siciles se souleva: il aimait mieux devenir état séparé sous un prince espagnol, que de rester province autrichienne. Le 15 mai 1734 don Carlos inaugurerait en grande pompe sa royauté nouvelle. En Sicile, la domination des Tedeschi s'écroula au premier choc.

Cette même année (1734) l'empereur avait décidé le Corps germanique à embrasser sa cause. Le prince Eugène qui terminait sa glorieuse carrière était le généralissime des forces germaniques. Il amenait avec lui tout un état-major de princes: le Kronprinz de Prusse, le futur Frédéric II était venu faire ses premières armes sous ce maître illustre. Le profit qu'il tira de sa présence au camp fut de constater les imperfections et les faiblesses de l'armée autrichienne. Roi, il se souviendra de ses observations.

Pendant que se déroulaient tous ces événements, un grand espoir relevait le coeur des assiégés de Dantzig. Dans les premiers jours de mai, ils apprennent qu'une flotille française s'est montrée à l'embouchure de la Vistule, à Weichselmünde, poste

avancé de Dantzig (12 mai). Ce sont, leur fait-on croire les premiers bâtiments qui précèdent l'escadre complète.

Les navires évoluent, stationnent, débarquent des troupes, les embarquent, puis disparaissent de l'horizon¹. Lamotte de la Peyrouse, le brigadier commandant, jugeant les lignes russes infranchissables se retirait avec son contingent à Copenhague (16 mai), ne pensant pas devoir sacrifier ses hommes vainement.

L'ambassadeur de France en Danemark était le comte de Plélo, gentilhomme plein d'honneur et de bravoure »vrai type d'Ancien Français«. La pensée que le pavillon du roi avait fui lui fut insupportable, et, sans instructions, sans permission, il prit le parti de ramener les bataillons devant Dantzig. Il saisit d'autorité le commandement et ordonna de remettre le cap sur Weichselmünde; le 20 mai les bateaux français étaient de retour dans les eaux de Dantzig, le 27 il tente de trouer les lignes russes par une attaque à la baïonnette et d'introduire dans la place sa petite troupe. Enlevant les hommes par son audace, il franchit une première ligne de retranchements sous un feu d'enfer. Devant une seconde ligne, il tombe frappé d'une balle, criblé de coups de baïonnettes². Privée de son véritable chef, livrée à un impitoyable carnage, la colonne plie, recule et finalement s'enferme dans le fort de Weichselmünde. Une flotte russe avait obligé l'escadrille française à prendre le large, les Français restèrent bloqués, poignée d'hommes enclavée entre la mer et le pied des collines, où se trouvaient massées les forces imposantes des assiégeants. Terreur nouvelle, 800 Kalmouks, vêtus de noir et armés d'arcs, ressemblant plutôt à des bêtes qu'à des hommes — deux d'entre eux allèrent jusqu'à dévorer un enfant — manoeuvraient continuellement d'un poste à l'autre³.

Leszczyński ne se raccrochait à des espérances qu'il se forgeait lui-même que pour tomber plus lourdement dans de

¹ Boyé. *Stan. Leszczyński*, p. 226, 228.

² Comp. M. Rathery. *Le comte de Plélo*, Paris Plon, 1976. 1 vol. in-8. — Cas. Jaroehowski. *Z czasów saskich. Oblężenie Gdańska. 1734*. (Le siège de Dantzig 1734), p. 441—544.

³ *Journal historique de la campagne de Dantzig en 1734*, par M. XXX alors officier dans le régiment de Blaisois. (Amsterdam et Paris, 1761, in-12. Boyé. *St. Leszczyński*, p. 237.

profondes défaillances¹. Il voulait encore croire aux insignes mensonges, aux mesquins stratagèmes de la cour de France qui faisait attendre inutilement les preuves de sa royale protection. — Il fallait, jugeait-il, que les hommes de Lamotte tinsent bon, jusqu'à l'arrivée de cette escadre que jamais le cardinal Fleury n'avait pensé expédier. Il fallait qu'ils tinsent bon jusqu'au dernier: d'ici là les renforts de France auraient eu le temps d'agir.

Après avoir prié, le roi menaça. Aux pleurs succéda chez Stanislas un violent emportement. — Les capitaines français, voyant l'impossibilité d'exécuter les désirs qu'il leur exprimait, délibérèrent d'entrer en capitulation avec le feld-maréchal Münnich.

Le 24 juin la capitulation fut signée, tandis que Weichselmünde se rendait aussi. Le fort était approvisionné, paraît-il, pour une plus longue résistance. La garnison dantzicoise et le baron de Stackelberg avec ses Suédois, firent leur soumission chacun de leur côté, l'attitude du second fut louche.

A ces nouvelles, Stanislas se répandit en invectives. Il accusa indistinctement tous les gens du fort d'avoir commis la plus odieuse lâcheté. Après cette crise, lui qui jusque là n'avait su que tomber à genoux et implorer le ciel, ne vit plus que le danger où il se trouvait et voulut fuir coûte que coûte une ville qui pourrait être prise d'un moment à l'autre. Il signifia à Monti qu'il avait assez d'une captivité déjà trop longue; invoquant une pitié subite pour la ville assiégée, il se dit décidé à quitter Dantzig pour ne pas l'exposer davantage. Mais une fuite aussi tardive devait paraître un abandon honteux².

A cette période, le sort des Dantzicois était des plus précaires; l'artillerie ennemie les mitraillait sans répit; Münnich avait lancé une proclamation dans laquelle la cité était menacée de maux terribles; le capitaine, qui, non sans raison, était craint, criait que le sang innocent serait versé comme celui du cou-

¹ Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.* T. XIII, p. 175—204. Corr. du roi Stanislas avec sa fille la reine Marie Leszczyńska du 8 oct. 1733 au 23 sept. 1734.

² Boyé. *St. Leszczyński*, p. 199, 226, 237, 239.

pable. L'Europe entière restait interdite d'un langage aussi barbare¹. — En attendant, les vivres des assiégés sont épuisés peu s'en faut.

Pourtant les Dantziçois tiennent bon.

Franchissant les Alpes et le Rhin, le roi de France n'effectue-t-il pas en leur faveur une diversion formidable? En Hesse, en Thuringe la rumeur pleine d'effroi se répand que les Français sont proches: on se figure qu'ils veulent se frayer un passage jusqu'à la Saxe électorale².

On savait, à dire vrai, que sans même attendre de se trouver en présence des corps saxons, Joseph Potocki leur avait livré tous les palatinats de l'ouest; que Pociiej errait au hasard sur les territoires adjacents. Dans un pays de plaines comme la Pologne, quelle résistance pouvaient opposer des troupes telles que l'armée polonaise, aux soldats bien armés, bien exercés et disciplinés de la Russie et de la Saxe.

Toutefois malgré les événements de Pologne, pouvait-on en présence des brillants résultats obtenus partout ailleurs, considérer la cause du candidat de la France comme irrévocablement perdue? beaucoup d'excellents esprits ne le pensaient pas.

Enfin Dantzig restait encore sous l'empire des belles paroles dont Monti avait été si peu menager, lorsque le lendemain même de la reddition de Weichselmünde, Poniatowski et Auguste Czartoryski furent chargés par le roi d'engager la ville à capituler³.

Stanislas adressa à sa fille un récit de son évasion de Dantzig; dans cette épître qui fut publiée et que chacun voulut lire, voici en quels termes il narre cette partie des circonstances⁴: »Je persistais dans cette résolution (de soutenir le siège et d'attendre des secours), jusqu'à l'indigne reddition du fort de Weichselmünde; sa lâche capitulation obligea la ville de son-

¹ Herrmann, t. 4, p. 554—5, 558. — Droysen. 4-me part. 240. — Boyé. *St. Leszczyński*, p. 216.

² Droysen. 4-me part., p. 240.

³ Boyé. *St. Leszczyński*, p. 206, 204, 215, 241. Indication des sources spéciales pour l'étude du siège de Dantzig, p. 211—213.

⁴ Cette lettre a eu de nombreuses éditions différent entre elles de version; elle fut remaniée par Salignac secrétaire du roi (Boyé. *St. Leszczyński*, p. 243).

ger, avec mon agrément à faire la sienne: je fus le premier à l'y porter; à ce sujet il arriva une chose assez extraordinaire. J'avais nommé le prince Czartoryski, palatin de Russie, et le comte Poniatowski, palatin de Mazovie, pour assister de ma part à toutes les délibérations des magistrats. Le lendemain de la reddition dont je viens de parler, je les chargeai l'un et l'autre de représenter à cette assemblée les raisons que je croyais devoir donner pour les engager à ne point différer de se rendre; je leur ordonnais même de dire à ces messieurs que, les tenant quitte eux et les habitants, des serments qu'ils m'avaient faits, je consentais de bon coeur qu'ils ne s'occupassent que de leur sécurité, et qu'au reste, pénétré des marques qu'ils m'avaient données de leur zèle, j'en emporterai avec moi le plus tendre souvenir.

Ce fut le comte Poniatowski qui porta la parole: il parlait avec affection et ce ton de persuasion qui lui est propre, lorsqu'un des centumvirs (c'est ainsi qu'ils appellent les députés de la bourgeoisie), se levant de sa place, s'approcha du palatin et dit: »Eh! monsieur, parlez-vous sincèrement? sont-ce les vrais sentiments du Roi notre maître?« »Oui«, répondit Poniatowski, »c'est de sa propre bouche que je tiens tout ce que j'ai l'honneur d'avancer ici«. — »Mais quoi!« ajouta le centumvir »est-ce le Roi lui-même qui nous exhorte à subir la loi du vainqueur? Oh! Dieu«, s'écria cet homme, »notre roi nous quitte donc? que va-t-il devenir lui-même?« Dans cet instant il chancelle, il bégaye, il cesse de parler et tombe mort sur les genoux de Poniatowski¹.

Sur la véritable et tragique signification de cet incident, le roi Stanislas n'a garde de s'appesantir.

Dans les narrations détaillées d'alors, on n'entend plus rien au sujet de Monti qui s'était tant remué. Il avait d'abord partagé la persuasion qu'il communiquait aux autres², mais ces espoirs s'étaient évanouis depuis longtemps pour lui-même; toutefois s'il voyait sa mission échouer lamentablement, en re-

¹ La marquise de Réaulx. *Le roi Stanislas et Marie Leszczyńska*. Paris. Libr. Plon. 1895, p. 144, 145. — Ce bourgeois s'appelait Hinüber. Kantecki. *St. Poniatowski*. T. 2, p. 5.

² Pierre Boyé. *Stanislas Leszczyński*, p. 215.

vanche, au loin, lui apparaissait une Italie indépendante dans le morcellement, indépendante dans son composé de souverainetés locales.

La Pologne avait été l'occasion de la lutte, maintenant elle n'en était plus que le prétexte, l'Italie était devenu l'objet. Dantzig tint jusqu'au 7 juillet.

En y pénétrant, les vainqueurs firent prisonnier Monti; il resta interné à Thorn 18 mois et ne revint en France qu'en 1736¹.

Dans la description du siège de Dantzig, il n'est pas davantage question du palatin de Mazovie². Certainement il aura rempli les obligations de son poste³, mais il ne dépassa pas les bornes du strict devoir; son point d'honneur militaire lui commandait de rester fidèle au roi aussi longtemps que sa personne ne serait en sûreté⁴.

Telle fut sa conduite.

Leszczyński réussit à s'évader de Dantzig et à passer à Koenigsberg. Après l'avoir laissé un certain temps en proie à la plus vive inquiétude sur le sort qu'il lui réservait, Frédéric Guillaume décida que mieux valait encore pour lui ce Polonais que le Saxon⁵.

Ennemi d'Auguste, il permit à Stanislas d'appeler à lui toute une émigration, de relever son drapeau abattu et d'installer à Koenigsberg un simulacre de cour et de gouvernement.

Mais parmi son entourage, on chercherait en vain les plus dévoués de jadis, les plus intelligents, les plus influents... Absents sont les Załuski, les Czartoryski, absent Poniatowski.

¹ Farges, II, p. 35.

² Après s'être emparé du Faubourg Ecossais (10 mars), Münnich écrit à la tsarine que tandis qu'il bombarde Dantzig «le Primat est ivre toute la journée, le marquis Monti et Poniatowski ne font rien». (Soloviev. *Istoria Rossii*, t. XX, p. 30—31).

³ Une lettre de Leszczyński du 31 oct., à la reine de France Marie, contient ces mots: «Voici une lettre que je Vous présente du palatin de Mazovie, qui mérite par tout ce qu'il a fait pour moi que Vous ayez la bonté de luy répondre et de luy marquer Votre satisfaction». Chez Kantecki. *St. Poniatowski*. Annexes, p. XXXIII.

⁴ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 33.

⁵ Boyé. *St. Leszczyński*, p. 289, 287.

Des relations conservées avec certaines personnalités éminentes de la cour de Pétersbourg, ont servi le palatin de Mazovie dans un nouveau retour à la maison de Saxe et dans le rôle qu'il allait assumer¹.

Münnich, à l'encontre de ses menaces, se montra traitable vis-à-vis de la députation de la ville de Dantzig, envoyée, pour lui proposer la capitulation². Il informa les sénateurs polonais que s'ils se soumettaient et reconnaissaient le roi Auguste, il les laisserait libres de partir où ils voudraient.

On ne s'attendait pas à des conditions aussi faciles³.

Poniatowski fit sa soumission, pour ainsi dire, le premier des assiégés⁴.

Un auteur contemporain, va jusqu'à affirmer que par l'adhésion de St. Poniatowski le parti saxon eut plus d'avantage que si toute l'armée de la Couronne et de Lithuanie s'était soumise⁵.

Durant les négociations engagées au sujet du serment à prêter à Auguste (seconde moitié de juillet) on le vit ainsi qu'André Załuski, évêque de Płock, se promener dans les jardins d'Oliva⁶, avec les secrétaires de Münnich, lisant les projets qui s'élaboraient⁷. En même temps que Münnich s'enquérât de son avis, le palatin de Mazovie écrivait à Bühren (5 juillet), et recourait à un des Loewenwolde⁸ — par la suite il se mit en bons termes avec les trois frères. Dès lors il consacra tous ses efforts à convertir les partisans aveugles et endurcis de Leszczyński et à les rassembler dans une même bergerie.

— On s'était trompé, on avait calculé faussement. Maintenant, le premier, il prenait la parole pour démontrer l'erreur.

¹ Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*, p. 6.

² *Gazette*. N° 31 de Dantzig 3 juillet 1734.

³ Jaroehowski. *Z czasów saskich*, p. 521—534. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 34.

⁴ Szujski, IV, 307. — Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 34—42. — Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*, p. 4.

⁵ *Życie Stanisława*, p. 500.

⁶ Couvent proche de Dantzig.

⁷ Mss. du musée Ossoliński à Léopol. N° 302, fol. 20.

⁸ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 37, 39, 40. — Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*, p. 4.

Il expédia quantité de lettres à ses amis de Pologne et de Lithuanie, les avertissant de cesser la lutte:¹ La cause du roi Stanislas, abandonnée par la France, est irrévocablement perdue, alors au lieu de ruiner complètement le pays, de l'exposer à une perte certaine, à la famine et à la peste, ne vaut-il pas mieux se soumettre?²

Quelques partis de noblesse confédérée tenaient encore la campagne; ils se concentrèrent à Dzików le 5 nov. 1734³.

Un tout jeune homme de 21 ans à peine, Adam Tarło, neveu de Jean, ami de Stanislas Poniatowski se mit à la tête de la confédération générale⁴. C'était un politicien enfantin et et d'accord avec son âge il ne doutait de rien. — On ne saurait nier que toute cette organisation était une lourde méprise, pis que cela, c'était une lourde faute politique; autre chose était élire une année plus tôt Leszczyński à Varsovie et autre chose actuellement se confédérer en sa faveur à Koenigsberg⁵.

La France encourageait encore le mouvement, elle ne renonçait pas, sans réaliser ses promesses, à commander de sang-froid de stériles holocaustes.

Sans doute on n'avait pu songer à porter la guerre en Pologne. L'éloignement de la base d'opération eussent fait d'une telle expédition une téméraire aventure; »il a fallu l'écroulement du vieux monde, il a fallu aussi l'andace du génie, pour donner à l'Europe l'étonnant spectacle d'une armée française allant à travers l'Allemagne domptée ou fascinée, vaincre les Russes sur le bord du Niemen«⁶. Mais tant de combinaisons se présentaient dont on eût pu essayer sans rien compromettre autrement.

En attendant tout fut fait pour la réussite des armes françaises en Allemagne et en Italie, et rien de ce qui pouvait sau-

¹ Wojciechowski Th. *Powtórna elekcya St. Leszczyńskiego*, p. 536. Extraits de ces lettres.

² Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, livr. XI, p. 49.

³ Léopold Hubert. *Adam na Melsztynie i Czekanowicach Tarło, woj. lubelski* (Adam Tarło). Bibl. Warsz. Varsovie. 1859, p. 22.

⁴ Id., p. 3. Adam, né en 1713, fils du défunt Stanislas Tarło, Maître-Queux de la Couronne (v. p. 31) et d'Anne, demoiselle Tarło.

⁵ Askenazy. *Dwa stul.*, p. 126.

⁶ Vandal, p. 187.

ver Leszczyński. De petites rancunes, très difficiles à pénétrer, qui couvaient dans l'âme du cardinal Fleury, l'ancien précepteur de Louis XV, semblent avoir contribuées à perdre la couronne de Stanislas¹.

Au début de 1735, tout était prêt pour une grande action en Orient. Les Turcs et les Tartares devaient entrer en campagne au printemps; la Porte et la Suède étaient d'accord. — Malheureusement Versailles se déroba; on se rejeta sur des tentatives de négociations avec la tsarine, mais après avoir été quelques temps payé de belles paroles, l'agent de la France, fut éconduit, la seule réponse de la Russie aux avances fut, l'envoi sous les ordres de Lacy, de 16.000 h., qui détachés des armées de Pologne, vinrent renforcer les troupes autrichiennes en Allemagne et rejoindre l'armée du prince Eugène².

Comme la France pendant ce temps, toujours vacillante dans ses rapports avec la Russie³, refusait de mettre à profit la bonne volonté tardive des Ottomans, les dernières chances de Stanislas s'évanouirent.

Fleury finit par envoyer Orlik⁴ et l'abbé Langlois à Koenigsberg pour engager à cesser une résistance devenue inutile. En effet le 3 octobre 1735, le deux cours de Vienne et Paris avaient signé à Vienne les préliminaires d'un traité de paix.

Le découragement et la défection n'avaient certes pas attendu cette invite. Tour à tour les principaux chefs posaient les armes, traitaient avec le vainqueur et s'éloignaient d'une cause perdue⁵.

¹ Boyé. *St. Leszczyński*, p. 197, 257, 195.

² Vandal, p. VIII.

³ En exécution du traité austro-russe, conclu à Vienne, le 6 août 1726 et de la convention des Varsovie du 19 avril 1733 (Boyé. *St. Leszczyński*, p. 264, 265, 268).

⁴ Pierre Grégoire Orlik, fils de Philippe Orlik, avait commandé un corps de Cosaques Zaporogues après la mort de Mazeppa, il s'était attaché à la fortune de Stanislas et de Charles XII, et resta en Suède auprès de ce prince jusqu'à sa mort. Plus tard il entra au service de la France et se maria avec une Dinteville. Quand il mourut le 29 nov. 1759 il était chevalier de Saint Louis, lieutenant-général et colonel du régiment du Royal-Pologne infanterie (Farges. *Recueil. Pologne* II, p. 29).

⁵ Le 10 févr. 1735, un pacte était signé entre Joseph Potocki et les St. Mnémon.

Toutefois ceux qui, n'ayant pu encore combiner un plan d'avenir appréhendaient de retomber déjà sous la domination saxonne témoignèrent un vif mécontentement à la nouvelle du traité. Il protestèrent solennellement à la face de Dieu et des hommes, contre l'élection d'Auguste qu'ils regardaient comme un usurpateur¹ et se décidèrent à une résistance désespérée.

A cette clameur partie des bords de la Baltique, répondit comme un écho la voix d'autres exilés, ceux de Moldavie.

On ne livra pour ainsi dire pas de bataille en Pologne, dans cette guerre, mais les échaffourées ne cessaient pas². C'était la guerre civile avec toute son horreur. Pociey commanda en personne le sac d'une église, Adam Tarło, capitaine malhabile, menaçait d'incendie des villages entiers³.

Les préliminaires du traité de Vienne qui faisaient renoncer formellement Stanislas à la couronne de Pologne au profit d'Auguste, ces négociations qui mettaient d'accord la France et l'Autriche, exaspéraient le roi de Prusse⁴.

«Ce qui m'accable seulement», écrivait le ministre Grumbkow, «est l'avenir que j'entrevois. Nous serons non les alliés, mais les vils esclaves de la cour de Vienne»⁵.

Complètement joué par ses alliés, Frédéric Guillaume était resté seul avec ses convoitises, pestant contre tout le monde, furieux de n'avoir pu trouver un joint pour dépecer la Pologne.

Les larmes avaient jailli «à gros bouillons» de ses yeux

représentants russes et saxons: Manifeste du comte Potocki, palatin de Kief 29 janvier 1735. *Recueil des traités* (sic)... *concernant l'élection au royaume de Pologne*, II, p. 291 et suiv. Boyé. *St. Leszcz.*, 303.

¹ Solennissima confoederatae Republicae Polonae manifestacio... Die 30 julii 1735 anno (Koenigsberg) s. n. In 4-to de 14 p. Cf. Rousset II, 2-e partie, p. 531 et suiv.). Boyé. *St. Leszcz.*, p. 352.

² Boyé, p. 352—3. — Wojciechowski Th. p. 532.

³ Jaroehowski. *Z czasów saskich*, p. 494. — Boyé, p. 298.

⁴ Farges, II, p. 29.

⁵ Dépêche du marquis de la Chétardie ambassadeur de France à Berlin du 22 nov. 1735. Lavisse. *Le Grand Frédéric avant l'avènement*. Paris. Libr. Hachette. 1893, p. 336.

par compassion pour »son bon roi Stanislas«; »ce cher objet« que nourrissait la Prusse.

Une entrevue fut ménagée entre Stanislas Leszczyński et le prince héritier de Prusse, le futur Frédéric II. — On en fut mutuellement satisfait¹.

Le jeune prince causa avec le roi Stanislas, il causa avec les Polonais réfugiés à Koenigsberg, ils lui apprirent beaucoup sur l'anarchie polonaise. — Il a rencontré des dragons du roi de Pologne; les chevaux étaient passables, mais de toutes couleurs et les cavaliers n'avaient pas bonne mine. Tout autres étaient les soldats de son père. Il a traversé la Prusse polonaise; le pays avait un terrible aspect de désert, il n'y a rencontré que des femmes et des enfants. Tout autre est la Prusse de son père.

Il lui tarde de se mettre à la tête (de ses régiments) pour rabaisser un peu son voisin, »cet impertinent Saxon qui tranche du roi de Sarmatie«².

L'ambassadeur de France à Berlin, le marquis de la Chétardie, essayait l'exubérant emportement du père, la colère froide du fils, il s'évertuait à faire connaître à Frédéric Guillaume »d'une manière qui ne put lui déplaire«, combien il avait à se reprocher son irrésolution. »Il n'était pas praticable d'exiger que la France fît des choses qu'une puissance voisine et intéressée plus que personne aux libertés de la Pologne, n'avait su mettre à exécution«³.

L'entourage du roi Stanislas se comportait à la manière de toutes les émigrations. Avant même que le prince eût gagné Koenigsberg, quantité de familles de Pologne et de Lithuanie étaient venues y chercher un refuge; ce grand rassemblement les porta bientôt à s'étourdir pour oublier la tristesse de leur situation. Certains se mirent sur un pied de largesse et de parade, on donna des bals, on s'endetta. Vaincus et oisifs, les émi-

¹ Boyé. *St Leszczyński*, p. 155, 122, 357, 306, 336.

² »In dem polnischen Preussen, sihet es grausam Wüste aus; man sieht nichts als Weiber und einige Kinder«. Lettre au roi du 27 sept. 1735. Lavisse. *Le Grand Frédéric*, p. 48.

³ Audience de la Chétardie chez le roi. Dépêche de la Chétardie du 13 déc. 1735. Lavisse. *Le Gr. Frédéric*, p. 341.

grés devinrent la proie de petites passions intestines, d'autres tombèrent dans le vice, des maux honteux sévirent. La signora Castello, »une Italienne de Varsovie«, épousée à la légère par un jeune Mokronowski, causa des ravages; Swidziński fit sa conquête, Sapiéha la lui reprit et Adam Tarło évinça ce dernier; les querelles entre ces deux rivaux étaient si vives que le roi Stanislas dut intervenir et le père Ubermanowicz, jésuite, prédicateur de la cour, prononça un sermon satirique sur le thème »venit mulier de castello in civitate peccatrix«¹.

Une émulation malveillante, des froissements entre Tarło et le trésorier Ossoliński, comblèrent la mesure, enfin Tarło par ses façons excéda tellement le roi qu'un jour, Stanislas déclara que, rien qu'à cause de ce seigneur, il renoncerait à la couronne de Pologne².

Poniatowski, en vérité, avait beau jeu pour certifier que »si seulement Leszczyński pouvait atteindre Chambord, il ne s'en retournerait pas en Pologne, y eût-il laissé un de ses yeux«³.

Un des facteurs les plus considérables qui firent pencher la balance du côté de l'électeur, fut l'indulgence de ce rival heureux. — Poniatowski ne manquait pas de mettre en évidence, de proclamer bien haut, une magnanimité à laquelle les exactions des adhérents de Leszczyński faisaient le plus avantageux repoussoir. — »Je vois«, s'écriait le palatin, »(qu'Auguste) use de clémence et qu'on ne fait point de décrets nuisibles contre les autres«⁴.

Une autre fois, il suggérait au roi fugitif la voie à prendre: il connaît trop bien la bonté d'âme de Leszczyński pour ne pas être certain qu'il préférera »vivre avec honneur et calme à Chambord, que de régner sur des cendres (car jamais il n'aurait la

¹ Texte de fantaisie suivant Luc 7, 37 et Jean 11, 1.

² Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), t. I, p. 54.

³ Mss. du Musée Ossoliński à Léopol. N° 308, fol. 40. Mémoire écrit par Poniatowski, mais non signé. — Kantecki, *Ojc. St. Aug.*, p. 80. mentionne encore un autre écrit suivant Ossoliński de la propre main de Poniatowski. L'auteur y rejette tous les désastres sur le honteux abandon de la France.

⁴ Boyé. *St. Leszcz.* p. 297, 298.

paix avec ses voisins) et de voir constamment les pleurs et la désolation¹.

Il est curieux que le ministère de Russie ait conseillé la clémence de la manière la plus nette et la plus persuasive. Une motion fut dressée par écrit à la suite d'une conférence qui eut lieu au sujet des affaires de Pologne le 17 décembre 1734 chez le grand écuyer Loewenwolde, en présence, d'Ostermann, Tscherkaski, les deux ministres de l'empereur et l'envoyé de Saxe, le comte Lynar.

Recours était fait »à la grandeur d'âme innée d'Auguste III, afin qu'il continuât de ramener les esprits par la grâce, la bonté et la bienveillance«. — Par. 3) »Puisse-t-il vouloir ménager et bien se servir des magnats polonais qui après la chute de Dantzic, se sont détachés de Stanislas Leszczyński et surtout puisse-t-il employer ceux qui ont le plus contribué à la pacification générale, par ce moyen le restant des adversaires sera encore plus isolé et intimidé.

»Avant tous les autres le comte Poniatowski, l'évêque de Płock (Zaluski), ainsi que la maison Czartoryski méritent des égards particuliers, car il est reconnu que ceux-ci, par leurs capacités, par leur habileté et leur influence seraient en état plus que tous les autres d'amener la pacification générale«². — Pour ce système de mansuétude, qui en Russie eût été impraticable, les Loewenwolde et les Ostermann trouvèrent en Pologne un terrain de culture tout préparé.

Le 27 janvier 1736, Stanislas Leszczyński avait publié l'acte de son abdication, qu'il data de la troisième année de son règne.

Il n'était plus Roi de la République, s'il séjournait encore à Königsberg, c'est qu'il attendait la signature du traité³.

Ce qui retardait l'entente, c'était la nécessité de trouver un dédommagement territorial pour Stanislas, car il fallait que le beau-père du roi de France régnât quelquepart.

¹ Bibl. Ossoliński, à Léopol. N° 302, fol. 622.

² Herrmann. *Gesch. d. russ. Staat.* T. IV, p. 559.

³ Hubert. *Ad. Tarło*, p. 33.

Le duc François III, souverain du Barrois et de la Lorraine, venait d'être fiancé à l'archiduchesse Marie Thérèse héritière des domaines de l'empereur Charles VI, son père. — Comme nous l'avons indiqué au début de ces événements, le roi Très Chrétien ne pouvait admettre que la Lorraine devînt province autrichienne et mît aux portes de la France une grande puissance. Ce fut de cette difficulté qu'on tira le moyen de terminer la crise. Stanislas eut la Lorraine en viager, tandis que le duc François recevait en échange la Toscane, où le dernier des Médicis s'éteignait sans postérité. A la mort de Stanislas, le Barrois et la Lorraine feraient retour à la France et constitueraient rétrospectivement une dot à Marie Leszczyńska¹.

Stanislas lui-même conseillait la soumission à ses derniers partisans².

Loin de suivre cette exhortation, eux-mêmes lui contestèrent le droit de renoncer à la couronne³. Le prince se décida à écrire aux confédérés pour les presser de nouveau de céder aux circonstances: »Je suis affligé, Messieurs«, déclara-t-il dans une lettre qu'il leur adresse, »en considérant votre singulier attachement, pour ma personne, de me trouver hors d'état de vous témoigner l'étendue de ma reconnaissance, pour tout ce que vous avez fait et souffert pour moi. Il n'a pas plu au Suprême Modérateur des entreprises humaines de me fournir l'occasion qui eût comblé tous mes vœux et je me sou mets avec humilité aux décrets de cette providence qui m'a consolé et soutenu dans toutes les circonstances de ma vie. Voulez-vous suivre les conseils de celui qui ne cessera jamais de Vous aimer? Imitez mon exemple, déposez les armes et ne vous exposez point, par une opiniâtreté aujourd'hui sans but, au reproche d'avoir voulu perpétuer le trouble parmi vos frères«.

»Réunissez-vous plutôt sincèrement à eux, afin que vous

¹ Le 15 février 1737, l'Autriche faisait signer par le duc de Lorraine, l'acte portant cession de la Lorraine et rompant tous les liens entre cette province et l'Allemagne.

² Proyard, I, 206.

³ En effet, depuis l'abdication de Jean-Casimir Waza (1768), par une clause des *Pacta Conventa*, les rois de Pologne prenaient l'engagement de ne pas abdiquer volontairement.

puissiez partager, tous ensemble, les fruits de cette heureuse paix que le ciel veut bien enfin accorder à notre patrie¹.

Imiter son exemple... si seulement ces gentilshommes avaient eu une retraite lorraine: un paisible Lunéville, les bocages de Commercy; mais ils devaient prendre le chemin de leurs demeures saccagées, tombant en ruine, sur des terres dépeuplées où tout avait été mis à feu et à sang.

Avec beaucoup de lenteur Jean Tarło accédait à des arrangements que lui proposait l'évêque de Cracovie Lipski². — Il s'informa si le nonce apostolique avait reçu le pouvoir de délier du serment prêté à Leszczyński, il le trouvait nécessaire »pour tranquilliser les esprits plus faibles«. — Connaissant le grand crédit dont Poniatowski jouissait à Pétersbourg il crut devoir agir par son entremise, mais il ne se rencontrèrent pas et l'entente par lettres se heurtait à beaucoup de difficultés. Poniatowski jugea que son ancien ami voulait tout bonnement passer au camp saxon et que tous ses vastes plans politiques n'étaient que vaines apparences, qu'une façon de prologue pour voiler sa prosaïque apostasie. Laconiquement il l'invita à une soumission sans conditions. Tarło mécontent, répondit avec hauteur. — Ses déboires diplomatiques portèrent à la confédération de Dzików un coup sensible.

Poniatowski les mit à profit pour la honte des confédérés et »à la confusion« de son ami³.

En même temps, sans le concours de l'infortunée confédération, le palatin de Mazovie écrivait en faveur de celle-ci à la cour de Pétersbourg par l'intermédiaire de l'envoyé diplomatique, il reçut l'assurance d'une réponse suivant ses désirs⁴.

Sans se laisser rebuter par le fâcheux résultat des expériences politiques de son oncle, incontinent, Adam Tarło, le maréchal de la confédération de Dzików entra en pourparlers

¹ Réaulx. *Le roi Stanislas*, p. 191, 192. — Comp. Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.*, t. XIII, p. 216. Lettre de St. Leszczyński à Ożarowski, du 27 janv. 1736; p. 218 id., sans date. Les deux lettres qui traitent de l'abdication, dénotent un trouble profond.

² Hubert. *Ad. Tarło*, p. 26.

³ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 22, 17, 18, 20. — Hubert. *Ad. Tarło*, p. 32.

⁴ Id., p. 441.

avec Poniatowski¹. Les nouvelles de Varsovie ne furent pas satisfaisantes: on refusait à la confédération ce qu'elle demandait; Adam se soumit quand même; sans tarder davantage, avec un certain nombre d'autres il reconnut solennellement Auguste III, prit congé de Leszczyński et quitta Koenigsberg² (28 avril 1736).

Peu de jours après être arrivé à Varsovie, il fut présenté au roi et la grâce du monarque ne se fit pas attendre, cette même année il recevait la nomination de palatin de Lublin, tandis que son oncle Jean. avançait du palatinat de Lublin à celui de Sandomir³.

A la même époque, pour refaire sa fortune, Adam contractait un mariage mal assorti, il épousait une vieille femme, sa cousine Dorothee Tarło, veuve de Chomętowski, petit-général, palatin de Mazovie⁴.

Jusqu'à la fin, le cabinet de Versailles, entendit sauvegarder l'honneur de la France dans l'entreprise polonaise. Avec la plus parfaite ironie, à moins que ce ne soit la plus parfaite naïveté, on mettait dans les instructions à l'envoyé diplomatique auprès de Leszczyński, que »les vrais serviteurs du roi de Pologne seront obligés d'avouer que l'on a porté les vues sur tous les objets qui intéressent la Pologne et les Polonais«, »ce seroit... faire tort (à sa Majesté) que de croire qu'elle aurait été déterminée uniquement par une acquisition, qui peut à la vérité être avantageuse à la Couronne«⁵.

»Le roi eût cependant continué à employer bien volontiers la force des armes, si cela, avait porté quelque influence sur le sort de la Pologne; que l'exemple du passé prouvait le contraire, cela n'eût donc servi qu'à perpétuer la guerre, occasionner une plus grande effusion du sang chrétien, faire périr de part et d'autre un nombre de braves gens«⁶.

¹ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 20.

² Hubert. *Ad. Tarło*, p. 440, 443.

³ Sigilat. Livre 25, f. 30

⁴ Hubert. *Ad. Tarło*, p. 404.

⁵ Farges, II, p. 321.

⁶ Dépêche de la Chétardie du 13 déc. 1735. Compte rendu de son audience chez Frédéric Guillaume I. Lavisse. *Le Gr. Frédéric*, p. 341.

Pendant la longue absence de Leszczyński, un grand changement s'était effectué à la cour de Versailles. Le séparation de Louis XV et de Marie Leszczyńska devenait un fait presque officiel. Le roi trouvait dans d'illégitimes affections les satisfactions que la reine, fatiguée par des maternités réitérées ne lui accordait plus que de mauvaise grâce¹. — Ces circonstances aussi furent néfastes aux intérêts de Stanislas.

Mais le point d'amour-propre, la coupable vanité persistaient; Versailles ménagea jusqu'au bout la face des choses.

On lit dans les directives communes pour Orlik et l'abbé Langlois (Versailles 29 oct. 1735). »Comme M. d'Orlik est chargé de remises d'argent assez considérables, il faudra employer sagement ce secours pour engager d'autant plus facilement les confédérés à ne pas se séparer prématurément«... »Si la confédération ne voulait pas se concerter dans l'esprit et dans les principes que l'on vient de marquer ci-dessus, en sorte qu'ils voulussent se séparer sur-le-champ pour faire leur traité particulier avec l'électeur de Saxe, Sa Majesté estime que dans ce cas il ne faudrait pas que le roi de Pologne différât son départ de Koenigsberg, mais qu'au contraire qu'il partît pour se rendre en France, avant que les Polonais fussent entièrement séparés, ne convenant point qu'il reste à Koenigsberg seul et sans suite... (que) tout cela se passe avec le plus de dignité qu'il se pourra pour le roi de Pologne«².

Ce fut au mois de mai 1736 que Stanislas quitta le château de Koenigsberg³.

Dans une dernière instruction de Versailles, il était dit: »Sa Majesté estime que le mieux est que le roi de Pologne reçoive à sa suite le moins de Polonais qu'il sera possible«⁴.

Stanislas s'éloignait, sans même avoir pu payer les pensions qui étaient dues⁵.

Au traité de Vienne⁶, la France stipula l'amnistie pour les

¹ Réaulx, p. 247. — Boyé. *St. Leszczyński*, p. 462, 463.

² Farges, II, p. 33.

³ Réaulx. *Le roi Stanislas*, p. 193.

⁴ Farges, II, p. 34.

⁵ Hubert. *Ad. Tarlo*, p. 441.

⁶ Le traité de paix définitif ne fut conclu que le 18 novembre 1738. La France y garantissait la pragmatique sanction.

partisans de Stanislas¹, mais elle n'envoya jamais les secours d'argent qu'elle avait promis aux confédérés². — Ils restèrent dans une situation navrante, retenus à Koenigsberg par leurs dettes. Des gens, riches naguère, ayant sacrifié tout leur avoir, pressés par la nécessité »mendiaient sans honte«³. Frédéric Guillaume, par engouement pour les grenadiers gigantesques, prélevait les redevances le plus volontiers sous forme de livraisons de colosses.

A titre gracieux, deux géants furent fournis par Poniatowski⁴.

Leszczyński n'avait d'abord accueilli la pensée de la combinaison lorraine qu'avec la plus complète répugnance; il ne sentait qu'une très faible estime pour ce qu'il regardait comme un médiocre pis aller⁵. »Que j'aboie«, écrivait-il à sa fille bien aimée, confidente de ses peines, »pourvu que je ne morde ni ne déchire«... Et découvrant le tréfond de son ressentiment sous les dehors assumés: »Tel est mon chien de sort que je suis charmé qu'ils soient persuadés que je suis content«⁶.

Jusqu'à la fin de ses jours, dans la vieillesse la plus avancée, Stanislas regretta cette Pologne qui lui avait causé tant de soucis.

¹ Farges, II, p. 32.

² Hubert. *Ad. Tarło*, p. 441. — Boyé. *St. Leszczyński*, p. 350.

³ Bibl. des Jagellons. Cracovie, 107, IV. Réponse du palatin de Lublin (J. Tarło) au palatin de Mazovie (St. Poniatowski) du 30 oct. 1735. — Askenazy. *Dwa stul.*, p. 340: Dans les papiers de l'ambassade d'Ożarowski, se trouve »La spécification des remises de France, pour le roi Stanislas, dressée par Ossoliński«.

⁴ Mss. de la bibl. des Jagellon. Cracovie. Nr. 101, IX. Lettres du 2, 3 et 12 février.

⁵ Boyé. *St. Leszczyński*, p. 336, 337.

⁶ Id., p. 363. Lettre de Stanislas à Marie Leszczyńska du 11 févr. 1736.

V. Stanislas Poniatowski sous le règne d'Auguste III.

Les journaux annonçaient depuis longtemps l'arrivée de Poniatowski à la cour, et s'étonnaient même de son peu d'empressement à accomplir cet acte obligatoire ¹, lorsqu'il prit enfin le chemin de la capitale.

Il contribuait plus que personne à pacifier le pays², et pourtant ses mérites, ses dons supérieurs, allaient être impuissants à lui rendre la situation prépondérante qu'il occupait avant la dernière tourmente politique.

Bien des choses s'étaient modifiées, ou avaient totalement changé de face, mais l'inimitié des Potocki envers les Czartoryski et Poniatowski persistait.

Les femmes qui dominaient les deux partis se montraient implacables les unes pour les autres. Ces haines envénémaient la situation, surtout le ressentiment mutuel qui animait la palatine Poniatowska et la maréchale Mniszech³. Chez cette dernière, le désir d'abaisser Poniatowski l'emportait sur toutes les passions, même sur sa cupidité.

L'ambassadeur d'Autriche, le comte Wilczek, indiquait alors à sa cour l'écueil auquel devait se heurter tout essai d'accommodement général: Les Czartoryski, exigeaient pour Poniatowski le bâton de grand hetman, or Joseph Potocki ne serait pas satisfait à moins. — Wilczek lui aussi, donnait la préférence

¹ *G-te d'Amsterdam*, 1734. N° 94, 98, 100.

² Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 5, 2, 9, 3.

³ La maréchale Mniszech était sœur de Jean Tarło et mère de la seconde femme de Joseph Potocki.

au parti des Potocki; il en faisait plus de cas que du parti de »la famille«¹.

En effet, un grand nombre de sénateurs, contraires à Poniatowski, étaient décidés à l'empêcher d'obtenir la confiance d'un roi, nul par lui-même et instrument passif de son favori.

Au moment où il montait sur le trône, Auguste III malgré ses quarante ans était entièrement dénué d'expérience politique. — Son père s'était peu occupé de lui; Flemming le plus éminent des ministres de Saxe qui le détestait et n'en était pas aimé, l'avait tenu à dessein écarté des affaires. Ni le temps, ni les revers, ni même la haute idée qu'il avait de sa dignité royale, ni ses bonnes intentions indubitables, ne développèrent en lui aucune aptitude à gouverner; au contraire, son caractère de grand parasite d'état s'accrut de plus en plus, au point que son apparence extérieure, d'abord pleine de majesté, s'alourdit et s'épaissit. — Prédestiné depuis son plus bas âge à la couronne de Pologne il passa toute sa vie sans comprendre ni parler un mot de polonais et resta jusqu'à la fin sourd et muet pour son peuple².

Toujours gouverné par un courtisan préféré il se trouvait pour lors entre les mains de Sułkowski. Celui-ci, soupçonnant un rival en Poniatowski, s'acharnait à le perdre; la disgrâce du palatin eût été fatale s'il n'avait été protégé de Pétersbourg et sincèrement secondé à ce moment critique, par l'ambassadeur de Russie, le baron Charles Hermann Kaiserling³.

Le ministère russe prêtait au palatin de Mazovie, un appui réel, effet d'un engagement scrupuleusement tenu⁴. Par l'intermédiaire du comte Lynar, envoyé de Saxe, les comtes Bühren Loewenwolde le recommandaient à nouveau⁵.

Cependant, malgré tout son désir de s'employer, il jugeait

¹ Kantecki. *Po zgonie Augusta II.*, p. 1066, 1081, 1082.

² Askenazy. *Przedost. elekcyja*, p. 55, 56. — Askenazy. *Fryderyk i August III*, p. 165.

³ Relation du 2 mars 1763 de St. Aug. Poniatowski à Korff agent de la Prusse à Varsovie. Roepell. *Polen in der Mitte des XVIII Jahrh.* p. 47.

⁴ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 53 - 4.

⁵ Relation du 1-er janvier 1735 du c-te Lynar au c-te Brühl. Herrmann. *Gesch. des russ. St.* T. IV, p. 691. Annexes.

lui-même qu'il ne retirerait guère d'avantages de son séjour à Varsovie, et reconnaissait que dans la noblesse comme dans l'armée sa popularité était ébranlée.

Si au Grand Conseil, le 9 février 1735, un certain Stołński après s'être répandu en louanges en l'honneur d'Auguste, déclara que le roi devait rendre à Poniatowski le titre de régimentaire, qu'on lui avait arraché illégalement, cette voix fut certainement une voix isolée¹.

Le palatin de Mazovie savait fort bien qu'il ne pourrait recouvrer son crédit du début, qu'en se joignant à la foule et en se prêtant à une opposition contre le roi; mais ce parti ne pouvait convenir à un homme, »coutumier de parler et d'écrire des monarques en toute considération«².

L'autre parti à prendre était de se gagner l'entière confiance de la cour. Il eut désiré que l'ascendant du Sułkowski d'alors, du Brühl d'ensuite s'écartât devant son propre ascendant.

Comme à l'ordinaire, la désorientation politique, la jalousie passionnée des particuliers, la compétition acharnée de plusieurs candidats à un même poste, firent rompre la diète. — Mais ce qu'Auguste le Fort n'avait osé faire pendant une suite d'années, son faible successeur s'y décida du premier coup: les charges d'hetmans furent distribuées en dehors de la diète.

Joseph Potocki reçut le grand hetmanat de la Couronne.

Cette nomination allait à l'encontre des instances de la tsarine Anne qui, par une lettre spéciale, poussait *ante omnia* la candidature de Poniatowski³.

On offrit à celui-ci le grade de général-de-camp. Piqué au vif, il répondit que sa santé ne lui eût pas permis d'accepter même le grand-généralat⁴. Ses exigences que nous avons définies plus haut, étaient pour ainsi dire un *ultimatum*. Il y tint bon.

Son système semble avoir été de ne point se subordonner

¹ Relation du Grand Conseil de Varsovie ou Walna Rada de l'année 1735. Copie dans le recueil du prof. Pawiński.

² Mss. de la bibl. des Jagellons. Cracovie. N° 101. T. IV. Copie sub litera »A« »écrit à moi par le palatin de Mazovie« paroles d'Ossoliński dans sa lettre à Ożarowski 16 août 1735.

³ Lettre autographe en russe d'Anne Ivanovna de Pétersbourg du 3 janv. 1736. Bibl. Ossoliński. Léopol. Autographes.

⁴ Kantecki. *Ojc. Sz. Aug.*, p. 7, 4, 15, 16, 22.

à ceux qu'il savait ses adversaires et de ne pas se mettre sur les rangs avec les gens qu'il n'estimait pas.

Ame hautaine, ayant le culte de soi-même, devant de longtemps le terme assigné par l'âge à son activité il voulait se mettre à l'écart.

L'écho de son mécontentement était revenu de bonne heure du cabinet de Pétersbourg à la cour de Saxe. Dès le 17 mars 1735 le comte Lynar écrivait à son souverain: »On a ici la nouvelle, comme quoi, le palatin de Mazovie, n'ayant pas auprès de V. M. une confiance telle qu'il la désirerait, veut se retirer dans la vie privée«¹.

Poniatowski annonçait en effet son intention de demander au roi la permission de s'éloigner. Il irait à Danzig, où il avait laissé sa famille, ne pouvant rester plus longtemps au pays, expliquait-il, à cause des suspicions injustes qui le poursuivaient². Devant tant d'insuccès, la pensée d'un nouvel exode le hante, et une sourde menace lui échappe: il vendra toutes ses terres et transportera son foyer à Venise³.

Néanmoins il ne quitta pas Varsovie sous la première impulsion de son indignation; les prières de Kaiserling au moment donné le retinrent.

Ce Courlandais de taille courte, au nez large, aux yeux petits et bridés, trahissait par son teint olivâtre et tout son extérieur, un homme d'une autre race; sous des dehors disgracieux, un parler lent, des mouvements gauches, il était érudit, latiniste distingué, logicien subtil. Ce diplomate tranchant du pédant allemand et du philosophe, sachant citer Leibnitz, indulgent comme Pangloss, dissimulait une astuce, une rouerie qui faisait rendre des points aux plus habiles de ses collègues.

Une intime amitié, un échange constant de communications confidentielles, unirent Stanislas Poniatowski avec Charles Herrmann Kaiserling.

Ce que Poniatowski ne veut pas confier à la plume, Kai-

¹ Relation de l'envoyé de Saxe c-te Lynar. Herrmann. *Gesch. d. russ. St. T. IV*, p. 693. Annexes.

² Lettre de Poniatowski de Varsovie à Bühren 3 mars 1735 arch. ducales à Mittau.

³ *Gazette d'Amsterdam*, de Dantzig, 2 janv. 1736.

serling le dira verbalement¹. Le palatin estime que les plans du Courlandais »sont justes et bons«; il ne tarit pas de louanges sur son compte; il vante son adresse, il vante son savoir faire; »eût-il vécu à l'époque de Richelieu et de Mazarin, sa raison l'eût élevé au-dessus de ses deux fameux ministres«².

Comment Kaiserling reconnaissait-il les procédés de Poniatowski? comment le payait-il de retour?

— »N'aies souci de rien« — dit-il suivant Ossoliński au castellan Rudziński, »n'aies souci de rien, hormi le palatin de Mazovie, car la tsarine lui est favorable et l'a pris sous sa protection. Quiconque fera cause commune avec lui, celui-là s'en trouvera bien et sera heureux«³.

La diplomatie ne nous a pas accoutumés à un langage aussi exalté. On croirait moins entendre un politique qu'un affidé du Secret des Poniatowski.

Aussi lorsque Stanislas se plaint à Bühren que le représentant de la Russie ne se soucie pas suffisamment des amis de son gouvernement⁴; lorsqu'il insinue que Kaiserling voit d'un oeil indifférent, d'une part, la haute fortune des derniers venus à la cour de Pologne (les Potocki), de l'autre, l'oubli auquel sont tombés des amis plus anciens (»la famille«), on est tenté de voir dans ces récriminations, non un grief réel, mais un désaccord prémédité, déjà une tactique ayant pour but d'arracher de Pétersbourg des directives plus favorables à notre palatin, et de couvrir la responsabilité de son apôtre.

Auguste reçut à chaque pas de preuves incontestables de la grande utilité de Poniatowski. Celui-ci, envoyé comme commissaire royal auprès de Rudziński, castellan de Czersk, partisan de Leszczyński, le présenta au roi tout reconcilié⁵; il amena

¹ Lettre de Poniatowski à Bühren de Varsovie, du 2 juin 1735. Arch. ducales à Mittau.

² Arch. de Mittau. Poniatowski à Bühren de Danzig 12 nov. 1737.

³ Mss. des Malachowski, bibl. des Jagellons, Cracovie, N° 101, t. IV. Lettre d'Ossoliński à Ożarowski (explication du chiffre) 3 juin 1735.

⁴ Lettre de Poniatowski à Bühren de Varsovie du 2 juin 1735. Arch. ducales à Mittau.

⁵ *Gazette d'Amsterdam* N° 33 de Varsovie 19 avril 1735.

à récipiscence les confédérés de Dzików¹; par un écrit long et approfondi, il s'adresse à Ossoliński lui-même (12 août 1735) pour le convaincre de l'inanité des efforts du parti stanislaïste².

Dans la première moitié de juin, Poniatowski quitta la capitale. Il avait exigé auparavant (le 6 du même mois), »que, dans ses promulgations, la diète exposât, tant à la cour de Vienne qu'à la tsarine les motifs *non vana sed viva* (non vains mais réels) de la retraite effective des troupes auxiliaires, la diète terminée«; il avait demandé également que la cour intercédât auprès de la tsarine, pour qu'elle remit aux Dantziçois le dernier terme de leur contribution³.

Maintenant face à la mer il habitait Dantzig, la ville libre, dont la grande flotte marchande sillonnait les mers portant en Europe les blés de Pologne.

Il se rendait souvent à l'étranger. Sa santé l'obligeant à recourir aux thermes d'Aix la Chapelle⁴, il s'arrête en route⁵; une autre fois il pousse plus loin, et visite La Haye (août 1739).

»Il est certain«, soutient le comte Wratislaw, envoyé d'Autriche à Varsovie, »que Poniatowski, qui de son naturel a une tête intrigante, tient des correspondants à diverses cours étrangères, en Turquie, en France, en Suède, en Hollande, aussi deux de ses fils servent en Bavière et à Hesse-Cassel⁶«.

Il serait essentiel d'examiner de plus près qu'il se pourra ce réseau de relations non officielles; trop vaste pour un homme privé, et telle alors était la position de Stanislas Poniatowski;

¹ Mss. de la bibl. des Jagellons, Cracovie. N° 101, t. IV. Extrait de la lettre de Kaiserling à Poniatowski, la date manque, mais le texte est du 16 au 20 janv.

² Mss. de la bibl. des Jagellons N° 101, t. IV. Copie sub litera »A« — Comp. avec la Relation de la conférence d'Ożarówski, envoyé du roi Stanislas, avec le ministre Chauvelin. Raczyński. *Obraz Polaków i Polek w XVIII w.* T. XIII, p. 223—230.

³ Mss. de la bibl. des Jagellons. N° 101, t. IV. »Propozycya na radę Warszawską pro die 6-to Junii 1735 ad delibendum podane«.

⁴ En juin 1736, en août 1739, en avril 1740.

⁵ En avril 1740 à Cassel.

⁶ Relation du comte Wratislaw du 17 nov. chez Askenazy. *Dwa stul.* Annexes p. 409.

il semble résulter d'une association secrète¹. Nous ne pouvons nous y arrêter dans ces pages, le but exclusif de cette introduction étant de démontrer les contradictions et les anomalies que présente l'origine de Poniatowski, quand on compare les historiens qui traitent de cette famille.

Tout en maintenant ses anciennes relations hors du pays, le palatin ne laissait rien passer de ce qui pouvait lui valoir les bonnes grâces de la cour. — Le mariage de la fille d'Auguste III avec le roi des Deux Siciles (9 mai 1738) lui donna l'occasion d'organiser une fête quasi publique, où il traita magnifiquement ses amis, la duchesse douairière de Courlande, la magistrature de la ville etc. etc. Un mois à l'avance la Gazette d'Amsterdam annonçait la solennité; dans le compte-rendu, son correspondant releva l'affabilité de l'hôte envers ses invités, la splendeur et la bonne ordonnance de la réception, et s'étendit aussi sur l'attachement au trône qui distinguait le palatin². Poniatowski tenait en effet à faire montre de sa loyauté, et c'est dans ce sens qu'il continue à agir.

La diète de 1738 avait mis dans son programme le renforcement de l'armée. Non seulement la cour, mais tous les vrais patriotes, sous l'impression des tristes expériences des dernières années, étaient animés du même désir. Poniatowski témoigna ses sentiments par un discours remarquable (17 octobre)³, qui fit une grande impression sur l'auditoire. Nous ne rendons pas compte de ce qu'il dit, car il exprima les mêmes principes avec beaucoup plus d'ampleur et de force, dans une oeuvre dont nous nous occuperons par la suite.

L'effort fut stérile, toute la diète se passa en vaines dissertations et en détours artificieux.

Profitant de l'impuissance polonaise, Münnich qui faisait la guerre à la Turquie, entra sur les terres de la République toutes les fois qu'il le trouvait commode.

¹ Voir St. Mnémon. *La conspiration du card. Alberoni*. Epilogue, passim.

² Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 7, 22, 8, 16, 11, 34, 12, 10, 9, 27, 15, 13, 35.

³ Journal de la diète ouverte le 6 octobre 1738. *Teka Podoskiego*, t. IV, p. 393—394. Résumé concis du discours de Poniatowski.

A l'autre bout du territoire, le roi de Prusse ne cessait d'enrôler des recrues par contrainte.

A la diète de Varsovie en 1740, Poniatowski éleva de nouveau la voix pour faire promulguer »les salutaires propositions du trône«¹. C'étaient, en outre de l'augmentation de l'armée, la réforme du trésor.

Dans cette occurrence, il se trouva en contradiction avec Kaiserling, dont les directives portaient le soutien des dissidents (schismatiques et protestants), l'opposition aux modifications militaires, et, dans le pire des cas, la rupture de la diète.

Généralement, la politique de la Russie n'était pas empreinte d'une inimitié à outrance envers la Pologne, car cette puissance penchait alors le plus souvent vers un système d'alliance austro-anglaise auquel la maison de Saxe se rattachait la plupart du temps.

Si cette fois St. Pétersbourg trouva intérêt à faire agir son ambassadeur, de concert avec Frédéric II qui venait de succéder à son père (31 mai 1740), d'ordinaire leurs tendances étaient en opposition.

Mais, tout en exécutant les ordres de son gouvernement, Kaiserling resta inséparable de Poniatowski; tous deux encoururent le mécontentement de l'Autriche qui, en ce moment avait encore confiance dans son alliance avec la Prusse.

Le comte Wratislaw, ministre d'Autriche à Varsovie, écrit le 17 novembre, dans un compte rendu de la diète de 1740: »Sûrement Poniatowski est d'autant plus à craindre que dorénavant il est uni avec le chancelier Załuski; tous deux sont des créatures de la Russie et du baron Kaiserling, dont Poniatowski se trouve être le conseiller, et qui suit le roi à Dresde«². — En général les dispositions des diplomates de Vienne pour Po-

¹ Les discours de Poniatowski ont été publiés: *Teka Podolskiego*, t. IV, p. 548—553, 742. Kantecki. *St. Poniatowski*, t. II, p. 62—64, fragments.

² »Die Czartoryski und Poniatowski... (sind) erst seit kurzer Zeit durch den Vorschub des Kaiserling wieder in Ansehen gekommen... Indessen ist gewiss, dass Poniatowski... um so mehr zu apprehendiren sei, als er anjetzo mit dem Krongrosskanzler Załuski, so beide Creaturen von Russland und dem Baron Kaiserling, dem der Poniatowski beständig a consiliis ist, dem König nach Dresden folge«. (Fragment des Relations du comte Wratislaw chez Askenazy. *Dwa Stulecia*. Annexes p. 408, 409).

niatowski ne concordaient pas avec celles du cabinet de Pétersbourg.

Ennemi opiniâtre de Frédéric, Kaiserling affermissait les Czartoryski dans leur répugnance pour la Prusse, et dans cet éloignement pour la France qui leur venait de leur expérience du dernier interrègne.

Ces deux états, la Prusse et la France, tenaient ensemble.

De son côté la diplomatie de Prusse mettait en garde les siens avec insistance contre Kaiserling; »*latet semper anguis sub herba*«, écrivait l'envoyé Wallenrodt (1744), désignant l'astucieux Courlandais¹. Frédéric II, le prince pseudo philosophe, nourrissait contre Poniatowski une malveillance qu'on dirait personnelle. Il ne se fait pas faute de le dénigrer. »Les comtes Poniatowski et Tessin«², écrit-il, »ont eu ce sort égal: l'Europe s'est trop hâtée de leur reconnaître une grande réputation«³. Ou bien: »Le séjour à Constantinople (du c-te Poniatowski) a fait connaître (son) caractère patelin, intrigant et capable de tout entreprendre pour parvenir à ses fins«⁴.

Quelque temps plus tôt (févr. 1738) le comte Brühl, autrefois page d'Auguste III, avait réussi à éloigner Sułkowski de la cour. C'est lui qui désormais domine souverainement l'esprit de son maître; seul, le confesseur du roi, le jésuite Guarini conserve son influence.

D'après le droit polonais, Brühl, comme étranger, n'avait absolument rien à dire en Pologne, et ne pouvait y occuper le moindre poste. La pratique toutefois, ne s'accordait pas avec le principe.

Le roi était le dispensateur des charges et bénéfices: il nommait les ministres et les hetmans, les palatins, les castellans, les starostes, les archevêques, évêques, et prieurs des grandes abbayes; de lui relevaient beaucoup d'autres emplois; or pour obtenir quoique ce soit dans la République — il fallait gagner

¹ V. Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 208, 178, 192, 174.

² Ambassadeur de Suède renommé.

³ Frédéric II. *Histoire de mon temps*. Publicationen aus den k. preussischen Staatsarchiven. Leipzig. 1879. T. IV, p. 182.

⁴ Dépêche de Frédéric II à Fleury, du 1 janv. 1742 chez Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 414. Annexes.

Brühl. Souvent il concédait les charges tout simplement au plus offrant. Pour ce Saxon aussi prodigue que corrompu, c'était là une source abondante de revenu, et la question qui l'intéressait le plus en Pologne. Pour s'entendre avec lui d'une manière durable, il fallait, naturellement, fermer les yeux sur ses manœuvres; ainsi firent tour à tour les partis en faveur.

Brühl et Guarini trouvant que Poniatowski pourrait leur être utile l'attirèrent¹.

Bien en cour désormais, ami de Bühren² qui était devenu duc de Courlande et auquel il ne manquait que le nom pour être souverain de Russie, Poniatowski, quoique sans fonction dans le gouvernement, et »la famille« constituaient un groupement puissant.

Bühren acheté par Brühl, par l'entremise de Kaiserling s'engageait étroitement vis-à-vis de »la famille« à faire cause commune. Suivant le plan du moment, aussitôt l'empereur décédé, Auguste et la tsarine prêteraient main-forte à la France contre l'Autriche alliée à la Prusse et détruiraient la pragmatique³; ce projet n'eut aucune durée.

La politique de l'époque est une juxtaposition des contradictions les plus criantes; d'un bout à l'autre de l'Europe ce n'était qu'enchevêtrement, et pour ainsi dire feu croisé de négociations.

L'avenir montra qu'on ne pouvait tabler sur Bühren; le terrain de Pétersbourg allait à nouveau être miné par une suite ininterrompue de révolutions de palais, et, sur ce fond mouvant, les relations politiques s'embrouillent à l'impossible. Dans ce chaos changeant et trompeur il est pourtant des lignes prédominantes, nous nous y tiendrons, nous gardant du labyrinthe des détails.

Lorsqu'Anne Ivanovna mourut le 26 octobre 1740, laissant

¹ Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 35, 36.

² Les Arch. de Mittau possèdent une correspondance fort intéressante de Poniatowski et de Bühren.

³ Déclaration de Pétersbourg du 7 févr., de Varsovie du 18 mars 1739, Droysen, 125, 166; Hubner. *Z. Gesch. d. Kursächs. Politik*, 1892, 1429.

le trône à Ivan¹ enfant en bas âge, qui ne devait régner que jusqu'au 6 décembre de l'année suivante, le vrai monarque fut le régent Bühren. Mais les centaines d'hommes qu'il faisait périr, les milliers qu'il envoyait en Sibérie avec une froide cruauté, ne le maintinrent pas au pouvoir.

La nation russe dénuée de droits, n'ayant aucune participation aux affaires publiques, acceptait passivement les volte-faces que le sort lui envoyait, sûre en tous les cas d'être partie souffrante. Cette indifférence silencieuse permettait d'exécuter en une nuit les plus audacieux coups de main².

Bühren renversé par Münnich (9/20 nov. 1740) fut dégradé et envoyé chargé de fers en Sibérie. Le feld-maréchal devint premier ministre de la nouvelle régente, la princesse de Brunswick, mère du petit tsar.

La chute de Bühren entraînait toute une pleïade de créations de la Saxe. Le roi de Pologne eut du coup cinq décorations de l'aigle blanc de Pologne à sa disposition; au dire de la Chétardie, ambassadeur de France à Pétersbourg, »peut être un sixième cordon allait encore être vacant«: »Mr. de Kaiserling ministre de Russie à Varsovie doit être arrêté et traité comme les autres«³. On s'attendait à sa ruine; Münnich, favorable à la Prusse⁴, menaçait de lui trancher la tête pour ses hauts faits diplomatiques, ses traités secrets passés entre l'impératrice Anne et la Saxe. En janvier 1741 il le révoquait de Dresde⁵.

Le Courlandais ne se hâta pas d'obtempérer à ses ordres. Il n'avait pas quitté la capitale saxonne, quand un nouveau mouvement, effectué à l'aide de l'envoyé de Saxe, le beau Lynar, anciennement amant de la régente⁶, du marquis de Botta envoyé

¹ Ivan était fils d'Anne de Mecklembourg, nièce de la tsarine, petite fille d'Ivan V et d'Antoine Ulric de Brunswick.

² Herrmann. *Gesch. d. russ. St.*, t. IV, p. 647. — Herzen. Préface à son édition des *Mémoires de l'Imper. Catherine II*. 2-de éd. Londres. 1859, p. VII.

³ La Chétardie à Amelot, 26 nov. *Sborn. pet.* XCII, 172, sq., 31 déc.

⁴ Par le traité du 16/27 déc. 1740, Frédéric II obtint du moins que le cabinet de Pétersbourg ne prenne pas parti contre lui. Herrmann, t. IV, p. 268.

⁵ Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 176, 177.

⁶ Lynar se trouvait veuf d'une Fleming, à laquelle il avait dû sa carrière diplomatique.

d'Autriche et du ministre Ostermann, écarta Münnich du gouvernail (mars 1741)¹.

Le ministre d'Autriche ne se sentait pas de joie d'avoir renversé Münnich; bientôt toutefois, et lui et le ministre de Saxe se trouvèrent dèçus; Ostermann était bien le rival personnel de Münnich, mais en matière politique, il penchait comme lui vers la Prusse².

Le gouvernement de la régente se fit haïr et considérer comme totalement étranger. La Suède étant justement en guerre avec la Russie, voulut tirer parti des circonstances et publia par un manifeste que l'armée suédoise venait non seulement tirer vengeance des ministres qui s'étaient arrogé un pouvoir que leur nationalité ne justifiait pas, mais délivrer la Russie du joug insupportable que ces envahisseurs faisaient peser sur elle.

Enfin, si l'Autriche n'était pas satisfaite de la politique du cabinet de St. Pétersbourg, la France était plus mécontente encore.

Voilà plus de raison, qu'il n'en fallait pour amener de nouvelles perturbations. Avant qu'on eût eu le temps de s'habituer aux visages des derniers élus, la vague suivante apporta une autre prétendante.

Ce fut assez d'un médecin audacieux, Lestocq, et d'un ambassadeur intrigant, la Chétardie, pour porter au trône Elisabeth, la fille de Pierre I.

Absorbée par ses plaisirs, cette princesse vivait dans l'abandon et le dédain; réduite à passer son temps dans les casernes de la garde impériale, parce que les gens de marque craignaient de se rendre suspects en l'approchant. On lui fait accroire que la régente veut l'enfermer dans un couvent; la Chétardie donne de l'or pour soudoyer une poignée de soldats — revêtue d'une robe magnifique et la poitrine recouverte d'une cuirasse brillante, la grande duchesse arrive, le 6 décembre, au corps de garde du régiment Preobrazansky, elle expose aux soldats sa position malheureuse... et sans qu'un seul officier y participe, le coup

¹ Lynar's Berichte, du 10 mars et du 26 août 1741. Herrmann, t. IV, p. 664, 665.

² Herrmann, t. IV, p. 167, 168.

d'état est fait¹. Sus aux étrangers, souvenons-nous en, avait été le mot d'ordre.

Le premier acte d'Elisabeth après son avènement fut de condamner les hommes qui, depuis Pierre le Grand, avaient rendu le plus de services à la Russie.

Münnich, Ostermann, le maréchal Charles Reinhold Loewenwolde, l'aîné des trois frères et plusieurs personnes de leur entourage, devaient être exécutés le 29 janvier 1742. — En un long défilé, on les amena au lieu du supplice; quand chacun, à tour de rôle, eut posé sa tête sur le billot et senti le froid de la hache on les gracia immédiatement.

Les spectateurs les plus rapprochés de ce jeu féroce, virent qu'un tremblement agitait à peine les mains d'Ostermann au moment où on le relevait. Loewenwolde conserva son aisance et son affabilité habituelles; Münnich fut surprenant de fermeté et de hauteur².

Le changement survenu éloigna pour un temps, la Russie de l'Autriche: la reconnaissance rendait la fille de Pierre amie de la France, et pour le moins, l'empêchait de faire une diversion salutaire en faveur de Marie Thérèse³.

On ne savait, à proprement parler quelle tournure prendraient ces crises successives; aucun régime n'était encore établi en Russie avec stabilité, lorsqu'enfin arriva le moment où la cour de Dresde devait employer Stanislas Poniatowski.

Il semble qu'à certaines heures la Saxe était disposée à offrir le rétablissement de Stanislas Leszczyński sur le trône de Pologne, en retour de l'appui de la France contre la pragmatique sanction. Le palatin de Mazovie avait charge de se rendre à Paris en service diplomatique pour sonder comment le cardinal Fleury allait agir pendant l'interim agité qui suivait la mort de Charles VI; de quel oeil il considérait l'incursion du roi de Prusse en Silésie, et si la maison de Saxe pouvait compter sur l'amitié de la France. — C'était une mission

¹ Pezold's Bericht, du 9 déc. 1741. Fragment chez Herrmann, t. IV, p. 673. Pézold était secrétaire de la légation de Saxe. — V. Herzen p. XI.

² Herrmann, t. IV, p. 1-4.

³ Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 186.

des plus délicates; l'imprévu du parti que pourrait prendre la Russie, la tactique versatile de Brühl, augmentaient les difficultés. — Pour s'en rendre compte, et pour évaluer la répercussion dans la politique de l'Europe, des changements survenant en Russie, qu'il suffise de constater que ce fut la mort de la tsarine Anne, l'ébranlement présumable de Bühren qui achevèrent de déterminer Frédéric II à attaquer Marie Thérèse¹.

Le palatin, malgré son âge, — il avait bien 65 ans, — se mit en route pour sa lointaine ambassade, en décembre, au fort de la gelée. Tenant le but de son voyage scrupuleusement caché, il disait se rendre en France pour y chercher un climat plus chaud; après un court séjour à Paris, les eaux de Barège seraient le terme de sa pèlerinage².

Il arriva dans la capitale de la France avec Mr. Fritch, conseiller de guerre saxon; cinq jours après, il avait à Versailles une audience auprès de Louis XV et de la famille royale.

La présence du dignitaire polonais, accompagné d'un fonctionnaire saxon, attira l'attention des diplomates; et l'envoyé de Prusse particulièrement se donna beaucoup de mal pour découvrir le véritable but de l'expédition³.

Le comte Poniatowski recevait de toutes parts la réception la plus flatteuse. Il avait gardé des amis de ses séjours précédents, et dut retrouver entre autres M-me de Tencin, M-lle Aïssé, femmes célèbres par leur charme et leur esprit. Il fut notamment l'hôte assidu du comte de Torcy, chez qui fréquentait M-me Geoffrin. Cette amie des encyclopédistes formait en ce temps là son salon politique et littéraire, qui allait devenir une véritable royauté en son genre. Elle rencontra chez Torcy le seigneur polonais, et, à ce que raconte la marquise de la

¹ Oeuvres de Frédéric II. *Histoire de mon temps*. Berlin. 1789. T. I, p. 128. «Ce qui acheva de déterminer le Roi à cette entreprise (l'invasion en Silesie), ce fut la mort d'Anne impératrice de Russie... Par son décès... les apparences étaient que... la Russie serait plus occupée à maintenir la tranquillité dans son empire qu'à soutenir la pragmatique sanction...»

² *G-tte. d'Amsterdam*. N° 3, de Francfort sur le Main Poniatowski partit le 1 déc. 1740; N° 5 de Paris 9 janvier 1741; N° 8 de Versailles 9 janvier. — Luynes. *Mémoires*. Paris. 1860. T. III, p. 303 (10 janvier 1741); id., 479; t. IV, p. 35.

³ Kantecki. *Ojc. St. Aug.* Ateneum, t. IV, livr. 12, p. 44.

Ferté Imbault, sa fille, elle se prit pour lui d'un attrait si vif qu'il s'en montra très flatté. Par la suite, elle lui rendit tant de services, qu'en guise de plaisanterie il la nommait sa femme, et lui dit qu'il lui enverrait ses enfants en leur recommandant de prendre la même confiance en elle que si elle était leur mère¹.

Les succès diplomatiques du palatin ne valurent pas ses succès mondains.

Si Versailles avait fait entrevoir à Auguste II, le gros appât de l'héritage autrichien; si auparavant Louis XIV n'avait pas hésité à offrir au même prince la couronne impériale², actuellement Fleury ne voulait à aucun prix s'aventurer une seconde fois dans les affaires de Pologne; son attitude vis-à-vis du palatin s'en ressentit³, il fut froid et méfiant. Alors déjà, le cardinal destinait la couronne impériale à Charles de Bavière, l'ancien ami de la France et ce prince avait un second allié en Frédéric II qui, tout en promettant son appui à Auguste III, était décidé à l'empêcher, de toutes façons, d'être élu empereur⁴.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit à Paris d'une entente entre Dresde et Vienne⁵.

Kaiserling qui avait pris en main les négociations saxo-autrichiennes, leur donna bientôt les dimensions d'un grand projet de coalition auquel participaient la Russie et l'Angleterre: il s'agissait de démembler la Prusse agressive⁶. C'est dans le logement de l'ambassadeur de Russie qu'avaient lieu les conciliabules.

Brühl trompé par Frédéric II, essayait à son tour de le duper; il traitait simultanément avec Frédéric contre Marie-Thérèse et avec Marie-Thérèse contre Frédéric⁷. Ayant en tête

¹ Marquis de Ségur. *Le royaume de la rue Saint-Honoré*. Sixième éd. Paris. Calmann-Lévy éd. p. 227.

² Farges. *Recueil. Pologne*, t. I, p. LXVII, p. 266.

³ Askenazy. *Dwa stulecia. Fryderyk II i August III*, p. 175.

⁴ Charles Albert de Bavière fut élu empereur le 24 janvier 1742.

⁵ Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 175—176.

⁶ Frédéric II. *Hist. de mon temps*. Berlin, 1789, t. I, p. 147.

⁷ Stenzel *Gesch. des preuss. Staates*. I. 3, p. 646. — Szujski *Dz. Polski*, t. IV, p. 285.

la couronne impériale et la Bohême, il voulut, au début, se tenir à Frédéric et à la France¹. Il attendait des nouvelles de Poniatowski, mais les relations de ce dernier démontrèrent bientôt que Fleury s'abstenait. Arrivé à Paris pour exécuter des grandes choses, le palatin n'avait pu venir à bout de rien. Les promesses de Frédéric II parurent douteuses au ministre de Saxe, Ostermann défendait mollement le roi de Prusse; en avril 1741 le traité saxo-autrichien semblait convenu. — Auguste recevait — sur papier — des territoires en Prusse, les possessions de Frédéric en Lusace et une bande de terre joignant sans interruption la Saxe avec la Pologne... on vendait la peau de l'ours, avant de l'avoir tué².

Les oscillations de Brühl se répercutaient péniblement sur la situation de Poniatowski à Paris; en outre, les choses étaient mises au pis par le manque d'information et de direction dans lequel la cour de Dresde laissait son mandataire³.

Dans le monde diplomatique, le bruit se répand que Poniatowski n'est chargé que d'une investigation générale et ambiguë destinée à renseigner le cabinet de Dresde. L'envoyé de Russie, le prince Kantemir, fils de l'hospodar inconsideré qui avait failli perdre Pierre I au Pruth, est particulièrement ironique et acerbe. Le nonce Paulucci qualifie la mission du palatin d'espionnage: »J'avoue«, écrit avec indignation le vieux seigneur« que le nonce me fait jouer un rôle abominable et la suspicion trouve malheureusement, une espèce de confirmation dans le triste abandon, auquel la cour me condamne. Pendant toute ma vie j'ai été un homme sans tache, mon beau portrait, tracé de la main du nonce, ternit ma réputation. Ceci me réduit au désespoir, mais je ne sais comment me justifier?»⁴

¹ Frédéric II, t. I, p. 174, 183.

² Lettre de Rzewuski palatin de Podolie au primat Szembek du 30 juin 1741, chez Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 179; v. au sujet du traité projeté de Dresde, Arneth. I, 200 sq.; Droysen 223, 250 sq.; Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 178.

³ Lettre de Brühl à Poniatowski du 20 févr. Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 44. Comp. Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 175.

⁴ Arch. secrètes de Dresde. N° 3292. Correspondenz des Grafen Poniatowski Palatins von Mazowien und andere Papiere desselben haupt-

Ailleurs, il déclare que les intérêts du roi lui sont chers, qu'il est prêt à lui sacrifier ses biens et sa vie, mais non son honneur, et il fait entendre ses justes récriminations: »Tantôt nous maintenons la pragmatique sanction, tantôt nous nous inclinons au partage de l'Autriche, aujourd'hui nous désirons instamment la dignité impériale, le lendemain nous en avons l'aversion; — d'une main nous caressons la cour de Vienne — de l'autre c'est elle que nous visons. Il m'est impossible, de concilier du coup autant de contradictions; aussi j'ai demandé mon congé et je l'attends impatiemment«¹. Il est curieux d'observer combien les lettres du fils de Stanislas, le roi Stanislas Auguste et celles du prince Joseph son petit fils, ont de rapport, mais par des traits différents, avec cette correspondance. Ce sont bien des êtres d'une même souche.

Enfin en mai 1741, il quitta la capitale de la France².

Le duc de Luynes note dans ses Mémoires: »Le dimanche au matin, Mr. de Poniatowski, qui a fait ici trois ou quatre voyages pour les affaires du roi Pologne, prit congé du Roi et de la Reine; il retourne à Dresde d'où il va en Pologne. L'usage ici est ne plus paraître à la Cour quand on a pris congé; cependant M. de Poniatowski fut le soir ou souper, à côté de la Reine«³.

Ses dernières épreuves avaient été trop dures pour ses forces; sa santé s'altéra, »des contractions spasmodiques« le terrassèrent.

L'amitié qu'il noua avec M-me Geoffrin dut lui être précieuse en ces pénibles circonstances et lui rendre un réel service; l'hôtel de la rue St. Honoré fut son refuge; il ne passait pas un jour sans le visiter⁴.

sächlich den Krieg und Verhandlungen um die österreichische Erbfolge betreffend 1741—1742. Relation de Poniatowski du 24 février 1741.

² Lettre à sa femme du 24 mars chez Kantecki. *Ojc. St. Aug.*, p. 44.

³ *Gaz. d'Amsterdam*. N° 39 de Paris le 8 mai: »Le C-te Poniatowski qui est ici depuis plusieurs mois, partira demain pour retourner en Pologne«.

⁴ Luynes. *Mémoires*. T. IV, p. 135 (8 mai 1741).

⁵ Charles de Mouy. *Corr. inédite du roi Stanislas Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin*. Paris, 1875. Lettre de M-me Geoffrin à Marmontel. Varsovie 30 juillet 1766.

Dans la lutte de Dresde contre Berlin que nous venons de reproduire, les atouts se trouvèrent sur l'heure, aux mains de Frédéric II. Pour mieux tirer profit de sa supériorité politique, il ouvrit les bras aux Polonais qui faisaient opposition à la cour, ou, pour mieux dire, à ceux des Polonais qui n'étaient pas en faveur.

Il s'agissait pour lui, de retenir l'attention de la maison de Saxe sur les affaires intérieures de la Pologne. Il atteignit son but pleinement, car le parti républicain, commandé par les Potocki et secondé par les magnats lithuaniens, répondit au premier appel. — Leur haine contre les dispensateurs des grâces royales, contre Poniatowski et les Czartoryski, les portait à renouveler la fatale politique des confédérés de Dzików, — ils étaient toujours prêts à mettre leur espoir dans la Prusse, la France, la Turquie et la Suède, antagonistes de la Russie et de l'Autriche, les alliés de la Saxe.

Deux ans plus tôt, en 1739 Joseph Potocki gr. hetman de la Couronne, avait offert à la Porte de former une confédération; il réunissait déjà la noblesse, et massait les troupes en Podolie, mais les projets manquèrent. Le secret des menées avec la Suède et la Turquie avait été trahi, sans que le faible Auguste III ait poursuivi les conspirateurs¹.

Il va de soi, que l'ambassadeur de Russie à Varsovie, était l'adversaire naturel du parti républicain, aussi ce fut lui qui se mit en travers de leurs projets. Lorsqu'Auguste III était arrivé en 1739 à Fraustadt, pour assister aux assemblées du conseil du sénat, Kaiserling avait porté plainte contre Potocki de concert avec l'ambassadeur d'Autriche Wratislaw². Le même jeu se reproduisait. Cette fois par ses menaces Kaiserling obligea Potocki à se tenir à l'écart et seuls les partisans de second ordre, donnèrent en Grande Pologne, dans une propagande bruyante et vaine (1742).

C'est dans des papiers provenant de la chancellerie de Kaiserling que Mr. Askenazy a trouvé les preuves des machi-

¹ Hammer, t. IV, p. 397. »Le palatin de Kief et le hospodar de Moldavie jeté bas, Ghika, ainsi que le ministre suédois Carlson, aidaient Frédéric II à nouer des relations d'amitié avec la Porte«. 10 janvier 1741.

² V. Szujski. *Dz. Polski*, t. IV, p. 322. — Arch. secr. de Dresde. Mss. 3292. Le 27 août 1741 Lipski dénonce ouvertement le grand hetman, d'avoir voulu former une confédération générale.

nations ourdies par le roi de Prusse, avec Joseph Potocki auprès de la Porte, contre la Russie et l'Autriche¹. L'ambassadeur profita des avertissements qu'il recevait pour prévenir Auguste et Brühl, ainsi qu'Elisabeth et les ministres russes contre Frédéric II objet de sa haine².

Elisabeth accueillit avec scepticisme son accusation³ et recommanda même à la Chétardie, par une dépêche du 7 sept. 1742, de faire comprendre en passant par Dresde, qu'elle désirait que le roi demandât le rappel de Kaiserling⁴.

Aussitôt après avoir reconnu la supériorité du roi de Prusse, Brühl avait tourné casaque et signé en septembre 1741 à Francfort, un traité anti autrichien⁵.

Frédéric était l'âme de cette coalition qui joignait la Prusse à la France. Voltaire jouant au politicien, avait voulu contribuer au rapprochement de son pays avec le nouveau Salomon qu'il exaltait; il fit plus de bruit que de travail, mais popularisa le renom du prince ami des philosophes — parmi ces philosophes néanmoins, quelques uns, jugeaient que le Grand Frédéric n'était qu'un faux frère, exploitant des apparences de libéralisme. Tout en bafouant Voltaire diplomate, Frédéric savait tirer honneur et profit des hommages de l'homme de lettres. Il n'a jamais manqué d'étaler avec un orgueil complaisant, les amitiés philosophiques et littéraires, qu'il malmenait à ses heures. Il aimait à parer sa royauté d'un éclat de Parnasse, et cet éclat, de médiocre aloi en littérature, n'était pas un vain ornement de sa puissance, il en propageait le rayonnement; le roi de Prusse savait qu'éblouir les hommes est le plus sûr moyen de les dominer⁶.

C'est ainsi que l'électeur de Saxe, roi de Pologne, entre-

¹ Lettre de Vichniakow résident de Russie auprès de la Porte à Kaiserling de Therapia du 9 juillet v. st. 1743, Askenazy. *Dwa stulecia*. Annexes, p. 423.

² Askenazy. *Dwa stulecia*. *Fryd. II i Aug. III*, p. 183, 187, 170, 171.

³ V. les informations de Pezold à Brühl, *Sborn. pet.* VI, 445.

⁴ Publ. dans les *Arch. russes*, 1892, III, 541.

⁵ Bötticher. *Geschichte des Kurstaats u. Königreich Sachsen*. T. II, p. 298.

⁶ Broglie. *Frédéric II et Louis XV. 1742—1744*. Paris 1887. T. II, p. 123.

prit une guerre agressive tendant la main à l'ennemi le plus dangereux de la République, au sien propre.

Il ne convenait nullement à la Prusse de concéder à la Saxe cette lisière de Silésie qui eût relié la Saxe à la Pologne. La couronne royale de Bohême était l'autre point de mire du cabinet de Dresde, mais ici également Frédéric II s'opposait aux promesses du traité de Francfort; en Bohême, il préférerait avoir la Bavière pour voisine; il suggéra à Auguste la lointaine Moravie qu'il fallait encore conquérir.

En dépit du langage rassurant de Frédéric II, il n'était pas possible d'ignorer que par la conquête de la Silésie, la Prusse enserrait plus étroitement la République de son étreinte de fer.

Au conseil du Sénat tenu à Fraustadt, en mai 1742, malgré la présence de l'envoyé de Prusse Hoffmann et son ascendant, le sénat et les ministres, sans distinction de partis portèrent plainte contre l'accroissance de ce dangereux voisin. Qui plus est, les protestations de Marie-Thérèse contre la conduite du roi de Pologne, furent écoutées avec bienveillance par le Primat et les états de la République. Aux motifs politiques, s'ajoutaient des raisons de conscience; on s'indignait de voir un prince protestant, abroger aussitôt en Silésie les règlements défavorables à ceux de sa confession¹. — Un officier prussien, qui voyageait alors en Pologne, conte que rien n'aurait été plus facile que de persuader aux gentilshommes des terres attenantes, de faire incursion dans les états prussiens².

Kaiserling, l'auteur des projets morts-nés d'un partage de la Prusse, s'efforçait d'augmenter l'aversion qu'inspirait en Pologne «le mauvais voisin»; son partenaire le palatin de Mazovie, demandait de sa propre initiative, à être envoyé de nouveau à Paris en mission. — Il écrivait à un ami: «Je vous prie de dire à (Guarini), puisqu'il vous a parlé de mon retour que quand on me marquera positivement la volonté du Roi que je revienne, je ne manquerai point de m'y rendre. Il est temps qu'on me parle décidément sur tout, et non en compliments, ni en »vous

¹ Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 177, 187, 188, 191, 192.

² Ranke. *Preuss. Geschichte*, II, 258.

nous feriez plaisir»; c'est pourquoi, si on me veut, il faut qu'ils me le marquent positivement et cela avant la fin du mois. — La lenteur des résolutions de l'Angleterre et de la Russie ne me surprend point, vous savez mieux que personne mes réflexions et mes prédictions là-dessus..., je tremble toutes les fois que j'y pense¹.

Le 30 juillet il était appelé par Brühl, se rendait à Paris, et dès le 11 et le 18 septembre, envoyait trois dépêches à Dresde. — Le 26, le roi l'expédiait en hâte à Francfort², pour mettre une dernière main au traité³.

Les intérêts des maisons de Saxe et de Prusse étaient si manifestement en désaccord, qu'au moment où elles entraient dans une alliance commune, Auguste III, par l'art. 12, de son instruction officielle à Poniatowski, lui faisait dépeindre sous les couleurs les plus vives, les dangers auxquels l'Europe s'exposait en permettant à la Prusse une extension ininterrompue⁴.

La personnalité de Poniatowski apparaissait sous un si mauvais jour à Frédéric que, du coup, la manière d'agir de la cour de Dresde lui devint suspecte, et qu'il voulut mettre Suhm (3 janv. 1742) sur la piste de l'envoyé du roi Auguste, revenu à Paris⁵. Il demandait à Fleury (1 janv. 1742), »des éclaircissements suffisants sur l'étrange mission du c-te Poniatowski«. Il s'exprime à son sujet dans les termes les plus durs et met en garde contre lui Dresde, Munnich, Francfort⁶.

Brühl crut devoir conseiller au palatin de Mazovie une grande prudence vis-à-vis du roi de Prusse. Il lui demande de ne pas laisser paraître sa malveillance à l'égard de ce prince,

¹ Poniatowski à Ogródzki de Varsovie, le 5 juillet 1741, chez Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 414.

² Arch. des p-ces Czartoryski. Cracovie. Vol. 937. Lettre du roi à Poniatowski du 26 sept. 1741. Kantecki. *St. Poniatowski*. Annexes, p. XLIII.

³ Les préliminaires du traité de Francfort furent signés le 19 sept. par le ministre de Saxe Schönberg et le conseiller d'ambassade Saul avec le plénipotentiaire bavarois. — Le 1 nov. 1741, signature du traité de Francfort.

⁴ Kantecki. *St. Poniatowski*, t. II, p. 77. — Le correspondant de la *G-tte d'Amsterdam* à Dresde, informe le 18 oct. que Poniatowski quitte Francfort.

⁵ Frédéric II à Podewils, 23 déc. 1741.

⁶ Askenazy. *Dwa stulecia*. Ann. 415.

car Auguste, est actuellement obligé de simuler le bon vouloir pour son voisin du nord¹.

En définitive, Frédéric II eut d'autant moins consenti à un renforcement réel d'Auguste III qu'il appréhendait toujours son retour à l'Autriche.

Le traité du roi de Pologne avec Louis XV et Frédéric II, avait jeté le plus grand désarroi dans le parti républicain (le parti Potocki); la France et la Prusse ne pouvaient plus être considérées par cette faction comme des puissances amies, du moment qu'elles cessaient d'être en brouille avec la cour de Varsovie. — Kaiserling se demandait si le moment ne serait pas opportun pour former un grand parti russe dans lequel il destinait un rôle prépondérant au palatin de Lublin, Adam Tarło².

Ce fut irréalisable.

D'autrepart Tarło s'étant entendu avec la maison des Potocki, triompha des Czartoryski, grâce à sa grande énergie et à sa grande popularité, et fit élire un tribunal à sa dévotion³. — L'esprit de parti qui s'était glissé dans le fonctionnement de la justice, avait annihilé presque totalement le sens du droit et l'avait remplacé par un système de »protection« qui pénétrait dans toutes les relations sociales et les pervertissait.

Fin novembre 1741, Maurice comte de Saxe, commandant une aile de l'armée française, entouré de tout un état-major de frères naturels, comme lui bâtards d'Auguste II: avec le chevalier de Saxe, le comte de Cosel, le général Rutowski, s'empara de Prague dans un assaut de nuit: — toute la Bohême était perdue pour Marie-Thérèse.

Les mois suivants, au rebours de l'avis de Maurice, l'armée de Saxe fut mise à la disposition du roi de Prusse. Il devait occuper la Moravie, mais la campagne morave eut une fin déplorable. — Maurice de Saxe l'avait bien prédit — et sans doute Frédéric II n'avait pas été sans le prévoir⁴.

¹ Brühl de Dresde, 30 juin 1742 à St. Poniatowski. Kantecki. *St. Poniatowski*, t. II, p. 77.

² Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 192.

³ Matuszewicz. *Pam.*, t. I, p. 139.

⁴ Frédéric II. *Hist. d. m. temps.* Berlin, 1789. T. I, p. 174, 183, 202—205.

On commença à traiter en dessous avec Vienne (juillet, septembre 1742), mais Berlin avait déjà prévenu ses alliés. En juin 1742 à Breslau, par l'intermédiaire des diplomates anglais, Frédéric II signait (11 juin) les préliminaires de la paix avec l'Autriche¹.

La France pouvait tenir tête à elle seule, mais pour la Saxe ce fut une catastrophe. Elle sortait ruinée d'une campagne qui, pour son alliée la Prusse, était une campagne victorieuse, puisqu'elle lui assurait la possession de la Silésie.

La Pologne faillit payer les frais de la guerre. L'Angleterre, offrit à Frédéric II, en outre de la Silésie, une extension de l'autre côte, en Prusse polonaise². — La proposition, à ce moment, sans le concours de la Russie ni de l'Autriche, était impraticable: c'étaient les premiers engagements du duel, d'un duel à mort.

Un pays de deux mille lieues carrées au total, coupé en tronçons épars du Rhin au Niemen, dont le tiers environ, la Prusse proprement dite, la tête pourrait-on dire, était séparée de ce corps morcelé; un territoire efflanqué et maigre, comptant à peine deux millions et demi d'habitants, mais parvenu presque subitement à disposer d'un trésor considérable, et à mettre sur pied une armée capable d'affronter celle du roi de France, allait s'attaquer à un état formé dans le recul des siècles, plus vaste que la France d'une moitié, et comptant au-delà de dix millions d'habitants. Un organisme dressé à une seule fin, aux muscles tendus comme un arc, véritable engin de guerre, dont l'emploi ne pouvait souffrir de délai, corps affamé et se consumant en efforts, allait dépecer une ancienne société constituée trop rudimentairement, trop peu homogène matériellement, trop diffuse au moral: présentant de trop grands écarts psychiques

¹ Le traité saxo-autrichien fut signé à Vienne le 30 déc. 1743.

² Ranke. *Zwölf Bücher Preuss. Gesch.* Leipzig. 1879. T. V, p. 22. Jean Dalrymple, Lord Stair à Frédéric II: »Que si V. M. vouloit s'agrandir du côté de la Prusse polonaise le roi d'Angleterre n'étoit pas dans des liaisons si étroites avec la Pologne pour s'y opposer, et dans les circonstances présentes on n'auroit pas à craindre que la Russie y mit obstacle«. — Droysen. *Gesch. d. preuss. pol. V. Fr. d. Gr.* Leipzig. 1874. T. I, p. 437. — Askenazy. *Dwa stulecia*, 186, 192, 193. Annexes. 420, 421: Relation de Podewils envoyé de Prusse, de la Haye, 28 avr.; à Podewils ministre, 10 mai; à Podewils envoyé 10 juin; P. C. II, 155, 156, 188. Amelot à d'Alion, 5 juillet 1742. Rambaud, I, 389, 418.

entre ses particuliers. — La puissance paresseuse et devenue passive, allait être hors d'état de repousser une agression surnoise et brutale à la fois, elle allait en devenir la proie.

L'étude des bas-fonds de la Pologne sert d'avertissement aux peuples, contre les vices sociaux qui mènent à l'abîme; l'ouvrage de Roeppl, *Polen in der Mitte des XVIII Jahrhunderts*, est un chef d'oeuvre en son genre, là, où il s'agit de mettre à nu les points faibles, les valeurs négatives de la République.

Dans les extrêmes psychiques, que nous venons de signaler, s'il est des bas-fonds, il est aussi des altitudes.

C'est sur ces points culminants que repose la valeur positive de notre passé; nous y faisons appel, nous en procédons, puisque c'est l'école supérieure du déclin de la Pologne, qui a investi les Polonais des vertus qui les font durer jusqu'ici.

Le bruit s'était répandu en Pologne que Frédéric voulait démembler le pays; un rapprochement avec la Russie parut d'autant plus désirable à »la famille«¹.

Du moment aussi que la cour de Saxe avait fait la paix avec l'Autriche et s'était écartée de la coalition anti pragmatique, le renouvellement d'une étroite amitié avec la Russie, et une brouille de cette puissance avec la Prusse devinrent un des buts majeurs du gouvernement saxo-polonais.

L'influence de l'ambassadeur français, la Chétardie, et de Lestocq les principaux facteurs de l'avènement d'Elisabeth, était une entrave, car tous deux s'employaient en faveur du roi de Prusse; ils faisaient contrepoids à Kaiserling et aux frères Bestoujev, le vice chancelier et le maréchal de la cour, depuis longtemps acquis à l'Angleterre et à l'Autriche.

L'éloignement que le groupe de Kaiserling, ex-professeur de philosophie à Koenigsberg, de Stanislas Poniatowski, ses amis de Hollande, le comte de Bentinck, Fagel grand-greffier du tribunal, avec lesquels il s'était lié d'antan, lors de la conspiration du cardinal Alberoni², quelques autres, comme plus tard Sir

¹ Kantecki. *St. Poniatowski*, t. II, p. 78.

² Arch. des p-ces Czartoryski à Cracovie. Mss. N° 1703. Mém. du roi St. Aug. Poniatowski, vol. I, p. 148. — Questions de Voltaire posées par écrit à Frédéric II, septembre 1743: »Votre Majesté... n'arracherait-elle pas le sceptre de l'Europe des mains des Anglais, qui Vous bravent et qui parlent

Charles Hanbury Williams¹, diplomate et littérateur, éprouvaient pour Frédéric II, avait des mobiles compliqués, en partie indépendants de la politique des gouvernements qui accréditaient ces hommes d'état; ces questions n'entrent pas dans le cadre de ces pages, elles demandent une étude spéciale; les motifs de la haine que le vice-chancelier Bestoujev nourrissait contre le roi de Prusse, étaient en revanche très simples: Frédéric lui avait promis une récompense généreuse, mais ayant obtenu sur ces entrefaites des papiers compromettants pour le ministre russe, il le tint à sa discrétion, et s'abstint de lui verser l'argent. Jamais le ministre russe ne lui pardonna cette duperie².

Le refroidissement qui survint entre la France et la Prusse après la paix séparée de Frédéric II avec Marie-Thérèse eut une répercussion immédiate à Pétersbourg. Le cabinet anglais en profita aussitôt; en décembre 1742, un traité anglo-russe définitif fut signé³ et l'adhésion du roi Auguste stipulée, dans un article particulier. Simultanément, toujours par l'entremise de l'Angleterre, le rapprochement d'Auguste avec la maison de Habsbourg fut étroitement cimenté. L'alliance signée à Vienne en décembre 1743 était dirigée en ligne droite contre la Prusse. Des paragraphes secrets promettaient derechef la jonction des territoires de la Saxe et de la Pologne; cela ne devait se faire, bien entendu, qu'en prélevant sur la Prusse les terres qui séparaient les deux frontières. En retour, Auguste s'engagea à disposer la République à participer à l'alliance avec l'Autriche.

Il fut malaisé de gagner la Russie aux intérêts de Marie-Thérèse.

En août 1743 notamment, les amis de la Prusse découvrirent la prétendue conspiration du marquis de Botta ambassa-

hautement de Vous d'une manière révoltante, aussi bien que le parti des Bentinck, des Fagel, des Obdam? Je les ai entendus et je ne Vous dis rien que de très véritable» (Broglie. *Fr. II et Louis XV*, t. II, p. 91). — V. St. Mnémon. *La conspiration du card. Alberoni*, p. 3.

¹ Diplomate anglais; il débuta dans la carrière comme envoyé de George II à Dresde en 1747.

² Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 206.

³ Traité anglo-russe de Moscou, 23 déc. 1742, Martens, IX (1892), 114, 131.

deur d'Autriche; les principaux personnages compromis étaient les promoteurs des alliances anglaises et saxonnes. Frédéric intervint pour envenimer l'imbroglio. »Il faut prendre la balle au bond«, écrivait-il sur le champ à Podewils et à Mardefeld, son ministre à Saint-Petersbourg.... C'est l'heure du berger;... il faut que j'aie la Russie cette fois, ou je ne l'aurai jamais«¹.

Il mit tout en oeuvre pour englober les Bestoujev le vice-chancelier et le maréchal avec les victimes, mais ceux-ci, grâce à une adresse prodigieuse, sortirent saufs des plus terribles dangers. — »Toute l'habileté et toute l'expérience du baron de Mardefeld échoua contre Bestouchew«².

Enfin en juin 1744, le vice-chancelier de Russie, par des dépêches déchiffrées, perdit irrémédiablement l'envoyé français la Chétardie, aux yeux d'Elisabeth. Si le marquis de Botta avait été renvoyé de Russie pour ses mauvais propos sur le compte de cette impératrice, ce que dans son temps on avait tâché de faire passer pour une conspiration, maintenant le marquis de la Chétardie était renvoyé à son tour pour les mêmes griefs³. L'appréhension d'une conspiration ourdie pour rendre la couronne au jeune Ivan, l'enfant qu'elle en avait privé, et qui grandissait misérablement relégué dans une province éloignée avec ses parents, tenait Elisabeth dans une inquiétude perpétuelle.

L'influence française à Pétersbourg, fut brisée définitivement; pour la Prusse le coup fut d'autant plus sensible qu'elle faisait de nouveau cause commune avec le cabinet de Versailles⁴; il était son soutien à la cour d'Elisabeth. — La Russie avait bien signé en mars 1743 un nouveau traité avec la Prusse⁵, mais le seul point qui importait à Frédéric, la garantie de la Silésie, avait été refusé.

¹ Askenazy. *Dwa stulecia*. Annexes, p. 424: *Pol. Corr.*, t. II, p. 406—408.

² Frédéric II. *Hist. de m. t.*, éd. 1879, p. 299.

³ Сочиненія Императрицы Екатерины II. (*Mémoires de l'impératrice Catherine II*). Ed. par Pipin. St. Pétersbourg 1907, p. 223.

⁴ Négociations prusso-françaises 1743/4. Traité secret de Paris de juin 1744 publié chez Clerq, XV, 18 sq.

⁵ Traité de Pétersbourg prusso-russe 28 mars 1743. Martens, V, 34 sq.

Le parti des Potocki, l'opposition républicaine oligarchique, respira, lorsque la constellation politique reprit l'aspect accoutumé et qu'il leur fut permis de revenir à leurs protecteurs ordinaires, la Prusse et la France¹. Mais cette fois-ci le gouvernement saxo-polonais, prévoyant à bref délai une guerre inévitable, prit ses mesures avec une énergie inusitée. Poniatowski, fut appelé à Dresde »pour travailler à un projet, en faveur (? à la faveur) duquel la cour puisse bien réussir à son gré et mettre sur pied fixe et avantageux pour elle, l'augmentation des troupes de la couronne et venir à bout en même temps de former une alliance défensive entre la reine de Hongrie et la République«².

Certain de l'appui du ministre Brühl, Stanislas Poniatowski en profita pour élaborer un projet de réformes tendant à assurer un meilleur avenir à la Pologne. Le but immédiat de ces réformes était de réaliser le désir de la cour et d'augmenter l'armée afin de rendre plus efficace l'alliance en vue. Partant de ce point de vue culminant Poniatowski trace dans sa »Lettre d'un gentilhomme polonais de province, à un ami d'un autre palatinat«, tout un plan vaste, profond et hardi, qui, par le fait, est la quintessence des idées qu'il s'était efforcé de faire prévaloir à toutes les diètes des dernières années; certaines de ses propositions devançant remarquablement son époque. Par cette oeuvre Poniatowski s'est élevé le plus beau monument de sagacité et de zèle pour le bien public.

Afin de la considérer de plus près, nous nous détachons un moment des événements parallèles³.

»Le feu de la guerre qui a embrasé dernièrement notre voisinage« dit l'auteur pour entrer en matières »m'a pénétré d'une telle épouvante, que jusqu'à cette heure, je ne puis en sortir; quand je considère notre faiblesse, la nonchalance et l'assoupissement où nous nous trouvons; quand je considère

¹ Askenazy. *Dwa stulecia*, p. 230, 200.

² Droysen, V Theil. T. II, p. 204, 227 sq. — Askenazy. *Dwa stul.* Ann. 424: Relation de Bees, II, janv. 1744. P. C. III, 12.

³ Comp. Roepell. *Polen in der Mitte des 18-en Jahr.*, 66. — Kantecki *Ojc. St. Aug.* p. 56. — Kantecki. *St. Poniatowski*, t. III, p. 110.

que nous sommes sans armée, sans argent, sans conseil, bref que nous sommes, dépourvus de tout ce que la sûreté et la défense du pays demandent; j'apprends qu'en peu de temps il nous pourrait bien arriver ce que nous avons vu soudain arriver à d'autres pays beaucoup mieux munis et défendus que le nôtre«....

»Je souhaiterais, que nous fussions garantis de toute sorte d'invasion imprévue. A cette fin, il n'est qu'un seul et unique moyen effectif: une considérable augmentation de notre armée; comme c'est une chose hors de doute, il faudrait la mettre au plus tôt à exécution: autrement, nous serons obligés de nous soumettre toujours à la volonté du plus fort, toujours il nous imposera ses lois et nous régira.

»Nous reconnaissons, il est vrai, qu'une nombreuse armée nous est nécessaire, nous y pensons, ou pour mieux dire, nous paraissions y penser depuis tant d'années, mais qu'en advient-il, hélas! rien de ce qui se fait n'a de résultat, ni de réalité. Peut-être ne voulons-nous nous appliquer à rien sincèrement, ou même que chacun, pour s'épargner soi-même, fait de propos délibéré traîner en longueur ce que nous-mêmes jugeons le plus pressé pour notre salut. Nous nous efforçons de trouver des fonds suffisants pour faire la levée des troupes; nous proposons de tripler les impôts qui sont payés actuellement, pour tripler l'armée.... et nous sommes dans la persuasion, que nous avons triomphé des difficultés, mais nous ne considérons pas dans quelle pauvreté, dans quelle misère, dans quelle ruine le pays se trouve partout et à quel point les villes sont détruites et les paysans indigents accablés«.... »Or comme nous ne traitons pas les choses à fond, tout finit par un vain verbiage et nos desseins ressemblent à des châteaux en l'air. Dites-moi, Monsieur, je vous prie, s'il est possible de tripler les impôts ordinaires, lorsqu'actuellement la nécessité nous oblige d'assigner des déserts pour la paye de l'armée quelque peu nombreuse qu'elle soit. Est-il juste et bienséant de charger d'une capitation encore rehaussée nos frères appauvris dont l'état appelle dès à présent les égards et la compassion?«

»Vous vous demanderez certainement, comment subsistera l'armée, surtout une armée nombreuse proportionnée à l'étendue de notre pays et à la longueur de ses lignes frontières,

une armée régulières, exercée, bien payée, de façon qu'elle ne soit à charge à qui que ce soit?«....

»Je vous répondrai, Monsieur, que le véritable amour de la patrie, un zèle sincère pour le bien public et la juste réflexion de chacun sur notre propre sureté sont les fonds les plus considérables et les plus surs de mon espoir; c'est dans ces sources intarissables, que je vais puiser des trésors pour tous les besoins de la République. Tout ce que je demande, est qu'il plaise à Dieu, de sanctifier nos coeurs et de les inspirer si efficacement, que tous les intérêts particuliers, qui nous séduisent si honteusement et qui nous font un tort inexprimable, disparaissent et fassent place à l'utilité publique«....

»En premier lieu nous devrions faire réflexion, que puisque la quantité des commerces et le nombre des négociants est dans tous les pays la source de l'abondance et par suite, la cause presque unique du bonheur public, la sagesse veut que nous favorisions par toutes bonnes voies le commerce. Nous avons agi jusqu'ici, d'une manière tout à fait opposée, aussi il y a peu de marchands qui veulent entrer avec nous en négoce, et ceux qui restent parmi nous, périssent visiblement; de là vient la décadence des villes, la pauvreté des habitants, au grand préjudice de la République.... comme le crédit public est l'âme et le fondement du négoce, prenons à coeur de le maintenir, ayons soin que les obligations et les billets soient payés avec la plus grande exactitude, sans cela nous ne ferons jamais rien qui vaille. Enfin, pour parfaire cet ordre de choses, il est absolument nécessaire, d'abolir toutes les exemptions et de faire des lois contre ceux qui contrarieraient ces règles.

»Je ferai ici quelque mention des juifs. Tout le monde sait que cette nation, multipliée dans tout le royaume, se trouve plus heureuse que nos bourgeois et nos paysans, de manière qu'un certain auteur a appelé à juste titre la Pologne: Paradisus Judaeorum; comme partout ils trouvent protection, comme par leurs tours, leurs fraudes, leur industrie, il ont ôté aux chrétiens tout négoce, comme ils payent peu à la République. Il faut mettre en pratique les lois et les constitutions promulguées afin qu'ils ne trafiquent pas d'autres marchandises que celles qui leur sont permises. En outre à proportion de leur grande multitude ils doivent fournir leur contingent aux im-

pôts publics. La capitation générale des juifs a été autrefois pratiquée; on peut le voir dans la constitution de l'an 1564; pourquoi ce moyen ne serait-il pas renouvelé?... Une spécification générale des juifs dans toutes les provinces du royaume qu'on pourrait facilement exécuter... en outre permettrait toujours de savoir, non seulement leur nombre dans le pays, mais aussi leur accroissement ou leur diminution, chose absolument nécessaire dans tous les pays bien réglés».

L'opinion actuelle juge, que le dicton représentant la Pologne comme »le paradis des juifs« ne s'appliquait avec justesse qu'au sacerdoce juif lequel bénéficiait pleinement de la tolérance religieuse et n'était que trop préservé de tout contrôle extérieur. En revanche, la situation économique des juifs, faute de règles fixes, était déplorable¹.

Entre autres sources de revenu Stanislas Poniatowski propose d'établir: »que le Szelażne et le Czopowe (impôts qu'on payait sur les tonneaux et la boisson) soient universellement payés, non seulement dans les villes royales, mais aussi par tous les biens du clergé et de la noblesse«.

»...Dans la somme de ce revenu, on pourrait laisser une partie à chaque palatinat, en proportion de son étendue, pour subvenir à la pension des nonces à la diète et des députés aux tribunaux, à la récompense des personnes bien méritantes et au secours aux incendies; le reste de la somme reviendrait à la République pour l'entretien de l'armée.

»Je présume, que personne ne trouvera à redire, à ce que je viens d'avancer à l'égard des nonces et des députés, qu'il faut fournir à leur entretien², qu'on considère un peu, combien il se fait, à cette occasion de corruptions honteuses et combien il se commet de parjures, auxquels l'indigence et aussi un luxe inutile, des dépenses effrénées donnent lieu.

»Assignons une subsistance honnête aux gens qui servent la patrie qui travaillent pour le bien public, mais imposons en même temps une marque d'infamie éternelle et ineffaçable aux mêmes gens, s'ils ont la bassesse de commettre des crimes

¹ Lad. Smoleński. *Stan i sprawa Żydów polskich w XVIII w.*, passim.

² Ces fonctions comme la généralité des emplois publics en Pologne étaient gratuites.

aussi dégoûtants, tachons de déraciner ces turpitudes indignes, ces injustices répétées qui attirent la colère de Dieu et ses châtimens sur tout le royaume«...

»L'égalité des mesures et des poids dans tout le royaume, pour le blé, les boissons et toutes les marchandises quelles qu'elles soient, ne peut être que d'une grande utilité. Nous avons à cet effet d'anciennes lois, il serait facile de les renouveler. Enfin, comme nous voyons les soins véritablement paternels, que le Roi prend pour l'avancement du bien public; prions le qu'il plaise à sa Majesté, de réunir les postes de la Couronne, de la Lithuanie et celles de la Prusse; j'espère avec fortitude, que le coeur généreux de sa Majesté sera porté à nous accorder cette grâce«.

Il propose une taxe générale et sans exemptions pour les lettres; des stations de postes à l'usage du public dans toute l'étendue du royaume, à la manière d'autres pays. Ces réglemens autrefois pratiqués en Pologne étaient tombés en désuétude par suite des malheurs du pays.

»Toutes ces propositions... peuvent être, j'en suis convaincu, amenées à bonne fin; mais cela ne pourrait suffire à l'entretien d'une nombreuse armée, telle qu'il nous faut... joignons y un dernier moyen, le plus certain, infaillible et suffisant pour tous les besoins de la République.

»C'est ici que je prie tous les vrais fils de la patrie, tous ceux qui aiment l'honneur et la gloire de leur nation, tous ceux à qui est chère la douceur de la liberté, au milieu d'une paix profonde, c'est ici que tous je les prie de faire paraître le zèle qui les anime pour le bien public.

»Ici, faites preuve de l'ancienne générosité polonaise, par laquelle nos ancêtres ont rendu leur nom justement fameux de par le monde entier. Prêts à sacrifier leur bien et leur vie à la patrie, rien ne leur était trop cher«.... »Je me souviens de l'offre digne de louanges, que le castellan de Kiovie (Stecki) fit à la dernière diète. C'était le dixième de ses revenus, qu'il s'offrit à donner pour être employés aux besoins de la République.

»Suivons un aussi bel exemple. Imitons des sentiments aussi bienséants dans une république; donnons notre parole, tous sans qu'aucun n'y manque, joignons nos mains, nos coeurs

et nos esprits pour soutenir une si bonne résolution¹. Souvenons-nous de toutes les violences, les oppressions et les malheurs de notre patrie; considérons que sans une formidable armée, sans forces suffisantes pour parer à tous les assauts qu'on nous voudra porter, nous sommes et serons toujours en danger, exposés à essayer honteusement les mêmes, ou peut-être encore de plus grands malheurs.

»Ne nous dérobons pas à cette offrande volontaire, elle est glorieuse pour nous et d'une utilité indubitable. N'épargnons ni nos biens héréditaires, ni ceux du clergé, ni ceux du Roi, ni les sommes placées à intérêt ou en banque. Avouons nos revenus avec intégrité et sous l'examen de la conscience; défalquons-en quelque partie, afin que nous conservions le total«....

»Je certifie, que mettant sincèrement et sans délai la main à l'ouvrage, nous trouverons des égards et de la considération auprès de nos voisins. La prompte levée d'une bonne armée et l'acquisition de tout ce qu'il faut, les engagera à rechercher notre amitié, voyant qu'elle leur peut être utile et secourable«....

»J'ai dit plus haut que parmi la noblesse, nos confrères appauvris se plaignent de la capitation,... ayons des ménagements et de la compassion pour eux, nous voyons combien parmi eux sont dans la dernière indigence, libérons-les de toute contribution.

»Cette proposition a besoin de quelque éclaircissement.

»1-mo ce bienfait ne doit servir qu'à ceux de nos frères, dont les revenus ne passent pas mille florins de Pologne.

»2-o Afin qu'une telle exemption rapporte quelque utilité à la République, établissons, que ceux qui ne payeront rien, doivent élever leurs enfants, en vue particulière du service public. Formons de cette jeunesse des cadets, pour remplir ensuite les cadres des régiments; qu'il servent de dragons (pocztowi) dans les drapeaux (corps d'armée) polonais. Faisons quelque distinction entre eux et les soldats du commun, aussi bien par une paye majorée, que par la manière convenable dont les officiers les traiteront. Mais que les parents par reconnaissance soient obligés de donner de bon gré leurs fils à l'armée à proportion

¹ Cette forme de contribution était à l'époque tout à fait nouvelle; ce n'est qu'en 1793 que l'impôt sur le revenu fut introduit en Angleterre.

de leur famille, selon qu'elle se trouvera ou grande ou petite.... Donnons pour le moment à chaque régiment deux cent cadets et dans les compagnies polonaises, trois pocztowy pour un compagnon (towarzysz)... Abolissons la manière laide et honteuse de châtier un militaire avec la lanière de cuir ou la baguette? A retenir l'époque ou ceci est écrit et l'usage universel alors dans les armées, des châtimens corporels. »Otons la juridiction que le towarzysz a sur son pocztowy; une fois enrôlé, que ni le pocztowy, ni son cheval ne dépendent plus du towarzysz. Laissons cela aux officiers qui commandent sous les drapeaux«.

Stanislas Poniatowski, laisse percer ici sa passion pour les chevaux, il en élevait et entretenait des troupes splendides; de ses haras sortirent beaucoup de très belles bêtes de selle et d'attelage, mais revenons à notre écrit.

»Peut-être, me dira-t-on, peut-être vous même, Monsieur, me ferez-vous l'objection que quoique nous puissions trouver des fonds suffisants, ...pour nourrir nos troupes, nous ne trouverons pas autant d'hommes qu'il en faut pour faire une armée nombreuse, dans un pays aussi désert et dépeuplé que la Pologne«....

»En ce qui se rapporte à la disette d'hommes dans notre pays, j'y trouverais bien un remède, pourvu que vous veuillez bien, Monsieur, m'écouter avec patience et sans aucune prévention. J'adresse d'abord ma prière avec confiance à la sainte église; adorant avec un coeur véritablement catholique la piété de ses décisions qui dérivent de l'Esprit Divin, j'ai le ferme espoir qu'elle voudra corriger, modifier et amener à bon ordre tout ce qui pourrait être nuisible à la République.

»Les fondations des couvents, dans leur intention et dans leur commencement sont tout à fait pieuses, mais l'église elle-même ne saurait approuver les abus que le temps a introduits, parce qu'en ce monde toute chose, fut-elle la meilleure, est sujette à la corruption. Dans le choix de la vie de couvent, oh! combien voyons nous tous les jours de résolutions trop précitées, mal pondérées, point muries et faites à l'étourdie?

»Que les suites qui en résultent sont pernicieuses, qu'elles sont terribles à la sainte foi catholique elle-même et pour les âmes que le Sauveur a si chèrement racheté par sa passion! le souvenir même en est profondément affligeant. Petit, très

petit est le nombre de ceux, qui par la voie d'une vraie inspiration du Saint-Esprit, se vouent à Dieu sincèrement, dans le dessein de faire pénitence et sauver leurs âmes. La plupart des hommes choisissent le couvent dans l'enfance, avant que l'âge ait muri la raison et ne permette de discerner entre le bon et le mauvais; ils se pressent dans les monastères en partie sous l'empire d'une espèce d'éblouissement, souvent par feinte piété en partie par persuasion, le tout sans avoir réfléchi à ce qu'ils font. Il est certain que telle n'était point l'intention des pieux fondateurs; ils n'ont pas voulu, que les couvents cherchassent les hommes, mais bien que les hommes cherchassent les couvents. Si on n'a pas la prévoyance d'y obvier, il faudra appréhender par la suite des conséquences mauvaises. Si on émettait un édit général, prohibant l'admission dans un couvent, avant l'âge de vingt cinq ans, au lieu de scandales journaliers, nous verrions un grand nombre de gens, embrasser d'autres états de vie profitables à la République. Les uns choisiraient les armes, les autres le commerce, les manufactures, les métiers, d'autres l'agriculture, tous choisiraient le mariage et tous travailleraient tranquillement, de bon coeur et avec satisfaction, chacun suivant sa vocation.

»La même autorité qui a élevé les institutions monacales, pourrait sur des représentations fortes et fondamentales, corriger ce qui s'est gâté, redresser ce qui s'est détourné du droit chemin.

»Favorisons par conséquent le mariage; c'est un saint sacrement, une institution divine, par laquelle le Créateur tout puissant voulut remplir la terre d'habitants à sa plus grande gloire. La prière si simple, mais sincère d'un laboureur ignorant ou d'un soldat, n'est-elle pas aussi agréable à Dieu que celle d'un religieux enfermé dans sa cellule? Celui qui gagne son pain en labourant la terre à la sueur de son front, celui qui remplit les devoirs de sa profession, offre à Dieu des travaux entrepris avec beaucoup plus de peine et d'incommodité, que ne le fait le moine au couvent. Les premiers certainement ont leur mérite, et peuvent aussi bien sauver leur âme que l'ermite le plus adonné à la mortification.

»Regardant d'un oeil navré la quantité d'endroits déserts qui se trouvent dans notre pays, ses vastes champs en friche,

nous avons de justes raisons de prier le Saint Siège, qu'il lui plaise de diminuer le grand nombre de fêtes hebdomadaires, qui au lieu de dévotion donnent occasion aux fainéants pour de grands crimes. Nous avons des exemples, que presque dans tous les états catholiques, le Saint Père d'aujourd'hui a fait publier des ordonnances si salutaires: Je peux garantir, que nous ne trouverons à Rome aucune difficulté«....

»Portons aide et secours aux parents pauvres, chargés d'une famille nombreuse; ne souffrons point de fainéants, ni de coquins courant le monde, qui n'appartiennent à personne et qui n'ont où déposer leur tête, ne souffrons pas de mendiants. Il est aisé de trouver aux premiers de l'ouvrage, d'arrêter et de châtier les seconds, de trouver aux troisièmes un entretien auprès des hôpitaux et des églises pour le restant de leurs jours. Ayons soin des orphelins et des enfants exposés, nourrissons-les dans le dessein de les rendre un jour utiles à la République. Établissons au lieu de couvents dont il n'y a déjà que trop, des hôpitaux dans les diocèses. Laissons-en la direction à la piété des évêques pour que les-dits enfants y reçoivent une éducation selon leurs capacités et leurs qualités. Sans remplir inutilement les couvents nous en pourrons un jour former des colonies. Les maisons d'invalides sont d'une grande utilité, nous le voyons par l'exemple des autres pays. Joignons quelques fondations peu nécessaires ensemble et employons-les à un dessein si beau et si profitable à la République«....

»Enfin recourrons à la clémence et à la générosité du roi, afin qu'il veuille bien accorder aux grandes et petites villes du royaume sa protection; que les pauvres et misérables citoyens actuellement presque asservis, par de continuelles vexations, en soient libérés. Qu'ils puissent jouir en paix du travail de leurs mains, tant à l'égard de leurs privilèges, qu'à l'égard du libre exercice de la religion, surtout dans leurs propres maisons.

»Je prie que personne ne se scandalise de ma proposition de libero Religionis exercitio. Je ne veux point, Dieu m'en préserve, introduire par là l'hérésie, je ne transgresse pas les bornes convenables à ce sujet; tout ce que je souhaite en bon chrétien est, qu'à l'imitation de notre Sauveur qui est venu en ce monde pour sauver généralement et sans exception tous, nous traitions nos prochains avec plus d'aménité et de douceur. Bien

plus le clergé par son bon exemple, par la sainteté de sa vie, par l'instruction, le catéchisme, les sermons, aura l'occasion d'amener plus de gens à la vraie foi que si on employait la violence, les persécutions et les usurpations«...»

»A cette occasion il me vient dans l'esprit qu'on a fait bien, d'envoyer nos jeunes seigneurs, dans les pays étrangers et cela, parce qu'en acquérant l'usage mondain, ils pourront en même temps, s'informer du gouvernement, de l'économie, de la situation, de la force, des intérêts de divers pays et en choisir ce qui pourrait convenir et être utilement appliqué à la République«...»

Il présente l'avantage qu'il y a à traiter les affaires par la pluralité des voix. Si à l'époque, il lui est impossible, sans compromettre tous ses projets, de proposer l'abolition du *liberum veto*, du moins engage-t-il à restreindre cet usage en lui assignant des bornes précises.

Il préconise le scrutin secret.

Il met en avant la réforme de la justice.

»Regardons, dit-il en terminant, d'autres états libres et d'autres républiques en Europe. L'arrangement intérieur et les lois fondamentales de l'Angleterre ne diffèrent pas beaucoup des nôtres; cependant que le gouvernement en est beau et la gloire de la nation bien soutenue!

»La Hollande, Venise, la Suisse conservent leurs embellissements et jouissent de la considération générale. Ayons aussi des forces, du bon ordre, alors nous aurons toute chose, tout nous réussira à souhait; notre amitié et nos alliances seront recherchées et nous gagnerons avec certitude chez les nations avoisinantes un renom de bon aloi«.

Cet opuscule que nous avons rendu presque en entier, tant il contient de passages qui nous paraissent ici, un utile complément, est écrit en polonais et en très beau langage.

Rédigé avec hâte il parut à un moment où notre langue n'était point sortie encore de sa décadence, du flot de barbarismes latins qui avaient déformé le fier polonais du XVI^e siècle jusqu'à le rendre méconnaissable. On dirait que ce polonais que notre littérature nommera le polonais de Stanislas, en en faisant honneur à l'influence littéraire du roi Stanislas Auguste, a été créé tout d'une pièce par le verbe du premier Po-

niatowski. Notre auteur se servant de la langue polonaise, lui imprima forcément la forme correspondante à ses idées, à sa façon de sentir et de concevoir; — du coup sont rejetées les astragales qui masquent le vide de la pensée, les boursofflures de la fausse grandeur, les mascarons du mode dit jésuitique.

Le polonais des Stanislas, c'est bien un langage façonné à leur image.

Et sans doute la linguistique ne présente pas d'autre explication du développement et de la déchéance des idiomes, que le niveau intellectuel de ceux qui en font usage. Mais la règle s'applique aux lentes évolutions des masses. Ici par un phénomène rare, nous voyons d'abord à l'oeuvre un individu pour ainsi dire seul — bientôt, les masses suivront avec une vertigineuse rapidité.

Il serait intéressant d'analyser dans leur détail, les propositions de notre réformateur, en connexion avec les questions politico-intellectuelles agitées à l'époque et en passant en revue l'état des principales sociétés de l'Europe d'alors.

Une vue d'ensemble fixerait la valeur plus ou moins relative ou essentielle de ces réformes. En les envisageant dans un rayon universel nous nous renseignerions aussi, d'après une méthode trop peu usitée, aux lois de relativité et de comparaison qui sont une règle excellente d'hygiène morale, car elles enseignent l'équilibre général.

L'état précaire et la situation critique où se trouvait l'Autriche à l'avènement de Marie-Thérèse devait provoquer des remarques analogues dans dans ce pays.

C'est à l'insuffisance des forces de combat, au vide de ses caisses que Marie-Thérèse attribuait en première ligne, et certainement avec raison, son insuccès dans la lutte qui débuta par l'incursion de Frédéric en Silésie. L'énergie et l'habileté de la souveraine surent limiter l'échec à la perte de cette province et évitèrent le démembrement imminent.

La paix de Dresde une fois conclue (1745), Marie-Thérèse n'aura rien de plus à coeur que de renforcer ses possessions.

Pour former un état qui fut à même non seulement de repousser avec chances de succès les agressions futures, mais

de s'accroître, si des circonstances favorables se présentaient, elle appliquera une des mesures majeures que le palatin de Mazovie venait de préconiser en Pologne. Sa tâche à elle étant aussi d'augmenter immédiatement sa puissance et ne pouvant y arriver qu'en créant une force militaire, elle étendra l'obligation de l'impôt à toutes les classes de la nation.

Nous trouvons plus loin d'autres corrélations particulières: mesures de précaution, comme les secours en cas d'incendie; unification des poids et mesures; lois contre les fraudes¹.

Mais ici s'arrête la similitude entre les propositions que nous trouvons dans la Lettre d'un gentilhomme polonais et l'oeuvre de Marie-Thérèse: c'est une similitude toute matérielle. D'ailleurs la caractéristique prédominante de la grande impératrice, est un sens pratique tendant vers la force tangible; l'expression même de son sentiment religieux est de la même nature. Ainsi, elle fait prévaloir au Conseil l'opinion de son confesseur qui se déclarait hautement pour la légalité des mesures violentes et pour la contrainte dans les matières religieuses².

Lorsqu'elle redoublera d'efforts pendant les années qui suivront la paix d'Aix la Chapelle (1748), surtout lorsqu'elle aura nommé ministre le comte de Kaunitz, pendant la pacification qui succédera à la guerre de sept ans, nous découvrirons nombre de ressemblances entre les idées de Poniatowski et l'action du ministre libre-penseur. Kaunitz ne se contentera pas d'améliorer la position de la bourgeoisie et de favoriser le commerce; mais il obtiendra de sa souveraine une série de concessions de principes, qui prépareront le règne de Joseph II. Il préviendra dans les questions religieuses un zèle intempestif; il étendra son influence sur les relations de l'Etat avec l'Eglise, il fera diminuer le nombre des fêtes³.

Stanislas n'eut pas le loisir de voir, fut-ce de loin, l'accomplissement de cette innovation; il était mort lorsqu'elle s'effectuait une vingtaine d'années après la publication de sa Lettre.

Ce qui frappe le plus vivement dans le projet de Poniatowski

¹ Arneth. *Maria Theresia nach dem Erbfolgekriege*. Vienne. 1870 T. IV, p. 12, 38.

² Id., Annexes 511.

³ Id., 55—60.

towski, c'est que ses propositions concernant les couvents furent mises à exécution par l'empereur Joseph II. Toutefois si l'application fut littérale, l'esprit qui l'animait était notablement divergent.

Le palatin de Mazovie, avait conseillé aux nonces de la diète polonaise de s'adresser à l'autorité qui a fondé les couvents, à l'Eglise, pour lui faire prescrire des modifications devenues nécessaires.

Joseph II, prince absolu, mettra dans ses édits une brusquerie, un arbitraire qui feront l'étonnement de l'histoire.

En un sens, les penseurs du XVIII-me siècle, remarquons-le étaient restés dogmatiques dans l'âme, »ils croyaient dans la toute puissance de la raison, ainsi que leurs adversaires à celle de Dieu«¹. »Convaincus, philosophes et chrétiens, que la vérité est une et comme on dit purement objective, ils s'imaginaient les uns et les autres qu'on peut la posséder toute entière, pourvu qu'on soit réellement désireux de la conquérir«². Par leur credo politique, de même que par leur credo philosophique, les penseurs du XVIII-e siècle dressèrent ainsi autel contre autel, car la déesse Raison était aussi exclusivement jalouse que le Jehovah de la Bible.

L'évolution, consistait ici par le fait dans un simple renversement des idées; cette philosophie était en corrélation étroite avec la dogmatique de Bossuet; aussi bien peut-on dire que l'Europe ne cessait d'être dogmatique que pour devenir doctrinaire.

En résumé, on n'évolue pas à pas de géants; des siècles de pouvoir absolu avaient formé cette génération et c'est sur le principe du droit divin qu'elle procédait contre les ennemis de la liberté. En ces temps du XVIII-e siècle, les idées devançaient les institutions et les lois, elles n'étaient pas moins en avance sur les moeurs et nous entendons par là non seulement les moeurs du public, mais les moeurs même des réformateurs: il réclamaient plus qu'ils ne pratiquaient la tolérance.

Une question ici se pose d'elle même.

¹ Louis Ducros. *Les Encyclopédistes*. Paris, 1900, p. 238.

² Ducros, 237.

D'où provenait cette connexion entre les desseins de Poniatowski et les nouveautés introduites en Autriche?

Que »La lettre d'un gentilhomme« publiée en polonais, n'ait pas été connue par delà les frontières de la République, il n'y a pas à le démontrer.

Autant que je peux en juger, cette connexion provient de ce que les conseillers de Marie Thérèse, Joseph II, puisèrent leurs idées, en partie aux mêmes sources, dans les mêmes cercles et les mêmes associations où Poniatowski prit son butin. Cet écolier ne manqua jamais d'ailleurs, de refondre à sa manière dans une mesure plus ou moins grande ce qu'il avait pris, et de le marquer à son coin.

Pour savoir enfin, avec plus de précision, où notre héros se renseigna, il faudrait étudier, nous le répétons, l'esprit général du temps, la révolution qui se préparait dans les idées, et les tendances comparées des principaux penseurs dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Une tâche pareille serait grandement facilitée par les travaux considérables ayant pour objet, en France principalement, l'histoire littéraire de cette époque, au point de vue de sa relation avec divers milieux contemporains de toute l'Europe.

Dans ce bref aperçu nous nous contentons de signaler que »la Lettre« parut avant la publication d'un des plus grands monuments littéraires du XVIII^e siècle, six ans avant l'Encyclopédie qui allait résumer les revendications et les études du temps¹. »La lettre« par conséquent, ne peut procéder des popularisateurs, mais dérive des origines premières du mouvement.

Passant aux représentants principaux des grands courants sociaux, nous aurons bientôt fait de nous rendre compte que Voltaire est royaliste absolutiste. Un Louis XIV philosophe, c'est toute sa politique.

Subtil et sophistique dans l'exposition, Rousseau est au fond simple, simpliste et radical. La pensée de Rousseau mène directement au despotisme démocratique. Il aspirait pourtant à la liberté avec la plus sincère ardeur; Voltaire est le père de la liberté de penser; ni l'un ni l'autre ne peuvent se piquer

¹ Ducros, 137.

d'être rigoureusement logiques. — Montesquieu a été l'homme de la liberté politique.

Montesquieu est hiérarchiste.

Voltaire représente la doctrine du despotisme royal

Rousseau la doctrine du despotisme populaire.

Montesquieu la doctrine d'un système libéral¹.

La direction qui se résume en Voltaire ne se reflète pas dans notre Lettre, et, d'une manière générale, elle n'a guère trouvé d'écho en Pologne. — Rousseau plus tard y fut goûté par la confédération de Bar (1768—1772).

Poniatowski s'est inspiré de Montesquieu.

Esprit étendu et synthétique, l'auteur des Lettres Persanes était dans ce cas-ci un mentor politique d'autant mieux approprié que, songeant un moment à la carrière diplomatique, il avait vu les principaux pays de l'Europe pour connaître les habitants, leurs institutions, leurs richesses agricoles, commerciales et industrielles. Il avait voulu aussi s'entretenir avec les grands hommes contemporains qui avaient pris part aux affaires publiques, comme ministres, guerriers ou diplomates. Da là, les séjours, plus ou moins longs qu'il fit en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, à Vienne et ailleurs; il avait été jus-qu'en Hongrie.

Ce pays l'attirait par ses moeurs arriérées remontant au moyen âge². Les grands privilèges dont les seigneurs et la noblesse jouissaient et qui ne concordaient pas avec la puissance d'un pouvoir souverain absolu, y laissaient encore subsister une certaine analogie avec l'organisation de la Pologne.

Profondément contraire au despotisme qu'il qualifiait de gouvernement monstrueux³, Montesquieu en redoutait le triomphe et cherchait à endiguer le péril.

Nul n'ignore quelle admiration il professait pour le gouvernement de l'Angleterre, où sont combinées des institutions monarchiques et républicaines. On a relevé moins souvent son appréciation favorable du système plus ou moins »gothique«

¹ Emile Faguet. *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*. Paris. 1902. Passim.

² H. Barckhausen. *Montesquieu ses idées et ses oeuvres*. Paris. 1907, p. 8, 289.

³ *De l'Esprit des Lois*. Ed. Laboulaye. Oe. compt., t. III, 9 (5).

et féodal; dans ce mélange singulier d'éléments monarchiques, aristocratiques et même démocratiques communs à la Hongrie, à la Pologne et à d'autres contrées, aussi bien qu'à la France du XIV^e siècle, il savait reconnaître le contrepois ci-inclus à cet arbitraire, objet de son aversion¹. Sa connaissance approfondie de moeurs et des lois des peuples civilisés; sa manière si large d'envisager les hommes et les choses humaines, permettaient à Poniatowski de se faire le disciple d'un penseur politique, qui était français, mais dont l'expérience n'était pas restreinte à la France et aux Français².

Le génie de Montesquieu se meut à travers les gouvernements et les hommes. Il ne heurte rien; il examine tout et explique, et cette explication est une haute leçon des choses, du moins pour qui est capable de la saisir, car elle fait voir comment ce qui est, subsiste, malgré ses imperfections, et pourquoi il doit subsister, et comment on peut balancer la tendance au mal et fortifier le principe du bien contre l'abus.

D'autre part, les principes mêmes des vices analysés par lui dans les sociétés humaines sont découverts, les abus sont signalés, les catastrophes prévues. — Or supprimer les principes des abus, ce n'était pas seulement renverser telle ou telle institution ou tel ou tel procédé de gouvernement, ni même ni surtout les gouvernants. Mais par le fait c'était conduire au bouleversement absolu du régime politique et social préexistant et à une révolution beaucoup plus radicale que celle dont la fin du siècle a vu l'accomplissement.

C'est au principe même que s'attaquait cette doctrine modérée.

Les théories que le palatin de Mazovie trouvait là, s'accordaient remarquablement avec les tendances qui semblent avoir été innées aux Poniatowski. — Nous ne pouvons les exposer ici avec une ampleur suffisante sans trop anticiper sur l'ordre chronologique de cette démonstration. — Stanislas goûtait particulièrement les doctrines de Montesquieu pour la même raison qui nous fait apprécier davantage dans chaque oeuvre les com-

¹ Barckhausen, 66, 67.

² Id. 278.

binaisons les plus semblables aux nôtres. Il est vrai, que pour cette raison même, elles n'introduisent point en lui des éléments vraiment nouveaux; on le comprend sans peine.

Rechercher le meilleur des gouvernements, un ordre parfait, idéal, paraissait à Montesquieu une occupation indigne d'un esprit sensé¹.

Nous retrouvons constamment de pareils traits chez les Poniatowski; et peut-être prouvent-ils (comme leur tolérance, leur indulgence poussée à la dernière limite), que l'habitude occidentale de vouloir aboutir sur tout sujet à une conclusion ferme est étrangère à l'esprit de leur race.

On explique ordinairement une semblable disposition par l'usage immodéré de la méthode inductive, la préférence donnée à l'étude de la nature sur celle des livres, par le sens de l'observation, appliqué à tous les instants, et transmis de siècle en siècle.

C'est l'inverse de la science du XVIII^e siècle en Europe, où les philosophes étudiaient moins la nature que les livres, ces livres anciens et lointains, qu'il suffisait d'ouvrir semblait-il pour devenir savant². — De l'étude de la nature, ces physiciens faisaient un travail artificiel, une expérimentation de laboratoire. — L'observation directe en diffère de mille façons et entre autre par sa lenteur; de fait, elle est si lente qu'elle cesse d'être perceptible.

Cette même lenteur amène l'harmonie des facultés entre elles, des idées avec les sentiments et par suite des moeurs.

Ce doit-être le secret de la maturité des Poniatowski; c'est cet harmonieux équilibre qui manque à leur entourage. Une marche des idées plus rapide, plus brusque, n'a pas laissé le temps aux facultés diverses de se mettre en rapport plus proportionné les unes avec les autres.

Remarquons encore au passage l'admiration de Poniatowski pour l'Angleterre et le jugement qu'il porte sur ce pays.

Ceci est d'autant plus curieux, qu'au XVIII^e siècle, hormis Montesquieu presque personne ne comprenait bien les institu-

¹ Barekhausen, 66, 67.

² Ducros, 106.

tions anglaises. Même après Montesquieu et son artificielle et célèbre théorie de la balance des pouvoirs, les philosophes, esclaves de leur éducation et de leurs préjugés classiques, ne reussaient pas à comprendre l'essence même de ces institutions; aucun d'eux ne vit que c'est la liberté politique qui est vraiment l'âme de toutes les institutions, parce qu'elle est le principe et la garantie de toutes les libertés, par exemple de cette liberté de penser et de croire qu'avait tant admiré Voltaire¹. Les philosophes d'ailleurs ignoraient jusqu'aux dispositions fondamentales de la constitution anglaise².

A l'époque, non seulement la situation extérieure, mais la situation intérieure de l'Angleterre était généralement considérée comme mal affermie. On considérait alors les Anglais comme une nation ingouvernable. — Les hommes politiques du continent n'étant pas habitués aux luttes de la vie parlementaire, regardaient comme funestes les dissensions auxquelles elle donnait lieu. Certains d'entre eux croyaient voir dans l'Angleterre une Pologne sur une île. — Poniatowski n'a jamais commis cette erreur, au surplus en tant que Polonais, il était mieux informé.

»La lettre d'un gentilhomme polonais« dans sa première édition est presque introuvable aujourd'hui. — Il en existe un exemplaire aux archives des princes Czartoryski à Cracovie, il fait partie d'un volume appartenant à la bibliothèque de Stanislas Auguste Poniatowski; le roi a ajouté de sa main: »écrit ante annum 1744, id est avant la diète«. L'imprimé est de douze feuilles in 4-o. Une traduction contemporaine de »La lettre« trouvée par Droysen dans les archives de Berlin, a été publiée par Roepell (Polen in der Mitte des XVIII. Jahrh.) mais elle est inférieure au texte et peu fidèle. On lit en place de signature: »l'auteur en est 2077«. »Ce chiffre figure pour Stanislas Poniatowski, en guise de signature«.

Henri Schmidt a donné dans son Histoire de Pologne des XVIII-e et XIX-e s.³ des extraits modifiés arbitrairement; il ne savait à qui les attribuer.

¹ Ducros, *passim*.

² V. Diderot, XVIII, 488.

³ *Dzieje Polski XVIII i XIX w.* Cracovie. 1866 (Hist. de Pol. au XVIII et au XIX s.). T. I, p. 197—199.

Kantecki à la fin de sa biographie, dans »Stanislas Poniatowski« a réimprimé »La lettre d'un gentilhomme polonais«.

Sous ce titre de peu d'apparence, l'écrit fut répandu lors de la réunion des diétines, au moment où les nonces recevaient leurs instructions pour la diète; il s'agissait de prédisposer les esprits aux changements désirés. Le nom de l'auteur resta strictement secret.

Dans la lente diffusion des idées réformatrices, les conceptions de Poniatowski malgré leur forme persuasive, ne purent être accessibles qu'à un nombre de citoyens petit, relativement à la masse légiférente¹.

Le palatin de Mazovie s'efforça d'appliquer sur ses terres ce qu'il préconisait aux diètes. — Après avoir acquis Jazłowiec², il fit don à la commune juive de l'endroit, de 10.000 fl. pour les juifs indigents, afin de les encourager au commerce. Sur sa terre de Zaleszczyki, au bord du Dniestr, il amena des manufacturiers et établit des métiers pour tisser la toile et le drap; à l'intention des artisans de confession évangélique il érigea un temple sur un terrain qu'il acheta près du Dniestr à l'hospodar de Valachie. Enfin, il établit une colonie de Tartares, innovation, pour laquelle Auguste III le remercia par l'entremise de Brühl³.

Nous avons étendu notre récit; si nous ne négligeons rien de ce qui n'est pas le secret de l'origine des Poniatowski, c'est qu'il importe avant tout qu'on sente l'enchaînement des faits dont ressort la vérité: que les Poniatowski sont vraiment les hommes que nous prétendons qu'ils sont.

¹ Roepell, p. 66, 59.

² *Pamiętniki Jazłowieckie* (Mém. de Jazłowiec). — Kuropatnicki. *Geografia Galicyi*. — Kantecki. *St. Poniatowski*. T. 2, p. 136—137.

³ Arch. de p-ces Czartoryski. Cracovie, vol. 937. Lettre de Brühl du 14 août 1743. — Arch. de Saxe à Dresde. Loc. 2099, n° 32. »Soussignés de ce protocole nous nous ayant assemblés pour conférer sur le moyen des établissements nouveaux des colonies Tartares dans les économies royales de Lithuanie nous avons vu par l'état présent de ces domaines... Wolczyn ce 31 de juillet 1743. Poniatowski. Fleming. Renard«.

VI. Autour de la diète de 1744.

Ce fut au sujet de l'augmentation de l'armée polonaise, conformément à la proposition de Poniatowski que se déchaîna, autour de la diète de 1744, la lutte des partis adverses.

Quelque lent que fût le progrès des tendances réformatrices, cette fois, l'appel du palatin de Mazovie trouvait plus d'écho qu'il n'en avait jamais trouvé.

Un très grand nombre de sénateurs le soutenaient. »Mieux vaut« — déclarait Rzewuski, palatin de Podolie — »payer une redevance par feu, que de s'en aller en fumée... mieux vaut payer la capitation que de déposer sa propre tête«¹.

Stecki, palatin de Kief, proposa plusieurs mesures en faveur du renforcement militaire; de ci, de là on mit en avant des points particuliers recommandés par »La lettre«. Jean Tarło, palatin de Sandomir, affecta de partager le même zèle, mais ses conseils partaient d'un autre esprit: loin de concentrer le pouvoir d'accord avec son temps, il cherchait à le décentraliser encore davantage. Il était d'avis de créer, dans chaque palatinat, des milices territoriales, qui seraient payées, suivant des projets émis à la diète antérieure, par un monopole sur les cartes et le tabac, et l'antique hivernage tiré des starosties, biens royaux et nationaux².

La cour était décidée à faire passer à la diète coûte que coûte, fût-ce au prix d'une confédération, une majoration de

¹ Roepell, p. 70.

² Bibl. de l'univers. Varsovie 13-o Mss. 21/7. Journal de la diète de Grodno, écrit en 1744, p. 7, 18.

l'armée de 30.000 h. et une alliance de la République avec l'Autriche ¹.

Et à tout prix également, Frédéric II était décidé à mettre à néant tous ces efforts. Lui, d'ordinaire si avare, il écrivait à son envoyé Hoffmann: »Aussi suis-je bien résolu de n'y épargner aucun soin ni dépense...« (23 mai); »Ici, certes, beaucoup d'argent sera nécessaire« (20 juin)²; et à son envoyé extraordinaire Wallenrodt: »Vous et le Monsieur Hoffmann ne manquerez pas de travailler avec nos amis et de toutes vos forces, afin que la diète présente de Grodno ne parvienne pas à sa consistance, mais qu'elle soit déchirée à la première occasion. Vous n'épargnez ni soin, ni peine sur cet article que je vous recommande extrêmement (28 sept.)« ³.

En premier lieu, Frédéric rechercha l'aide de la Russie; mais Bestoujev veillait. Il eût fallu le renverser; dans cette pensée, le roi de Prusse donne à Mardefeld les instructions suivantes: »Aussitôt que Bestuchef sera culbuté, un de vos premiers soins doit être de disposer la cour de Russie pour qu'elle fasse rompre cette diète et empêcher que des propos si nuisibles tant aux intérêts de la Russie qu'aux miens ne puissent jamais arriver à quelque consistance« ⁴ (7 mai).

En vain la princesse de Zerbst, la mère de la future Catherine de Russie intercédait-elle pour son ami Frédéric, auprès du vice-chancelier Vorontzov: »Que S. M. I. ne permette pas que le roi de Pologne s'oppose aux démarches du roi de Prusse, dont (sic) l'augmentation des troupes polonaises semble annoncer le dessein pernicieux« (25 août)⁵.

L'insistance de Frédéric eut pour effet qu'on l'accusa devant Elisabeth de nourrir de mauvaises intentions envers le roi de Pologne et la République. Bien qu'à l'avènement d'Auguste III, la Russie et l'Autriche se fussent secrètement entendues pour que son pouvoir monarchique ne fût pas renforcé,

¹ Askenazy. *Dwa stulecia*, 202, 206.

² »Hiezu ist freilich viel Geld zu nöthen«.

³ Askenazy. *Dwa stul.* Ann. p. 426.

⁴ Id., 425.

⁵ Id.: *Arch. de Vorontzov*, VI, 418.

et que le »grand dessein« de son père fût entravé¹, le vice chancelier représentait néanmoins à la tsarine que l'augmentation de l'armée en question ne provenait pas du roi, mais de la République elle-même, obligée de se défendre contre la Prusse« (10 juin)². Poussant les choses plus loin il ajoutait: »qu'allons-nous faire si (Frédéric) se met à agir contre la Pologne, s'il lui reprend les villes et les terres qui sont à sa convenance et s'il va jusqu'à organiser une confédération et priver le roi de Pologne de son trône? (22 sept.)³.

Les Anglais et les Saxons avaient facilement le dessus; par l'entremise de Bestoujev ils amenèrent l'harmonie entre Elisabeth et Marie-Thérèse.

Pour cimenter de la façon la plus solide l'amitié d'Auguste et d'Elisabeth, Kaiserling avait proposé de marier la princesse de Pologne Marie-Anne, fille d'Auguste III avec le successeur du trône de Russie, le grand duc Pierre de Holstein, le futur Pierre III; la Courlande eût constitué la dot de la mariée⁴.

Ce projet ne put être réalisé, et même, cet hiver 1743/4, Frédéric II nonseulement le fit échouer, mais encore à la place de la princesse catholique, il sut mettre une protestante, la princesse Sophie de Zerbst Anhalt, celle qui devait devenir l'impératrice Catherine. »Cette négociation«, nous dit le roi de Prusse, »se fit à l'insu des Bestushew, et... le secret fut gardé quoique beaucoup de femmes indiscrètes en fussent les dépositaires⁵«. En revanche, en février 1744, un nouveau traité saxo-russe fut signé et arrêté pour l'espace de 15 ans⁶.

Quelques mois plus tard, en juin, Frédéric contractait son nouveau traité offensif avec la France; cette alliance froissait

¹ Askenazy. *Przedost. bezkr.*, 104; annexes 393, projet d'une entente secrète et préliminaire. Varsovie 30 mai 1733.

² Askenazy. *Dwa stul.* Ann.. 425—426: *Arch. de Vorontsov*, VI, 62.

³ *Ibid.*, II, 71 sq.

⁴ Frédéric II. *Hist. d. m. temps*, éd. 1879, p. 302. — Chez Askenazy. *Dwa stul.*, annexes 424: Au sujet de ce projet, Frédéric à Mardefeld, 7 sept., 15 nov. 1743, relation de Mardefeld. 6 févr. 1744, P. C. II, 416, 468, III, 34.

⁵ Frédéric II. *Hist. d. m. temps*, 303.

⁶ Traité saxo-russe de St. Pétersbourg du 4 févr. 1744. — § secret supplémentaire, G. F. Martens (supplém.) X, 15, comp. journal du Collège des aff. étr. du 29 janv., *Arch. de Vorontsov*, VI, 17, 63.

les intérêts hanovriens du roi Georges II d'Angleterre qui faisait cause commune avec Marie-Thérèse.

La seconde guerre de succession s'ouvrit; en juin, à Dettingen en Bavière, les troupes anglo-impériales battirent les Français, mais en août Frédéric II fit contrepoids; tandis que la France et l'Autriche étaient aux prises sur le Rhin, violant la neutralité de la Saxe, il envahit la Bohême avec 80.000 hommes.

Bien que Wallenrodt se vantât de l'accueil qui lui était fait à Varsovie, où il prétendait être regardé »comme l'ange gardien de la Pologne« (8 avril)¹, en réalité il était bien empêché. Alors le roi de Prusse recourut à la France; dissimulant son impopularité sous le drapeau fleurdelysé, grâce à l'intermédiaire de son alliée, il cherchait à atteindre ce qui était hors de sa portée.

Les relations officielles entre Versailles et la maison de Saxe étaient interrompues; la France n'avait pas envoyé d'ambassadeur en Pologne pendant les années qui avaient suivi la reconnaissance définitive de Frédéric Auguste, comme roi de Pologne². »Sa Majesté envisageait avec une vraie satisfaction que le roi de Pologne pourroit, par son entremise, y jouer le principal rôle et que ce seroit particulièrement à sa religion, à son désintéressement et à sa probité que l'Allemagne seroit redevable de se voir délivrée des calamités de la guerre...« Au dire du cabinet de Versailles, l'obstination de Londres et de Vienne avait fait tomber l'espérance d'une paix prochaine, mais n'avait »pas entièrement éteint l'idée que le roi de Pologne, s'est formé de pouvoir tôt ou tard, être regardé par les parties belligérantes comme le canal le plus proche aux ouvertures de conciliation... Sa Majesté... estimait même devoir ménager ce canal pour le temps où il pourroit être employé utilement pour le bien général de l'Europe«³; c'est ce qui déter-

¹ Chez Askenazy. *Dwa stul.*, annexes, 426.

² Farges. *Pologne*, I, p. LXIX; t. II, 35.

³ Farges. *Pologne*, II, p. 37, 38. Instructions du roi au sieur de Saint-Séverin, nommé par Sa Majesté ambassadeur auprès du Roi et de la République de Pologne. Pologne, t. CCXXVIII, fol. 50 août 1744 à Châlons sur Marne.

mina le roi de France à ne pas différer de faire passer de sa part un ambassadeur à la cour du roi de Pologne. Il fit remettre à son représentant des lettres de créance pour le roi de Pologne et les Etats du pays, ainsi que des lettres particulières qu'il écrivit suivant l'usage précédemment pratiqué, au Primat, au grand maréchal et au grand chambellan de la Couronne¹.

Un fait plus positif, c'était ce qu'écrivait le maréchal de Noailles à Saint-Sévérin: qu'à la diète annoncée en Pologne pour le mois d'octobre, des affaires de trop d'importance se traiteraient pour qu'il ne fût pas essentiel aux intérêts du roi de France d'y avoir un représentant de réputation, d'expérience et d'intelligence supérieure.

Ce fut au comte de Saint-Sévérin d'Aragon que l'ambassade fut confiée. — D'origine italienne, ainsi que Monti, il avait succédé en premier lieu à son père, dans la place de ministre du duc de Parme auprès du roi de France; Fleury le remarqua et le décida à passer au service de la France².

La vigilance du nouvel ambassadeur était particulièrement attirée sur trois points qu'on s'attendait à voir délibérés et qui intéressaient fort les puissances voisines.

Ces trois points étaient en effet: l'augmentation de l'armée avec l'accroissement de l'autorité royale; l'alliance avec l'Autriche; le troisième point devait être un règlement pour assurer la succession au trône à l'un des fils du roi de Pologne.

»On assure« dit »L'instruction« du comte de Saint-Sévérin, »que le comte Poniatowski, si connu dans le monde pour les différents personnages qu'il a faits suivant les divers partis auxquels il est attaché, a le secret des ressorts que le roi se propose de faire mouvoir, pour porter la prochaine diète à prendre sur ces trois points des résolutions conformes aux désirs de ce prince et aux intérêts de ce prince et de son électorat«. La cour de Dresde agissait dans le plus parfait accord avec les cours de Vienne et de Londres; si les troupes de la Pologne étaient augmentées et l'alliance avec l'Autriche établie, les forces d'Auguste III serviraient contre les puissances qui attaqueraient l'une ou l'autre des parties contractantes.

¹ Casimir, le fils aîné de Stanislas Poniatowski.

² Farges, II, 35, 39.

Dans ces circonstances, la France ne pouvait sans doute que concourir aux démarches de la Prusse, dont l'envoyé devait veiller de près à ce qu'Auguste III ne pût accroître son importance et ses forces.

Pourtant, à Versailles on ne voulait pas s'engager à fond contre la Pologne et la Saxe. On estimait avoir des égards à garder envers la cour de Dresde; aussi Saint-Sévérin était-il averti que dans les vues du roi de Prusse en Pologne et en Russie, la France était médiocrement bien disposée pour lui¹.

Il fallait montrer de la confiance au ministre du roi de Prusse, mais sans toutefois subir la direction et l'empire que les Prussiens voudraient prendre sur les Français dans les opérations politiques«... »

On eût préféré laisser plus d'essor au roi Auguste, ce »souverain opposé de coeur et d'intérêt au roi de Prusse«, si seulement par des avantages territoriaux en Allemagne et en Bohême on pouvait l'attacher à la France².

La cour de Saxe montra une grande énergie à faire adopter ses projets par la diète; Auguste surmonta sa lourdeur et se laissa mener dès le mois de juin en Pologne; ses alliés le soutenaient de leur mieux. »Je suis fort édifié«, écrit l'ambassadeur d'Autriche Esterházy à Ulfeld (Grodno 14 oct. 1744) »du comportement du comte Bestoucheff, comme aussi de la façon, qu'il anime cette cour de suivre les bons principes qu'elle semble avoir pris (sic). Il a dit ces jours passés en termes clairs et précis, qu'il conseille à cette cour de ne point s'amuser à chercher des biais pour ménager le roi de Prusse, puisque tout cela ne servira pas pour arrêter le roi de Prusse dans l'exécution de ses pernicieux projets contre la Saxe«³.

A Kaiserling qui était aussi à Grodno, le ministre de la pieuse Marie-Thérèse ne trouve à reprocher qu'une méthode qui n'est pas de son goût, trop de subtilités philosophiques, trop de remarques qui détournent du but et retardent les né-

¹ Farges, II, 41, 42, 43.

² Farges, II, 48, 49. Mémoire pour servir de supplément à l'instruction du comte de San Severino 14 sept. 1744 à Metz. Pologne, t. CCXXVIII, fol. 83.

³ Askenazy. *Dwa stul*. Annexes, 427.

gociations, sans compter les idées répugnantes qu'il inculque tant à la cour, qu'au ministère¹.

Le ministre d'Angleterre à Pétersbourg Tyrawley écrivait (8 oct. 1744) que l'intention de Bestoujev était: »De reprendre la Prusse à Frédéric, de la donner à la Pologne, en retour de quoi celle-ci devrait céder Połotsk, Smolensk avec leurs environs à la Russie².

De toutes parts on fomentait le mauvais vouloir envers la Prusse, on appuyait sur l'impuissance de la République et la nécessité absolue de décréter des réformes fondamentales. — Si Wallenrodt et Saint-Sévérin semaient l'or (ce dernier dépensa 40.000 francs à Grodno), la cour n'était pas moins généreuse de guinées fournies par Villiers, l'envoyé d'Angleterre; plus largement encore elle se répandait en promesses de reconnaissance auprès des nobles et des seigneurs, et leur faisait espérer emplois, immunités et bénéfices³ — d'ailleurs il ne faut pas négliger de tenir compte du prestige dont par tous les temps la cour a joui en Pologne.

Il est indéniable que cette fois la réforme était poussée puissamment. Le roi et son ministre se promettaient le plus beau succès et se donnaient toutes les peines pour unir les esprits, néanmoins ceux qui étaient bien instruits des affaires du pays, perçurent de loin des symptômes menaçants. Tout dépendait des transactions privées, des accomodements entre les grandes maisons rivales⁴. Certains sénateurs, particulièrement Rzewuski palatin de Podolie, Ogiński castellan de Witebsk,

¹ Esterházy à Marie-Thérèse 9 nov. chez Askenazy. *Dwa stul.* Annexes 428: ... Dahingegen kann ich nicht läugnen, dass ich viel ruhiger seyn werde, wenn einmal... der Graff von Kaiserling von dem Chursächsischen Hoff entfernt seyn wird, indem dieser Ministre dem hiesigen Hoff in allen Dingen nicht nur das Wort spricht, sondern auch das Ministerium, welches im sehr vieles Vertrauen zuwendet, in seinen widriden Ideen allzeit steiffet; und zum Öfffteren durch allerley philosophische Subtilitäten und Remarken die angefangenen negociationes zurückhaltet und verspätet.

² Raumer. *Beiträge z. neueren Gesch. II Th. König Friedrich II.* Leipzig. 1836, p. 200.

³ Askenazy. *Dwa stul.*, 209.

⁴ Esterházy à Ulfeld. Grodno 14 oct. — Hoffmann 23 mai, chez Askenazy. *Dwa stul.* Annexes, 426, 427.

Grabowski évêque d'Ermeland firent les plus grands efforts pour amener l'accord ¹.

Cette diète ne fut pas rompue... mais plus elle durait, plus elle était mal en point; en repoussant systématiquement les résolutions jusqu'à la dernière heure, on la rendait stérile ².

La diète avait beau subsister, elle approchait de son terme sans produire le moindre résultat. Entre autres moyens transitoires, afin d'é luder la défaite il fut question pour le roi de remettre la diète sans se lier au sujet du temps et du lieu où elle serait reprise. Hélas! tous ces termes de »réassomption«, »rupture«, »limite«, et autres pareils, revenaient à une même signification — c'est que d'aucune manière en principe on ne pouvait espérer de la République, une résolution juste et salutaire ³.

Le mauvais succès de la diète de Grodno de 1744, dit Mr. Askenazy, fut un événement de grande importance et un grand malheur pour la Pologne. »Plus que nulle autre au XVIII-e s. (cette diète) eut de chances favorables, pour réaliser les réformes absolument nécessaires au pays. Elle eut un appui véritable de la Russie et de l'Autriche, tandis que la diète de convocation (1764) et la diète de Quatre ans (1780—1792) n'eurent qu'un appui fictif. En outre elle eut devant elle un vaste champ d'action extérieur et immédiat que les autres n'eurent pas« ⁴. Les envoyés de Frédéric II assimilèrent le dénouement de la diète à la victoire d'une grande bataille ⁵.

L'assemblée se termina en débats scandaleux, sur des affaires de corruption au cours desquels les accusés ne faisaient que demander des enquêtes.

Brühl par sa maladresse se prit lui-même à ce traquenard ⁶; lui-même déclara la tâche au dessus de ses moyens:

¹ Bibl. de l'université. Varsovie. 13-o Mss. 2 1/7, p. 27.

² Szujski, IV, 328.

³ Esterházy à Marie-Thérèse, 2 nov. chez Askenazy. *Dwa stul.* Annexes 427.

⁴ Askenazy, 209.

⁵ Wallenrodts und Hoffmanns Berichte. Roepell. *Polen in d. Mitte des XVIII-n Jahrh.*, 72.

⁶ Szujski, IV, 327. — Roepell, 71. — Askenazy. *Dwa stul.* 209.

»(La diète) est morte d'extinction et ne pouvant plus se soutenir, après les fortes convulsions dont elle a été tourmentée pendant sa maladie. Dieu aie son âme, car lui seul pourrait conduire et diriger tant de ressorts différents et opposés à une même fin«¹.

Mais que faisait donc en ce temps Stanislas Poniatowski?

Quel rôle joue, dans les événements que nous venons de narrer, celui qui au dire de Versailles, »a le secret des ressorts que le roi se propose de faire mouvoir?«

On ne le vit point prendre part à l'agitation politique; on n'entendit pas sa voix d'ordinaire si écoutée; sa main ne fut pas au gouvernail.

Durant les mois qui précédèrent immédiatement la diète, le palatin de Mazovie fut absorbé par une affaire que nous allons exposer tantôt. — A la suite de la querelle de deux jeunes gens, de son fils aîné Casimir grand chambellan de la Couronne avec Adam Tarło, palatin de Lublin, lui-même se trouva mis en cause. Ce neveu d'un ancien ami, devenu ennemi, le frappa au défaut de la cuirasse, il lui demanda compte de son origine — c'était mettre Stanislas Poniatowski hors de combat.

¹ Brühl à Esterházy, 17 nov., chez Askenazy. *Dwa stul.* Ann., 428.

VII. Le duel d'Adam Tarło et de Casimir Poniatowski.

Adam Tarło, palatin de Lublin, dont le nom est revenu plus d'une fois dans ce récit, eut le malheur de venir au monde dans des conditions trop privilégiées par son époque. — Descendant d'une famille ancienne et puissante, »ce jeune seigneur, beau, généreux, doué de beaucoup de coeur«¹, avait le don de séduire par son extérieur, son éloquence enflammée, son audace effrénée et aussi par une flatterie adroite à l'égard de ses clients et adhérents, »Messieurs ses Frères de la noblesse«. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut introduit dans le mouvement politique par son oncle, alors palatin de Lublin, plus tard palatin de Sandomir, un des seigneurs les plus riches et les plus populaires de son temps. Adam devint de but en blanc l'idole des gentilshommes, et avant l'âge d'homme, il prenait dans le pays une situation dominante. Avant d'avoir fini ses 18 ans il était directeur au tribunal du trésor à Radom, chef d'escadron, député au tribunal de la Couronne et nonce à la diète; il n'avait pas vingt ans, lorsqu'il fut porté à la tête de confédération de Dzików, c'est à dire de la grande majorité de la nation qui défendait l'élection légitime de Stanislas contre l'usurpation de Frédéric Auguste.

Le nom des Tarło s'entremêle de bonne heure à l'histoire de Stanislas Poniatowski. Jean et notre héros partagèrent les variations d'une même destinée comme partisans du roi Leszczyński au temps de Charles XII.

Pendant l'inter règne après le décès d'Auguste II, nous

¹ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), I, 36.

avons vu Jean se mettre en avant pour défendre Poniatowski¹; mais dans les événements qui suivirent, leur route se sépara. Jean s'attarda à défendre la cause qu'il avait adoptée.

Une amitié ancienne et éprouvée reçut par suite du désaccord politique une fêlure d'abord imperceptible.

Malgré la différence de parti et un certain refroidissement, les relations sociales entre les Tarło et »la famille« restèrent, du moins en apparence, des meilleures, elles étaient même intimes et familières; alliés à la princesse Czartoryska palatine de Russie et à la vieille princesse palatine de Vilna, dans toutes ces maisons ils étaient des hôtes journaliers.

Au temps de la confédération de Dzików, lorsque la guerre exigeait de grandes dépenses et que le trésor de Leszczyński maigrement subventionné par la France, ne pouvait suffire à tout, les Tarło fournirent des fonds qui les endettèrent².

Au moment critique ils reçurent des reines Marie de France et Catherine de Pologne, de Fleury, Monti, Du Theil de Vienne, les assurances les plus fortes qu'ils seraient récompensés pour leurs déboursements.³

¹ Voir, p. 121.

² Bibl. des c-tes Krasiński. Varsovie. Mss. 3039, p. 331. Dépenses faites par Jean comte Tarło, pal. de Sandomir pour soutenir les affaires communes de la République et de la France, en Pologne depuis l'an 1732, Mémoire fait au château d'Opeln le 12 févr. 1749.

³ Id., p. 345. Copie de la lettre de la Reine de France du 17 sept. 1736. »Mon Cousin. Le Roi mon époux, instruit de votre attachement pour le Roi mon père m'a permis de vous marquer ma sensibilité, et de vous assurer en même temps que vous serez récompensé de vos dépenses et que vous n'aurez jamais lieu de vous en repentir. Après vous avoir exprimé ses sentiments je dois vous parler des miens, ale nigdyby pióro nie mogło wypisać wdzięczności i obligacyi, którą serce moje czuje, tę dając assekuracją zostaję Wmu Panu z serca Zyczliwą. Marya«. (Jamais la plume ne pourrait exprimer la reconnaissance et l'obligation que mon coeur ressent. En vous donnant cette assurance, je reste Monsieur, bienveillante de coeur). — »Monsieur. Comme la Reine ma fille me prie de vous envoyer sa lettre j'y joins, je suis charmée qu'à cette occasion je puis renouveler les obligations infinies, que nous nous sentons redevables, à vos peines, pour soutien à nos intérêts inséparables avec ceux de notre chère patrie: ne doutez pas que les ruines et vos dépenses ne soient pas récompensées, nous serons fidèles garantes de notre reconnaissance que je prétends de vous prouver en toute occasion. Votre très affect-

Comme ces engagements ne se réalisaient pas¹, Adam se rendit en 1734 en France où il séjourna trois ans², sauf un court retour de quatre mois au pays. Il fit son premier voyage à la même époque, que le palatin Poniatowski, ou même avec lui.

Son but était de réclamer au roi Stanislas et à Louis XV le dédommagement des pertes que lui et les nobles du parti avaient subies pendant la dernière confédération.

Leszczyński n'eut pas manqué de faire honneur à ses engagements s'il avait été vainqueur; vaincu, il renvoyait les solliciteurs à Paris, les nourrissait d'espérances et de promesses, mais tout cela ne donnait rien.

Le palatin de Lublin, créancier importun, réitérait ses réclamations et faisait forces instances pour obtenir un ordre français³. — Jean Tarło envoyait des mémoires nombreux à Versailles, la plupart étaient rédigés par son parent, l'illustre abbé Konarski. Après quelque temps toutefois, il pria son neveu de ne pas s'exposer dans son intérêt à lui; bientôt il aurait amené ses terres à un état florissant, mais il importait qu'Adam libérât sa propre fortune des créances qui la surchargeaient⁴.

Le jeune palatin s'attendait à recevoir les terres de Czarnkowszczyzna vaste domaine faisant partie des biens héréditaires

tionnée: Catherine. Reine de Pologne». — Lettre du cardinal Fleury à Jean Tarło de Versailles du 22 mars 1736: »(Le) Roy qui connaît depuis longtemps les services que V-re Ex-ce a rendus à la France ainsi qu'au Roy son maître dont les intérêts sont communs — entre Sa Maj-é et le Roy son beau-père. Je garderai le mémoire qui était joint à votre lettre pour en faire l'usage qu'il mérite...« »J'y aurai la plus grande attention et je n'oublierai rien de tout ce qui dépendra de moi pour la satisfaction de V-re Ex-ce.« — Id. Lettre de Du Theil du 22 mars; lettre de Monti du 27 mars.

¹ Id., p. 347-e. Lettre du cardinal de Polignac à Jean Tarło. 3, IX, 1737 (expression de sympathie et de bon vouloir). — Id. p. 346-c. Il n'y a que la voie des représentations: »S'il dépendait de moi uniquement Votre Exc. aurait lieu d'être contente«.

² Comp. Mém. du duc de Luynes, T. II, 161, 200, 201, 207, 215, 350, 351.

³ Bibl. des c-tes Krasiński. Varsovie. Mss. 3039 p. 355. Jean Tarło à Adam Tarło (traduit du polonais) »Ici déjà il y a des gazettes publiques disant qu'on veut vous satisfaire Monsieur avec l'ordre du S. Esprit, mais puisque vous n'aurez pas de quoi exempter votre fortune«...

⁴ Id., p. 351—353. Jean Tarło à Adam Tarło de Lublin 1 juin 1738.

de la reine Catherine Opalińska¹, en attendant ce fut Stanislas Poniaowski qui l'eut².

Si l'on compare la constance qu'avaient manifestée les Tarło au roi Stanislas, avec la conduite du palatin de Mazovie, on comprendra que leur déception fut cuisante. Les ressentiments s'envenimèrent.

Cependant les bons rapports avec un homme aussi solidement établi qu'Adam Tarło, étaient très avantageux pour chaque parti, même le plus puissant, aussi «la famille» s'efforçait-elle de temporiser; on le cajolait, on lui témoignait de la considération et comme par le passé on l'invitait.

Sur ces entrefaites, le crédit du palatin de Lublin commença à baisser visiblement, et cela aussi bien parmi les gentilshommes qu'à la cour. La cour lui reprochait une part dans les tentatives de confédération et des correspondances avec l'étranger — la noblesse longtemps privée de sa présence, remarqua à son retour de l'étranger, qu'il s'habillait à la française; on commença à dire «qu'il n'aimait pas les Polonais, ni l'armée polonaise», qu'il dédaignait les coutumes du pays.

Adam s'émut de ces propos, ses plus proches parents les Potocki, d'autres rivaux de «la famille», profitèrent des occurrences pour approfondir la brèche qui se creusait entre elle et les Tarło; à la susceptibilité irritée de ces derniers ils insufflèrent que, l'atteinte faite à leur popularité était l'oeuvre d'une intrigue du vieux Poniaowski et des Czartoryski; on déplora leur influence sur Adam en prétendant que les conseils donnés par Jean à son neveu étaient intervertis par eux; toute cette besogne était mise sur le compte de leur noirceur.

Il était vrai, en effet, que le palatin de Sandomir avait engagé son neveu à revenir: «puisque vous n'obtenez, à ce qu'il paraît aucun résultat ici ni là (à Versailles ni à Luneville), je vous souhaiterais de revenir en Pologne, croyez-en Monsieur

¹ Id., p. 361. Jean Tarło à Adam Tarło 30 août 1738, d'Opeln (traduit du polonais). «Si la France ne veut pas, alors S. M. le Roi lui-même avec S. M. la Reine le peuvent, pourvu qu'ils veillent per justitiam et generositem... vous récompenser Monsieur de vos pertes, un si grand nombre ont profité des grâces de la Reine»...

² Arch. des p-ces Czartoryski. Cracovie. Mss. N° 1954.

mon dévouement pour votre personne... en vous épargnant les frais... et en Pologne au bout de deux, trois ans de dépenses réduites, à la quatrième vos intérêts seront améliorés¹.

En définitive, après onze ans de réclamations, Louis XV devait accorder à Jean Tarło une pension viagère annuelle de 4000 ducats, soit 40.000 fr. au lieu de la somme de 30.000 ducats que celui-ci demandait².

Adam Tarło qui à cette époque déjà prenait cause passionnément pour le parti des Potocki, écrivit au roi à sa manière pleine d'emphase, une lettre de griefs et d'accusations contre les Czartoryski et Brühl, gens de la même coterie. Comme toutes les écritures passaient par les mains du ministre, celui-ci accourut avec cette lettre chez le palatin de Mazovie prendre son avis; Poniatowski lui remontra qu'il encourrait la colère du roi, si l'on venait à découvrir qu'il l'avait intercédée, mais qu'il amortirait les reproches en les présentant lui-même³.

Sur ces entrefaites, en juillet 1743, il y eut des tentatives, en dehors de »la famille«, de la part de Lipski, Rzewuski et d'autres, pour réconcilier Potocki avec la cour. — Elles manquèrent et jetèrent les meneurs des deux partis adverses, dans l'exaspération la plus extrême⁴.

Moins que rien, un verre d'eau en cas pareils amène la catastrophe, ici, elle se produisit pour un tour de danse.

Le prince Théodor Lubomirski, castellan de Cracovie, dont nous avons eu à nous occuper lors de la seconde élection de St. Leszczyński, avait enlevé la femme d'un bourgeois de Cracovie, il fit divorcer dame Krysta et finit par l'épouser deux ans après la naissance d'une fille. Annette était maintenant une jeune fille d'une grande beauté⁵. Adam Tarło s'en éprit et se mit à rechercher sa main publiquement, bien qu'il eût une

¹ Bibl. des c-tes Krasiński à Varsovie. Mss. 3039, p. 361. Jean Tarło à Adam Tarło d'Opeln 30 août 1738.

² Id., p. 379. Lettre du ministre Puizieux à Jean Tarło du 21 avr. 1749 de Versailles.

³ Matuszewicz. *Pam.* (Mém.), I, 139.

⁴ Askenazy. *Dwa stul.* 198, 191, 199, 192, 207.

⁵ Kitowicz. *Pam.* (Mém.), éd. Raczyński, p. 11.

femme encore en vie, Dorothee née Tarło, sa cousine, veuve du petit général Chomełowski, personne riche, mais âgée.

Au bal, à l'anniversaire du couronnement, chez le maréchal de la Couronne François Bieliński¹, Tarło contrairement aux usages, fit danser sa bien-aimée avant son tour de préséance. Lorsqu'il invita la princesse Michel Czartoryska, celle-ci, sur l'instigation de la palatine de Mazovie, refusa et le renvoya à celle avec qui il avait dansé plus tôt. L'offense évidemment visait la demoiselle et non le cavalier. Il répondit par une bruyante et brutale algarade. Casimir Poniatowski, fils aîné de Stanislas, grand chambellan de la Couronne, prit la défense de sa tante. Les jeunes gens se séparèrent, avec l'engagement de vider leur querelle dans une rencontre. Adam le plus âgé des deux, n'avait que 30 ans, Casimir était âgé de 22. — En mémoire des attaches de son père avec la patrie de Charles XII, il avait débuté dans le métier des armes au service du roi de Suède; le roi Frédéric lui avait donné une charge d'officier au corps hessois². Plus tard, il avait servi dans le régiment des dragons sous les ordres de Chevreuse³ (1741). A la bataille de Sahay en Bohême (mai 1742), où les Saxons et les Français mirent en déroute la cavalerie autrichienne⁴, il fit preuve d'une bravoure peu commune, ce dont le maréchal de Broglie rend

¹ Il était cousin germain de Constance Poniatowska, sa mère Louise Morstin ayant été la soeur de la vieille princesse Czartoryska. (Uruski. *Herbarz* (Armorial). Varsovie. 1904. I, 185).

² De Stockholm le 26 oct. et le 6 nov. 1739. Autographes à la bibl. Ossoliński.

³ *Mémoires du duc de Luynes*. V. 4. p. 53. Extrait de la relation du général comte Rutowski, en date de Prague du 27 novembre 1741. (Assaut et prise de Prague). »Ceux qui se sont le plus distingués à cette occasion sont: le général chevalier de Saxe, le lieutenant général Renard qui a ordonné toute l'attaque; le général Weisbach; le colonel Neubourg; les lieutenants colonels Chmieliński, comtes Nostis et Poniatowski; les lieutenants colonels Gersdorf, Carlovitz, Dyherr, les capitaines Trutschler et le lieutenant Brieggen«. — Id. p. 49. Relation de M. de Chevreuse, le 2 décembre, aux environs de Prague. »MM. les princes des Deux-Ponts et de Beauveau et MM. les comtes de Poniatowski et Borowski, qui étaient volontaires au détachement, allèrent avec toute la valeur possible combattre à la tête des hullans«.

⁴ *Pamiętniki St. Aug.*, éd. Zaleski, p. 108.

témoignage¹. Il fut fait prisonnier au cours de cette même guerre de succession². Il n'y a certes pas lieu de renchérir sur les qualités de Casimir. Bien qu'intelligent, faisant preuve pendant la première partie de sa vie de bonne volonté et de sagacité dans les questions publiques, il finit une longue existence en sybarite excentrique, sans nulle utilité pour ses concitoyens. Mais si par »sa dissipation«, »sa vivacité, son envie de courir«, il donna du déplaisir à son père³, il est indéniable qu'il était homme de courage et soldat intrépide.

Le récit que l'envoyé de France, Castera, fait des dramatiques épisodes du tribunal de Piotrków en 1748, où les partis des Potocki et des Czartoryski en vinrent aux mains est d'autant plus en faveur de Casimir, qu'à cette date, la France soutenait les Potocki et voyait dans les Czartoryski et les Poniatowski des ennemis politiques. »Pêle mèle (les adhérents de »la famille«) prirent la fuite, seul le chambellan de la Couronne, son frère (le jeune Stanislas Auguste) et sept ou huit amis bien que honteusement abandonnés restèrent dans l'église gardant une contenance résolue«^{4 5}. — Il était allé s'asseoir tout droit entre les chefs du parti opposé au sien, le staroste de Tłomack et celui d'Auschwitz. Voyant grossir l'agitation,

¹ Comp. Kantecki. *St. Pon.* II, p. 95, et Askenazy. *Sprawa Tarły* (L'affaire de Tarlo) *Dwa stul.*, II, 1910, p. 40 et suiv.

² Lettre de C. Poniatowski de Prague 12 juin 1742. Arch. des p-ces Czartoryski. Cracovie. T. 937.

³ Arch. de Saxe à Dresde n° 719. St. Poniatowski au général major Neubauer quartier maître du roi de Pologne, électeur de Saxe. Varsovie 19 avril 1743 »...Je vous parle à vous seul, avec confiance sur mes enfants surtout sur l'aîné que vous devez connaître, mon cher Général, mieux que personne et voir ce qu'il a de bon et de mauvais en lui.

»La façon qu'il commençait à vivre si pleine de dissipation, sans la moindre solidité m'a beaucoup déplu, aussi j'ai pensé qu'il le fallait ramener, et lui donner quelque temps à la réflexion et c'est dans cette vue que je l'ai fait revenir crainte qu'il ne se perde entièrement...« Id., 24 août 1742. — Id., lettre de Cas. Poniatowski au gén. Neubauer Bremahoff, 4 oct. 1742.

⁴ L'église, le Saint-Sacrement enlevé, était le lieu de rassemblement du tribunal.

⁵ Castera à Mr. de Puilzieux. Varsovie 11 oct. 1748. Arch. des Aff. étr. T. 232 (Pologne), publié chez Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*. p. 92.

il saisit les mains de ses voisins, les appliqua sur les poches de son habit et leur dit: »Palpez, messieurs, vous voyez que j'ai sur moi deux pistolets, c'est à vous que je les ai destinés, si tout à l'heure, vous ne faites pas taire et rentrer les sabres à vos soldats et vos brailleurs. Je connaissais vos projets, je pouvais aussi avec les nobles qui me sont fidèles faire des préparatifs à la lutte, mais je ne voulais pas avoir cette faute à ma charge — je me suis assis entre vous deux, afin que vous vous trouviez en ma compagnie, dans le cas, où vous voudriez attenter à ma vie«¹.

Mais ici, dans son démêlé avec Tarło, il semble que Casimir ne mît aucun empressement à poursuivre le différent. Sur le terrain néanmoins, trois jours après (18 janv. 1743)², de part et d'autre on fut irréprochable³.

La rencontre resta sans résultat. Tarło est censé avoir dit, en embrassant son adversaire: »Je vous considérerai, Monsieur comme un ami et un galant homme, mais quant à »la famille«, toute ma vie je serai son ennemi«.

Ce duel loin d'apaiser les passions aux aguets, ne fit que les envenimer. De suite Tarło, comme palatin des terres de Lublin, se mit en guerre contre le vieux Poniatowski, lequel, à titre de staroste de Lublin, avait sous sa juridiction les juifs de cette ville. Ses agressions envers le prince Auguste Czartoryski se firent de plus en plus vives; à chaque occasion, il le menaçait, l'outrageait publiquement »il attaquait son honneur et dans sa rancune poussait absolument à se susciter une affaire avec lui«.

Les adversaires de Tarło maintenaient une attitude passive, ce qui ne faisait que l'exciter et l'irriter davantage. Il ne gardait plus aucun frein. En octobre, au tribunal de Lublin, sans considération pour la sécurité des lois, ni le respect qui était dû à cette haute institution, il se laissait aller à tous les excès et à toutes les violences, là où »la famille« pouvait être atteinte. Tous ces incidents faisaient parfaitement le jeu des

¹ *Pamiętn. Stan. Aug.* (Mémoires) éd. Zaleski, p. 37.

² *Kitowicz. Pam.* (Mémoires), p. 12. 13.

³ *Pojedynek Adama Tarły* (Le duel d'Ad. Tarło). Bibl. Warsz. 1864. T. I, p. 482—492; pamphlet contemporain, distribué par les Tarło.

magnats du camp contraire. Entre autres vexations, le palatin de Lublin envoya dans tous les palatinats une circulaire qui dévoilait les abus militaires d'Auguste Czartoryski, alors commandant de la garde.

Simultanément, le prince Théodor Lubomirski, cédant aux persuasions d'Adam, adoptait et reconnaissait au Châtelet de Varsovie, sa fille illégitime Annette, la déclarant princesse Lubomirska, ce qui était opposé aux coutumes et aux lois de la République.

Tarło assista personnellement la dame de ses pensées à ces formalités.

Toute la Pologne était partagée en deux camps, qui cherchaient à se nuire. La cour prenait de l'inquiétude et suivait avec attention la suite des événements¹. Bientôt les pamphlets sévirent. Ils partaient des deux côtés; dans les uns, le chambellan était ridiculisé et représenté comme un poltron; dans d'autres, le palatin de Lublin et ses amours étaient représentés de la manière la plus absurde. A cette dernière classe appartenait une brochure éditée à l'étranger, et intitulée: »L'espion civil et politique ou les lettres d'un voyageur dans toutes sortes de Matières...«

La pasquinade était l'oeuvre, paraît-il, d'un certain Auber, qui auparavant, avait résidé dans la maison du palatin de Mazovie, et ce fut aussi chez lui qu'elle se montra en premier lieu.

Tarło n'hésita pas à en attribuer la paternité au vieux Poniatowski et il lui écrivit en date du 2 nov. 1743:

»...La lettre de Monsieur aussi fausse que plate que je trouve la neuvième dans le livre intitulé l'Espion civil et politique... fait naître ce billet ci: Je vous crois son compilateur direct, désabusez le public qui est apparemment prévenu de ces faussetés et impertinences. Il faut que je montre que non seulement moi, mais personne au monde ne peut avoir peur ni de vous ni de votre nom.

»L'affaire que j'eus il y a huit mois écoulés avec votre

¹ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 3647. Załuski évêque de Culm chancelier de la Couronne à Brühl. Varsovie 26 oct. 1743. »Mr. le palatin de Lublin n'est pas présent ici, aussitôt qu'il sera de retour, je m'emploierai par le mettre dans le bon chemin.«

fil, y est décrite aussi sottement à mon désavantage, qu'elle est remplie de fades et fausses louanges pour lui dont l'aïeul et par conséquent votre père n'était jamais à portée de se mesurer avec un homme de ma volée. Sur quoi je vous fait mon compliment à tous les deux, mais ayant eu sur l'autre tout l'avantage possible, le tour vient à vous. Je vous présente donc ces armes: l'épée, lance, pique, esponton, pistolet, fusil, arquebuse, canon, jusqu'au baril de poudre, optez, je vous y répondrai à tout¹«.

Il est aisé de voir le point que cette épître visait.

Par une lettre datée du lendemain (3 nov.), le palatin de Mazovie niait avoir été soit directement soit indirectement l'auteur du libelle. Sans faire manifester, par trop d'ironie, il répliquait avec simplicité: »Je vous dirai d'ailleurs qu'étant jeune, j'avais le sang bouillant comme un autre, mais je vous avoue, qu'à présent je n'ai pas cette envie de me battre avec quelqu'un à la lance, ni à l'épée, encore moins au canon, ou à la barricade de poudre, d'autant plus que je ne vois aucune raison à cela«. Il demandait incidemment ce que venait faire dans toute cette histoire son père, noble du palatinat de Cracovie »consequenter égal de tous les autres du royaume. Quant à mon fils, je crois, Monsieur que Vous avez lieu d'être content de la satisfaction qu'il vous a donnée«².

Dominant l'ouragan des passions déchaînées: celles qui l'environnaient, aussi bien que les siennes, St. Poniatowski avait fait une repartie pleine de bon sens et de modération, hautaine dans sa concision... et prudente, puisque du fait de cette concision, nulle prise nouvelle — peu s'en faut — n'était donnée aux investigations. Or dans un tel débat, les traits partant d'anciens intimes amis, pouvaient bien être mortellement perfides.

Vains devaient être les détours et tous les moyens dilatoires. Sur le champ, Adam Tarło ripostait:

»Je crois plus que jamais Monsieur, que votre sang n'est plus bouillant, et il serait à souhaiter qu'il fût moins vif et votre

¹ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 3647. Copie de cette lettre. Une autre copie contemporaine se trouve à la bibl. Ossoliński, Léopol. Mss. 1387, p. 40. Elle a été publiée par Glatman. *Pojedynek Tarły*, 51, 52.

² Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 3647.

esprit moins fertile en fait de calomnies sur tous les honnêtes gens. Mais dès que vous niez celle dont il s'agit à l'heure qu'il est, je rendrai notre correspondance publique autant que je le pourrai et cela me suffit de votre part. J'aurai la même satisfaction de tous vous autres, dont chaque honnête homme doit sentir comme un devoir d'être ennemi déclaré.

»Quant à votre fils, ce petit monsieur est très nouveau seigneur, car le second de son nom. Vous n'avez qu'à le faire venir et l'assurer d'avance que je viserai du pistolet d'un doigt plus haut et quant à l'épée nos seconds seront à quatre pas, et si l'on veut encore l'on mettra deux barrières derrière nous. Je crois dire assez pour que je puisse attendre l'avertissement de son arrivée et n'ai qu'un conseil à ajouter, c'est que vous donniez l'épée au côté à votre fils l'abbé, cela est nécessaire quand on n'a plus le sang bouillant.

Je suis

Monsieur

votre très humble et très obéissant serviteur

de Tarlo¹.

Tarlo déniait au père de Stanislas Poniatowski l'égalité de naissance. — C'était l'imparitatem, allégué dans un temps et un pays, ou le défaut de noblesse faisait encourir presque une mort civile.

Même la nouvelle noblesse qui autrefois avait eu les mêmes privilèges que l'ancienne, s'était trouvée graduellement et but à des restrictions grandissantes. Les premières restrictions de ce genre se montrèrent au XV-me et au XVI-me siècle et d'abord ne se rapportèrent qu'aux relations hiérarchiques dans l'Eglise. Puis commencèrent des limitations qui empêchèrent les »Scartabelli«, ainsi étaient dénommés les anoblis, de remplir les fonctions séculières; ces mesures se cristallisèrent dans les *pacta conventa* de 1669, refusant ouvertement et nettement l'accès aux emplois, à la noblesse nouvelle, dans les trois premières générations.

Ceci avait force de loi².

¹ Id., du 3 nov.

² V. Balzer. *Skartabelat w ustroju szlachectwa polskiego* (Le scartabelat dans l'organisation de la noblesse polonaise), 1912.

Les Poniatowski se trouvaient mis au pied du mur.

Suivant le code de la République, d'après la constitution édictée à la diète de 1601, celui qui avait encouru un démenti de noblesse, devait porter plainte à la diétine des députés de son palatinat, pour faire ses preuves de noblesse devant ses concitoyens et obtenir à sa cause le témoignage qui lui était dû, lequel témoignage était porté au tribunal ou bien aux assemblées judiciaires territoriales (*Roki ziemskie*)¹. A cette fin, on réunissait ses parents et alliés des lignes paternelles et maternelles, ses voisins de campagne, les amis de famille d'ancienne date, on leur exposait »l'atteinte faite à son honneur« et ceux-ci après avoir pris connaissance du fait émettaient l'attestation obligatoire.

Ces lettres de Tarło, d'autres écrits du même genre, qu'il répandait en Pologne et hors des frontières par des estafettes, jetèrent parmi les intéressés un émoi inarrable.

»La famille jugeait qu'une affaire de ce genre devait être au plus vite étouffée, effacée, mais non étalée«. De même leurs amis, »déconseillaient et dissuadaient d'un duel«. Tandis que leurs adversaires, pour les jeter bas de la position qu'ils avaient escaladée se montraient inquisiteurs et belliqueux.

Les Czartoryski avaient haussé les Poniatowski, maintenant ils ne pouvaient plus les laisser déchoir sans compromettre leur propre sang.

Ils voyaient dans ces déplorables incidents un danger pour eux-même.

Pleins d'ambition, ils appréhendaient de sombrer dans la publication d'un étrange scandale; dans l'impopularité d'un duel entre Casimir Poniatowski et Adam Tarło, avant que d'avoir réalisé aucun de leurs grands projets.

La situation et l'influence des deux Czartoryski, étaient à cette époque déjà établies d'une façon indépendante de l'ascendant de Stanislas Poniatowski².

Quelque différent que fut le caractère des deux frères, ils n'en étaient pas moins l'un et l'autre — leurs adversaires eux-mêmes

¹ *Vol. leg.* II, éd. Ohryzko, 390.

² *Pamiętniki Stanisł. Aug.* (Mém.), éd. Zaleski, p. 18.

le reconnaissaient — exceptionnellement bien doués, et surpassaient de beaucoup toute la génération des autres grandes familles qui les entouraient; ils lui étaient supérieurs en instruction et en connaissance politique, en quoi ils se trouvaient au niveau des hommes d'Etat du reste de l'Europe.

Pendant leur jeunesse, n'ayant jamais recherché la vie de plaisir et n'étant point dissipateurs comme leurs congénères mais travailleurs et économes, ils avaient tenu leurs fortunes en bon ordre et relevé leur terres, tandis que la majorité des autres seigneurs, quelques fussent leurs moyens, vivaient dans le désordre financier et se trouvaient endettés de bien des côtés. Surtout le plus jeune frère, le palatin de Russie, était un ménager excellent. Il s'adonnait avec une attention soutenue à l'administration des propriétés immenses qui tombèrent en ses mains par suite de son mariage, et sa réussite fut telle qu'il paya, assure-t-on, un million de ducats de dettes obérant ces biens, tout en doublant leur revenu. C'était précisément ce qui lui permettait d'avoir en permanence, à sa disposition, les moyens financiers dont la famille avait un besoin indispensable pour la réussite de ses visées politiques. De cette manière il avait continuellement une caisse ouverte, car il était »le maître et non l'esclave de l'argent«¹. De façon générale, les deux frères tout en maintenant l'ordre et l'économie dans leur train, vivaient conformément à leur état et à leur haute situation; ils pratiquaient une hospitalité somptueuse et étendue, et lorsqu'ils en avaient une raison, ils savaient être généreux avec largesse.

Venu au monde avec un caractère violent et fier, mais aussi avec une intelligence supérieure, le prince Auguste sut de bonne heure se maîtriser.

Il commença par porter la croix de Malte et à servir sur les galères de l'ordre, puis passa au service de l'Autriche. S'étant lié d'amitié avec plusieurs des adversaires du prince Eugène de Savoie, il encourut sa disgrâce et se ferma le chemin de l'avancement. Sa soeur Constance, qu'il semblait chérir le plus de tous les siens, cherchait à le ramener au pays, et ainsi que son mari, était toute dévouée à son avenir. Mais il avait pris en aversion les coutumes, le gouvernement, l'état général de la

¹ Id. 65, 66.

Pologne et pensait ne pouvoir y arriver à rien. L'espérance d'épouser la veuve de Doenhof le décida¹.

C'était un levier de la politique des Czartoryski, que de rechercher des jeunes gens de talent, ou pouvant leur être utiles de quelque façon que ce fût, de se les attirer, de leur venir en aide dans leur instruction et de veiller à leur carrière. En cela aussi, le palatin était particulièrement habile². Avec un coup d'oeil prompt et sûr, il savait reconnaître les hommes, leurs caractères, apprécier les qualités et les défauts et tirer parti parfois, de ces défauts même; il avait le don de flatter finement les amour-propres et de gagner le coeur et l'esprit des gens de nature confiante.

Bien qu'il fût un silencieux, on pourrait dire renfermé en lui-même, à son maintien de haute distinction, il joignait dans son abord un charme séducteur qui, surtout à des yeux non prévenus, semblait découler de son naturel et de sa grande et sincère bienveillance. — Il savait donner d'une manière obligeante. — A la vérité, le fond de son être était un attachement exclusif à sa propre personne; la raison chez lui prédominait sur le coeur de beaucoup, et en tout ce qu'il faisait, même dans sa générosité, il avait toujours en vue une utilité qui se ramenait à lui-même; mais son art était de ne pas le laisser paraître et de dissimuler si bien ses vrais buts et intentions que d'ordinaire il était imploré là où tendaient en réalité ses désirs les plus vifs. On le jugeait tout adonné à la gérance de ses terres; son goût du confort, une certaine nonchalance, plus apparente que réelle, donnaient lieu de croire à une antipathie invincible pour les soins auxquels étaient astreints ceux qui briguaient la popularité sarmate; s'il s'occupait de la composition d'une diétine ou d'un tribunal, ce n'était pas délibérément, ni par ambition, mais uniquement parce que la position qu'il occupait ne permettait pas de se tenir à l'écart. — La prudence qu'il gardait dans ses discours, aussi souvent qu'il ne se hâtait pas, ce qui arrivait rarement; sa sérénité constante, sa parole empreinte de noblesse, de mesure et de simplicité, le talent d'éloigner fût-ce l'ombre d'un doute qu'il pourrait bien ne pas

¹ *Pamiętniki Stanisł. Aug.*, éd. Zaleski, p. 61—3.

² *Id.*, 59.

avoir les intentions qu'il assumait, donnaient le change à tout le monde. Il faudrait suivre de près le courant de sa vie pour prendre une connaissance exacte de cette âme profonde et double. Il passait généralement pour un modèle de raison, d'équité et de douceur, élevé au-dessus des passions et des faiblesses de la foule. Oui, il savait persuader même les ennemis les plus invétérés de »la famille« et les amener à ses intérêts, par égard pour les considérations que personnellement il méritait d'eux. Aussi n'était-ce pas à lui mais à son frère le chancelier qu'on attribuait ce qui indisposait et blessait le plus les adversaires de »la famille«; tandis qu'au contraire de toute la famille, c'était lui précisément qui poussait le plus loin les principes de domination absolue et d'égoïsme, partout où il croyait réussir cachant encore la main d'où partait le trait¹.

Tout autre était le chancelier. De sa nature cordial et gai, pétillant d'esprit, serviable, mais rancunier et vindicatif², il aimait à exprimer ses pensées sans grands détours. A l'école de Flemming qui lui-même goûtait la vivacité d'esprit, les pointes acerbes de l'ironie et le sarcasme mordant, le prince Michel s'était accoutumé, dès son jeune âge à se laisser aller. Comme on connaissait sa grande influence auprès du feld-maréchal Flemming qui, en réalité, était le premier ministre d'Auguste II pour la Pologne, bien qu'il n'en portât pas le titre, beaucoup affectaient de se complaire à ce ton. Il en garda l'habitude et l'accrut avec les années. Il s'arrogea le droit de dire à tous, même à ceux pour qui il était bien disposé, la vérité impitoyable, présentée soit sans fard et non sans dureté, soit assaisonnée d'ironie et de sarcasme. Il s'en faisait un malin plaisir et choquait même ceux qu'il obligeait³. Mais la généralité admettait sa manière, et lui même ainsi que nombre d'autres, finirent par y voir une vertu catonienne.

Vice-chancelier à 25 ans, dans la connaissance du droit polonais public et civil, il n'était surpassé par personne; il écoutait les plaignants avec une grande patience; un esprit réfléchi et le sens de la justice lui faisaient prononcer des verdicts qui

¹ Id. 65, 66.

² Matuszewicz. *Pam.* (Mém.). Passim.

³ Rulhière, II, 292.

presque toujours contentaient les deux partis lorsqu'on le choisissait pour arbitre.

Son plus grand mérite était que dans la distribution des emplois et des starosties, dans la formation des tribunaux, il appuyait d'ordinaire les hommes les plus capables et les plus honnêtes de la Lithuanie. En même temps il se préoccupait peu de quelle famille, plus considérable ou moindre, se trouvaient les postulants; il procurait les grâces de la cour même à des personnes qui, par leurs parentés ou leur relations, passaient pour appartenir à la faction opposée à la sienne; il se chargeait de promotions semblables assez souvent pour qu'on remarquât son impartialité et trop rarement pour faire tort à ses plans d'avenir.

De toutes façons il semblait créé pour être chef de parti. Il n'épargnait aucun effort physique ou moral, et poursuivait ses desseins avec une persévérance imperturbable. — Jamais il ne perdait espoir; ce qu'il désirait, il le considérait presque comme inmanquable; dans les désastres et l'insuccès, il savait toujours percevoir le bon côté¹. Personne mieux que lui ne savait se tirer d'affaire aux diétines avec la noblesse. Par son humeur, ses saillies, sa cordialité, son à propos et son éloquence diserte, il se rendait maître des masses. En outre il connaissait comme nul autre, des centaines, voire des milliers de gentils-hommes, non seulement par leur nom et prénom, mais aussi dans leur parentés, leurs désirs et leurs intérêts et sur le champ il savait comment il fallait prendre chacun. A une science si parfaite de la situation intérieure il joignait une connaissance tout à fait suffisante des affaires internationales.

Comme le chancelier aimait à faire montre de ses occupations, de sa vaste correspondance, de son ascendant réel ou figuré, on le croyait plus travailleur que son frère; celui-ci avait la sagesse de ménager la susceptibilité de son aîné et en apparence il lui cédait en tout, en réalité les résolutions venaient définitivement du palatin de Russie, à moins que, dans les cas majeurs, le palatin de Mazovie ne se prononçât. Un vague sentiment rendait quand même le prince Michel jaloux de son cadet, mais ce n'étaient là que des ombres de peu d'im-

¹ *Pamiętniki* (Mémoires) *Stanisława Augusta*. Ed. Zaleski, 18.

portance et l'union des Czartoryski était parfaite à cette époque et le resta longtemps après.

Ces frères on le voit se complétaient en perfection. Commune leur était la conscience de leur valeur, elle dégénérait en vanité naïve chez l'aîné, en orgueil infernal chez le cadet. Avec une ambition vivante et active ils recherchaient sans trêve l'influence et le pouvoir; leur but suprême était de conquérir à leur maison la couronne nationale. La chose en elle-même n'était pas indue, elle était bien le rêve et le droit de chaque gentilhomme polonais.

Pour le bien public, dans le camp des Potocki il ne manquait pas de faiseurs de projets. Eux aussi prétendaient tirer la nation d'un état de perdition universellement déploré. Longtemps fidèles au roi Leszczyński, ils avaient pu se faire une éducation politique à Lunéville, seulement leurs réformes étaient moins expresses; mais pardessus tout les Potocki, comme les Radziwiłł et autres, songeaient trop à leurs propres intérêts. La véritable lutte, était engagée autour des dignités, des influences, non autour des intérêts supérieurs de la nation. Il fallait satisfaire ses clients. Pour la République, au total, il était également indifférent que l'une ou l'autre des grandes familles du camp dit patriotique, devint prépondérante¹.

Si l'on considère l'action des deux frères Czartoryski dans son ensemble, on ne peut dire non plus que pour eux le pouvoir n'était qu'un moyen en vue d'un but supérieur. Bien que, dans leur propre intérêt, ils comprissent davantage la nécessité d'une réforme radicale, ils n'en voulaient pourtant qu'à condition d'en être les ouvriers et finalement tout venait échouer devant la rivalité tourmentée et stérile des deux factions se paralysant mutuellement².

Quant aux moyens mis en oeuvre, ils étaient également coupables chez les uns et chez les autres, de part et d'autre on recourait à la corruption et à la violence.

En résumé, les Czartoryski payaient à leur temps et à leur milieu, comme hommes du siècle et du pays l'inéluctable tribut.

¹ Roepell, II.

² Voir Waliszewski. *Potoccy i Czartoryscy*. 67.

Si certaines de leurs qualités étaient plus éminentes que chez la généralité, certains de leurs vices l'étaient aussi.

Dans le portrait des deux frères, à l'exemple de Roepell¹, nous avons suivi principalement les données que contiennent les mémoires de Stanislas Auguste. Avec Roepell nous nous sommes fiés à l'indépendance que le roi gardait dans ses jugements quels que fussent ses propres sentiments.

Dans l'affaire qui se déroulait entre Adam Tarło et les Poniatowski, »la famille« avant tout voulut gagner du temps.

Une réponse toutefois au palatin de Lublin était urgente, il était impossible que Casimir ne relevât pas le défi. Il se trouvait précisément à Puławy, la résidence de son oncle le palatin de Russie; on le fit partir vers Varsovie, à Góra, envoyer la lettre qui suit et qui n'a trait qu'aux rodomontades de l'adversaire, sans toucher au fond du débat et immédiatement, on le fit s'en retourner. »Ayant appris vos impertinences je suis parti de Puławy pour venir me couper la gorge avec vous. Comme je n'ai pas appris à me battre à coup de hallebardes et qu'il n'y a qu'un Don Quichotte qui se soit battu à coups de lance contre des moulins à vent j'ai choisi les pistolets et l'épée. Il me paraît fou de vouloir se battre à coups de canons ou sur un baril de poudre. Je vous écris ce billet parce qu'une affaire pressante m'oblige de rebrousser chemin, et à retourner à Puławy. Ce qui est différé n'est pas perdu. Je viendrai à temps pour vous casser la tête. Si vous en êtes fort pressé, venez me trouver. Je suis Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

C. Poniatowski².

Cette tactique donna lieu à Adam d'écrire par la suite à son oncle Jean: »Lorsque (le chambellan de la Couronne) eut dû me demander satisfaction de Góra à cinq lieues de Varsovie, il prit la fuite à Puławy. Lorsque je m'approchais de Puławy, et lorsque je lui fis dire, qu'à présent il a le temps de me demander satisfaction, car ensuite je ne la lui donnerai pas, s'il

¹ Roepell. *Polen in der Mitte d. XVIII-n J.* 49—55.

² Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 3647. Copie de la lettre du comte Poniatowski au palatin de Lublin (5 nov. 1743).

omet cette occasion, dimanche soir, il me fixa le duel pour mercredi, pourquoi pas pour le lendemain¹«.

Ce temps »la famille« l'employait à parer la tempête. Załuski évêque de Chełmno (Culm), chancelier de la Couronne se chargea d'aller chez le palatin de Lublin et de le persuader de se désister. Mais »deux ou trois heures de persuasions«, ne purent »obtenir l'acceptation de plusieurs moyens de satisfaction proposés«; plus que jamais le palatin était acharné à pousser à bout la vengeance.

Incontinent il s'attaque au prince Michel Czartoryski, toujours au sujet du pamphlet »L'Espion civil et politique«, ainsi que de la conduite de son neveu Casimir et provoque le vice-chancelier en duel². Alors d'emblée, prévenant les conséquences de la correspondance de Tarło, de son »déportement«, le vieux Poniatowski se rend lui-même à Dresde, muni par Załuski d'une lettre pour le roi, d'une autre pour Brühl qui lui préparaient le terrain.

Auguste III est informé que »les querelles entre »la famille« et les parents du palatin de Mazovie et celui de Lublin vont en augmentant; les duels ne sont plus que des petites marques d'une animosité qui à mesure qu'elle s'enflamme cherchera (par) tous les moyens possibles, la matière d'une vengeance outrée. Si celle-là ne fournira pas assez d'occasion dans les faits particuliers, elle éclatera dans le public et peut aller si loin, qu'elle intéressera les puissances mal intentionnées de saisir peut-être volontiers le prétexte de protéger les uns contre les autres. Les familles Radziejowski et Sapieha nous fournissent des exemples domestiques qui ont eu à peu près les mêmes commencements et des suites très fâcheuses« (7 nov. 1743)³.

Auprès de Brühl Załuski insistait et sonnait l'allarme à grande volée: »Il n'est pas à exprimer quelles tristes suites tout cela produira dans la République, et si le feu n'est pas éteint bientôt, il augmentera à un tel point, qu'il ne pourra plus être éteint et produira des tristes effets dans le royaume«.

¹ Chez Kantecki. *St. Poniatowski*, II, 99.

² Arch. de Saxe, Dresde. N° 3647, 7 novembre.

³ Id., Lettre du chancelier Załuski au roi.

Quant aux détails, le porteur de la lettre¹, devait les donner »plus circonstanciés«, le chancelier de la Couronne l'avait »obligé«, écrit-il, »de faire ce voyage«.

Tant qu'il y avait ombre d'espoir d'entente, Poniatowski voulait éviter le duel et le chancelier expliquait au ministre favori ce qu'il y avait à faire en cette occasion pour y obvier. »Sa M-té mon très gracieux maître pourrait par ses prérogatives et la loi de 1588, sans perte de temps envoyer un ordre pour défendre à son lieutenant colonel Poniatowski, d'accepter le duel et pour lui faire donner les arrêts. En même temps Sa M-té peut faire écrire au palatin de Lublin, pour le faire venir à Dresde, justifier ses démarches et s'expliquer, en quoi il prétend avoir tort, dont il veut se venger avec tant d'éclat.

»Comme cette querelle a eu sa source dans l'adoption et dans les prétendues prérogatives de la principauté de M-lle Christa, Sa M-té peut déterminer, ce que l'on en doit juger selon nos lois et il n'est pas à douter, que le palatin de Cracovie (le p-ce Th. Lubomirski), qui a été induit, peut-être malgré lui, ne se range sans difficulté aux ordres de Sa M-té qu'il recevra sur ce point«². — Malgré toute la bonne volonté de la cour pour »la famille«, pour le parti qui la soutenait, l'article était épineux; pendant les luttes de l'élection entre Auguste et Leszczyński, une convention avait été faite par la Saxe, par-devant les ministres de l'Autriche et de la Russie avec le prince Lubomirski. Il avait été agréé, contre un engagement du dit palatin, de faire une confédération, si la nécessité l'exige, pour mettre l'Electeur de Saxe sur le trône de Pologne que: § 6) Mrs. les M(inistres) de Saxe s'engagent aux M(inistres) de l'Empereur et de Sa M-té de Russie que, son Al-sse S-ime et Electorale prendra en sa tutelle les enfants de Mr. le palatin en toute manière autant qu'il dépendra de Sa dite Altesse et qu'elle en tout temps aura soin pour elle et toute sa famille comme aussi

¹ L'arrivée du palatin de Mazovie à la cour est annoncée par le *Kurjer Polski* (le Courier de Pologne), n° 353 (1743) déjà en date du 11 novembre de Dresde.

² Arch. de Saxe à Dresde N° 3647 (7 nov.).

de procurer leurs avantages et leurs intérêts en toute rencontre¹.

Outre cela Załuski proposait que le roi fît écrire au cardinal Lipski et qu'il envoyât le chambellan maréchal, pour concerter des moyens de trêve aux dissensions et des moyens que le palatin de Sandomir pourrait trouver pour contenir son neveu.

Des lettres pour demander les conseils du castellan de Cracovie, du gr. maréchal², du gr. général Joseph Potocki et du palatin de Sandomir, pourraient mettre au fait le roi, de ce qu'il y aurait lieu de faire ultérieurement dans cette affaire, »que je ne considère pas«, répète le chancelier, »comme particulière« (7 nov.)³.

Tout le poids de la contestation, comme on le voit, était rejeté par les amis de »la famille«, sur l'adoption de la fille du palatin Lubomirski. Au sujet de l'origine de Stanislas Ponia-towski nous n'avons rien pu trouver dans les archives de Dresde. Le seul vestige d'un intérêt témoigné à cette question par la maison de Saxe, est un document qui doit se rapporter à la mère de Stanislas et atteste qu'en l'an 1730 elle était supérieure des Dames de la Visitation. Encore ne savons nous pas à quelle époque ce papier est entré dans le casier dit »généalogique«⁴.

¹ »§ 9) En foi de quoi les parties contractantes ont signé et scellé du cachet de leurs armes la présente convention, qu'ils ont ensuite échangée et les M. de Saxe en ayant agré tous les points de la part de S. A. Se-m, l'El. de Saxe, ils l'ont aussi signée et scellée et échangée sur le même pied. Fait à Varsovie le 22 d'août. 1733.

B. W. C. Wilczek. Amb. Imp. Gr. Löwenwolde. Jos. de Wackenbarth. Wolff Heinrich von Baudissin«. (Waldemar Guerrier. Annexes, 162).

² En 1744 François Bieliński était grand maréchal de la Couronne et le p-cc Paul Sanguszko grand maréchal de Lithuanie.

³ Arch. de Saxe à Dresde. N° 3647.

⁴ Id., Mss. 31767 (Genealogisches) »† Niżej na podpisie wyrażoną daię ten dewir W. JmCi Panu Janowi Turnerowi z odebrania soli pensjonalnej Wielickiej Beczek N° 4 dico cztery nam do klasztoru Nawiedzenia Najświętszej Panny warszawskiego należącej za rok terażniejszy tysiączny siedmsetny † trzydziesty. Na co się dla lepszej wiary y pewności przy przyciśnieniu pieczęci naszey klasztorney ręką własną podpisuję. Działo się to w klasztorze naszym warszawskim Nawiedzenia Najświętszej Panny

Pendant que le palatin de Mazovie obtenait du roi un ordre pour son fils le gr. chambellan, le mandant incessamment à sa cour, afin d'entendre du roi ses intentions, sans se mêler en attendant de rien¹, Załuski faisait savoir que depuis sa dernière lettre, Adam Tarło méditait un voyage; le chancelier craignait infiniment que ce ne fût à Puławy, et qu'il n'y attentât quelque duel, tant avec le prince Auguste Czartoryski qu'avec Casimir Poniatowski².

Le palatin de Lublin, en effet partit chez son oncle à Celejów (Celeiouw) propriété distante seulement d'une lieue de Puławy. — Malgré toute la résistance que les Czartoryski faisaient à une rencontre, Casimir n'y tenant plus, envoyait cette lettre à Adam:

Monsieur

Je vois bien, que vous n'avez plus le sang bouillant, ce changement rapide m'étonne après tant de rodomontades, votre flegme est incompréhensible. Ayant été empêché de venir vous voir, je croyais, que mon premier billet vous convaincrerait que vous êtes dans la nécessité de venir me trouver, puisque je vois, qu'il n'a pas fait son effet, je vous écris celui-ci qui j'espère, étant plus énergique, vous fera sentir le parti que vous avez à prendre; étant revenu ici, et relisant les impertinences que vous avez écrites, je suis obligé d'y répondre plus au long. Je suis fâché d'être dans la nécessité, d'entrer dans une pareille correspondance qu'un homme d'honneur ne doit jamais être capable de commencer, mais bien à y répondre. On voit bien, Monsieur, que vous n'êtes guère (sic) instruit des annales de notre pays, si vous les aviez lues, vous verriez que notre famille est

dnia 13-o Maja roku Pańskiego 1730. Siostra Marya Helena Poniatowska, przelozona zakonnice Nawiedzenia Najświętszey Panny«.

¹ Arch. de Saxe à Dresde. Mss. 3647. »Monsieur le Grand Chambellan de la Couronne. Je vous fais ces lignes pour vous enjoindre que vous ayez à vous rendre incessamment à Ma Cour, sans vous mêler ni embarrasser de rien. Je vous expliquerai mes intentions après votre arivée, en attendant vous ne devez aucunement être en peine sur votre honneur qui est mis à couvert par ces ordres auxquels je serais bien fâché, que vous n'obeissiez point. Sur ce. Fait au château du Hubertusbourg le 13 novembre 1743. A. R.«.

² Id., lettre de Załuski à Brühl, de Varsovie, 9 nov.

pour le moins aussi bonne et ancienne que la vôtre et que vous étiez bien plus petit seigneur que mon grand-père, avant d'avoir épousé votre femme, dont le bien vous a servi à vous pousser dans le monde, et que pour récompense vous méprisez. Il est surprenant d'ailleurs, qu'ayant demeuré si longtemps dans un pays où le point d'honneur est si bien connu, vous ne sachiez pas, qu'il est indigne à un jeune homme comme vous d'insulter un homme d'âge, qui d'ailleurs est dispensé par sa réputation à se prêter aux folies d'un étourdi. Il vous aurait été plus avantageux de vous informer de tout cela que d'apprendre à bien exécuter un pas de Rigaudon. Je n'aurais pas été obligé d'y revenir à deux fois, si je n'avais pas été abusé, par l'offre d'amitié que vous m'avez faite, et qui a terminé notre première querelle. J'espère d'être plus heureux cette fois, et vous n'appellerez pas en vain votre chirurgien, à votre secours, comme vous avez fait ci-devant. Le reste de ma réponse vous le trouverez au bout de mon pistolet, je prétends me battre à pied à dix pas, ou plus près si vous voulez. Je consens Mr. que vous publiez ce billet, comme vous avez fait les vôtres. Par votre procédé indigne vous ne méritez pas, que je mette au bas de ma lettre que je suis votre serviteur.

C. Poniatowski¹.

Le ton que le gr. chambellan avait pris cette fois, ne cadrait pas avec la ligne de conduite adoptée par les siens. D'autrepart, bien que son assertion, concernant son grand-père fût véridique — émise subitement, parole isolée, on l'accueillit avec une incrédulité qui persista chez les historiens jusqu'à présent, c'est à dire jusqu'aux preuves documentaires du contraire, et le scepticisme avait sa justification dans la volonté inébranlable du palatin de Mazovie de taire ses antécédents.

Jamais le palatin de Russie ne devait pardonner l'impair à son neveu, ce faux pas fut le début d'une mutuelle aversion et inimitié que les ans ne firent qu'approfondir².

¹ Arch. de Saxe à Dresde. N° 3647. De Puławy 11 novembre.

² Mém. du roi St. Aug. Poniat.; inédits. Arch. de l'Etat. Carton 19, au ministère des aff. étr. St. Petersbourg; passim. — Chez Bartoszewicz. *Książę Podkomorzy*, 210. Le roi Stanislas Auguste au chancelier (Michel prince Czartoryski) à Woleżyn. Août 1765: »Le prince palatin (Auguste

Le premier dignitaire de la Pologne, le primat Szembek tenta aussi une intervention¹.

Le grand chambellan l'accepta avec une entière soumission.

Simultanément, à Celejów, des gens sérieux cherchaient à raisonner le palatin de Lublin. Sourd à toutes les objurgations il se faisait de plus en plus acharné. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu le 21 novembre sur le champ de Markuszów (Marcouchou) près de Lublin. La nuit, à dix heures, Adam Tarło envoya encore à Puławy son officier, avec son cartel au prince Auguste, l'invitant à venir aussi à Markuszów. Une heure avant le moment du rendez-vous il répéta sa provocation au palatin de Russie, donnant pour explication «qu'ils sont de rang égal se trouvant lieutenants généraux». «Qu'il finisse d'abord avec Mr. Poniatowski, alors je commencerai avec lui», répondit, paraît-il le palatin de Russie.

Une action sanglante semblait imminente, lorsqu'au moment où Casimir était déjà sur la place destinée au duel et qu'Adam s'y rendait, le chancelier Załuski autorisé par le roi à employer son pouvoir, «pour empêcher (les) inimitiés ouvertes», fit venir sur les lieux les députés du tribunal de la Couronne et les obligea de s'entremettre. Leurs persuasions et leurs raisonnements ayant été sans effet, il prit «la dernière résolution d'obliger au nom du roi les deux parties d'observer les lois touchant les duels et de les arrêter aussi bien que les autres suites, jusqu'à la décision de Sa Majesté»².

Czartoryski) venait de me reprocher au sujet du gr. chambellan, des choses qui certainement ne lui paraîtraient pas telles, si ce n'était la déplaisance si forte, si ancienne qu'il a contre lui.

¹ Hubert, 267 sq. Lettre du Primat au gr. chambellan, du 8 nov. Le gr. chambellan au Primat, 16 nov.

² Arch. de Saxe à Dresde. N° 3647. Traduction du manifeste du chancelier de la Couronne... «Par cette loi du royaume et par l'autorité royale, dans le cas présent qui défend les duels quels qu'ils puissent être, j'ai donné l'arrêt à Mr. le palatin de Lublin général et à Mr. le grand chambellan de la Couronne lieutenant colonel, et à tout autre, afin qu'ils s'abstiennent de faire entre eux aucun duel... jusqu'à l'ultérieure décision de Sa Majesté... Donné le 20 novembre».

Jean Tarło qui avait accompagné l'évêque Załuski, lui fut d'un grand secours¹.

Casimir, à en croire Adam, pria son adversaire sur la place »de ne pas faire d'affronts ni à lui ni à sa famille«.

Les arbitres mirent à la charge de chacune des parties, l'obligation de rester coi jusqu'à l'arrivée du roi et de ne pas faire d'offense l'une à l'autre. Le palatin de Sandomir se porta garant et déclara au gr. chambellan de la Couronne que le palatin de Lublin serait fidèle à cette parole. Adam toutefois ne pensait à rien moins qu'à observer »l'entente solennelle« garantie par son oncle. Immédiatement il voulut aller en Saxe pour obtenir d'Auguste III la permission de finir l'affaire entamée, et le chancelier dans son compte rendu, demanda aussitôt que »la connaissance des causes fût remise au retour du roi de Pologne«².

La querelle allait grand train et prenait un caractère de plus en plus critique, le palatin de Lublin dépêchait de toutes parts et faisait distribuer par les gens de son parti des libelles injurieux pour le gr. chambellan et toute sa famille; à tous propos il reprochait aux Poniatowski l'inégalité de leur naissance. — A cette époque les deux intimes, les deux plus dévoués serviteurs de la maison Poniatowski s'écrivent: »En un mot le tapage ne décesse pas; si le Koenigstein n'y remédie peut-être voudra-t-il (Tarło) amener à des désordres qui iront loin; mais sous prétexte qu'il cherche la confusion et la guerre intestine on pourrait l'y mettre, qu'il y fasse sa retraite; *satius* qu'un seul aussi insensé souffre plutôt que tous dans ce royaume«³.

¹ Arch. de Saxe à Dresde. N° 3647. L'évêque de Culm, gr. chancelier de la couronne à Brühl, Lublin 22 nov. Comp. Hubert. *Ad. Tarło*, 648; d'après un mss. contemporain.

² Arch. de Saxe à Dresde. N° 3647. Załuski à Brühl. Lublin, 22 nov. — Kitowicz. *Pamiętniki* (Mém.), éd. Raczyński, p. 15.

³ Karaś, échanson de Liwsk, à Ogródzki, staroste de Luboczań, 27 nov. chez Askenazy. *Dwa Stulecia*, II, 148. Casimir Karaś, né en 1711, était de petite noblesse, il fut rendu de bonne heure dans la maison du palatin de Mazovie; à son service il s'acquit sa confiance. Il remplit les fonctions de majordome. Pendant l'inter règne, après la mort d'Auguste III, il devint administrateur général des postes. Comblé de bienfaits par tous les fils de

La famille Czartoryski publia un manifeste contre le palatin de Lublin, qui, devait incessamment se rendre à la cour. C'était bien tard. — Le palatin de Mazovie se trouvait près du roi¹. Il obtint que rien ne fût attenté en Saxe; que «la pleine connaissance des raisons réciproques» fût retardée au retour du roi en Pologne. Officiellement, par le vice-chancelier Jean Małachowski (Dresde, 3 déc. 1743), le roi exigea que le palatin de Lublin restât en Pologne et y attendit son arrivée. Sur l'heure, il faisait interdire sa cour tant au palatin de Lublin qu'au grand chambellan Poniatowski. Des dispositions pleines de bienveillance pour la famille étaient expédiées en Pologne².

de Stanislas, il mourut (1775), castellan de Wisk. — Jacques Ogródzki (1711—1780), fut nommé en 1771 gr. secrétaire de la Couronne et dirigea le cabinet privé du roi Stanislas Auguste. Eclairé, très travailleur, il était tenu par le roi en haute estime.

¹ Arch. de Saxe. Dresde. N^o 3647. Le chancelier Załuski au c-te Brühl, Varsovie, 26 nov.

² Id., Le roi au grand chancelier de la Couronne. le 5 de déc. 1743... »Mon ministre de cabinet le comte Brühl m'a aussi exactement rendu compte de ce que vous lui avez écrit. Applaudissant entièrement aux sages démarches que vous avez faites pour détourner le duel qui était sur le point de s'exécuter entre le palatin de Lublin Tarło, et le grand chambellan de la Couronne Poniatowski, je vous autorise encore expressément par ces présentes, à vous servir de mon autorité royale, et des moyens prescrits par les lois du royaume, pour empêcher que ces animosités entre les familles ne causent de funestes suites et que vous tachiez au contraire de disposer les esprits à se reconcilier et accomoder à l'amiable, sur quoi, j'attends de temps à autres vos rapports ultérieurs. En attendant j'ai fait interdire ma cour, tant au palatin de Lublin, qu'au grand chambellan Poniatowski.

»Ayant aussi appris avec bien du déplaisir les désordres que le palatin de Lublin a occasionnés au dernier tribunal de Petrikau (Piotrków) et les députés qui veulent s'en plaindre, étant attendus de jour à autre ici, je ferai après leur arrivée et après avoir écouté leurs plaintes, ce que je trouverai convenir pour redresser le passé et prévenir que de pareils attentats contre les lois et constitutions du royaume ne se commettent plus... A. R.»

Lettre du ministre Brühl au gr. chancelier Załuski. »A Dresde, ce 5 déc. 1743... V. E. me fait l'honneur de me dire que l'adoption de M-lle Christa est la source de tous les désordres que nous voyons arriver aujourd'hui, ainsi que vous attendiez Monseigneur, les ordres du Roi qu'en juger. Mais faites moi la grâce Monsgr. de me mettre au fait de ce que les lois dictent en pareil cas, et dites moi s'il v. p., si le Roi peut, ou doit s'en mêler, tant qu'il n'y a point de plaideur?«

Mais l'indolent Auguste, avec son ministre craintif et ob-séquieux n'était pas prince à incarcérer Tarło au Koenigstein.

A présent le palatin de Lublin, » par ses propos, ses affronts, ses agressions, poursuivait le gr. chambellan, mais sans le provoquer en duel«.

La situation était telle que les Czartoryski, les Poniatowski, ne se montraient plus là, où étaient leurs adversaires¹.

Le front altier de la palatine Constance Poniatowska se rembrunit au point qu'on l'appelait » la nuée d'orage« (chmura gradowa)².

Quoique femme, elle crut que l'honneur lésé ne pouvait être assez vengé par le sang de ses quatre fils³.

Il n'était que trop apparent que seul le sang pourrait réprimer l'emportement de Tarło.

Un frère plus jeune de Casimir, Alexandre, général adjoint au service de l'empereur Charles VII⁴, accourait de Bavière, pour provoquer l'insulteur s'il réchappait d'un nouveau duel.

Le grand chambellan, en présence des attaques de son antagoniste, adressa une réclamation au palatin de Sandomir » à titre de garant et de médiateur«; ce dernier dans ce caractère, écrivit à son neveu et vu sa violence et son obstination bien connues, il jugea prudent et habile d'attribuer les libelles à un prêtre indigne et aventurier, l'abbé Rostkowski, » conseiller et inducteur néfaste« . — Une fois de plus, le Primat Szembek, l'évêque de Posen, Théodore prince Czartoryski s'entremirent.

Adam déclara avec hauteur » que ce pièces n'étaient pas écrites par l'abbé Rostkowski, mais par lui Adam Tarło, palatin de Lublin« et cette réponse il la lança par toute la Pologne.

¹ Karaś à Ogródzki (2 mars 1744). » Je comprends que Vous êtes informé, Monsieur, que les nôtres ont cessé de fréquenter les bals tandis que le palatin de Cracovie, celui de Lublin etc. ont commencé à s'y rendre« Askenazy. *Dwa stulecia*, II, 45.

² Raczyński. *Pamiętniki Kitowicza*. (Mém. de Kitowicz), 17.

³ Br. Dembiński. *Stanisław August i książę Józef Poniatowski w swiętle własnej korespondencji* (Stanislas Auguste et le prince Joseph Poniatowski dans le jour de leur propre corr.) Léopol, 1904. p. 157. Lettre du p-ce Joseph à St. Aug. Vienne, 13, II, 179².

⁴ Il mourut cette même année, le 29 juin, d'une blessure au siège d'Ypres. Ranfft. *Neue Nachr.* 1763. *Leben des verstorbenen Grafens Poniatowski*, p. 739.

L'effervescence prenait d'étranges, d'énormes proportions, une guerre domestique semblait à la veille d'éclater.

Les Czartoryski et les Poniatowski, n'avaient pas d'autre alternative, écarter l'ennemi ou renoncer à tout rôle politique. Les Poniatowski auraient même eu à quitter totalement le pays.

Pour cette raison, Casimir Poniatowski arriva dans la première moitié de mars 1744 à Varsovie.

Il fut partout, tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir; en carosse, à cheval, il se montrait dans les rues, surtout dans le quartier du palatin de Lublin, espérant le rencontrer une fois et vider en duel leur querelle.

Mais le palatin l'évitait à dessein, il prolongeait le jeu et voulait partir à Piotrków. Alors le gr. chambellan envoya chez lui le 13 mars, entre 10 et 11 h. du matin le lieutenant colonel Reibnitz et le capitaine comte de Mehlford, pour lui dire qu'il serait le lendemain matin du côté de Marymont (Mariemont), qu'il espérait l'y rencontrer et qu'il finirait leur affaire. »De la part de quel grand chambellan, Messieurs?« interpela Adam, »du comte Towiański?« — Ils répondirent que c'était de la part de l'actuel grand chambellan. »Ha, ha!« ricana le palatin, de la part du jeune Poniatowski?« Un flot d'injures suivit, puis il voulut faire beaucoup de questions et de demandes, à quoi les officiers repartirent que n'étant pas assez au fait de tout cela, Mgr. le palatin ne prendrait pas mal qu'ils ne lui répondissent rien du tout, mais ils le prièrent de donner sa réponse positive sur ce qu'ils avaient eu l'honneur de lui dire de la part de mgr. le gr. chambellan comte Poniatowski. Après de longues transitions, le palatin à la fin accepta l'invite, en manière de condescendance pour les deux témoins, puisqu'ils jugeaient leur mandataire honnête homme. — Il ajouta »je lui enfoncez ses billets dans la gorge«.

Pour rendre durables ses outrages, le palatin les fit envoyer en polonais et en français dans l'après-midi du même jour à toutes les maisons, cafés et boutiques¹, en même temps il fit connaître l'heure et l'endroit du combat.

¹ Arch. de Saxe. Dresde. N° 3647. Marschalck de Biberstein à Brühl. Varsovie, 14 mars 1744.

Après cette manifestation, il écrivit son testament et y consigna, en cas de mort, son pardon à son adversaire.

Il entendit la messe et se confessa.

Toutefois et lui et Poniatowski demandèrent vainement l'absolution au consistoire de Varsovie, en prévision de l'état de péché dans lequel leur duel allait les mettre.

Comme le palatin de Lublin allait se mettre en selle, ses amis remarquèrent des pronostics de malheur dont ils devaient se souvenir par la suite; son cheval, jusque là toujours tranquille, hennit subitement; effaré, il se jeta d'un côté et de l'autre de la cour, grattant le sol et frappant si fort d'un grand coup de sabot qu'il en creusa un trou dans la terre. — Les serviteurs supplièrent leur maître de ne pas se rendre sur le terrain, de retarder le duel à un autre jour.

»Partout sur son passage les gens du peuple s'agenouillaient et priaient Dieu tout haut que Poniatowski périsse et que le palatin revienne sain et sauf. Tel était l'amour que tous lui portaient¹«.

N'était-t-il pas un seigneur généreux entre tous? comment ne lui eût-on pas souhaité longue vie? Il ne faut pas non plus omettre de signaler qu'il avait un demi million de ducats de dettes², raison contribuant sensiblement à l'intérêt de sa conservation.

C'étaient les Tarło, non les Poniatowski »les intrus« qui étaient populaires. La défense des privilèges nobiliaires primait presque toute autre considération, d'innombrables écrits contemporains en font preuve.

L'excitation au sujet de ce duel, dans la capitale, était si grande que le clergé défendit de parler de l'affaire et dut remémorer les défenses canoniques d'assister à ces combats, contraires aux lois divines et humaines.

Malgré tout, au matin du 14 novembre la moitié de Varsovie sortit en foule, au-delà de la banlieue vers Mariemont, anciennement pavillon de la reine Marie-Casimire³, mais de ces

¹ Raczyński. *Pamiętn. Kitowicza* (Mém.), 17.

² Kantecki. *St. Poniatowski*, p. XLIV.

³ Marie-Casimire de la Grange d'Arquin, femme de Jean III Sobieski.

innombrables spectateurs à peine un sur cent pouvait percevoir ce qui se passait »sur le petit champ devant les broussailles où était autrefois la chasse des loups«.

S'étant rendu vers 10 h. au rendez-vous avec ses témoins, Flemming¹ et le baron Korff, Courlandais, officier du roi, Casimir attendit son homme près d'une heure. Lorsque le palatin survint avec le major Szablowski, du régiment Sybilski et le baron Brassin qui étaient ses témoins, il s'arrêta à une certaine distance et envoya dire qu'il ne voulait se battre qu'à l'épée. Flemming expédié en retour, ayant soulevé son chapeau avec civilité demanda qu'on commençât comme d'usage au pistolet.

Adam non seulement ne voulut rien entendre, mais en sa présence, ayant sorti de sa poche les billets que Casimir lui avait écrit, tira son épée et en transperça les papiers répétant qu'ils les enfonçerait dans la gorge du chambellan. La discussion se prolongeait, »on se répliqua un quart d'heure beaucoup d'injures et de grosses paroles«², tous les témoins sont d'accord sur ce point. Tout ce qu'il y a en polonais de paroles acerbes, offensives et grossières, dit Kitowicz, toutes les unes après les autres, ils se les jetèrent réciproquement.

— Tarło continuait à refuser les pistolets, on lui rappelait en le lardant de railleries que naguère il offrait de se battre à coups des canons.

Flemming de tempérament véhément sous les injures, d'après les défenseurs de Tarło s'exclama avec passion: »Ici, Monsieur, vous n'êtes pas arrivé pour vous en retourner de cette place, mais pour recevoir une balle dans la tête; il faut se faire à l'idée qu'ici il faut mourir«. — »J'ai votre parole que lorsque je finirai avec l'autre, alors je me battrai avec vous«.

Comme Adam insultait »la famille«, Flemming lui déclara qu'il en faisait aussi partie.

Korff présent à cet échange d'invectives, proposa au palatin, paraît-il de se battre aussi à l'épée avec lui.

»Bien«, dit Tarło, »je n'avais pas cru que vous en useriez avec moi d'une manière aussi infâme!«

¹ Neveu du défunt feld-maréchal du même nom.

² Arch. de Saxe, Dresde. N° 3647. Marschalck de Biberstein à Brühl
14 mars.

A la fin Poniatowski survint, il tenait deux pistolets; lorsqu'Adam l'aperçut, enfonçant son chapeau sur sa tête, il cria: »Canaille, en avant à l'épée!« et voulut se jeter sur lui et lui porter ses coups. L'autre pour se défendre leva ses pistolets. Il sembla un moment que le duel n'aboutirait pas, que les deux parties, faute de pouvoir s'entendre sur le choix des armes, se sépareraient et rebrousseraient chemin sans autre résultat.

Finalement Adam consentit et se fit donner des pistolets. Comme on demandait si on allait tirer à dix pas, il se tourna vers Casimir et répondit avec grand mépris: »A cinq, canaille! à cinq!«

Dans sa rage, le palatin visait sans avoir abaissé le chien, ce que voyant, Casimir au lieu de faire feu, fit observer froidement. »le chien n'est pas abaissé«; »le pistolet du gr. chambellan rate le premier coup, il le jette soutenant le coup du palatin, qui manque; au second, ils tirent presque ensemble et manquent encore tous les deux«. Alors avec les épées ils se précipitent l'un sur l'autre »comme des furies«, et se blessent en même temps presque aussitôt, de sorte qu'Adam tombe en arrière disant: Tiens, canaille! (Otóż masz, kanalio!) puis se redressant, s'écrie en français — Mon Dieu, ayez pitié de mon âme, enfin retombe sur le visage roide mort.

La blessure était tout en haut, au milieu de la poitrine.

Dans la poussière et la fumée des décharges »nul oeil humain ne vit croiser le fer, ni de qui partit le coup mortel«.

Les fidèles de Tarło prétendirent que Korff donna le coup d'épée pardessus le bras de Casimir, d'autres crurent que ce fut Flemming, mais on peut lire aussi qu'il y avait une épée préparée enduite d'un toxique¹.

Dans une sphère très restreinte »la conduite et le tranquille (sic) que le grand chambellan montra dans cette affaire lui firent beaucoup d'honneur et il est admiré de tout le monde«.

¹ Luynes. *Mémoires*. V, 378. (4 avril 1744, Versaille). »On apprit il y a quelques jours que M. le comte de Tarło que nous avons vu ici, a été tué dans un combat particulier contre le fils aîné de M. de Poniatowski... On s'attendait depuis longtemps au combat; c'est à l'occasion d'une ancienne discussion entre leurs maisons... M. de Poniatowski a été blessé très dangereusement dans ce combat«.

Blessé au côté il fut enlevé par les siens, porté dans un carrosse et reconduit à la caserne de la garde où mieux qu'ailleurs il se trouvait garanti contre la vengeance de la foule varsovienne et de la noblesse. — La consternation dans toute la ville et dans la maison du palatin était incroyable, on ne trouva que 30 ducats chez lui, et point de domestiques payés. Ce serait peu dire, que la ville pleurait sa mort, «elle hurlait et rugissait»¹.

Toute sa vie, Casimir Poniatowski porta le triste fardeau de cette affaire.

Les ennemis de «la famille», se forgèrent des circonstances de toute cette cause, une arme, dont ils cherchèrent à abattre leurs adversaires. Les parents d'Adam Tarło intentèrent une action judiciaire aux Poniatowski et aux Czartoryski pour meurtre².

Toutefois les Poniatowski par leur discrétion, l'aménité de leur attitude, voire les louanges et les regrets qu'ils semblèrent décerner à leur antagoniste décédé³, tempérèrent l'acharnement. On s'attendait généralement à voir une confédération formée par les Potocki et les Tarło, cependant les Potocki ne se soulevèrent pas et le vieux Jean Tarło se borna à demander justice aux tribunaux pour la mort de son neveu. — A ses accusations véhémentes, le vieux Poniatowski répliqua lui-même, en prenant à la diète de 1744, la défense de son fils, avec grande chaleur et éloquence. Il termina en adjurant les états de condamner avec toute la rigueur de la loi s'ils trouvaient son fils coupable⁴. En réalité la lutte avait perdu son acuité. Il suffisait à l'opposition que les Poniatowski fussent ébranlés dans leur situation,

¹ Arch. de Saxe, Dresde. N° 3647. Marschalck de Bieberstein 14 mars 1744; compte rendu dressé par les témoins de Mehlford et Brassin; deux comptes rendus du duel non signés ni datés. — Bibl. Ossoliński. Léopol. Mss. 1347, p. 45. Extrait d'une lettre du 18 mars 1744. — Bibl. des c-tes Krasinski. Varsovie. Mss. 3182, p. 167, lettre contemporaine très détaillée au sujet du duel.

² Voir les documents du tribunal de Lublin pour l'année 1745.

³ Bibl. des c-tes Krasinski. Varsovie. Mss. 3182. Lettres, versification dédiée à la mort de Tarło et à l'irréfutable noblesse des Poniatowski. Dans le même esprit, poème à l'occasion de la mort d'Ad. Tarło d'Elisabeth Drużbacka; publication contemporaine.

⁴ *Gazette d'Amsterdam*, de Grodno, 14 oct. 1744, p. 88.

et paralysés dans leur action politique. Ce but nous l'avons vu, ils l'atteignirent durant la diète de 1744 d'une façon pleine et entière; même Jean Tarło sans aucun dommage put être assez magnanime pour demander que l'exclusion de la diète soit levée à l'égard des Mrs. Poniatowski qui se trouvaient »de part les soins de ses amis« dans le rôle d'inculpés¹.

Dans la correspondance de cette époque le palatin de Mazovie se plaint sans cesse au sujet de son »chagrinant et ruineux procès«². Auguste III mit en oeuvre tout son ascendant pacifiant; en même temps qu'il qualifiait les accusations des Tarło, »d'affreuses calomnies«, il recommandait la modération à »la famille«³.

»La famille« avec les Poniatowski fit de son côté un procès aux Tarło et à leurs attenants, pour offenses et publication d'écrits diffamatoires. Le verdict leur fut favorable, car l'abbé Rostkowski et d'autres fauteurs de trouble secondaires, furent condamnés au bannissement⁴.

Casimir Poniatowski à la suite de son duel, dut faire une pénitence religieuse et subir quelque temps de prison peu rigoureuse.

Par l'introduction de Louise, la fille aînée des Poniatowski dans la grande maison des Zamoyski (1745) laquelle jouissait d'une considération particulière; par le grand mariage de la cadette, Isabelle, avec Jean Clément Branicki (Branitski), grand hetman de la Couronne (19 oct. 1748), les Poniatowski se raffermirent.

Néanmoins les Czartoryski se sentant suffisamment forts d'eux-mêmes (par le fait ils étaient à l'apogée de leur puissance), n'ayant plus besoin de l'appui de Stanislas Poniatowski, commencèrent désormais à ne plus trouver ce soutien désirable.

Les capacités de leur beau-frère semblaient avoir rendu tous les services que rendre elles pouvaient — restaient ses fils, très jeunes, trop nombreux... il était à craindre qu'ils ne devinsent des parents gênants.

¹ Bibl. de l'université. Varsovie 13-o Mss. 2¹/₇, Journal de la diète de Grodno écrit en 1744, p. 6.

² Arch. de Saxe. Dresde. Mss. 3647 et 2099. N° 32.

³ Bibl. des p-ces Czartoryski. Cracovie. Mss. 937, p. 227.

⁴ Hubert, 658.

Graduellement, Poniatowski se retira davantage dans ses terres, s'adonna plus exclusivement aux intérêts de ses enfants, de son gendre Zamoycki et avec sa femme se consacra à la direction de ses fils. L'éducation qu'ils recevaient était tenue en si haute estime en Pologne que beaucoup de familles de la noblesse sollicitaient de placer leurs enfants dans la maison du palatin de Mazovie¹.

Derechef les Poniatowski tournèrent leurs regards vers l'étranger; non pour ceux de leurs fils dont la santé était faible et qui entrèrent dans l'église, non pour Casimir dont le caractère de peu de fond, découragé de bonne heure, l'ambition de ses parents, mais pour les autres, Alexandre, Stanislas Auguste André.

L'ambigu de leur situation dans la patrie, les condamnait fatalement à chercher leur chemin hors du pays, les vouait à l'exode².

¹ Matuszewicz. *Pam.* (Mém), I, 50, 162.

² Pour le duel de Tarlo et de Poniatowski, nous nous sommes servi des études suivantes: Hubert. *Adam Tarlo*; Bartoszewicz. *Pan Podkomorzy*; Kantecki. *Stanislaw Poniatowski*, t. II; L. Glatman. *Szkice histor.* Cracovie 1906. *Pojedynek Tarly* (Le duel de Tarlo); Sz. Askenazy. *Sprawa Tarly*. (L'affaire de Tarlo) *Dwa stulecia*. T. II. 1910.

Précis.

Le duel de Tarlo et de Poniatowski, raconté à satiété par les historiens polonais, a été rendu parfois avec un coloris pittoresque donnant une image fidèle de l'époque; il a fourni des détails additionnels à l'histoire des événements contemporains et des personnalités qui ont figuré dans l'affaire, mais on n'a jamais pleinement discerné et mis en lumière que le motif même du conflit était la mise en question de l'origine des Poniatowski.

Les Poniatowski aux moments critiques ont su détourner l'attention publique du point qui leur était périlleux, et depuis, l'étude n'a pas repris la bonne voie.

Le nom de Poniatowski était porté en Pologne par trois familles distinctes; elles avaient comme armes: Ciołek (Bouvillon), Junosza (figurant un mouton) et Szreniawa (figurant un cours d'eau).

Une fois uniquement il nous est arrivé de rencontrer un Poniatowski ayant un blason autre que l'un des trois sus-dits: en 1497, il existait un Jean Poniatowski du blason Nieczuya¹.

Les Poniatowski du blason Szreniawa étaient originaires du palatinat de Sieradz (Grande Pologne), notamment de Poniatów, district de Turek, paroisse Goszczanów (Gostchanouw).

L'armorial de Paprocki, édité en 1584, dit que cette famille était ancienne. Jaques Poniatowski qui déjà en 1475 acheta un morceau de terre dans cette contrée était probable-

¹ Theodorus Wierzbowski. *Matricularum Regni Poloniae Summaria*. Varsoviae MCMVII. Pars II, p. 56. (1497) N° 884. *In loco campestri circa civitatem Soczaviensem in Moldavia, sabbato in crastino Michaelis (30 sep.)*. Nob. Nicolao Wronowsky bona terrestria nobb. Iohannis Michalcowicz de Chmyelnik, Iacobi Bogutha de Kyersz, Iohannis Nyeczuya de Ponyathova in districtu Lublinensi et alia quaecunque habent, data sunt. VP. r. XVI. 94.

ment un de ses membres;¹ David, chanoine de Gniesen dans la première moitié du XVII^e siècle fut un de ses membres éminents²; un autre, Adam, bâtit au XVII^e siècle, une nouvelle église à Goszczanów³.

Le blason Ciołek était un des plus anciens en Pologne et des familles puissantes s'y rattachaient.

Le blason Junosza d'après Paprocki venait d'Allemagne et était dénommé premièrement Junxoph (Jungochs), c'est à dire Bouvillon⁴, ainsi, bien qu'il figurât un jeune mouton, étymologiquement il dérivait du blason Ciołek.

Il s'en suit qu'il fût un temps, où certains Poniatowski employaient indifféremment soit le blason Ciołek, soit le blason Junosza; par exemple, on peut lire dans l'armorial de Niesiecki⁵ qu'une Poniatowska du blason Ciołek, épousa un Jean Leszczyński du blason Abdank. (Cette famille, de situation modeste, est distincte de la famille du roi Stanislas Leszczyński des armes Wieniawa), et à la page suivante, du même volume il est dit que la femme de Jean Leszczyński du blason Abdank était une Poniatowska du blason Junosza.

Paprocki, outre les Poniatowski du blason Szreniawa, ne cite que des Poniatowski du blason Junosza, il les dit issus de la terre de Zakroczym en Mazovie et omet de les placer parmi les familles du blason Ciołek; de celles-ci il en cite quinze, prévenant qu'il n'a pu les dénombrer toutes⁶.

Mais bien avant Paprocki on trouve des Ciołek Poniatowski dans les annales polonaises.

Martin, fils de Jean Poniatowski, est porté sur les rôles de l'université de Cracovie en 1532⁷; Clément Poniatowski,

¹ Wierzbowski. *Matricularum*. MCMV, Pars I, p. 68 (1475) N° 1328. *Conyn, f. 2 post Catharinae* (27 nov.) C(asimirus) rex significat Stanislaum dictum Stancel de Minori Lyseecz sortem suam in villa Czymow, districtus Coninensis, Iacobo Poniatowsky pro 22 marc. vendidisse. SK. XII, 215.

² Paprocki. *Herby*. (Blasons), éd. Turowski. Cracovie 1858, p. 205.

³ *Słown. geogr.* T. VIII, 766.

⁴ Paprocki, 319.

⁵ Niesiecki. *Korona Polska* (Couronne de Pologne). 1740. T. III, p. 647.

⁶ Paprocki. *Herby*, 479.

⁷ Les Poniatowski d'après les actes capitulaires et consistoriaux. Notamment: Martin Janów de Ponyacova (sic) diocèse de Cracovie, immatriculé à l'université des Jagellons avec payement total, en été 1532 (Album

inscrit dans les actes capitulaires de Léopol, fréquemment avec addition de son titre nobiliaire: il apparaît ainsi la première fois comme factor — intendant du domaine canonial Wi(e)rzbiaże. Cette fonction lui fut donnée par Nicolas Poniatowski, son parent, probablement son oncle, homme d'âge avancé, car il était chanoine métropolitain depuis près de 30 ans. Clément devint coadjuteur du chanoine Nicolas (avant le 20 VII, 1545) et lui succéda après sa mort en 1548¹. En 1562 il fut délégué à la diète de Piotrków par le chapitre. Il fut choisi non seulement pour cause d'ancienneté et en raison de sa fortune, mais parce que lui, Clément Poniatowski et son ami Mniszkowski étaient alors dans le chapitre les deux seuls nobles.

A cette époque, l'archevêque de Léopol était Paul Tarło, préconisé en 1560².

Nous savons (voir p. 235) que les ordonnances promulguées au cours du XVI^e siècle introduisaient l'obligation de faire ses preuves de noblesse, pour obtenir les degrés ecclésiastiques supérieurs.

Studiosorum II, (1892), 265); il devient bachelier ès-arts à la Sainte-Croix au terme d'automne 1534 (L. Pr.; p. 190 avec une bonne note »plebanus«. Résignation de la paroisse de Wyzniańsk par le chanoine Nicolas Poniatowski († 1548), en faveur de son parent Martin et supplément d'informations à son sujet (*Act. consist. de Léopol*. T. I f. 471 et vo, 298 et suiv.; comp. t. I f. 671, 639; t. II f. 540 v—543, 404 v, 370—371 et passim; aussi *Act. Castr. Léop.* XXIX, 234). J. Fijałek. *Moderniści katolicy kościoła lwowskiego w wieku XVI* (Les modernistes catholiques de l'église de Léopol au XVI s.) Pam. lit. Léopol. 1910. (An. IX, livr. II, p. 181, note 2).

¹ Id., Clément Poniatowski agrégation canonique le 20-me dimanche après la Trinité; 7 X 1548, un mois et demi après la mort de Nicolas (*Act. cap. de Léop.* T. I, 223); coadjutorerie 1545—1548) (Id., T. II, 66, 71, 75 et 82 aussi *Act. consist.* T. I f. 730) et intendance (*Act. capit.* T. I, 166 en bas de la page et passim comme procureur des biens du Chapitre, par exemple dans les dernières années, t. I, f. 269, 327—8, 334 et 335, 339; aussi *Act. consist.* T. I, f. 682 ici 1541 de même que le t. I, f. 730, année 1545: de Ponyatowa); *des Poniatowski (possession d'altarie)* en 1540, 1559 et 1571 (*Act. consist.* T. I, f. 472; T. II, f. 416 v et suiv., aussi dans le testament de Clément); testament du 26 IV 1571. Id., t. II, f. 552—554 et une série d'actes concernant son exécution f. 554 v — 5 et suiv. particulièrement f. 558, 552 (comme aussi f. 538); il mourut après le Chapitre général à la Trinité 11 juin et avant le 6 juillet 1571 (*Act. capit.* T. III, 151 et *consist.* T. II f. 551 v.

² Fijałek. *Moderniści*. Livr. II, p. 176, 186.

Se basant sur les données sus-dites, l'érudit abbé Jean Fijałek¹, conclut que la nombreuse maison des Poniatowski portant le blason Ciołek alias Junosza, de petite noblesse campagnarde, eut pour berceau la Mazovie, comme le veut Paprocki². Cette opinion avait déjà été soutenue par l'historien Ladislas Smoleński³; elle est confirmée par nos connaissances géographiques. En Mazovie, dans les environs de Pułtusk, une série de petites localités préfixent leurs dénominations particulières de la dénomination Poniaty (ex. Poniaty Cibory, Poniaty Kęczki, etc.). La population de la contrée est cette petite noblesse terrienne, qui diffère peu de la classe du laboureur paysan et qui est particulière à certaines parties de la Pologne⁴. Une subdivision excessive des terres, et l'indigence, occasionnèrent l'émigration de ces nobles; elle se produisit pendant tout le XVI et XVII siècle. La Podlachie, la terre de Sandomir, de Lublin, les terres russes se peuplèrent de Mazowiens⁵. D'accord toujours avec Paprocki, l'abbé Fijałek, fait passer de Mazovie quelques uns des Poniatowski dans les terres russes: Léopol nommément était la capitale de la Russie Rouge, là certains d'entre eux acquirent honorablement leur établissement et se marièrent⁶.

Les parents ou les aïeux des deux chanoines, Nicolas et Clément, lesquels sont les premiers représentants notables de la famille, firent leur nid dans le palatinat de Lublin, non loin de Puławy, à Poniatowa, bien appartenant à Kłodnica (Kłodnitsa) l'ancienne paroisse des Maciejowski, qui précisément à cette époque transformèrent l'église paroissiale, en église collégiale urbaine; pourvue de la dénomination nouvelle de Chodel (Hodel), elle fut remise aux jésuites par le cardinal Bernard Maciejowski⁷.

¹ Id., passim.

² Les Poniatowski de la terre de Zakroczym (Mazovie), »maison ancienne et multipliée«. Paprocki, 324.

³ Smoleński Lad. *Badania Dziejowe* (Recherches d'hist.). Prawda, 1881, p. 53.

⁴ *Słown. geograf.* T. VIII, 766.

⁵ Smoleński Lad. *Szkice dziejów szlachty mazowieckiej* (Esquisses de l'hist. de la noblesse mazovienne), Cracovie. 1908, passim.

⁶ Paprocki, 324.

⁷ Fijałek. *Moderniści*, 182. — *Słown. geogr.* T. VIII, 766.

Dès la fin du XV-e siècle un Nicolas de Ponyathowa figure parmi les témoins d'un acte juridique, passé à Lublin¹. En 1496 il signe »Nicolao Duscha de Ponyathowa«² la dénomination Duscha nous paraît répondre à Duchniki, une se-

¹ *Archivum ksiąząt Lubartowiczów Sanguszków w Sławucie* (Arch. des p-ces Lubartowicz Sanguszko à Sławuta) éd. par Z. L. Radziwiński et B. Gorczak. Léopol. 1888. T. II, p. 236: »W Lublinie 21 lutego 1485 r. Piotr Firlej z Dąbrownicy, sędzia i Piotr z Opoki^a), podśudek — ziemscy lubelscy — poświadczają, iż z aktów ziemskich lubelskich wydali akt, którym Piotr Dębliński z Łucki^b) oświadcza, iż otrzymał 20 grzywien posagu po zonie swej, Katarzynie z Sopik.

...Presentibus hiis nobilibus: Dobeslao de Pankraczowycze, Leonardo de Trzennyk^c), camerariis — Nicolao de Swyrsche^d), Iohanne de Nyedrywycza^e), Iacobo de Strzelce^f), Nicolao de Ponyathowa^g) heredibus — et alliis quam pluribus«.

a) Opoka,	terre dans le district de Nowo Aleksandryjsk.
b) Łucka,	» » » » » Lubartów
c) Trzydnik Duży i Mały	» » » » » »
d) Swierze	» » » » » Chełmsk
e) Niedrzwica, deux terres	» » » » » Lublin
f) Strzelce terre	» » » » » Nowo Aleksandryjsk.
g) Poniatowa »	» » » » » » » »

Toutes ces terres se trouvent dans le gouvernement de Lublin.

² *Id.*, p. 256 »W Lublinie 27 czerwca 1496 r. Piotr Firlej z Dąbrownicy, sędzia i Piotr Pszonka z Babina^a), podśudek — ziemscy lubelscy — poświadczają, iż Mikołaj z Ostrowa^b), wojewoda i starosta lubelski, zabezpieczył Janowi z Ożarów^c) 150 grzywien, na dobrach swoich Szczekarkowie^d) i Pałecznicy^e).

...Presentibus hiis nobilibus: Dobeslao de Pankraczowycze, Iohanne de Gora^f) — camerariis — Iohanne de Balczow(?), Stanisłao Szyrek de Szczeky^g), Iohanne de Rybczowicze^h), Nicolao Duscha de Ponyathowa et alliis fidedignis«.

a) Babin	terre dans le district de Lublin
b) Ostrow, problement Wielki	
Ostrow	» » » » » Lubartów
c) Szczekarków,	» » » » » »
d) Pałecznica,	» » » » » »
e) Ożarów,	» » » » » »
f) Góra,	» » » » » »
g) Szczuki,	» » » » » Nowo Aleksandryjsk.
h) Rybczewice,	» » » » » Krasnostaw.

Toutes ces terres se trouvent dans le gouvernement de Lublin.

conde terre appartenant aux Poniatowski et que certains d'entre eux faisaient figurer dans leurs signature (v. p. 16, 43).

Bon nombre de Poniatowski se fixèrent dans le palatinat de Cracovie; ceux-là adoptèrent définitivement les armes Ciołek¹. — L'un d'eux, André, secrétaire de Ladislas IV Waza, était riche; le roi était son débiteur, et par testament, lui fit rendre la somme de 15.000 fl. qu'il lui devait².

D'autres Poniatowski ne se présentent pas; de même il n'y a pas trace qu'aucun Poniatowski ait été anobli; aussi faut-il admettre que les porteurs de ce nom dans les trois blasons différents, étaient parmi leurs concitoyens, gentilshommes d'ancienne date: milites famosi ou equites et non des nobles récemment créés par la grâce du monarque et de la diète, milites de sculteto vel kmethone, alias scartabelli.

Ces qualités eussent dû être suffisantes pour ne pas entraver la carrière du palatin de Mazovie et sa descendance. Ni les lois, ni les moeurs de la Pologne n'exigeaient autre chose. La République était plutôt une oligarchie démagogique qu'une aristocratie; même sa constitution n'était pas favorable à la stabilité des grandes maisons. Bien que chaque famille parvenue à la puissance ait désiré se maintenir dans sa position et y ait mis plus ou moins d'habileté, le manque de droit d'aînesse obligatoire, ainsi que d'hérédité des charges et dignités, opposait aux ambitions particulières une entrave finalement irréductible.

En réalité la position était déterminée par la charge dont on était investi; la richesse apportait un secours considérable; l'ancienneté d'une famille, la longue durée de sa fortune étaient d'une signification relativement secondaire.

Autre était l'aristocratie en Pologne au XV-e siècle, autre au XVI-e; un, deux siècles plus tard elle se trouvait encore une fois profondément modifiée, des noms nouveaux la composaient qui auparavant étaient obscurs. Des familles qui furent puissantes aux premiers temps de l'histoire de Pologne, déclinerent et allèrent se fondre dans le milieu de hobereaux, réduites au lopin

¹ Niesiecki. *Korona*. 1740. T. III, 647.

² Code de Michałowski n° II, un des mss. du recueil de Dobrzechów, propriété des c-tes Michałowski. Victor Czermak. *Przyczynki do dziejów XVII w. z arch. prymatnych*. Kwart. hist. Léopol. 1897, 549, 546, 545.

de terre dont elles s'étaient élevées; il suffit de comparer les recueils héraldiques polonais de temps successifs, pour se convaincre combien la genèse des fortunes était proche voisine de leur tombeau. Les plus aristocratiques familles anciennes venaient céder la place à des familles nouvelles, poussées du néant. Dans l'espace de quelque cent ans, le groupe des sénateurs se modifie ainsi profondément plusieurs fois; à côté des noms anciens on trouve toujours beaucoup de noms nouveaux et une partie seulement de ces recrues réussissent à fixer leurs proches dans l'orbe des magnats. Certains noms n'apparaissent qu'une fois et disparaissent, d'autres figurent fréquemment; fournissent une suite prolongée, mais de toutes les manières les variations étaient assez fréquentes pour disséminer les dignités de la République dans un très grand nombre de familles nobles. Dans les panégyriques rédigés en l'honneur ne fût-ce que des députés il est loisible de se convaincre, combien chaque illustration nouvelle avait en réserve de grandes alliances plus ou moins proches, directes ou latérales, et n'importe quel gentilhomme pouvait se targuer de ses relations de famille vu qu'il n'en manquait à personne¹. — Nous avons vu, il en était de même pour les Poniatowski.

Leur élévation avait d'ailleurs un illustre et récent précédent, dans celle de Sobieski.

La famille des Ciołek Poniatowski et celle des Sobieski étaient toutes deux nobles incontestablement; quand aucun membre ne s'était distingué, les Sobieski étaient aussi peu connus cent cinquante ans avant l'avènement de Jean III que les Poniatowski cent cinquante ans avant l'avènement de Stanislas Auguste.

Personne n'imputa à mal au roi Sobieski la date récente de sa fortune. Vit-on jamais en lui »un intrus!«

Mais la similitude entre les deux cas ne devait être que factice, puisque les deux côtés eurent une attitude dissemblable.

Si très humainement le libérateur de Vienne se complut à prolonger et à magnifier l'arbre ancestral², les Poniatowski

¹ I. J. Kraszewski. *Starościna Belzka*. (La Starostine de Belz) Varsovie 1858. T. I, 15—17.

² *Excerpt z manuskryptu własnej ręki Najjaśniejszego Króla JM. Jana III* (Extrait du manuscrit original de Sa Majesté le roi Jean III) Dresde 1871, éd Kraszewski.

par contre se sont tus. Aucune des circonstances que nous avons reproduites; beaucoup d'autres analogues par la suite, du nombre l'affaire du prince Joseph avec Félix (Szcześny) Potocki (1793) qui à l'instar de Tarło récusait la noblesse des Poniatowski, rien ne put les faire sortir d'un mutisme absolu.

Considérons encore qu'en Pologne, les grands seigneurs, comme les hobereaux, connaissaient par coeur les généalogies remontant aux arrière grand pères et grand'mères, car avec le catéchisme, les parents enseignaient tous les degrés de parenté et d'alliance. Ces connaissances généalogiques étaient nécessaires pour la raison que le droit de succession en Pologne, au cas de décès d'un propriétaire noble sans descendance directe, faisait retour des dots de la mère, des grand'mères, arrière grand-mères, et ainsi de suite, toutes assurées par la garantie du domaine du dit propriétaire, aux familles respectives des ancêtres féminines.

A en croire les mémorialistes: «un grand seigneur appelait parent jusqu'au 77 degré(?) le gentilhomme du même nom, qu'une de ses aïeules, il se disait allié à toute famille de hobereaux, dans laquelle une femme de son nom était entrée.

»C'était, il faut le savoir, une société où il était malséant de nommer ses cousins germains autrement que frères et soeurs«¹.

Dans aucun pays, le souvenir des liens de parenté n'était et n'est encore si fréquemment rappelé.

Et cependant, il ne se trouva personne pour définir les liens du sang du palatin de Mazovie avec aucun autre Poniatowski.

Pourquoi Stanislas n'a-t-il pas divulgué les parentés que les recherches présentes dévoilent? Pourquoi n'a-t-il pas prévenu les suspensions?

Comment se fait-il qu'il ait été en butte «à la haine et au mépris» de ses concitoyens à cause de son origine?²

Mais surtout, pourquoi la parenté des Poniatowski avec les Leszczyński, bien que publiquement reconnue par ces derniers³, n'a-t-elle été produite ensuite par aucune des parties, à l'encontre de leurs intérêts apparents?

¹ Moszczyński. *Pamiętniki* (Mém.), p. 118, 119.

² Voir p. 112.

³ V. p. 43.

La tradition en subsiste jusqu'à présent dans la famille du prince André Poniatowski, le blason Wieniawa accolé au nom Leszczyński est consigné dans ses papiers à titre de ramification généalogique.

Reste à démontrer quelle fut la fatalité originelle assez écrasante, pour contrebalancer les avantages, pour un roi de Pologne, pour Stanislas Auguste, d'une parenté avec son prédécesseur sur le trône national.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.



Faint, illegible text following the circular stamp.

Faint, illegible text in the middle section of the page.

Faint, illegible text in the lower middle section of the page.

Faint, illegible text in the lower section of the page.

Faint, illegible text in the lower section of the page.

Faint, illegible text in the lower section of the page.

Faint, illegible text at the bottom of the page.



